
HARVARDIANA · IN · NOV · ANG · ACADEMIA
VE
RI
TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE



A Monsieur Sumner
hommage respectueux
de l'auteur

M. d'Antas

LES FAUX

DON SÉBASTIEN

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE RENOU ET MAULDE, RUE DE RIVOLI, 144.

LES FAUX

DON SÉBASTIEN

ÉTUDE

SUR L'HISTOIRE DE PORTUGAL

PAR

MIGUEL D'ANTAS

Conseiller de la Légation de Sa Majesté le Roi de Portugal
en France.

PARIS

CHEZ AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE

RUE CUJAS (ANCIENNE RUE DES GRÈS, 7)

1866

Quatre aventuriers, l'un après l'autre, ont usurpé le nom du roi D. Sébastien, et, profitant des circonstances obscures et contradictoires qui accompagnèrent la mort de ce prince, ils se sont appliqués à se faire passer pour lui. Certes, il y a des exemples d'autres pareils ambitieux ou intrigants dans l'histoire des peuples; et, sans parler des faux Smerdis et des faux Démétrius, il y a eu en France des pseudo-Louis XVII. Mais le rôle des faux D. Sébastien a son caractère propre et son originalité, sa portée et son enseignement, et il se détache, dans l'his-

toire du Portugal, comme un curieux épisode tout à fait digne d'intérêt et d'attention. Voilà pourquoi nous avons voulu le traiter à part et dans tous ses détails.

Tel est l'objet de ce livre.

Nous disons d'abord ce que fut D. Sébastien. Une esquisse rapide de la vie de ce roi nous a semblé l'introduction indispensable à l'histoire des usurpateurs de son nom et de sa personnalité.

C'est d'ailleurs une attrayante physionomie, et faite pour tenter le regard de l'observateur studieux, que celle de ce jeune roi téméraire, qui s'en va guerroyer au loin à la manière des chevaliers et qui perd dans les sables d'Afrique la couronne que la victoire d'Aljubarrota avait consolidée, en 1385, sur la tête de Jean Ier. La dynastie fondée par Jean le Victorieux s'éteint, à Alcacer-el-Kébir, avec D. Sébastien le Vaincu.

Dans le cours de ce récit, nous avons dû, plus d'une fois, déplorer l'effacement momentané de la nationalité portugaise, absorbée

pendant soixante ans dans les vastes domaines de Philippe II et de ses successeurs. Nous avons dû blâmer d'abord les moyens et la politique qu'employa ce prince pour annexer le Portugal à ses États, et ensuite la manière dont ses deux héritiers immédiats s'y prirent pour maintenir cette nouvelle possession sous la puissante domination espagnole.

La conduite que l'Espagne a tenue en Portugal était la conséquence fatale des déplorables conditions au milieu desquelles l'annexion ou plutôt la conquête s'était accomplie. A cette époque, en effet, le sentiment public ne pouvait se faire entendre ou même se faire connaître. On était loin encore des discussions de la tribune et de la presse, et, en un mot, de tout ce qui tient à la liberté. Au lieu de chercher à adoucir autour de lui des regrets bien naturels, au lieu de vouloir être, non pas imposé et subi, mais adopté, le gouvernement espagnol, d'accord d'ailleurs en ceci avec les idées et les procédés du temps, n'eut recours qu'à la contrainte et à la force.

Ce qui se passait à la même date, à Naples et

à Milan, les répressions sanglantes des mouvements des Pays-Bas et de l'Aragon, n'étaient pas de nature à rassurer les Portugais et à leur permettre d'espérer un meilleur avenir pour eux-mêmes. L'exiguïté et l'insuffisance de leurs forces, dont l'affaiblissement avait commencé depuis longtemps à se faire sentir, et qu'une dernière catastrophe avait presque anéanties, leur défendait toute révolte ouverte. Il ne leur restait que les chances douteuses de la conspiration. Ils conspiraient donc comme ils pouvaient.

La trace de ces jours désastreux s'éloigne et disparaît déjà dans le passé et dans l'histoire. Les événements et la marche progressive de la civilisation ont modifié singulièrement les rapports qui existaient entre le Portugal et l'Espagne. Ces rapports entre deux peuples voisins, qui se comprennent et s'estiment réciproquement, tendent à devenir de plus en plus intimes, sans que rien puisse atteindre l'esprit de complète indépendance et le sentiment profond d'autonomie qui, à toutes les dates, se

sont énergiquement prononcés chez le peuple portugais.

Le crédit que les grossières et absurdes entreprises des faux D. Sébastien obtinrent dans le pays est comme la manifestation de l'instinct national refoulé ou contenu, mais impatient du joug de l'étranger. En d'autres temps, ces impostures n'auraient soulevé que le dédain ou la risée. Mais le retentissement au loin des intrigues du dernier des aventuriers qui se substituèrent à D. Sébastien, le roi *portugais*, après lequel les Portugais soupiraient sans relâche, prouve que l'Europe n'était pas indifférente aux souffrances et aux aspirations de ce peuple, et que le souvenir des services qu'il avait rendus à la civilisation n'était pas tout à fait effacé.

Paris, le 1er décembre 1865.

LIVRE PREMIER

RÈGNE DE D. SÉBASTIEN. — EXPÉDITION D'AFRIQUE. — MORT DU ROI.

CHAPITRE PREMIER

Naissance de D. Sébastien. — Régence de Catherine d'Autriche. — Influence des courtisans sur le caractère du jeune roi. — Le cardinal D. Henri. — Sa régence. — Qualités et défauts de D. Sébastien. — Ses rêves de régénération sociale, ses idées belliqueuses et ses projets de conquêtes en Afrique. — Caractère arbitraire de son gouvernement. — Première expédition d'Afrique. — Débarquement à Tanger. — Rentrée à Lisbonne. — Il médite un plan d'invasion en Afrique. — Ce projet devient son idée fixe. — État du Portugal sous son règne. — Lois somptuaires. — Causes principales de la décadence du pays.

D. Sébastien, seizième roi de Portugal, naquit à Lisbonne, le 20 janvier 1554, dix-huit jours après la mort de son père. Il était fils de l'infant D. Juan et de la princesse Jeanne, fille de Charles-Quint, et petit-fils de Jean III, auquel il succéda à l'âge de trois ans.

Jeanne, toute jeune encore, étant retournée en

Espagne, peu après la mort de son mari, la veuve de Jean III, Catherine d'Autriche, sœur de Charles-Quint, fut chargée de la régence du royaume pendant la minorité de son petit-fils. Si pendant cette régence Catherine ne fit pas preuve d'une intelligence supérieure, son gouvernement, toutefois, ne fut pas nuisible au Portugal; loin de là, elle sut se rendre populaire, et ce fut peut-être un malheur pour D. Sébastien de n'avoir pas été laissé complétement, pendant son enfance, aux soins affectueux de son aïeule. Mais les courtisans, au lieu de s'unir à elle pour modérer le caractère fougueux du jeune prince, lui apprirent de bonne heure que tout devait céder à sa volonté.

Son oncle, le cardinal D. Henri, épris du pouvoir, mais faible, irrésolu, esprit sans portée et vindicatif, défauts qui s'allient merveilleusement ensemble, devint un des premiers adversaires de la régente, jusqu'à ce que, après cinq ans de lutte, il l'eût forcée, de guerre lasse, à se démettre du pouvoir en sa faveur. Cela fait, il sembla s'étudier à repousser, de parti pris, tous les conseils qu'elle donnait à son petit-fils et à étouffer dans l'âme de l'enfant royal tous les germes d'affection pour elle.

Les courtisans l'aidèrent puissamment dans cette tâche, surtout Louis Gonçalves da Camara, confesseur et précepteur du jeune roi, ainsi que son frère Martim Gonçalves da Camara.

Ce dernier, homme habile, intelligent et ambi-

tieux, devint le principal ministre du royaume à la majorité de D. Sébastien, qui avait été fixée à quatorze ans; il se maintint dans la faveur royale jusqu'à 1576.

D. Sébastien était né avec de précieuses dispositions. Il avait de l'élévation dans les sentiments, une grande fermeté de caractère et beaucoup d'ardeur pour le bien. Actif et laborieux, en proie à une continuelle surexcitation de corps et d'esprit, il voulait tout voir dans les moindres détails. Le merveilleux le séduisait facilement. Il ne songeait qu'à de grandes choses : la régénération de son pays, la conquête de l'Afrique, une expédition dans les Indes, en revenant par la Perse, la destruction de l'islamisme dans les murs mêmes de Constantinople; tels étaient les rêves de cet autre Alexandre.

D. Sébastien était grave, taciturne, religieux, austère dans ses mœurs et d'une chasteté surprenante chez un homme d'un caractère violent, vivant sous un climat méridional. Il aimait tous les exercices du corps et s'y montrait habile. Personne ne se livrait à la chasse avec plus de passion. Il ne se donnait point de repos, tant il semblait avoir pris à tâche de mépriser les fatigues et d'affronter les périls. Rien ne l'arrêtait dans ces délassements virils, où il s'exposait comme à dessein aux plus fortes intempéries. Grand amateur de joûtes, il y était tellement exercé qu'il courait des lances pendant des heures entières et tout armé, sans que le

poids de son armure semblât le fatiguer. Il prenait grand plaisir à parler de batailles et de navigation. Il avait l'intelligence prompte et montrait une aptitude particulière pour les choses de la guerre. Il affectait une grande simplicité dans son habillement, montrait un goût prononcé pour la solitude, allait fréquemment se promener dans les forêts et dans les parcs, et là, son imagination libre et exaltée se livrait à tous ses rêves de réforme sociale et d'ambitions guerrières.

D. Sébastien avait un aspect agréable, et bien qu'il ne fût que d'une taille médiocre, il ne manquait pas de noblesse ni de dignité.

D'une belle figure, le teint blanc, les yeux bleus, les cheveux blonds, il avait néanmoins la lèvre inférieure un peu tombante, ce qui, joint à une certaine austérité dans la physionomie, nuisait quelque peu à l'ensemble de son visage.

Pour compléter le portrait, il faut ajouter que ce jeune prince était né avec un caractère emporté, opiniâtre, enclin au despotisme le plus absolu, rebelle à la contradiction, tenace à l'excès dans ses résolutions ; avec tout cela, belliqueux, facile à se laisser aller aux aventures les plus téméraires et tout à fait insouciant des obstacles et des périls.

C'est par ces derniers côtés que la flatterie et l'adulation des courtisans eurent le plus de prise sur lui. On lui persuada bientôt que tout devait fléchir devant ses volontés, et les excès de ce caractère qu'une bonne éducation, fortifiée de con-

seils sages et fermement résolus, pouvait seule comprimer, dégénérèrent en vices irrémédiables sous l'action intéressée des hommes de cour.

Ce fut ainsi que les dispositions guerrières du prince devinrent fatales au pays, que sa soif de triomphes tourna en folie, que son gouvernement tomba dans l'arbitraire le plus capricieux, que sa religion dégénéra en fanatisme, que sa fermeté et sa tenacité ne furent plus qu'absurde et déplorable entêtement, et qu'enfin la grande austérité de ses mœurs devint elle-même funeste au Portugal. En le flattant, en effet, dans ce mépris des femmes, qui ne va jamais sans une sorte d'âpreté farouche, on ne faisait que le pousser à la guerre et que l'engager dans ces idées chimériques de gloire militaire et dè conquêtes irréalisables. L'amour eût peut-être assoupli son caractère et donné une tout autre pente à son esprit. Au lieu d'une espèce de moine conquérant, courant des aventures insensées sur le sol de l'Afrique, on aurait eu un prince aimable, un roi marié, que de doux liens auraient retenu dans son propre pays pour le gouverner avec sagesse.

Les flatteries et les complaisances des courtisans eurent de prompts et funestes effets. Le jeune roi en arriva bientôt à ne plus souffrir aucune opposition, aucune remontrance même, et il suffisait qu'on le contrariât dans un projet pour qu'il prît à cœur de s'y attacher plus obstinément.

En 1571, il avait organisé un corps d'infanterie d'élite, habile à manier la pique et l'arquebuse. Il était impatient de s'en servir. L'occasion ne venant pas assez vite, il la provoqua. En 1574, il réunit cette troupe, contre l'avis de ses plus sages conseillers, s'embarqua avec elle et passa en Afrique, sous prétexte d'aller visiter les places appartenant au Portugal, mais en réalité avec le désir de tenter beaucoup plus. Débarqué à Tanger, il s'aperçut bientôt qu'il n'avait pas amené assez de forces pour rien entreprendre de grand; il se borna donc à reconnaître le pays et à livrer quelques escarmouches aux Maures, étant toujours des premiers dans le combat et surpassant tous les siens en courage. Il rentra dans sa capitale au milieu d'acclamations qui l'enivrèrent de plus en plus.

Il conçut dès lors un plan d'invasion en Afrique beaucoup plus vaste, et y mit une telle puissance de pensée que ses discours et ses actions n'avaient plus d'autre objet.

Il s'appliqua avec ardeur, moins en roi qu'en simple soldat, aux exercices du corps, voulant ainsi se rendre plus robuste et mieux préparé pour les fatigues de la guerre.

Nous nous abstiendrons de parler du gouvernement intérieur du Portugal sous le règne de D. Sébastien. Contentons-nous de dire qu'on ne tenta rien de sérieux pour arrêter le pays sur la pente qui le conduisait à la ruine; que ce ne fut d'une

part qu'un conflit permanent d'influence entre Catherine d'Autriche, qu'on voulait à toute force éloigner de son petit-fils, et les adversaires de cette princesse ; et d'autre part qu'une suite de luttes de palais acharnées, pleines d'intrigues et d'ambitions personnelles entre ces adversaires eux-mêmes[1].

Le trait le plus caractéristique de ce règne fut un mélange d'absolutisme royal, de rigorisme clérical et d'ambitions guerrières.

On rêva la réforme des mœurs sous ce singulier gouvernement, et l'un des moyens qu'on imagina pour y parvenir fut une loi somptuaire édictant, entre autres choses, qu'on n'aurait à sa table qu'un rôti et un bouilli ou un ragoût. Les aliments de luxe étaient prohibés[2].

On commettait un anachronisme. Il n'était plus temps de promulguer une loi somptuaire, comme avaient fait la république de Gênes et l'Aragon au treizième siècle. On y était parvenu à arrêter la corruption, à empêcher une trop odieuse inégalité et à maintenir dans le pays des produits indispensables qui eussent été exportés, pour procurer aux riches des objets de luxe inutile[3].

Mais, en 1570, il fallait au contraire considérer

[1] On peut consulter pour tout ce qui concerne l'état du Portugal à cette époque et le caractère de D. Sébastien, l'important et remarquable ouvrage de M. Rebello da Silva, intitulé : *Invasion et occupation du Portugal en 1580; introduction à l'histoire du Portugal au dix-septième et au dix-huitième siècles*, Paris, chez Durand, 1864, tome Ier. Nous y avons eu bien souvent recours dans ce rapide aperçu.

[2] Cette loi porte la date de 1570. Rebello da Silva : *Invasion et occupation du Portugal en* 1580, etc., tome Ier, page 67.

[3] Villaumé. *Nouveau traité d'économie politique*, 3e édit., tome II, p. 212.

que l'or amassé ou pillé au loin par la conquête et arrivant avec une soudaine abondance dans le pays des conquérants, paralyse les sources vives de sa prospérité, l'agriculture et le commerce.

Il en résulte que ce pays tombe dans une oisiveté funeste et devient bientôt, et pour des siècles, le tributaire obligé des peuples étrangers. Alors, ceux-ci absorbent à leur profit, par l'échange des produits dus à leur activité, cet or qui n'a rien coûté que la peine de le prendre.

Que l'on compare, par exemple, sous le rapport économique, le Portugal et l'Espagne des seizième et dix-septième siècles à l'Angleterre et aux Flandres de ces mêmes époques, et on sera complétement édifié sur ces vérités.

La plupart des gouvernements qui établissaient jadis des lois somptuaires ne savaient pas encore que le meilleur moyen de moraliser le luxe, de le rendre utile à toute une nation, c'est de forcer, par de sages lois économiques et de grandes institutions de crédit, les richesses à se porter sur le travail, à circuler, en un mot, à ne jamais rester improductives pour les masses. De la sorte, le bien-être se répand dans tout un pays; et de ce bien-être découlent, comme d'une source naturelle et féconde, l'accroissement du travail productif, l'instruction populaire, les saines idées, la douceur des mœurs, l'amour du sol natal, la fortune de l'Etat, l'attachement au Gouvernement, le besoin de la paix et la haine de l'anarchie.

Voici ce que dit un contemporain au sujet de la loi de 1570, que nous venons de citer :

« Les Portugais, qui, pendant quatre cent « soixante ans, s'étaient occupés de glorieuses « entreprises et avaient planté la croix jusqu'aux « extrémités de l'Orient, s'arrêtèrent dans cette « noble voie. Loin de pénétrer dans l'intérieur « des Indes, ils se bornèrent à occuper les points « maritimes. Corrompus par le luxe de l'Orient, et « tous enrichis par le commerce, ils n'eurent plus « d'autre soin que de jouir de leurs trésors. Ils « convertirent les revenus militaires des comman- « deries en délices personnelles, devinrent oisifs « et vains et se firent rendre des honneurs presque « divins.

« Cette corruption pénétra en Portugal. Le roi « D. Sébastien et les pères jésuites voulurent y « porter remède et se donnèrent beaucoup de « peine pour cela ; mais ils n'avaient pas consi- « déré qu'il était impossible de réduire un peuple, « amolli depuis si longtemps par sa manière de « vivre, à la rigoureuse économie de ses ancêtres. « Ils firent des lois somptuaires si étroites, notam- « ment sur les vivres, qu'à peine les anciens Spar- « tiates les auraient endurées. Elles distinguaient « entre les viandes permises et les viandes défen- « dues, disaient à quoi chacun devait employer « son argent et prohibaient presque tout ce qui « venait des pays étrangers, n'établissant aucune « différence entre ce qui était de luxe et ce qui

« était de pure utilité. Ces violents remèdes furent « non seulement inutiles, mais devinrent un objet « de dérision, de façon à confirmer l'opinion de « ceux qui soutenaient alors que les gens d'église « sont tout aussi inhabiles au gouvernement du « temporel, que les magistrats séculiers le sont à « celui du spirituel [1]. »

Cette appréciation, hardie pour cette époque, chez un écrivain catholique, prouvait une saine observation de ce qui se passait dans quelques pays, où depuis longtemps des prélats et des prêtres troublaient l'Etat au lieu de le pacifier.

Malheureusement D. Sébastien s'occupa peu de la situation intérieure de son royaume. Tous ses regards étaient portés sur l'Afrique.

Peut-être ce jeune prince, attristé de voir la décadence de son pays, avait-il espéré pouvoir régénérer la société portugaise en faisant un appel énergique à son ancien esprit guerrier. Peut-être, dans la pensée des dangers et même de l'impossibilité qu'il y aurait à conserver les brillantes conquêtes des régions orientales, songea-t-il à tourner les

[1] *Unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia, Istoria del sig. Ieronimo Franchi Conestaggio, gentilhuomo genovese. — Genova*, 1585, *livre I, page* 7 *et* 8.

Franchi Conestaggio gérait, en lieu et place du titulaire, un emploi à la douane de Lisbonne. « Jeronymo Franchi, que naquelle tempo residia « em Lisboa, factorisando na Alfandega della em serviço de outrem, etc. » *Miguel Leitam de Andrade*. Miscellanea. Ed. de 1629, p. 204.

Le titulaire de cet emploi, sans doute fort lucratif, devait être, selon la coutume, quelque personnage qui déléguait ses pouvoirs à Franchi. On peut supposer que c'était D. Juan de Silva, comte de Portalegre, car on lui a attribué l'ouvrage paru sous le nom de Franchi Conestaggio. Ferdinand Denis, *le Portugal*, page 274 et 298.

forces et l'activité dont le pays pourrait encore être capable, du côté de l'Afrique septentrionale. Cette contrée n'avait-elle pas été déjà le théâtre des exploits des Portugais? N'avaient-ils pas là d'importantes places telles que Ceuta, Tanger et Mazagran? Ne regrettait-on pas encore la perte d'anciennes possessions, les places d'Alcacer-Seguer, Azamor et Arzilla, abandonnées par Jean III, en 1549, quand il dirigea toutes les forces du Portugal vers les Grandes-Indes?

Nous ne savons; mais s'il en fut ainsi, le jeune roi se méprenait étrangement sur l'état véritable de la société de son temps. Les sentiments élevés, les nobles aspirations et l'amour profond de la patrie, qui animaient les vaillants guerriers de Jean Ier et d'Alphonse V, étaient choses inconnues pour les contemporains de D. Sébastien, qui vivaient insoucieux de gloire au sein d'une molle oisiveté. On se serait à la rigueur décidé à aller se battre dans l'Inde, car il restait là des richesses à conquérir, avec lesquelles on pourrait, de retour dans la patrie, se donner les joies faciles d'une vie de luxe et de paresse. Mais l'Afrique n'offrait que des lauriers stériles à cueillir. Il n'y avait à attendre là, pour prix de ses peines et de ses travaux, que la gloire d'avoir combattu pour son pays et pour son roi, gloire peu enviée des peuples en décadence.

Pourtant, il faut le reconnaître, si l'aventureux monarque eût vu se réaliser ses rêves héroï-

ques, qui oserait nier que la situation de son pays n'eût pas été heureusement changée ?

Le Portugal aurait eu comme annexe une vaste contrée, une sorte de prolongement de son propre territoire, qui après moins de trois siècles se serait trouvée voisine des possessions françaises de l'Algérie ; alors les deux peuples, en se prêtant un mutuel appui, auraient pu étendre et fortifier leur domination sur la presque totalité de l'Afrique septentrionale.

Mais il n'en devait pas être ainsi, et l'histoire dont nous reprenons le récit nous rejette bien loin de ces brillantes hypothèses.

CHAPITRE II

D. Sébastien prend la résolution de faire une grande expédition en Afrique. — Motif de cette détermination. — Etat politique du Maroc à cette époque. — Le schérif Moulaï-ben-Abdallah fait appel à D. Sébastien. — Le roi repousse obstinément toutes les objections à son projet d'expédition. — Il s'adresse au roi catholique pour obtenir son concours. — Philippe II le lui promet, mais avec des restrictions. — Entrevue des deux rois à Guadalupe. — Promesses conditionnelles du roi d'Espagne. — Il les retire. — Appréciation de la conduite de Philippe II dans cette négociation.

Au moment même où le jeune roi se fortifiait davantage dans ses idées de conquête, des faits vinrent à surgir dans le Maroc, qui surexcitèrent encore sa fièvreuse impatience de les mettre à exécution.

Pour faciliter l'intelligence de ces incidents, une digression devient indispensable.

Dans la première moitié du seizième siècle, les schérifs Moulaï-Ahmed et son frère cadet Moulaï-Mohammed avaient réussi à réunir sous leur domination les royaumes de Fez, Maroc. Tétouan, Tafilet, Darah, Sous et Tlemcen Au commencement, ils partageaient la souveraineté de tout ce

pays et semblaient vivre en bonne harmonie [1]. Mais cet accord fut de courte durée. Moulaï-Ahmed, jaloux des talents et des succès de son frère cadet, lui fit trois fois la guerre. On va voir avec quels résultats. Moulaï-Mohammed le mit en déroute, le fit prisonnier, puis lui pardonna. La deuxième fois il le dépouilla de tous ses États, à l'exception de Tafilet, qu'il lui laissa avec une autorité fort restreinte [2]. Moulaï-Ahmed s'étant révolté une troisième fois contre son frère, celui-ci lui fit trancher la tête[3].

Les deux princes, à l'époque qui précéda leurs sanglants démêlés, avaient rendu, paraît-il, une loi, en vertu de laquelle tous leurs enfants, après leur décès, devaient régner successivement, de telle sorte que ce ne fût qu'après la mort du dernier frère régnant que le fils du premier, autrement l'aîné des neveux, pût parvenir à la couronne [4]. Cette loi ne faisait probablement que sanctionner un ancien usage. Quoi qu'il en soit, elle ouvrait une carrière aux ambitions jalouses, aux rivalités dangereuses et aux sanglantes révolutions de palais; elle érigeait tacitement en raison d'État l'assassinat politique dans tous les degrés de parenté des familles régnantes. Aussi ne tarda-t-elle pas à produire de terribles effets.

[1] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, ch. xiv.
[2] *Idem*, ch. xvi et xvii.
[3] *Idem*, ch. xx.
[4] Conestaggio : *Unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia*, etc., liv. I, page 11 verso.

En 1556, le schérif Moulaï-Mohammed fut assassiné par une garde turque qu'il avait à son service, et son fils Abdallah, qui, de son vivant, avait déjà été reconnu solennellement son héritier, lui succéda. Il s'empressa de châtier les assassins de son père [1].

Au moment de son avénement, Abdallah avait quatre frères. Se méfiant d'eux, il fit périr les deux premiers. Des deux survivants, l'un, Moulaï-Abd-el-Melek, alla chercher un refuge à Alger, puis à Constantinople; Moulaï-Ahmed-ben-Mohammed seul osa rester dans le pays [2].

Au moment de sa mort, en 1572, Abdallah déclara héritier de la couronne Moulaï-Ahmed, son fils bâtard, au détriment de son dernier frère, du même nom, appelé, par la loi, à lui succéder, et qui, ne se croyant pas en sûreté, alla rejoindre, dans l'exil, son frère Abd-el-Melek [3].

Abd-el-Melek était un homme d'une haute capacité. Il s'était d'abord, comme nous l'avons dit, réfugié à Alger, d'où il avait, à plusieurs reprises et vainement, sollicité l'appui de Philippe II [4].

En apprenant l'assassinat de ses frères, il prit grande peur, se sauva, traversa les mers et alla se réfugier à Constantinople. Là, il se plaignit vivement de la cruauté d'Abdallah, et sollicita l'appui

[1] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, ch. XXII.
[2] *Idem*, ch. XXIII.
[3] *Idem*, ch. XXIV.
[4] Conestaggio : *Unione del regno di Portogallo*, etc., liv. I, page 12.

du sultan pour marcher contre lui. Pendant bien des années, ses démarches et ses prières restèrent sans effet. Mais il ne se laissa pas aller au découragement. Forcé d'attendre de meilleures occasions pour mettre à exécution son projet de conquête du Maroc, il consacra ses loisirs à diverses études. Il observa, étudia l'art de la guerre, cultiva même la poésie, apprit le grec et le latin, et se fit enseigner surtout les langues vivantes; si l'on s'en rapporte à certaine tradition, les langues italienne, française et espagnole lui devinrent particulièrement familières. Son caractère était grand, généreux, et son esprit tellement tolérant, au point de vue religieux, que ses coreligionnaires l'accusaient d'aimer trop les chrétiens [1].

Enfin, le moment tant désiré arriva pour lui. Après avoir payé bravement de sa personne dans des campagnes engagées par les Turcs, et avoir rendu, comme soldat, de signalés services, il était devenu l'ami du sultan, et, à ce titre, il n'avait cessé, surtout depuis la mort d'Abdallah, d'insister auprès de lui pour qu'il mît à sa disposition des forces capables de le faire rentrer dans ses États. Le sultan se décida, enfin, à lui accorder, moyennant certains avantages, un corps de trois ou quatre mille soldats, pour l'aider à conquérir l'empire du Maroc.

[1] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du Portugal en* 1580, etc., tome Ier, pages 120 et 121. — Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, ch. XXIII, pages 101 et 102. — *L'Univers : le Maroc*, par Ferdinand Hoefer, page 53.

Abd-el-Melek s'empressa de se rendre à Alger, où le dey le mit à même d'organiser sa petite armée; il se réunit à son frère Moulaï-Ahmed, qui l'y attendait, et, accompagnés du dey, ils ne tardèrent pas à aller attaquer le fils d'Abdallah. Celui-ci se défendit avec acharnement; mais il était difficile de lutter contre un si fort et si vaillant adversaire. Le schérif Moulaï-Ahmed-ben-Abdallah perdit successivement quatre batailles contre ses deux oncles. Chassé de ses États, il vint s'abriter sous les murailles de la forteresse de Peñon-de-los-Velez, appartenant à l'Espagne. Philippe II ne permit pas au vaincu de se réfugier dans la place, avec quelques centaines de cavaliers qui l'accompagnaient encore [1].

Le malheureux schérif, voyant qu'il ne pouvait compter sur aucune protection de la part du roi catholique, s'adressa à D. Sébastien, dont les idées guerrières et les projets sur l'Afrique ne devaient pas, du reste, lui être tout à fait inconnus.

Le monarque portugais accueillit avec joie les prières et les propositions du schérif dépossédé. Celui-ci, à ce qu'il paraît, en échange de son secours, ne lui offrait d'abord que Larache; mais il est plus que probable que les promesses du Maure ne se bornèrent point à cela, et qu'à l'imitation de plus d'un prétendant, il fut très-libéral des biens et du pouvoir qu'il ne tenait pas.

[1] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, ch. XXIV à XXXIV.

D. Sébastien réunit immédiatement son conseil pour entendre son avis sur les propositions qui lui étaient soumises.

Il resta sourd d'abord à toutes les objections ou observations qu'on put lui faire. A la fin, cependant, reconnaissant que les forces dont il disposait en ce moment n'étaient pas suffisantes pour une aussi grande entreprise, il résolut de s'adresser au roi catholique, son oncle, afin d'obtenir le concours de l'Espagne.

Il crut qu'il l'amènerait d'autant plus facilement à lui prêter cet appui, que les affaires de l'Afrique touchaient en général l'Espagne de plus près que le Portugal.

Dans cette conviction, il dépêcha comme ambassadeur au roi catholique Pedro d'Alcaçova, avec ordre de traiter les trois points suivants : aide pour l'expédition d'Afrique, mariage avec l'une des filles de Philippe II et entrevue personnelle des deux souverains.

Pedro d'Alcaçova partit, et, après un long séjour à la cour d'Espagne, il obtint du roi une promesse de mariage avec l'une de ses deux filles, sans en fixer l'époque, car aucune d'elles n'était encore nubile [1]; un engagement de se rendre à Guadalupe pour s'y aboucher avec le roi de Por-

[1] Quelques historiens ne parlent que d'une seule princesse, de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, l'aînée des filles de Philippe II. Qu'il ait été question des deux princesses ou de l'une d'elles seulement, le fait est sans importance, vu l'issue des négociations.

tugal; enfin l'offre de galères et de soldats espagnols pour une entreprise sur Larache.

Il n'y avait rien là de très-catégorique, surtout pour ce qui concernait l'expédition. Le fils de Charles-Quint en jugeait le succès impossible si elle était faite dans des proportions trop étendues, et D. Sébastien en s'y hasardant ainsi lui semblait présumer trop de ses forces.

Tandis que D. Sébastien ne songeait qu'aux moyens de réaliser son gigantesque projet tel qu'il l'avait conçu, le duc d'Albe, dont l'autorité en pareille matière était incontestable, émettait l'avis qu'il serait extrêmement imprudent de vouloir pousser la conquête, en Afrique, au-delà des places du littoral.

Philippe II, qui partageait l'opinion de ce grand homme de guerre, écrivit à D. Sébastien et essaya de le convaincre de la nécessité d'apporter de grandes modifications à ses projets. Il chercha même à obtenir de son neveu qu'il y renonçât tout à fait, ou, au moins, qu'il ne se rendît pas de sa personne en Afrique. Le jeune roi, loin de se laisser ébranler par ses conseils, le pressa d'entrer résolûment dans ses vues; mais Philippe II, continuant à s'entourer de restrictions, lui répondit qu'il était toujours décidé à lui prêter ses soldats et ses galères, pourvu toutefois qu'il n'y eût pas d'invasion en Italie de la part des Turcs, et que l'entreprise contre Larache eût lieu dans le courant de l'année 1577.

Du reste, ajoutait-il, l'affaire se réglerait d'une manière plus complète dans l'entrevue projetée, que par correspondance [1].

Cette entrevue royale eut en effet lieu à Guadalupe le 24 décembre 1576.

D. Sébastien fut reçu par son oncle avec pompe, et en même temps avec de grandes démonstrations d'affection. Le fils de Charles-Quint donna au monarque portugais le titre de Majesté [2].

Abordant le grand projet de la conquête d'Afrique, le roi Philippe II ne tenta plus d'en dissuader son neveu; mais il insista de nouveau pour qu'il ne se mît pas à la tête de l'expédition, s'excusant d'ailleurs de ne pouvoir lui donner grand

[1] Conestaggio : *Unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia*, etc., liv. Ier, page 13.

D'autres historiens prétendent que ce fut l'ambassadeur portugais, qui, voyant l'insuccès de sa mission, eut l'idée de proposer cette entrevue entre les deux souverains comme un moyen d'éviter un échec personnel.

Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en* 1580, tome Ier, page 93. — Barbosa Machado : *Memorias de El Rey D. Sebastiam*, Partie IV, liv. Ier, ch. II. — Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, ch. XXXV.

[2] Conestaggio : *Unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia*, etc., liv. Ier, page 13 verso.

Dans les premiers temps de la monarchie portugaise, on ne donnait au roi que le titre de Votre Grâce (*Vossa Mercê*), substitué ensuite par le titre de Votre Seigneurie (*Vossa Senhoria*), plus en rapport avec les progrès et les prétentions de la monarchie féodale. C'est ainsi qu'on appela en Espagne les rois catholiques, Ferdinand et Isabelle, et D. Manoel, en Portugal. A ce titre succéda celui d'Altesse, qui, en Espagne, fut bientôt remplacé par la qualification pompeuse de Majesté, importée d'Allemagne par l'empereur Charles-Quint. Les souverains de Portugal et d'Espagne continuèrent toutefois dans leurs correspondances à se traiter réciproquement d'Altesse jusqu'au moment où, dans l'entrevue de Guadalupe, Philippe II s'empressa de donner à D. Sébastien le titre de Majesté, afin d'éviter peut-être, dit un écrivain portugais, que celui-ci, suivant la coutume, ne le traitât d'Altesse devant la cour d'Espagne. Pendant la domination espagnole en Portugal, on s'habitua à ce titre, que D. Juan IV adopta définitivement à l'époque de la restauration, en 1640.

secours, à cause des dépenses continuelles qu'il lui fallait faire, pour se mettre en garde contre le Turc.

D. Sébastien se montrant peu disposé à se payer de pareilles raisons, Philippe II, pour lui complaire, promit cinq mille soldats et cinquante galères; mais toujours sous la réserve déjà faite, et en précisant bien que l'on irait droit à Larache et qu'on ne pénétrerait pas dans l'intérieur du pays. Cela convenu, avec quelque dépit, sans doute, du côté de D. Sébastien, les deux rois se séparèrent [1].

Pour en finir avec ce qui regarde Philippe II, nous devons dire ici ce qu'il advint des promesses de Guadalupe. Le roi catholique n'eut pas à repousser d'invasion de la part des Turcs, mais il fut obligé de soutenir une guerre en Flandres, et, d'un autre côté, l'année 1577 s'écoula sans qu'il y eût rien de prêt encore en Portugal, pour la fameuse expédition. Le monarque espagnol prit prétexte de ces deux faits pour dégager sa parole et abandonner le roi de Portugal à ses propres ressources, non sans lui prodiguer toutefois de vives marques de regrets. Cela, néanmoins, n'ébranla pas D. Sébastien dans ses résolutions. Il s'y ancra, au contraire, plus fermement que jamais.

Mais si Philippe II ne prêta à son neveu aucun

[1] Conestaggio : *Unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia*, etc., liv. I[er], page 14.

appui effectif, il continua de se montrer très-libéral de ses conseils, cherchant de plus belle par ses lettres à obtenir qu'il se désistât de son projet, ou tout au moins à l'empêcher de diriger personnellement l'expédition. Il ne s'en tint pas là. Il fit écrire par le duc d'Albe. Le duc de Medina-Celi, envoyé en Portugal, pour porter à D. Sébastien des compliments de condoléance à l'occasion de la mort de son aïeule, et, un peu plus tard, le comte de Andrada, fils du comte de Lemos, tentèrent de nouveaux efforts pour lui faire abandonner sa résolution. Ce furent peines perdues [1].

Et comme les meilleures intentions sont souvent prises en mauvaise part, plusieurs personnes disaient que toutes ces démonstrations étaient feintes, et qu'au fond de sa pensée Philippe II désirait que D. Sébastien partît lui-même pour l'Afrique, attendu que, quelque chose qui advînt, il n'en pouvait résulter que grand profit pour lui [2].

En effet, en cas de succès de l'entreprise, il en tirait plus d'avantage que le roi D. Sébastien, l'Espagne étant plus voisine de l'Afrique que le Portugal, et son littoral sud se trouvant ainsi affranchi des incursions des pirates barbaresques. Si, au contraire, le royal aventurier trouvait la mort sur un champ de bataille d'Afrique, alors le Portugal,

[1] Conestaggio : *Unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia*, etc., liv. I[er], pages 19 et 20.

[2] Conestaggio : *Idem*. — Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, ch. XLVII, pages 196 et 197.

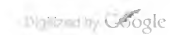
joyau détaché il y avait cinq siècles de la couronne d'Alphonse IV, faisait retour à la puissante monarchie espagnole.

D'autres ont dit d'une manière presque affirmative que Philippe II, connaissant le caractère obstiné et ombrageux de son neveu et son facile entraînement à faire tout le contraire de ce qu'on voulait de lui, avait mis une perfide ténacité dans ses conseils, surtout en ce qui tenait au départ personnel de D. Sébastien. On n'hésita pas même à attribuer au fils de Charles-Quint une expression où son égoïsme politique se révélerait tout entier. — « Va pour la guerre, aurait-il dit, car, s'il est vainqueur, nous y gagnerons un bon gendre, et s'il est vaincu, un bon royaume[1]. »

Avec un monarque tel que Philippe II, profondément dissimulé et rompu de longue main à la pratique des plus sombres procédés de politique, les conjectures ou les suppositions ont un champ presque illimité.

Tout ce qu'on peut dire de plus logiquement raisonnable, dans la circonstance qui nous occupe, c'est que les apparences plaident en sa faveur, que ses conseils étaient excellents en eux-mêmes, et que D. Sébastien, en les suivant, aurait non-seulement préservé sa propre existence, mais encore sauvé la nationalité portugaise des projets ambi-

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado com a vida e morte do Senhor Rey D. Sebastiam.* Edition de 1737, liv. IV, ch. XII, page 461.



tieux que les monarques espagnols couvaient contre elle depuis bien longtemps.

Il est toutefois bon de faire observer que la conduite de Philippe II, dans les négociations relatives au mariage de D. Sébastien, est loin d'être marquée au coin d'une parfaite loyauté, et révèle, pour ainsi dire, un secret désir de les faire échouer. Il cherche à dissuader son neveu du mariage projeté avec Marguerite de Valois, patronne une alliance avec l'archiduchesse Isabelle qu'il prend bientôt lui-même pour épouse, et ne tarde pas ensuite à conseiller le mariage contre lequel il s'était d'abord prononcé [1].

[1] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en 1580, etc.*, page 101.

CHAPITRE III

Préparatifs de l'expédition. — Détails sur sa composition. — Moyens employés pour se créer des ressources. — Excitations du schérif Moulaï-Ahmed. — Départ de l'expédition.

Cependant D. Sébastien ne songeait plus qu'aux apprêts de son expédition. Le duc d'Albe était d'avis qu'il ne fallait pas l'entreprendre avec moins de quinze mille hommes, italiens, espagnols et allemands, bien exercés. En effet, le roi ne pouvait alors disposer que d'un petit nombre de soldats portugais.

Ses meilleures troupes se trouvaient dans les Indes, et il était obligé de composer une armée de troupes étrangères, rompues au métier de la guerre comme l'étaient à cette époque celles de l'Italie, de l'Espagne et de l'Allemagne.

Le roi de Portugal s'adressa au grand-duc de Toscane pour avoir trois ou quatre mille soldats italiens, et à Guillaume de Nassau pour en obtenir un pareil nombre d'allemands. N'ayant plus rien

à attendre de Philippe II, il fit faire à ses frais des enrôlements particuliers en Espagne. Il ordonna à ses capitaines de lever dans ses propres États dix mille combattants. Et comme il était loin de pouvoir rassembler une cavalerie équivalente à celle des Africains, il s'efforça de rendre son infanterie d'autant plus nombreuse et plus solide. Il était si convaincu de l'impossibilité de lever une nombreuse cavalerie qu'il défendit qu'on se pourvût de chevaux sans son ordre et désigna les combattants qui auraient le droit d'en avoir, de sorte qu'un grand nombre de gentilshommes se virent forcés de faire la campagne à pied [1].

L'Etat étant pauvre et obéré, on eut recours à toute sorte d'expédients financiers pour solder les troupes et les autres frais de l'expédition. On frappa d'abord des impôts extraordinaires sur le peuple, qui ne manqua pas de pousser des cris et des malédictions. On demanda aux gens d'église le tiers de leur revenu; ils s'y refusèrent; et tout ce qu'on en put obtenir fut un don gratuit de cinquante mille ducats. On extorqua aux chrétiens nouveaux, juifs convertis, deux cent vingt-cinq mille ducats, et, pour colorer cette violence, on promit que s'il leur arrivait de pécher contre les lois de l'inquisition, on ne les dépouillerait plus, comme autrefois, de la totalité de leurs biens. On augmenta la ga-

[1] Conestaggio : *Unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia*, etc., liv. Ier, page 21.

belle ou impôt sur le sel. On fit contribuer les gentilshommes, malgré leur vive opposition. On décréta que les réaux de Castille, qui n'avaient pas cours auparavant dans le pays, y seraient reçus comme monnaie courante, mais avec une plus-value d'un neuvième, le gouvernement, sans doute, s'étant réservé la première émission, pour faire entrer ce neuvième dans ses caisses. C'était un cours forcé, avec aggravation de banqueroute partielle [1].

Tous ces expédients ne remplirent qu'imparfaitement les coffres de l'Etat, aussi dut-on resserrer dans d'étroites limites les enrôlements à l'étranger. Faute d'argent, on ne put obtenir de troupes de la part du grand-duc de Toscane. Le contingent italien se borna à six ou sept cents hommes des États pontificaux qu'on se procura, à l'insu du Saint-Père, par un singulier hasard.

Un anglais, Thomas Esternulie, nouvellement créé marquis de Lenster par le Pape, avait embarqué cette petite troupe à Civita-Vecchia, sur un navire génois, pour la conduire en Irlande et combattre avec elle les soldats de l'hérétique reine Élisabeth [2]. Il fit relâche à Lisbonne au moment où le roi était dans toute l'ardeur de ses prépara-

[1] Conestaggio : *Unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia*, etc., liv. Ier, pages 14, 15 et 16.

[2] Conestaggio : *Idem*, pages 22 verso et 23. — Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, ch. XLV, pages 186 et 187. — Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, ch. I, page 7.

Nous ne garantissons pas l'orthographe du nom de l'Anglais commandant les Italiens. Conestaggio le nomme le marquis Thomas Esternulie. Fr. Ber-

tifs. D. Sébastien, à défaut de troupes toscanes, voulut avoir au moins cette poignée d'Italiens. Il les fit débarquer et loger à Oeiras, près des bouches du Tage. Il alla les voir ensuite et fut frappé de leur belle ordonnance et de leur discipline; de sorte qu'il proposa au néo-marquis de les prendre à son service pour l'expédition. Le temps pressait, et le pape était si loin, qu'avant d'obtenir son agrément l'armée portugaise se trouverait déjà en Afrique. Le marquis accepta. Ses hommes touchèrent aussitôt leur paie, et se trouvèrent de la sorte engagés au service du roi de Portugal. A défaut des hérétiques anglais, ils allaient combattre les infidèles du Maroc, ce qui ne devait être au fond qu'une seule et même chose pour ces zélés catholiques.

Ce fut ainsi que le Saint-Père contribua, sans le vouloir, à l'accroissement des forces de D. Sébastien. Au surplus, Sa Sainteté jusque-là s'était contentée d'ouvrir ses trésors spirituels au champion royal, qui allait faire la guerre contre les mécréants. Pour tout subside, il lui avait concédé la bulle de la croisade.

En attendant le départ, les gentilshommes se livraient à d'énormes dépenses de toute sorte. Au lieu d'apprêter leurs armes et de se procurer de bonnes et solides armures, ils faisaient provision

nardo da Cruz, Estucli, marquis de Leuster, et Mendoça, le marquis Sternoile. Aucune de ces orthographes ne nous paraît toutefois être la vraie. Peut-être serait-ce Sterling ou Stucley.

de riches pourpoints de soie et d'or et achetaient des armures de grand prix. Au lieu d'eau et de biscuit, ils se pourvoyaient de sucreries et de conserves. On avait des vases d'argent et des tentes doublées de soie. Chaque gentilhomme était équipé et approvisionné comme un roi; mais les soldats étaient mal nourris [1]. Que l'on était loin déjà de la loi somptuaire de 1570 édictée sous l'influence des révérends pères jésuites!

Pendant ce temps, le schérif Moulaï-Ahmed-ben-Abdallah, qui se tenait à Tanger, ne cessait d'exhorter par ses envoyés le roi D. Sébastien à pousser vivement ses préparatifs. Il affirmait que dès que l'armée royale paraîtrait en Afrique, et que l'on saurait que c'était pour lui que l'expédition avait été décidée, la plupart des villes, des places fortes et des gens de guerre se soulèveraient contre Abd-el-Melek et feraient leur soumission au roi de Portugal. Mais, en même temps, il conseillait soigneusement à son allié de ne pas venir lui-même en Maroc. Il donnait pour motif que ce serait beaucoup plus dangereux qu'utile, car, disait-il, les Maures de son parti, en voyant le roi à la tête de son armée, l'accuseraient de vouloir assujettir tout le pays aux chrétiens et refuseraient alors probablement d'abandonner la cause d'Abd-el-Melek [2].

Ces raisons fort justes en elles-mêmes révélaient

[1] Conestaggio : *Unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia*, etc., liv. Ier, page 21.
[2] Conestaggio : *Idem*, page 22.

les craintes particulières du schérif. Il pensait sagement que si le roi était vainqueur et présent sur les lieux, son ambition le pousserait à garder pour lui-même tous les fruits de la victoire. C'était bien là, en effet, le projet de D. Sébastien.

Sur ces entrefaites, un caïd, qui commandait à Arzilla pour Abd-el-Melek, le trahit en faveur du schérif Moulaï-Ahmed-ben-Abdallah, et livra cette place au gouverneur portugais de Tanger. Arzilla, ainsi que nous l'avons dit, avait déjà appartenu au Portugal, qui l'avait abandonnée en 1549.

La nouvelle de cette trahison acheva d'enflammer D. Sébastien, et son impatience de faire voile pour l'Afrique n'eut plus de frein. Il pressa, hâta toutes les dispositions à prendre pour son départ, assembla ses vaisseaux et y fit embarquer ses troupes.

Le 14 juin 1578, il se rendit, suivi d'un nombreux et brillant cortége, à l'église cathédrale de Lisbonne, pour y faire bénir l'étendard qu'il devait porter en Afrique; il voulut le tenir entre ses mains pendant la cérémonie, et le remit ensuite à D. Louis de Menezes, son grand porte-étendard.

On crut qu'au sortir de la cathédrale D. Sébastien retournerait encore à son palais, pour y attendre l'heure du départ; mais il se rendit à bord de la flotte; et, bien qu'il aurait voulu qu'on partît incontinent, nonobstant son extrême impatience, on ne put prendre la mer que dix jours plus tard. Pendant ce délai forcé, le jeune roi se tint cons-

tamment sur sa galère, afin d'activer par sa présence les derniers préparatifs [1].

Le 24 juin, l'expédition, saluée par une foule de spectateurs accourue de tous les points du royaume, quitta le Tage à bord d'une flotte de plus de huit cents voiles, ayant pour amiral D. Diogo de Sousa.

Le roi avait pris le commandement supérieur et absolu de l'expédition. Il emportait, dit-on, une couronne d'or fermée, pour la poser sur sa tête lorsqu'il serait proclamé empereur du Maroc. L'aumônier Fernam da Silva avait composé et appris par cœur un sermon qu'il devait prononcer du haut de la chaire, pour célébrer, en cette circonstance imposante, le triomphe des chrétiens sur l'armée des infidèles [2].

[1] *Carta a um Abbade da Beira.* — Manuscrit contemporain appartenant à la bibliothèque royale de Lisbonne, publié par les soins de M. de Lima Felner, membre de l'Académie royale des sciences, dans le *Bibliophilo* des mois de juillet et d'août 1849.

[2] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, ch. II, pages 207 à 210.

CHAPITRE IV

Arrivée de la flotte à Tanger et à Arzilla. — Séjour de l'armée à Arzilla. — Conseil de guerre. — On décide de se porter sur Alcacer-el-Kebir. — Difficultés et dangers de la marche. — Arrivée devant Alcacer-el-Kébir. — Raisons qui auraient dû engager le roi à retarder le combat.

La flotte portugaise s'arrêta d'abord à Lagos, pour embarquer les troupes des Algarves, et puis à Cadix, où elle perdit un temps précieux à attendre le corps des auxiliaires espagnols.

Le 6 juillet, elle arriva à Tanger, où le schérif Moulaï-Ahmed-ben-Abdallah, l'allié des Portugais, rejoignit le roi avec son faible contingent.

Au lieu de poursuivre sans retard le grand but de son expédition, qui devait commencer par la prise de Larache, le roi se mit à explorer la plaine, en compagnie du schérif, se livrant à des chasses et à des escarmouches, au risque de tomber dans une embuscade et d'y périr d'une mort obscure[1].

[1] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, ch. LIII et LIV.

C'était de sa part non-seulement un acte de témérité, mais encore l'occasion d'une nouvelle perte de temps extrêmement regrettable, car pendant qu'il parcourait ainsi le pays en aventurier, il laissait à son ennemi Moulaï-Abd-el-Melek, depuis longtemps au courant de tout ce qu'il faisait, la facilité de compléter ses préparatifs et de combiner les moyens de vaincre. En effet, le schérif ne tarda pas à être parfaitement renseigné sur la force de la flotte, le nombre et la qualité des troupes et la présomption et l'inexpérience de leurs officiers.

Après avoir ainsi perdu trois journées à Tanger, D. Sébastien s'embarqua pour Arzilla. L'enceinte de cette place n'était pas assez grande pour recevoir le corps expéditionnaire ; aussi la majeure partie de l'armée dut-elle camper en dehors des murs, où elle dressa deux mille tentes pour s'abriter. Bientôt le roi, craignant qu'on n'engageât quelque affaire sans qu'il y prît part, quitta Arzilla, pour aller loger lui-même sous la tente. Il poussa la présomption jusqu'à dédaigner de faire entourer le camp de fossés et de retranchements, sur l'assurance que lui donnaient ses courtisans, pour flatter son orgueil, que jamais les Maures n'oseraient approcher, même à distance, d'un lieu où flottaient les bannières du roi de Portugal.

Tandis que l'armée attendait là ses bagages, douze jours s'écoulèrent pendant lesquels la discipline militaire eut à souffrir de dangereuses atteintes.

Ce fut en effet au milieu des jeux, des festins et des querelles que le campement portugais se vit inopinément assailli par une reconnaissance sous les ordres de Moulaï-Ahmed-ben-Mohammed, frère du schérif Abd-el-Melek; mais cette attaque fut promptement repoussée par Moulaï-Ahmed-ben-Abdallah et D. Duarte de Menezes, commandant de la cavalerie de Tanger Le roi, dans son ardeur guerrière, ne voulait pas qu'on se battît sans lui. Il se mit à la tête de sept cents cavaliers et s'élança aussi à la poursuite des Maures, qui, s'étant vus si rudement reçus, s'enfuyaient déjà.

D. Sébastien, enflé de ce léger succès, l'annonça au conseil de régence à Lisbonne, avec une emphase qui prouvait à quel point il s'exagérait lui-même ses talents militaires et tenait à les faire admirer aux autres [1].

Sur ces entrefaites, il reçut une lettre d'Abd-el-Melek, datée du 22 juillet. Ce schérif lui disait qu'il commettait une injustice en attaquant le Maroc, en faveur d'un homme qui, dans plusieurs circonstances récentes, avait versé le sang des chrétiens, et il rappelait notamment au roi le siége de Mazagran.

Après ce préliminaire d'un habile politique, il proposait au jeune monarque un traité avantageux

[1] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en 1580*, pages 171 et 172. — Barbosa Machado : *Memorias de El Rey D. Sebastiam*. Partie IV, liv. II, ch. XI, pages 306 à 321.

pour les deux parties : Moulaï-Ahmet-ben-Abdallah, disait-il, maintenant allié des chrétiens, offrait au roi Larache et autres places près de la côte avec un territoire de plusieurs lieues ; mais ces promesses coûtaient peu à cet homme qui ne possédait plus une seule palme du territoire dont il se montrait si libéral. Quant à lui, Abd-el-Melek, possesseur effectif du Maroc, il était disposé, dans l'intérêt d'une paix durable, à faire de grandes concessions. En conséquence, à l'exception de Maroc et des autres villes importantes de l'empire, il offrait de céder à Moulaï-Ahmed-ben-Abdallah, son compétiteur, tout ce qu'on demanderait pour lui, et cela, ajoutait-il, uniquement pour que le roi, après avoir assuré le sort de son protégé, pût s'en retourner avec gloire dans ses États.

Ce message, plus ou moins sincère, n'ébranla aucunement D. Sébastien dans ses projets de conquête. Il dédaigna d'y répondre et en fit parade devant ses courtisans, comme d'un témoignage de la terreur que ses armes inspiraient à l'ennemi [1].

Il convoqua ensuite un conseil de guerre, moins peut-être pour prendre son avis que pour lui notifier un plan de campagne déjà résolu dans sa pensée [2]. Trois avis furent émis. Le premier consistait à lever l'ancre sans retard pour aller

[1] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en 1580*, etc., pages 174 et 175. — Barbosa Machado : *Memorias de El Rey D. Sebastiam*. Parte IV, liv. II, ch. XI, pages 322 à 326.

[2] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en 1580*, etc., page 175.

réduire Larache par mer, au moyen d'un débarquement. Le second était de diriger l'expédition par terre, mais à la condition qu'on longerait la côte, afin de ne jamais perdre la flotte de vue. Le troisième, enfin, plus conforme sans doute aux vues du roi, faisait valoir tous les avantages qu'il y aurait pour l'armée expéditionnaire à abréger le chemin, en s'engageant dans l'intérieur des terres, pour aller à la rencontre de l'ennemi.

Le comte de Vimioso combattit courageusement ce dernier avis. Il démontra les dangers d'une marche longue, incertaine, aventureuse à travers un pays difficile et inconnu. Il conseilla d'opérer un débarquement près de Larache, disant qu'on pouvait s'y rendre en six heures, l'attaquer simultanément par terre et par mer, et, suivant toute apparence, l'emporter en un coup de main. Une fois là, ajoutait-il, on aurait un hôpital pour les malades et pour les blessés, un lieu de sûreté pour les divers dépôts, ainsi que pour les bagages inutiles, et une excellente rade pour recevoir les renforts, enfin, un centre assuré pour toutes les opérations [1].

Ce conseil prudent ne fut pas écouté. Celui qui prévalut fut précisément le moins raisonnable et le plus téméraire. Il fut décidé que l'on se porterait vers Alcacer-el-Kebir par l'intérieur du pays,

[1] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en 1580, etc.*, tome Ier, page 177. — Barbosa Machado : *Memorias de El Rey D. Sebastiam*. Parte IV, liv. II, chap. XI.

que, chemin faisant, après avoir traversé le fleuve Louccos, on enlèverait au besoin cette place secondaire, et que de là on se rabattrait sur Larache [1].

Cette résolution prise, le roi ordonna à l'amiral D. Diogo de Sousa d'aller l'attendre avec sa flotte dans le port de Larache.

Le 29 juillet, le camp d'Arzilla fut levé, et on se mit en marche avec des vivres pour cinq ou six jours seulement, le roi comptant bien qu'il lui suffirait de ce court délai pour atteindre son but. Néanmoins, le second jour, l'armée ne se trouvait encore qu'à deux lieues d'Arzilla, car elle fit un détour de trois lieues, probablement afin de se pourvoir d'eau. On comprend les difficultés que la nature du terrain et la chaleur excessive durent lui opposer, et combien était insensé le parti qui avait prévalu dans les conseils du roi.

Ce fut là que le jeune monarque reçut une lettre du duc d'Albe, pleine de bons conseils, comme on devait s'y attendre de la part d'un tel homme de guerre. Entre autres choses, il insistait sur la nécessité de la discipline et de la vigilance, conseillait de renforcer l'arrière-garde de troupes éprouvées, l'avant-garde de soldats ardents et résolus, et les flancs de l'armée de nombreux tirailleurs. De plus, il recommandait que l'artillerie fût

[1] Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*. Edition de 1785, ch. III, page 23.

Cet écrivain fit partie de l'expédition et servait dans le corps des aventuriers ou volontaires portugais.

toujours placée dans de fortes positions, de manière à se trouver à l'abri d'une surprise et à pouvoir garantir la sécurité des campements [1].

Cependant les difficultés devenaient déjà effrayantes. On était harcelé par de nombreux partis de Marocains et forcé fréquemment à des retours offensifs contre eux. La chaleur était accablante, et bientôt la faim et la soif allaient se faire sentir. Dans cette extrémité, un conseil s'assembla et l'on fut unanimement d'avis qu'il fallait retourner à Arzilla. Cette résolution contrariait, il est au moins permis de le croire, les secrètes pensées du roi. Néanmoins il dépêcha à Arzilla Affonso Correia, avec un détachement de quatre cents chevaux, pour porter à la flotte l'ordre d'y attendre le retour de l'armée d'expédition. Mais, à l'arrivée de cet officier, l'amiral, ayant exécuté ponctuellement les ordres du roi, avait déjà levé l'ancre pour Larache [2].

En apprenant, le 2 août, ce fâcheux contre-temps, D. Sébastien prescrivit à l'armée de poursuivre sa marche par le bord de l'Oued-Mokhazem, rivière qui se jette dans le fleuve Louccos, autrement dit rivière de Larache.

On continua donc à avancer, en tournant le dos

[1] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en 1580, etc.*, tome Ier, page 179. — Cabrera de Cordova : *Filippe II, rey de las Españas*, liv. XII, chap. VII. page 991.

[2] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en 1580, etc.*, tome Ier, page 292. — *Carta a um abbade da Beira.* Manuscrit de la bibliothèque royale de Lisbonne publié dans le *Bibliophilo* des mois de juillet et d'août 1849. — Barbosa Machado : *Memorias de El Rey D. Sebastiam.* Parte IV, liv. II, ch. XIII.

à Arzilla, mais sans cesser un seul instant d'être en butte à des attaques de l'ennemi. On marchait dans un pays presque entièrement découvert et dont tous les cours d'eau, sauf le Mokhazem, le Louccos et un bras de ce fleuve, étaient complétement à sec, à cause des grandes chaleurs de la saison.

On tint conseil pour savoir si on continuerait à côtoyer l'Oued-Mokhazem, pour aller chercher, vers la droite, un gué sur le Louccos, le traverser et investir Larache, ou si l'on franchirait immédiatement l'Oued-Mokhazem, pour passer le Louccos plus haut, vers la gauche, en un point où la marée montante ne se faisait plus sentir, prendre Alcacer-el-Kebir au besoin, et venir fondre ensuite sur Larache.

On se décida pour ce dernier parti, au risque d'une rencontre périlleuse avec les Maures. On avait vérifié en effet, à la suite d'une exploration, que le seul gué existant à proximité des lieux où l'on se trouvait était tout à fait impraticable pour l'artillerie et les chariots, à cause de la vase profonde dont il était rempli [1].

L'armée, après le passage du Mokhazem, campa la nuit du 3 au 4 août dans une excellente position.

[1] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam.* Edition de 1837, ch. LXI, pages 241 à 243.

Cet écrivain, que nous avons déjà cité, fit partie de l'expédition. Il était aumônier de la flotte. Le peu de détails biographiques que nous avons sur lui ne nous permet pas d'affirmer s'il resta avec la flotte au mouillage d'Arzilla ou de Larache, ou s'il suivit l'armée sur le champ de bataille d'Alcacer-el-Kébir. En tout cas, s'il n'a pas été témoin oculaire des événements, il les raconte comme quelqu'un qui a su profiter des excellentes sources dont il pouvait disposer.

Elle avait à sa gauche l'Oued-Mokhazem, était couverte à sa droite par un bras du fleuve Louccos et en arrière par ce fleuve lui-même [1].

C'était donc une faute capitale d'abandonner ce terrain favorable pour traverser le Louccos en face d'Alcacer-el-Kebir; mais l'obstination du roi à s'engager dans l'intérieur du pays à la rencontre de l'ennemi la lui fit commettre d'autant plus facilement que les provisions de bouche allaient bientôt manquer.

Ce fut ainsi que l'imprévoyance et la témérité préludèrent à l'acte suprême de la terrible tragédie qui porte le nom de bataille d'Alcacer-el-Kébir, et la date du 4 août 1578.

Abd-el-Melek, excellent juge des mouvements de l'armée portugaise, pensa d'abord qu'elle allait chercher le gué, pour se diriger vers Larache, et alors il s'écria, dit-on : — C'en est fait de Larache! Mais le lendemain, lorsqu'il vit les chrétiens sortir de leurs retranchements, pour marcher vers Alcacer-el-Kébir, en face de toutes ses forces, on prétend qu'il dit à ceux qui l'entouraient : — Maintenant, on peut considérer le roi de Portugal comme entièrement perdu [2].

Cependant les conseils n'avaient pas fait défaut à

[1] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, ch. LXI, page 243. — *Idem*, ch. LXVI, pages 260 et 261.

[2] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, ch. LXI, page 243. — Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en 1580, etc.*, tome Ier, page 204. — Barbosa Machado : *Memorias de El Rey D. Sebastiam*. Parte IV, liv. II, ch. XIV.

D. Sébastien pour le détourner de tant se hâter de sortir de son camp. Le schérif Moulaï-Ahmed-ben-Abdallah s'était efforcé d'autant plus de le dissuader de se porter en avant que, selon lui, Abd-el-Melek n'avait plus qu'un ou deux jours à vivre. Pour expliquer cette espèce de prédiction, disons ici que Abd-el-Melek était atteint d'une maladie très-grave, ou plutôt, suivant la tradition, qu'il avait été empoisonné au moment même où il se mettait en route pour Alcacer-el-Kébir; de sorte qu'encore bien que le poison, grâce à la robuste constitution du schérif, n'opérât pas aussi promptement que l'avaient espéré ceux qui avaient tramé sa mort, on pourrait cependant compter les moments qui lui restaient à vivre [1].

Mais aucune raison n'avait pu ralentir la fougue du jeune roi, ni lui faire différer le combat, ne fût-ce que d'un jour. Les murmures, les malédictions même qui commençaient à se faire entendre dans l'armée, à cause du manque de vivres, avaient été autant d'excitations pour sa fougue, et servaient comme d'auxiliaires à ses flatteurs, qui, sûrs de lui plaire et de gagner ses bonnes grâces, l'encourageaient dans ses folies aventureuses, au lieu de le retenir. L'un d'eux même, Georges da Silva, renchérissant sur les autres, lui aurait demandé,

[1] Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, ch. IV, page 36. — *Idem*, ch. V, page 45. — Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, ch. LV, page 226. — *Idem*, ch. LXII, page 245.

dit-on, les oreilles du *sultan*, pour les manger à l'huile et au vinaigre [1].

Dans la nuit du 3 au 4 août, la ruine du Portugal avait été décidée au milieu des bravades, des rires et des bons mots des favoris et des pages [2].

Au dernier moment, le schérif Moulaï-Ahmed-ben-Abdallah, de plus en plus frappé des dangers que courait l'expédition, et effrayé surtout de ceux qui le menaçaient personnellement, fit une suprême tentative près du roi. Il le supplia de n'engager le combat que dans l'après-midi, disant, avec grande raison, que jusque-là la température serait accablante, que l'armée chrétienne en souffrirait beaucoup plus que les Maures, faits aux chaleurs de l'Afrique et combattant presque tous à cheval, ce qui leur donnerait un avantage immense sur les troupes chrétiennes, qui avaient très-peu de cavalerie et se trouvaient couvertes de lourdes armures. Au demeurant, à retarder la bataille jusqu'à l'heure où le soleil commencerait à décliner, on aurait, non-seulement l'avantage de les avoir préservées d'une chaleur étouffante, mais encore, en cas de déroute, celui d'assurer leur retraite à la faveur de la nuit tombante. Quant au manque de vivres qu'on alléguait, en faveur d'une

[1] Rebello da Silva ; *Invasion et occupation du royaume de Portugal en* 1580, etc., tome I[er], page 198.— *Carta a um abbade da Beira.* — Manuscrit de la bibliothèque royale de Lisbonne, publié dans le *Bibliophilo* du mois d'août 1849.

[2] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en* 1580, t. I[er], page 198.

levée immédiate du camp, on pouvait y suppléer, suivant le prudent schérif, en faisant abattre tout ou partie des bœufs attelés aux chariots de l'armée [1].

Le roi, qui avait repoussé jusque-là tous les conseils, fut frappé de ces dernières raisons, et parut d'autant plus disposé à les écouter que ses capitaines lui faisaient observer que, quelque hâte qu'on apportât à ranger les troupes et à les mettre en mouvement, on ne pourrait jamais être prêt avant le moment où la chaleur du soleil serait extrême et mettrait l'avantage du côté des Marocains, en énervant les troupes du roi.

On prétend que D. Sébastien allait céder, lorsque le commandant espagnol Aldaña, qui, plus que personne auparavant, avait blâmé les témérités du jeune monarque, pris lui-même d'une espèce de surexcitation, se mit à crier que tout était perdu si l'on n'engageait immédiatement la bataille [2].

Il n'en fallut pas davantage pour ramener le roi à sa première résolution. A l'instant même il ordonna de tout disposer pour en venir promptement aux mains avec l'ennemi.

[1] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, ch. LXXI, pages 245 à 247.

[2] Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, ch. V, p. 47. — Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, ch. LXII, page 248.

CHAPITRE V

Situation des deux armées. — Leur force numérique. — Détails stratégiques. — La lutte s'engage. — Bataille d'Alcacer-el-Kebir. — Fautes de D. Sébastien. — Courage inutile. — Défaite de l'armée chrétienne. — Mort de Moulaï-Ahmed-ben-Abdallah et d'Abd-el-Melek. — Appréciation des pertes des chrétiens et des Marocains. — Versions sur la fin du roi D. Sébastien.

L'armée chrétienne fut rangée dans l'ordre suivant :

L'infanterie, ayant l'artillerie sur son front, fut échelonnée en trois corps à peu près égaux.

A l'avant-garde marchaient les aventuriers ou volontaires portugais, ayant à leur droite les Allemands et à leur gauche les Espagnols et les Italiens. Là se trouvait l'élite des troupes de l'armée chrétienne.

Au centre étaient deux corps de fantassins portugais, et à l'arrière-garde d'autres forces portugaises, ayant, sur leur droite, entre elles et la cavalerie, tous les bagages de l'armée.

La cavalerie, formée en carrés, fut échelonnée

des deux côtés de l'infanterie. A gauche de celle-ci était placée la troupe dite *escadron du roi*, et au-dessous deux autres corps de cavaliers. A droite se massaient les escadrons portugais sous le commandement du duc d'Aveiro, puis la cavalerie de Tanger, et ensuite les cavaliers et les fantassins du schérif Moulaï-Ahmed-ben-Abdallah. D. Sébastien et tous ses gentilshommes figuraient en tête de l'escadron royal [1].

Enfin, de fortes files d'arquebusiers ou tirailleurs fermaient l'arrière-garde et couvraient les flancs de toute l'armée jusqu'à la hauteur de l'avant-garde [2].

On avait d'abord l'intention d'entourer l'armée de tous ses charrois, pour mettre obstacle à une surprise de l'ennemi; mais l'attaque impétueuse des Marocains ne permit pas d'exécuter ce projet.

[1] Quelques auteurs disent que les deux escadrons qui se trouvaient à l'avant-garde étaient formés en triangle. — Conestaggio : *Unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia*. Liv. II, page 36. — San-Roman : *Jornada y muerte d'el rey D. Sebastian*. Edit. de 1603, pages 122 et 123. Cette disposition se trouve également indiquée dans un plan contemporain de la bataille d'Alcacer-el-Kebir. Toutefois, les auteurs portugais que nous avons déjà cités ne parlent point de cette forme triangulaire. Miguel Leitam d'Andrade (*Miscellanea*, édit. de 1629, Dialogue VII, p. 177), dit : « Toute notre armée était disposée en forme carrée, bien que Franchi « Conestaggio dise qu'elle était triangulaire. » Leitam d'Andrade prit part à l'expédition et fut fait prisonnier. A son retour en Portugal, il publia sa *Miscellanea*, où l'on trouve beaucoup de détails sur la malheureuse journée d'Alcacer-el-Kebir.

[2] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du Portugal en* 1580, etc., tome I[er], pages 212 à 214. — Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam;* chap. LXIII, pages 249 et 250. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado com a vida e perda do senhor Rey D. Sebastiam*, liv. V, chap. XIV, page 605. — Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, chap. IV et V. — Les chroniques et les plans du temps, s'accordent, à quelques différences près, sur cette disposition de l'armée expéditionnaire, que nous croyons pouvoir admettre, sinon avec une entière certitude, du moins avec une grande probabilité.

Les forces royales se trouvaient presque exclusivement composées de troupes pesamment armées. C'était une faute. Les *fronteiros*, c'est-à-dire ceux qui avaient fait la guerre de Tanger et de Ceuta et connaissaient la manière de combattre des Maures et les difficultés du terrain, avaient conseillé de former le corps expéditionnaire principalement de cavalerie légère, à l'exemple de l'ennemi et suivant la coutume des Portugais eux-mêmes dans la garde de leurs possessions barbaresques ; car la tactique des Maures consistait à lancer leurs cavaliers au galop, dans toutes les directions à la fois, pour s'emparer des passages, intercepter les convois de vivres et de munitions, et lasser l'ennemi par de continuelles alertes, sans jamais en approcher assez pour être réduits à accepter une bataille.

Mais les capitaines étrangers, qui avaient fait la guerre en Flandre et en Italie, prétendaient au contraire que le roi ne pourrait jamais réunir assez de cavalerie légère pour tenir tête à celle d'Abd-el-Melek ; ajoutant d'ailleurs que cela fût-il possible, il ne devrait pas le faire, car, après avoir vaincu l'ennemi en rase campagne, il viendrait perdre ou compromettre le fruit de sa victoire devant les places fortes, pour l'attaque desquelles sa nombreuse cavalerie deviendrait inutile [1].

[1] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en 1580, etc.*, tome Ier, pages 167 et 168. — Barbosa Machado : *Memorias de El Rey D. Sebastiam*, partie IV, liv. Ier, chap. XXIV.

Ils alléguaient, en outre, l'exemple des Turcs, et plus encore celui de Gonzalve de Cordoue, qui avait dû principalement ses victoires, en Italie, à l'heureuse idée qu'il avait eu de substituer à la cavalerie légère, telle qu'on l'employait dans les guerres de Grenade, les arquebusiers, les piquiers et la grosse cavalerie [1].

Le roi adopta malheureusement ce conseil.

Dès le 3 août, Abd-el-Melek, n'ayant plus de doute sur la direction que prendrait D. Sébastien et voulant le prévenir, avait quitté Alcacer-el-Kebir et passé le gué du Locucos. Il pouvait donc espérer d'étreindre son ennemi et de le détruire avant de quitter la vie. Il sauverait du même coup l'islamisme et son pays, et assurerait, dans les mains de son frère, beaucoup moins brave et moins capable que lui, l'empire du Maroc contre les discussions et les conspirations, qui avaient si longtemps menacé son pouvoir.

Au milieu d'un terrain vaste et peu accidenté s'élevait une petite colline d'une certaine étendue. Abd-el-Melek l'occupa. Il y plaça son artillerie et ses fantassins, ayant soin d'en dérober la vue aux chrétiens par des branchages et des buissons transportés et rangés sur la colline avec tant d'art, que les Portugais, mal servis par leurs espions, les

[1] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en 1580*, tome I[er], page 167. — Barbosa Machado : *Memorias de El Rey D. Sebastiam*, partie IV, liv. I[er], chap. XXIV.



prirent d'abord pour des plantes venues là tout naturellement [1].

Derrière la colline, le schérif embusqua une immense force de cavalerie. Puis, sur chaque aile de son front de bataille, il disposa une force de dix mille Arabes, formant pointe et prêts à se mettre au galop et à décrire le cercle dans lequel l'armée du roi devrait être complétement enveloppée [2]. Toutes les forces des Maures avaient été disposées, dans ce but, sous forme de croissant.

Tel fut, d'après ce que les historiens du temps ont marqué de plus certain dans leurs descriptions, parfois confuses et souvent contradictoires, l'ordre de bataille adopté par Abd-el-Melek. En les lisant et en les confrontant avec soin, nous nous sommes assuré que, malgré quelques divergences dans les détails, ils étaient tous d'accord sur la disposition générale des troupes marocaines. Cette disposition affectait donc la forme d'un crois-

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*. liv. V, chap. XIV, page 608. — Barbosa Machado : *Memorias de El Rey D. Sebastiam*, partie IV, liv. II, chap. XV. — Fray Bernardo da Cruz dit que « les Maures avaient caché leur « artillerie dans un champ de maïs. » *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXVI, pages 261 et 262. — Leitam de Andrade s'exprime dans les mêmes termes. (*Miscellanea*, dialogo VII, page 178.) — De toutes ces assertions, il résulte le fait très-évident que l'armée portugaise n'avait pas connaissance de la position de l'artillerie des Maures et qu'elle a été surprise par son feu.

Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, liv. Ier, chap. v, page 47. — *Idem*, liv. II, chap. I, page 80.

[2] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXIII, page 248.

Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XIV, pages 609 et 610.

sant, et le schérif en tira un parti d'autant plus avantageux qu'elle convenait merveilleusement à la position qu'il avait choisie.

Moins de trois siècles après la bataille d'Alcacer-el-Kebir, en 1844, un fils de l'empereur du Maroc tentà vainement de renouveler contre les Français, à la mémorable bataille de l'Isly, le plan stratégique d'Abd-el-Melek. Mais tout était changé, moins les proportions numériques des deux armées,

Les Marocains qui combattaient à Alcacer-el-Kebir avaient pour chef un grand homme de guerre, et comptaient probablement de meilleurs officiers et de meilleurs soldats que l'armée marocaine du champ de bataille de l'Isly.

D'un autre côté, l'armée française était plus homogène, mieux composée, mieux disciplinée, plus habituée aux combats d'Afrique et surtout infiniment mieux conduite que celle du roi D. Sébastien. Elle était sous le commandement supérieur d'un chef que l'histoire mettra au nombre des grands capitaines de la France.

Le maréchal Bugeaud forma sa petite armée en carrés munis d'artillerie, et de la sorte il put soutenir le choc des énormes masses de cavalerie qui, sortant des deux côtés, de derrière les collines, se précipitaient sur ses deux flancs et sur son arrière-garde. Grâce à son système de défense, habilement combiné et exécuté avec un ensemble admirable, les efforts de l'ennemi vinrent se briser contre la

fermeté des carrés. Forcés de battre en retraite, les Marocains ne tardèrent pas à être poursuivis par l'armée française, qui remporta dans cette journée le succès le plus éclatant et le plus décisif.

Suivant les calculs les plus probables, les Portugai avaient environ quinze mille hommes d'infanterie, armés en grande partie de piques, deux mille quatre cents hommes de cavalerie et trente-six canons de divers calibres. Ces forces se divisaient ainsi : neuf mille cinq cents Portugais approximativement, sept mille deux cents hommes environ de troupes allemandes et espagnoles, quelques centaines d'Italiens et sept à huit cents hommes, mi-partie cavaliers et mi-partie fantassins, formant le contingent de Moulaï-Ahmed-ben-Abdallah.

Les Marocains, d'après les récits contemporains, avaient quarante mille hommes de cavalerie, quatorze à quinze mille hommes d'infanterie et quarante canons. Indépendamment de ces forces déjà si supérieures à celles des Portugais, les Marocains avaient, paraît-il, de nombreux corps de cavalerie irrégulière appartenant à diverses tribus plus ou moins soumises à l'autorité du schérif.

Le 4 août, D. Sébastien, impatient de joindre l'ennemi, s'arma à la pointe du jour et donna ses dernières instructions pour la formation de ses bataillons et de ses escadrons en ordre de combat, ne voulant pas que l'ennemi s'imaginât un seul instant qu'il pût balancer à accepter la bataille.

Dès que l'armée portugaise s'ébranla, Abd-el-Melek fit avancer les deux corps de cavalerie détachés sur les ailes de son armée, pour commencer à cerner les troupes chrétiennes, qui, par les raisons indiquées plus haut, ne découvrirent pas immédiatement le front de bataille de l'ennemi.

D. Duarte de Menezes, qui, en sa qualité de mestre-de-camp général, avait son poste à l'avant-garde, s'étant aperçu du mouvement, en fit prévenir le roi en lui demandant ses ordres.

D. Sébastien, après avoir pris un léger repas avec Christovam de Tavora, son grand écuyer et son favori, s'était agenouillé devant un crucifix, pour faire ses prières à Dieu avant la bataille. Le messager le trouva dans cette position, et reçut de lui l'ordre de dire à D. Duarte de Menezes d'avancer, mais lentement [1]. Jaloux à l'excès du commandement suprême, le roi avait fait défense à ses capitaines d'attaquer l'ennemi sans qu'il l'eût formellement prescrit, défense fatale et qui fut bientôt une des causes principales de la sanglante catastrophe dans laquelle il devait disparaître avec sa vaillante armée [2].

Après ses dévotions, il monta à cheval et parut devant ses troupes, qui l'accueillirent avec des cris d'enthousiasme et s'avancèrent au pied de la col-

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., etc., liv. V, chap. XVII, page 618.

[2] Bayam : *Idem.*, liv. V, chap. XVII, page 623. — Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, liv. Ier, chap. VI, page 63.

line, à portée de l'artillerie marocaine, qui tout à coup tonna, et ce fut seulement alors que les Portugais s'aperçurent de son redoutable voisinage. Cette découverte les jeta dans un trouble inexprimable, bien que cette première décharge de l'ennemi ne leur eût presque point fait de mal.

Alors le roi comprit que, sur le point de se trouver enveloppé de toutes parts, il n'avait plus de temps à perdre pour engager la bataille. Cependant, en ce moment même, la religion, qui avait toujours régné puissamment sur son cœur, fut encore sa première préoccupation. Il fit sonner l'*Ave-Maria*, et un aumônier militaire prit un crucifix dans ses mains et l'éleva au-dessus de sa tête. L'infanterie se prosterna et les cavaliers s'inclinèrent sur l'arçon de leurs selles. Toute cette armée sur laquelle la mort planait rapide et terrible et qui s'arrêtait pour prier, devait être un spectacle imposant [1].

Une deuxième et une troisième décharge de l'artillerie des Maures commencèrent à jeter la confusion dans les rangs des chrétiens. On supplia le roi de donner le signal de l'attaque, afin de s'emparer, s'il était possible, de ces canons dont le feu écrasait ses troupes. Le signal fut donné; mais une partie de l'armée, ainsi que nous le verrons, resta inac-

[1] Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, liv. Ier, chap. VI, page 50. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XVII, page 620. — Barbosa Machado : *Memorias de El Rey D. Sebastiam*, partie IV, liv. II, chap. XVI.

tive, et parce que les ordres ne furent ni transmis ni exécutés avec ensemble, et par suite de la volonté expresse du roi qu'aucune action soit générale, soit partielle, ne s'engageât sans son ordre.

L'avant-garde se précipita sur l'ennemi avec un élan et un courage admirables. En même temps l'escadron du roi et la cavalerie du duc d'Aveiro exécutèrent une charge brillante. Cette attaque fut irrésistible. Les aventuriers portugais, soutenus par les autres corps de l'avant-garde, tombèrent en masse sur les Maures et les poursuivirent sur une longue étendue de terrain, tandis que le feu des arquebusiers, placés en file sur les deux ailes, hâtait leur retraite.

Le centre de l'armée marocaine s'ouvrait et les Portugais avaient déjà, dit-on, pénétré si profondément dans les rangs ennemis que le tir de leurs arquebusiers atteignait la litière où se faisait porter le schérif Abd-el-Melek [1].

Peut-être la bataille eût-elle été gagnée pour les chrétiens si toute l'armée eût chargé à la fois. Mais, outre que l'ordre si longtemps désiré ne fut donné qu'au dernier moment par le roi, il fut si malheureusement transmis qu'il ne parvint qu'après un certain intervalle de temps à chaque corps isolément. Il s'ensuivit que l'avant-garde était depuis

[1] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en 1580, etc.*, tome Ier, page 232. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XVII, page 624.

longtemps engagée pendant que le reste de l'armée, inactive faute de commandement, demandait avec des cris furieux et désespérés qu'on la laissât combattre! D. Sébastien, transporté de fureur, avait complétement oublié son rôle de général en chef et l'immense responsabilité qu'il entraîne pour se précipiter au plus fort de l'action et approcher l'ennemi de plus près. Ainsi une partie de l'armée royale ne prit aucune part au combat.

Cependant l'avant-garde avançait toujours et était sur le point de s'emparer de l'artillerie ennemie, quand tout à coup le cri : *Arrêtez! arrêtez! En arrière!* vint glacer les courages. C'était un cri de retraite poussé, dit-on, par le chef des aventuriers lui-même, Pedro Lopes, qui croyant que les siens pénétraient avec une trop dangereuse témérité dans le centre des ennemis, voulut les ramener vers le gros de l'armée royale. Faute irréparable, car dans ces moments suprêmes, alors que tout est compromis, le salut ne peut venir que de ces témérités héroïques qui, loin de calculer le danger, n'en tiennent même pas compte. Ainsi l'intrépide avant-garde portugaise pouvait entraîner par l'heureuse contagion de son exemple le reste de l'armée, et malgré tant de fautes accumulées, faire pour ainsi parler violence à la victoire. Mais arrêter un élan auquel rien ne résistait et qui pouvait tout réparer, c'était évidemment rejeter la seule chance qui pût enlever à l'ennemi les avantages qu'il devait surtout aux imprudences de ceux

qui étaient venus le chercher sur son propre territoire.

Le commandement : *Arrêtez! En arrière!* fut donc véritablement le signal de la défaite; aussitôt que l'avant-garde victorieuse eut par obéissance reculé devant les Maures, ceux-ci reprirent immédiatement tous leurs avantages. La retraite, comme il arrive toujours en pareil cas, dégénéra en un pêle-mêle désordonné à travers lequel l'ennemi se précipita en reprenant immédiatement une redoutable offensive [1].

Au même moment, l'artillerie portugaise se trouva enveloppée et lorsque son commandant, Pedro de Mesquita, vint prier le roi d'envoyer des forces pour la dégager, il ne se trouva plus ni assez de gens de pied ni assez de cavalerie pour la disputer à l'ennemi. Aussi les artilleurs, après une résistance inutile, furent tués ou prirent la fuite, laissant tous leurs canons au pouvoir des Marocains.

Dès lors tout fut perdu. « De ce train-là, s'écriait l'Espagnol Aldaña, pas un de nous n'échappera aujourd'hui [2]. »

Il ne disait que trop vrai. En un instant, avant-garde, centre, ailes et arrière-garde de l'armée chrétienne furent enveloppés, resserrés, confondus

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XVII, page 624. — Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXVI, page 265. — Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, chap. VI, page 55.

[2] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XVII, page 602.

pèle-mêle, manquant, selon un récit rapporté par un illustre écrivain moderne, d'espace pour lever le bras dans le cercle étouffant de l'armée ennemie [1].

A partir de ce moment, il n'y eut plus de la part des Portugais que des épisodes guerriers ou faits d'armes isolés. Le roi, plutôt par le désir de faire une fin héroïque que dans l'espoir de rétablir la fortune de ses armes, se précipita en désespéré sur les Maures à la tête de trois cents cavaliers environ.

Le duc d'Aveiro, non moins ardent que lui, se jeta dans les rangs africains, à la tête d'une poignée de cavaliers et se fit tuer bravement avec ses intrépides compagnons. Le roi fit plusieurs charges successives; mais si chaque fois il faisait reculer les Maures, chaque fois aussi il se retirait de la mêlée avec une perte sensible d'hommes.

Ce fut à la suite d'une de ces charges que D. Antonio, prieur du Crato, qui avait vaillamment combattu de son côté, le rejoignit et lui cria : « Courage! courage! Abd-el-Melek est mort! [2] »

Tardive consolation! Abd-el-Melek n'était plus, il est vrai; mais si l'énergie avec laquelle il avait résisté jusque-là aux étreintes puissantes de la mort n'avait pu le faire survivre à sa victoire, au moins, avant d'expirer, avait-il été témoin du com-

[1] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en 1580*, etc., tome Ier, page 236.

[2] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XVIII, page 628.

mencement de la déroute des chrétiens et emportait-il dans la tombe cette suprême consolation d'avoir fait son devoir avec intelligence, courage et sang-froid, ces trois grandes qualités des hommes de guerre.

L'armée chrétienne allait être anéantie et ne plus présenter que des morts, des blessés et des prisonniers. Dans cette funeste conjoncture, on donna au roi le conseil de mettre sa personne en sûreté, ce qui lui eût été possible, s'il eût voulu déférer aux prières de quelques cavaliers de la suite du schérif, son allié, lesquels, connaissant parfaitement le pays, s'offraient à le mener sain et sauf soit à Tanger, soit à Arzilla. Mais D. Sébastien repoussa leur proposition. Furieux, hors de lui-même et animé du seul désir de venger sa défaite, il attaquait l'ennemi aveuglément à coups d'épée, sans tenir compte d'aucun danger et semblant ne chercher qu'à se faire tuer [1].

A la fin, cependant, force lui fut de reculer. Dans ce mouvement de retraite, il fut constamment harcelé par les Maures et obligé fréquemment de faire des retours offensifs; mais le nombre des compagnons de sa défaite diminuait à vue d'œil dans ces combats meurtriers et, pour ainsi dire, corps à corps, d'où, par un merveilleux hasard, il paraît être sorti sans avoir reçu une seule blessure [2].

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., etc., liv. V, chap. xx, page 646.
[2] Bayam : *Idem*, liv. V, chap. xx, page 642.

Bientôt il ne resta plus autour de lui que quelques cavaliers. Christovam de Tavora, son favori, le voyant sur le point d'être enlevé par les ennemis, tué peut-être même, le supplia, les larmes aux yeux, de renoncer à une lutte inutile, de se souvenir de son peuple et de se rendre prisonnier, pour préserver ses jours. — « Mon seigneur et mon maître, lui dit-il, pour lui faire sentir l'urgente nécessité de suivre son conseil, quelle ressource nous reste-t-il?

— Le ciel, lui répondit le roi, si nous le méritons par nos œuvres! [1] »

Quelques instants auparavant, un de ses gentilshommes, D. Fernando de Mascarenhas, venant d'enclouer quelques canons pour que l'ennemi ne pût pas s'en servir, lui demandait, effrayé d'un si grand désastre : — « Sire, qu'allons-nous faire contre cette multitude? »

— Faites comme moi, répondit-il; et ce disant, il fondait l'épée à la main sur les Maures, suivi seulement de quelques cavaliers [2].

Cependant, Christovam de Tavora, ne renonçant pas encore à l'espoir de sauver le roi, profita d'un moment de répit pour demander un morceau d'étoffe blanche afin d'en former un drapeau, au moyen duquel on pût faire comprendre aux en-

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. xx, page 641. — Barbosa Machado : *Memorias de El Rey D. Sebastiam*, partie IV, liv. II, chap. xvii.

[2] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc, etc., liv. V, chap. xviii, page 629.

nemis qu'on voulait parlementer. D. Nuno de Mascarenhas, entendant cela, prit aussitôt un mouchoir blanc, le fixa au bout d'une épée et l'agita en l'air en criant : Sultan! sultan!

Des cavaliers maures accoururent. L'un d'eux qui était leur chef, un renégat, dit-on, de la province des Algarves, engagea la petite troupe portugaise à se rendre, en disant, après avoir compris qu'il y avait là une existence précieuse à ménager, qu'avec la vie sauve il y avait remède à tout.

Christovam de Tavora, croyant que D. Sébastien ne ferait plus de résistance, pria le renégat d'empêcher ses hommes de porter la main sur le roi, et de faire en sorte, après cela, que sa personne fût toujours respectée. Puis, se tournant vers son auguste maître, il le supplia respectueusement de lui donner son épée, pour s'épargner la douleur de la rendre lui-même à l'ennemi. « Un roi, lui répondit D. Sébastien, ne perd la liberté qu'avec la vie! » Et incontinent, il se précipita avec fureur dans les rangs des Maures, suivi de quelques-uns de ses gentilshommes [1].

Depuis lors il disparut pour toujours.

Il était âgé de vingt-quatre ans et laissait à la postérité le renom d'un prince plein de présomption, d'opiniâtreté et de témérité ; mais aussi celui

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. xx, page 645. — Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LVIII, pages 278 à 280. — Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*. chap. VII, pages 64 et 70.

d'un vaillant chevalier dont l'âme était accessible à des idées de grandeur et à un enthousiasme patriotique et religieux, qui n'étaient plus de son temps.

Cette expédition entreprise par D. Sébastien en Afrique, fut, pour ainsi dire, un dernier élan, un dernier coup de lance du moyen âge expirant.

Christovam de Tavora, qui s'était toujours tenu à côté du roi, succomba probablement en même temps que lui dans cette dernière et déplorable affaire.

Si l'histoire nous autorise à croire que ni l'un ni l'autre ne survécut à la bataille d'Alcacer-el-Kebir, il n'en est pas de même de la légende, qui n'admet pas qu'ils périrent sur le sol africain. Nous verrons plus tard, lorsque nous nous occuperons de l'histoire des faux D. Sébastien, que le peuple adopta facilement la croyance que le roi chevalier et Christovam de Tavora, en compagnie du duc d'Aveiro, avaient échappé à la défaite d'Alcacer-el-Kebir et parcouru ensuite le monde en pèlerins ou aventuriers, sans feu ni lieu.

La fin du schérif Moulaï Ahmed-ben-Abdallah, l'allié du roi D. Sébastien, nous semble devoir être rapportée. Tant que la résistance fut possible, ce schérif combattit bravement à la tête des siens, et racheta ainsi sa mémoire de l'accusation de pusillanimité dont ses ennemis l'avaient flétri au Maroc. Lorsqu'il vit le désastre irréparable des chrétiens, il quitta le champ de bataille et poussa droit vers l'Oued-Mokhazem, pour le passer et aller chercher

un refuge dans les places portugaises d'Arzilla ou de Tanger. Des caïds qui l'accompagnaient lui représentèrent vainement le danger qu'il courait de perdre la vie dans cette rivière. Il coupa court à toutes ces représentations, en disant que dans la situation désespérée où il se trouvait le passage de l'Oued-Mokhazem ne devait avoir rien d'effrayant pour lui. Néanmoins, les eaux de la marée montante l'avaient grossi considérablement, de sorte que lorsqu'il y lança son cheval il s'y noya sous les yeux de ses caïds, qui n'avaient pas osé le suivre, presque au moment où il allait atteindre l'autre rive [1].

Ainsi trois monarques périrent près d'Alcacer-el-Kebir; et la défaite de l'armée de D. Sébastien entraîna pour le Portugal la perte de sa nationalité pendant soixante années, période qu'embrasse la domination espagnole sur la terre portugaise.

Dans cette funeste journée, la fleur de la noblesse du pays trouva la mort ou la captivité. Il serait trop long de dresser la liste des noms de ceux dont fut formée l'immense et illustre hécatombe. Nous nous bornerons à citer ceux de D. Jayme, frère du duc de Bragance, du duc d'Aveiro, déjà mentionné, et de deux évêques, celui de Coïmbre, D. Manoel de Menezes, et celui de Porto, D. Ayres da Silva, qui

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XXI, page 650. — Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXIX, pages 283 et 284. — Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, chap. VII, page 70.



succombèrent en combattant bravement pour la patrie et pour la religion. D. Alonzo de Aguilar et D. Francisco de Aldaña, commandants des Espagnols, ainsi que M. de Tamberg, chef des troupes allemandes, trouvèrent aussi la mort sur le champ de bataille. Parmi les prisonniers, nous citerons seulement le jeune duc de Barcellos, fils du duc de Bragance, âgé à peine de douze ans, D. Antonio, prieur du Crato, D. Constantin de Bragance, de la maison de Tentugal, et D. Duarte de Menezes, le mestre-de-camp général.

Le nombre des hommes tués s'éleva à neuf mille environ. Tous ceux qui échappèrent à la mort furent faits prisonniers, à l'exception d'une cinquantaine d'hommes qui réussirent à se sauver, soit à Arzilla, soit à Tanger.

On peut s'étonner d'abord que le nombre de ceux qui évitèrent ainsi l'esclavage ait été si restreint; mais on le comprend en considérant que l'ennemi, sachant que les fuyards se dirigeraient sur Larache, Arzilla ou Tanger, avait lancé sa nombreuse cavalerie dans toutes les directions qu'ils pourraient prendre, de manière à les envelopper dans un réseau assez serré pour qu'ils ne pussent échapper [1].

On manque de documents certains pour évaluer

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XXXIII, page 696. — Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXXI, page 292. — Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, liv. II, chap. I, page 79.

les pertes des Marocains. La meilleure autorité que nous ayons à ce sujet est celle de Jeronymo de Mendoça, resté pendant quelque temps leur prisonnier. Il prétend avoir eu des relations avec des personnes importantes du pays et avoir appris d'elles que du côté seulement des troupes qui recevaient une solde, dix-huit mille hommes manquèrent à l'appel; ce qui ferait supposer une perte totale énorme, car, outre les troupes soldées, l'armée marocaine avait de nombreux contingents de troupes irrégulières ou volontaires appartenant aux tribus indépendantes de l'empire [1].

Toutefois, une pareille perte paraît peu croyable, à cause des excellentes dispositions prises par l'ennemi avant le combat, du petit nombre d'hommes dont était composée l'armée portugaise, surprise d'ailleurs comme à l'improviste, et du peu de durée de la bataille proprement dite, qui n'alla guère audelà d'une heure.

Les derniers moments de la vie de D. Sébastien et sa fin tragique ont donné lieu à plusieurs versions historiques. Les fréquents retours offensifs que le roi était forcé de faire pour éloigner les ennemis qui le poursuivaient, formant autant d'épisodes du drame terrible qui se joua dans les plaines d'Alcacer-el-Kebir, expliquent la diversité des récits auxquels ils ont donné lieu. Ainsi, d'après une de ces versions attribuée à Luiz de Brito, celui-

[1] Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, liv. Ier, chap. VII, page 71.

là même qui pour sauver l'étendard royal s'en serait fait une ceinture, il se trouvait avec le roi au moment où Christovam de Tavora l'exhortait à se rendre. Mais D. Sébastien, bien loin de l'écouter, s'était précipité l'épée à la main sur les Maures qui l'entouraient; ce que voyant Luiz de Brito, il l'aurait suivi et serait parvenu à le dégager. Fait prisonnier ou moment où il accomplissait cet acte d'héroïque dévouement, et dans l'impossibilité de rejoindre son auguste maître, il l'aurait vu cependant se retirer sain et sauf du champ de bataille, et prendre sans être poursuivi la direction de la rivière [1].

D'autres ont prétendu, et c'est là une version espagnole, que le roi étant tombé au pouvoir d'une troupe d'Arabes, ceux-ci s'aperçurent qu'ils avaient affaire à un personnage marquant. Ils se querellaient et se battaient déjà entre eux, pour savoir qui s'en emparerait, quand serait survenu un chef, qui, pour trancher la question et empêcher ses hommes de se massacrer, l'aurait tué, en leur disant : « Quoi! chiens, lorsque Dieu vous accorde une victoire complète, vous vouliez vous égorger pour un prisonnier! [2] »

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. xx, p. 645. — Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXIX, page 285.

[2] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. xxi, p. 650. — Fray Bernardo da Cruz ; *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. XXIX, page 285. — Sebastian de Meza : *Jornada de Africa par El Rey D. Sebastian*, Barcelona, 1630, chap. XVII, liv. I, page 81, *verso*.

Quoi qu'il en soit, tout porte à croire que D. Sébastien fut tué lorsqu'il s'élança une dernière fois sur les ennemis qui l'entouraient, après avoir refusé de se rendre, ainsi qu'on le lui demandait. Il est probable, en effet, que les Maures, emportés par la colère de se voir attaqués d'une manière si inattendue, au moment même où ils croyaient qu'il s'agissait d'une soumission, n'auront pas épargné celui qui fondait sur eux en désespéré. Cette supposition est corroborée par le récit d'un auteur espagnol, qui rapporte qu'un prisonnier amené devant le successeur d'Abd-el-Melek avait déclaré avoir vu tomber le roi en ce moment-là, en déplorant de n'avoir pas trouvé la mort en même temps que son maître. Ce prisonnier était D. Nuno de Mascarenhas, ce même gentilhomme qui avait agité un mouchoir blanc attaché au bout d'une épée pour faire signe qu'on voulait parlementer [1].

[1] Manuscrits de la Bibliothèque Impériale de Paris, S. F. 940 : « *Comentario que trata de la infelice jornada de el rey D. Sebastian en la Barberia, el ano 1578, donde se cuenta muy en particular todo lo que alli succedio, con la muerte del rey y otras cosas dignas de admiracion y de ser sabidas; — el cual comentario hizo el capitan Luiz de Oxeda, que alli se hallo presente a quasi todo.* » Pages 25 et 26.

CHAPITRE VI

Moulai-Ahmed ben-Mohammed est acclamé empereur du Maroc. — Détails qui lui sont donnés par les prisonniers portugais au sujet de la mort de D. Sébastien. — Le cadavre du roi est rapporté devant le schérif et reconnu par plusieurs gentilshommes portugais. — Appréciation de leur témoignage. — Le corps du roi est enterré à Alcacer-el-Kébir. — Belchior d'Amaral envoie au cardinal D. Henri un rapport sur les événements. — Effet produit en Portugal par la nouvelle de la défaite d'Alcacer-el-Kébir. — Commencement des bruits contradictoires sur la mort du roi. — Les classes populaires surtout y croient difficilement. — Origine et causes de cette incrédulité.

Après sa victoire, l'armée marocaine proclama successeur d'Abd-el-Melek à l'empire du Maroc son frère, Moulaï-Ahmed-ben-Mohammed, qui avait commandé la cavalerie pendant l'action.

Le lendemain, 5 août, il ordonna à tous ceux qui avaient des captifs de les lui livrer sans retard. On les lui amena presque tous. A peine réunis, le premier souci de ces malheureux fut de se demander mutuellement des nouvelles de leur roi. Moulaï-Ahmed-ben-Mohammed les interrogeant lui-même à ce sujet, les uns lui répondirent qu'ils

n'en savaient rien, les autres qu'ils croyaient qu'il avait réussi à se sauver [1].

Sur les trois heures de l'après-midi, on apporta le cadavre de Moulaï-Ahmed-ben-Abdallah, qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, s'était noyé en voulant traverser la rivière.

Bientôt après on présenta au nouveau schérif un prisonnier, D. Nuno de Mascarenhas, qui affirma la mort de D. Sébastien, dans les termes et avec les détails que nous avons déjà rapportés.

Arriva ensuite Sébastien de Rezende, serviteur de la chambre du roi, lequel confirma la déclaration qui venait d'être faite, en assurant avoir reconnu le roi parmi les morts. Puis, comme il s'offrait pour aller chercher son cadavre, le schérif lui fit donner une mule et une escorte pour l'accompagner. Rezende se rendit aussitôt sur les lieux où gisait le corps de D. Sébastien, dépouillé de toute espèce de vêtements. On le releva, on l'enveloppa dans une couverture et, pour le transporter au camp, un des cavaliers le plaça devant lui, en travers de la selle, les mains attachées avec une mèche d'arquebuse, afin de les empêcher de se porter çà et là et d'effrayer son cheval. Au bruit que faisait la petite troupe, qui revenait en poussant des cris, Moulaï-Ahmed-ben-Mohammed sortit de sa tente avec ses caïds. Arrivé auprès de lui, le

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XXIII, page 660.

cavalier qui tenait le cadavre du roi le laissa glisser sur une natte, et à cette vue le schérif ne fut pas maître de la profonde émotion qu'il éprouvait [1].

La nuit commençant à tomber, on alluma des feux; le schérif manda les principaux gentilshommes portugais pour reconnaître le cadavre. Ceux qui se rendirent à cet appel furent D. Duarte de Menezes, D. Jorge de Menezes de Castanhede, D. Constantino de Bragance, fils du comte de Tentugal, D. Nuno de Mascarenhas, D. Antonio de Noronha, fils du comte d'Odemira, Joam Rodrigues de Sá, plus tard comte de Mathosinhos, le grand huissier (*Meirinho mor*) D. Duarte de Castello Branco, plus tard comte de Sabugal, et Belchior d'Amaral, corrégidor de la cour [2].

Nous ne citerons que pour mémoire Luiz César et D. Fernando de Castro, qui, avec quelques autres gentilshommes dont les historiens du temps passent les noms sous silence, refusèrent de porter leurs regards sur les restes du roi, afin, dirent-ils, de ne pas éprouver un renouvellement de douleur à ce triste spectacle [3].

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, ch. XXIII, p. 661. — Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXXI, pages 293 et 294. — Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, liv. II, chap. III, pages 89 à 91. — Leitam d'Andrade : *Miscellanea*, dialogo VII.

[2] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXXI, page 294. — Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, liv. II, chap. III, p. 91. — Leitam de Andrade : *Miscellanea*, dialogo VII. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XXIII, page 661.

[3] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXXI, page 294. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XXXIII, page 661.

Le schérif ordonna aux autres nobles de s'assurer et de déclarer si c'était bien là le corps du roi D. Sébastien, afin qu'on pût, en cas d'affirmative, le faire ensevelir. Tous s'empressèrent, après examen, d'attester son identité. Au surplus, remarque à cette occasion Jeronymo de Mendoça, l'abondance de leurs pleurs l'aurait suffisamment démontrée[1].

Acte de cette constatation fut dressé, pour être plus tard transmis au cardinal D. Henri, qui succéda comme roi à son neveu[2].

On a prétendu que même en ce moment quelques voix s'élevèrent pour émettre des doutes sur l'identité du corps. On a dit que si les gentilshommes appelés par le schérif ne mirent en sa présence aucune hésitation à constater cette identité, ce fut uniquement pour donner au roi, dans le cas où il vivrait encore, le temps de se mettre en lieu de sûreté. Mais si ces mêmes gentilshommes avaient éprouvé le moindre doute ou la moindre incertitude à cet égard, pourquoi auraient-ils renouvelé plus tard, à Lisbonne, leur déclaration ou leur serment[3] ?

Le cadavre présentait sur le côté droit de la tête une blessure assez profonde pour avoir pu déterminer à elle seule la mort du roi. Deux ou trois

[1] Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, liv. II, chap. III, page 91. — Leitam de Andrade : *Miscellanea*, dialogo VII.

[2] Leitam de Andrade : *Miscellanea*, dialogo VII. — Luiz de Oxeda : *Comentario que trata de la infelice jornada de El Rey D. Sebastian*, etc., p. 28. (Manuscrits de la Bibliothèque Impériale de Paris. S. F., 940.)

[3] Leitam de Andrade : *Miscellanea*, dialogo VII.

autres blessures, qui n'auraient pas toutefois été graves, se voyaient également sur la tête. Outre cela, le dessous de l'un des bras avait été labouré en travers par une balle [1]. Or, comme il est constant que D. Sébastien était couvert de son armure, pendant la bataille, on peut parfaitement inférer de ce fait que c'était bien son corps que l'on avait sous les yeux, autrement sans doute les blessures ne se seraient pas portées exclusivement sur les parties privées d'armure, blessures qu'avait pu faciliter, du reste, la chute du casque de l'infortuné monarque, pendant son combat désespéré avec les cavaliers arabes [2].

Moulaï-Ahmed-ben-Mohammed, après la déclaration des gentilshommes, ordonna que le corps fût transporté à Alcacer-el-Kébir. Il se disposait à partir pour Fez, lorsque D. Duarte de Menezes, député vers lui par ses compagnons, pour traiter de leur rachat commun, profita de l'occasion pour le prier en même temps de commettre quelques-uns d'entre eux au soin de rendre les derniers honneurs aux dépouilles de leur souverain, ce que le schérif lui accorda sans difficulté.

[1] Manuscrits de la Bibliothèque Impériale de Paris, S. F. 940 : *Comentario que trata de la infelice jornada de el rey D. Sebastian*, etc. ; — p. 28 : « Esto que escrivo yo doi fée, que lo vi con los ojos con los demas señores « que he nombrado. » — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XXIII, page 661, dit : « On remarquait cinq blessures sur la partie « supérieure du cadavre, l'une desquelles, au-dessus du sourcil droit, était « assez profonde pour avoir été cause de la mort du roi, etc. »

[2] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XXIII, page 661.

En conséquence, Belchior d'Amaral fut choisi par ses compagnons de captivité pour accompagner le corps jusqu'à Alcacer-el-Kébir, où il avait mission de l'ensevelir. Il remplit ce pieux devoir dans une salle basse du palais du caïd Ibrahim-ès-Sofiani, à la garde duquel la dépouille mortelle du roi devait être confiée [1].

Le 7 août, avant le dépôt du corps dans son cercueil, quelques prisonniers furent encore appelés pour confirmer la déclaration du 5 août. L'un d'eux, dit Fray Bernardo da Cruz, était trop blessé pour pouvoir se rendre à cet appel. Un autre, lorsqu'on lui fit voir le corps, n'osa rien affirmer. En effet, la mort remontant à trois jours, il se trouvait déjà dans un état de décomposition qui le rendait méconnaissable [2].

Il n'est fait aucune mention de la déclaration des autres prisonniers, ce qui permet de croire ou qu'ils ne vinrent pas pour reconnaître le cadavre, ou bien qu'ils confirmèrent la constatation faite deux jours auparavant, devant la tente du schérif, constatation très-formelle, que le doute exprimé par l'un d'eux ne peut raisonnablement infirmer.

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XXIV, page 663. — Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, liv. II, chap. IV, page 93. — Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXXI, page 293.

Vide la note A à la fin du volume.

[2] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXXI, pages 225 et 226. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XXIV, page 663.

Belchior d'Amaral, après avoir accompli sa douloureuse mission, alla trouver Moulaï-Ahmed-ben-Mohammed, qui avait déjà pris la route de Fez, pour obtenir l'autorisation de se rendre à Arzilla et à Tanger, où il pourrait, conformément au mandat qu'il avait reçu des gentilshommes prisonniers, se faire remettre l'argent qui se trouverait à bord de la flotte portugaise, et l'appliquer à leur rançon commune[1].

Le schérif, qu'il rejoignit à neuf lieues de distance d'Alcacer-el-Kébir, lui accorda cette autorition après lui avoir fait jurer qu'il reviendrait[2].

Amaral arriva le 19 à Arzilla, et se rendit ensuite à Tanger. Mais son espoir fut déçu, car la flotte, à l'exception d'un galion et de deux autres bâtiments destinés à la garde des côtes, était déjà partie. L'amiral D. Diogo de Sousa, d'après les ordres qu'il avait reçus du roi, se trouvait devant Larache, lorsqu'il apprit la défaite de l'armée chrétienne. Il s'était rendu immédiatement à Arzilla et à Tanger, afin d'embarquer les malades et quelques soldats échappés à la bataille; puis il avait fait voile pour Lisbonne.

Les gouverneurs des deux places portugaises craignaient une attaque de la part des Maures. Amaral les rassura complétement sous ce rapport; les Maures, suivant lui, ne songeaient aucunement à pareille agression.

Le délégué des gentilshommes prisonniers ne

[1] Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, liv. II, chap. IV, page 94.
[2] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXXII, page 299.

resta à Tanger que le temps nécessaire pour adresser au cardinal D. Henri et aux gouverneurs du Portugal une relation détaillée de la malheureuse expédition du roi D. Sébastien. Un des trois bâtiments dont nous venons de parler fut chargé de porter cette importante communication à Lisbonne. Après cela, Amaral reprit le chemin de Fez, pour se remettre en captivité, suivant le serment qu'il en avait fait au schérif.

La nouvelle de la défaite de l'armée était parvenue rapidement à Ceuta. De là, traversant le détroit, elle était arrivée à Gibraltar, d'où un agent du feu roi D. Sébastien s'était empressé de la transmettre à Lisbonne par un messager. Elle y fut connue dès le 14 août, c'est-à-dire assez longtemps avant l'arrivée du rapport de Belchior d'Amaral. Le récit était confus, les détails manquaient complétement; mais ce qui fut hors de doute pour tout le monde, ce que personne n'hésita à croire, ce fut la destruction totale de l'armée. Quant au roi, les bruits les plus contradictoires circulèrent dans le pays, les uns disant qu'il avait été tué, les autres qu'il s'était noyé, et un grand nombre qu'il avait réussi à se sauver[1].

La deuxième nouvelle qu'on reçut de ce grand désastre fut donnée par Salvador de Medeiros, que le cardinal D. Henri avait dépêché près du roi,

[1] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXXVI, pages 309 et 310. — *Carta a um abbade da Beira*, etc., *Bibliophilo* d'août 1849.

lequel Medeiros, après avoir assisté à la bataille d'Alcacer-el-Kĕbir, avait réussi, quoique blessé, à s'échapper des mains des Maures [1].

Bientôt après arriva l'amiral D. Diogo de Sousa avec la flotte.

Les renseignements qu'il donna et ceux que fournit en même temps le corrégidor Diogo da Fonseca, qui se trouvait à bord et dont nous aurons à parler bientôt, ne suffirent pas à lever tous les doutes ou à dissiper toutes les incertitudes [2].

Enfin, le 27 août, arriva la relation de Belchior d'Amaral; elle était péremptoire et d'une authenticité tellement frappante que le cardinal D. Henri n'hésita pas, dès qu'il en eut pris connaissance, à se faire proclamer roi de Portugal [3].

Si la nouvelle de la mort de D. Sébastien trouva peu d'incrédules dans les classes élevées, parfaitement à même d'apprécier les circonstances probantes, il n'en fut pas ainsi parmi le peuple, qui interpréta généralement les faits dans le sens qui flattait le plus sa crédulité ou ses instincts patriotiques. Il ne lui fallait qu'un point d'appui, pour consolider sa foi en l'existence de D. Sébastien. Le hasard se chargea de le lui fournir.

[1] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXXVI, pages 310 et 311.

[2] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXXVI, pages 311 et 312.

[3] Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXXVI, page 312. — Miguel de Moura : *Chronica do cardeal Rei D. Henrique* Lisboa, 1840, chap. XVII, pages 19 et 20.

Aussitôt que la flotte fut arrivée dans les eaux du Tage, le bruit se répandit parmi le peuple que le roi était à bord; ce bruit prenait sa source dans les faits que nous allons exposer.

Pendant la nuit qui suivit la défaite de l'armée portugaise, trois ou quatre individus étaient venus frapper aux portes d'Arzilla; et comme on refusait de leur donner accès dans cette ville, ils s'étaient avisés, pour se faire écouter, de dire que l'un d'eux était le roi D. Sébastien. Aussitôt l'entrée leur avait été accordée. Un de ces fugitifs, enveloppé d'un manteau et semblant d'une condition au-dessus de celle des autres, à en juger par leurs égards et leur déférence envers lui, alla se loger seul dans une des maisons de la ville. Grande rumeur aussitôt! On publie l'arrivée du roi D. Sébastien, on indique la maison qui l'abrite, et cette maison devient un objet de respect, un sanctuaire où personne n'ose pénétrer.

Cette nouvelle parvint rapidement au corrégidor Diogo da Fonseca, qui se trouvait à bord de la flotte, encore en ce moment-là au mouillage d'Arzilla. Il descend à terre et se rend immédiatement chez le mystérieux personnage, qui n'était autre, comme il s'en assura sur-le-champ, qu'un jeune gentilhomme échappé aux Maures avec une légère blessure à l'oreille. Très-sévèrement blâmé pour la ruse coupable que ses compagnons et lui avaient employée, au risque de causer le plus grand trouble dans les esprits déjà trop

surexcités par le terrible événement d'Alcacer-el-Kébir, ce jeune homme jura devant témoins que ni lui ni ses compagnons n'avaient dit que le roi était là, mais seulement qu'ils venaient des lieux où se trouvait le roi. Il demanda ensuite avec instance la permission de s'embarquer pour le Portugal. On la lui accorda, et de peur que les habitants d'Arzilla ne se vengeassent sur sa personne de la méprise dont ils avaient été dupes, on lui permit de sortir de la ville avec des précautions qui tenaient du mystère. Ce fut un tort dont on eut bientôt à se repentir.

On le fit ensuite monter sur le galion Saint-Martin [1].

Lorsque le corrégidor revint à bord de la flotte, tout l'équipage était déjà persuadé que D. Sébastien se trouvait dans les murs d'Arzilla. Plusieurs gentilshommes même partageaient cette conviction, et Fonseca eut beaucoup de peine à les détromper par l'explication très-formelle du fait qui avait donné lieu à une si étrange erreur.

Avant le départ de la flotte, il convoqua dans la maison du gouverneur d'Arzilla l'amiral D. Diogo de Sousa, les commandants de divers bâtiments et toutes les autres personnes de distinction,

[1] Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, liv. II, chap. II, pages 84 et 85. — Leitam de Andrade : *Miscellanea*, dialogo VII. — Antonio de Herrera : *Historia general del mundo de quinze anos del tiempo del senor rey D. Filipe II*, etc. Valladolid, 1606. Parte II, liv. VIII, chap. XIV, pages 446 et 347. — Dom Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido rey D. Sebastiam*, etc., chap. XI, dit que le jeune homme dont il s'agit fut embarqué à bord du galion *Saint-Mathieu*.

au nombre desquelles se trouvaient quelques individus échappés du champ de bataille.

Lorsqu'ils furent assemblés, Fonseca renouvela ses explications touchant le fait qui venait de causer une si vive émotion. Puis il demanda à tous de déclarer ce qu'ils savaient sur les événements de la malheureuse journée d'Alcacer-el-Kébir, et spécialement sur le sort du roi. Ils le firent, et quatre d'entre eux affirmèrent avoir vu le corps de D. Sébastien. On dressa procès-verbal de ce qui avait été dit dans cette réunion ; il fut signé par tous ceux qui en avaient fait partie, et plus tard le magistrat, à son arrivée à Lisbonne, le remit au cardinal D. Henri [1].

Malgré ce que les signataires de cette pièce purent dire à bord de la flotte pour confirmer l'évidence des faits que nous avons rapportés, il s'en fallut que tout le monde fût désabusé. Bon nombre de gens parmi les équipages crurent follement que le roi se tenait caché dans un des navires et qu'on le ramenait à Lisbonne. Aussitôt le retour de la flotte, le bruit en fut répandu par eux, et bientôt il circula dans tout le pays.

Jeronymo de Mendoça, en racontant cet épisode,

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, liv. VIII, pages 345 et 346. L'intervention, en cette circonstance, du corrégidor Diogo da Fonseca et sa présence à bord de la flotte, sembleraient indiquer qu'il y exerçait des fonctions judiciaires. Il était probablement chargé de l'examen de tous les délits et crimes qui pourraient concerner le personnel de la flotte. Le corrégidor Belchior-d'Amaral, qui avait suivi le roi sur le champ de bataille d'Alcacer-el-Kébir, aurait exercé des fonctions analogues pour ce qui concernait l'armée de terre. Peut-être les attributions de ces deux magistrats avaient-elles quelque rapport avec les attributions déférées, en France, au prévôt de l'armée en temps de guerre.

exprime le regret que l'on n'ait pas publié le nom de l'individu dont l'imposture devait avoir de si déplorables conséquences [1].

Plus tard, cependant, un historien espagnol le fit connaître. Ce jeune homme, dit-il, s'appelait Diogo de Mello, et ce nom se trouve, en effet, cité par Fray Bernardo da Cruz, comme ayant appartenu à l'un des cinquante individus qui réussirent, ainsi que nous l'avons rapporté, à se sauver du champ de bataille et à gagner une des places portugaises situées sur la côte d'Afrique [2].

Tels furent les événements qui donnèrent naissance aux inventions et faits étranges que nous exposerons dans ce livre. L'opinion que D. Sébastien n'était pas mort compta de nombreux adhérents, non-seulement dans le peuple et la classe moyenne, mais peut-être même dans les rangs de la noblesse. Cette croyance finit par prendre le caractère d'une légende et fit surgir, avec bon nombre d'imposteurs, une sorte de secte fanatique.

Toutefois les premiers bruits de cette folle imagination furent d'abord presque entièrement étouffés, en présence des graves préoccupations de l'avenir, et au milieu des intrigues et des luttes

[1] Jeronymo de Mendoça, *Jornada de Africa*, liv. II, chap. II, page 85. — Fray Bernado da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXXVI, page 312.

[2] Herrera : *Historia general del mundo*, etc, parte II, liv. VIII, page 346. — Fray Bernardo da Cruz : *Chronica de El Rey D. Sebastiam*, chap. LXXI, page 292.

politiques, qui régnèrent autour du trône éphémère du vieux cardinal-roi D. Henri.

Du reste, il n'est pas inutile de faire observer que ces bruits, qui remontaient à l'événement d'Arzilla, auraient bien pu avoir été propagés et accrédités par quelques personnages que l'opinion publique accusait d'avoir conseillé la malheureuse expédition d'Afrique, ou du moins de n'avoir rien fait pour l'empêcher. Ils auraient cherché ainsi à détourner les colères du peuple, en lui donnant pour appât des espérances vagues et imaginaires [1].

Philippe II ne tarda pas à s'emparer du Portugal. En 1580, deux ans seulement après la bataille d'Alcacer-el-Kébir, il réalisa ce rêve ambitieux de ses prédécesseurs.

Le fils de Charles Quint, il faut bien le reconnaître, avait trouvé plutôt des complices que des adversaires de sa politique chez le plus grand nombre des membres des classes élevées [2]. Hâtons-nous de dire toutefois que, lors de la restauration nationale de 1640, la plupart de leurs descendants surent racheter les fautes de leurs ancêtres, fautes que rien ne saurait justifier, mais que peut expliquer néanmoins l'état moral de la société dans laquelle ils avaient vécu.

Les moyens que Philippe II employa pour an-

[1] *Carta a um abbade da Beira*, publiée dans le *Bibliophilo* d'août 1849.

[2] Rebello da Silva. — Invasion et occupation du Portugal en 1580. Tome I, page 540.

nexer le Portugal à la monarchie espagnole avaient été longuement préparés; ils réussirent, autant par l'habileté et l'astuce de ses agents que par le relâchement de tous les ressorts du gouvernement national. Le monarque étranger ne fut d'ailleurs que trop bien servi par l'affaiblissement des mœurs guerrières, la corruption et la vénalité, qui semblent être les traits les plus saillants de cette triste période de l'histoire portugaise. Tout avait conspiré contre cette nationalité, qui allait subir une épreuve de plus d'un demi-siècle.

LIVRE DEUXIÈME

DOMINATION ESPAGNOLE EN PORTUGAL

LES PREMIERS IMPOSTEURS

CHAPITRE PREMIER

Mécontentement des Portugais par suite de l'annexion à l'Espagne. — Convocation des Cortès à Thomar. — Restrictions apportées à l'amnistie. — Rôle de l'ambassadeur de France auprès de Philippe II. — Il conseille à Henri III de venir en aide au prieur du Crato. — Catherine de Bragance. — Noblesse de son caractère. — Convocation des Cortès à Lisbonne. — Philippe II retourne en Espagne. — Le cardinal-archiduc Albert, gouverneur du Portugal. — Disposition morale du peuple portugais. — L'idée que D. Sébastien pouvait avoir survécu à la défaite d'Alcacer-el-Kebir se produit comme conséquence du mécontentement de la nation.

L'annexion du Portugal à l'Espagne s'était accomplie sans difficultés sérieuses; mais la fusion morale des deux peuples n'en était pas pour cela plus avancée. Aussi quand, le 11 février 1583, le fils de Charles-Quint prit congé de ses nouveaux sujets, il dut emporter cette conviction, toujours triste pour un homme d'État, qu'il n'avait accompli

de son œuvre que la partie la plus facile, puisqu'il laissait derrière lui les germes d'un mécontentement qui tôt ou tard ne pouvait manquer d'éclater en révolte.

A peine eut-il quitté le Portugal que les éléments hostiles à la domination étrangère se manifestèrent énergiquement de tous côtés.

Pour les étouffer, le cabinet de l'Escurial usa de cette politique violente qui consiste à absorber, sans souci du choix des moyens, toutes les forces vives, matérielles et morales du peuple annexé, comptant pour ainsi dire minute par minute les pulsations de sa vie nationale, et semblant épier, afin de la prévenir, l'heure de son réveil. L'habileté eût consisté sans doute à ne pas le provoquer; mais l'habileté en pareil cas exige une modération dans la force que Philippe II ne connaissait pas; aussi, au lieu de fondre les deux peuples en un seul, fut-il fatalement conduit à faire tout ce qu'il fallait pour empêcher leur rapprochement et ne parvint-il qu'à imposer silence à la plainte et à refouler l'indignation au fond des âmes.

Au reste, les historiens espagnols eux-mêmes s'accordent pour reconnaître que, dès les premiers jours de la domination étrangère, une profonde irritation existait en Portugal contre les nouveaux maîtres.

Sans doute Philippe II ne se montra pas sobre de faveurs envers les Portugais qui s'étaient ralliés à ses plans et avaient donné à ses agents un appui

sans réserve. Il fut même si prodigue à leur égard que la susceptibilité des courtisans espagnols s'en alarma. A les entendre, Philippe II avait fait à la fois la conquête, l'héritage et l'acquisition du Portugal [1].

Le monarque espagnol s'efforçait, il est vrai, de contenter tout le monde; mais ses libéralités, quelles qu'elles fussent, ne pouvaient donner satisfaction à toutes les demandes, à toutes les réclamations dont il était assailli. C'était une tâche difficile que celle d'y répondre avec discernement. On les fit d'abord examiner par un conseil, au sein duquel les intrigues et les rivalités se donnant libre cours apportaient de nombreux obstacles aux solutions.

Le roi, reconnaissant bientôt l'impossibilité de s'assurer par lui-même de la nature des demandes qui faisaient appel à sa munificence, prit le parti de déférer l'examen auquel il ne pouvait pas se livrer personnellement à Christovam de Moura et à D. Antonio Pinheiro, évêque de Leiria. Le premier avait été, en qualité d'ambassadeur auprès du cardinal Henri, le plus habile et le plus heureux de ses agents, et mieux que personne il était à même d'apprécier judicieusement la valeur des réclamations qui se produisaient chaque jour plus nombreuses et plus exigeantes. Le second, dont le concours dévoué avait aidé les efforts du

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, e c., parte II, page 451.

diplomate espagnol, était fort âgé, et comme il était sans parents, cela lui donnait une certaine liberté d'action, qui en faisait un utile auxiliaire [1].

Cependant, malgré cette réglementation des libéralités royales, le nombre des mécontents augmentait chaque jour. Ou les services rendus étaient payés au-dessous du prix auquel on les avait estimés, ou leur rémunération subissait un ajournement, ou ce qui est pis encore, ils étaient méconnus. C'étaient alors des récriminations passionnées et violentes auprès des agents de Philippe II, qui avaient fait des promesses et pris des engagements auxquels le maître refusait de faire honneur. On criait à l'ingratitude; ceux qui, ayant travaillé avec le plus d'ardeur à l'asservissement de la patrie, ne recevaient pas leur salaire, se transformaient les premiers en ennemis implacables de la cause qu'ils avaient servie.

Il est vrai, dit un écrivain espagnol, que si l'on avait eu en vue de satisfaire chacun, le royaume avec tous ses revenus n'y aurait point suffi [2].

Soit, mais que penser de la politique qui s'était laissé entraîner sur une pareille pente? On peut conquérir un royaume par la force, mais on ne gagne pas les âmes par la corruption. La corruption, d'ailleurs, porte son châtiment avec elle; loin de rallier les forces morales d'un peuple, elle les

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 441.
[2] Herrera : *Idem*, etc., parte II, page 451. — *Historia de Portugal y conquista de los Açores*, etc., page 158 *verso*.

met en dissolution. Tout au plus peut-elle faire des neutres ou des indifférents; mais cela encore, jusqu'au jour seulement où, se trouvant mal récompensés, ils se retournent tout à coup contre ceux qui s'imaginaient les avoir conquis irrévocablement à leur cause. Il y a d'ailleurs dans l'âme de celui qui s'est laissé toucher par la main de la corruption un besoin caché de se venger sur le corrupteur de l'abaissement qu'il lui a fait subir; il n'attend pour cela qu'un prétexte.

Après la convocation des Cortès, qui se réunirent à Thomar, le 15 avril 1581, Philippe II, qui semblait croire sérieusement qu'on peut acheter un peuple, fit une nouvelle faute en accordant aux députés des trois ordres, clergé, noblesse et tiers-état, de nombreuses faveurs personnelles, libéralité maladroite qui produisit sur les masses une impression d'autant plus déplorable que, dans les honorables habitudes du pays, les fondés de pouvoir des trois ordres se faisaient une loi de ne jamais rien réclamer pour eux-mêmes [1].

Ce qui combla la mesure, c'est qu'en même temps que les libéralités royales tombaient si mal à propos sur quelques individus, tout ce qui était demandé dans un but d'intérêt général se voyait froidement accueilli ou refusé.

Aussi, quand les représentants des trois ordres adressèrent au roi, au nom de leurs commet-

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 439.

tants, la prière d'épouser une princesse portugaise, de faire élever le prince royal en Portugal, de diminuer les impôts, enfin de donner une déclaration formelle que le Portugal resterait toujours administrativement séparé de l'Espagne, il leur fut répondu de manière à laisser peu d'espoir [1].

Au nombre des mesures d'une politique sans élévation et sans générosité qui fortifièrent chez le peuple portugais l'aversion toujours croissante qu'il ressentait pour la domination espagnole, il en est une surtout que l'histoire ne doit pas oublier.

Après la lutte, une amnistie était ardemment désirée par toutes les classes de la nation. Chacun, en effet, pouvait y être personnellement intéressé. Ceux qui s'étaient jetés dans les bras de l'Espagne, tenaient à légitimer, pour ainsi dire, leur adhésion en s'appuyant sur ce témoignage de la grandeur d'âme du prince auquel ils avaient fait le sacrifice de leur nationalité. Ceux qui étaient demeurés fidèles à la patrie et restaient compromis aux yeux du vainqueur par la résistance même qu'ils lui avaient opposée, ne demandaient, de leur côté, qu'à voir couvrir d'un noble pardon royal les actes dont il pouvait leur demander compte.

Philippe II accorda l'amnistie, mais avec des exceptions dont la nation s'irrita. Loin de lui tenir compte de cet acte de clémence, qui n'était au

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, pages 430 et 440.

surplus qu'un acte de justice, elle le retourna contre lui, comme un grief de plus.

Les exceptions étaient au nombre de cinquante-deux. Elles atteignaient les hommes dont le Portugal pouvait s'honorer à plus juste titre et ne profitaient qu'à ceux qui ne s'étaient rendus coupables que de fautes très-légères [1].

Les prêtres, notamment l'évêque da Guarda, furent traités avec une grande sévérité [2]. L'amnistie ne leur profitait point. Il est vrai qu'ils avaient prêté au prieur du Crato un important appui et que leur dévouement était allé jusqu'à les porter à combattre les armes à la main dans les bataillons du prétendant contre les troupes du duc d'Albe [3].

Toutefois, il faut reconnaître que les restrictions que Philippe II fit à l'acte auquel la plus vulgaire politique lui commandait de n'en apporter aucune, eussent été encore plus nombreuses s'il eût écouté ses courtisans. Selon ces dangereux conseillers, il ne fallait user d'aucun ménagement envers le Portugal; à les entendre, on devrait, par exemple, pour hâter la fusion des deux nationalités, fermer l'université de Coïmbre, et forcer ainsi les quatre mille étudiants qui la fréquentaient à se rendre

[1] Herrera : *Historia general del muudo*, etc., parte II, page 449.

[2] L'évêque da Guarda, D. Joam de Portugal, de la famille Vimioso, adversaire de la politique du cardinal roi D. Henri, avait suivi le parti de D. Antonio, Prieur du Crato. Il s'opposa toujours à ce que celui-ci transigeât avec l'Espagne.

[3] Herrera : *Historia de Portugal y conquista de los Açores*, etc., page 130.

dans les universités d'Espagne. De la sorte ils se seraient façonnés aux us et coutumes de ce pays, et les auraient rapportés ensuite en Portugal.

Le roi, il faut lui rendre cette justice, ferma l'oreille à ces conseils ; loin de supprimer l'université de Coïmbre, il confirma au contraire les priviléges de ce grand établissement scientifique, qui comptait déjà près de trois siècles d'existence [1].

Le mécontentement de la nation portugaise et ses regrets de l'indépendance perdue, datent, nous le voyons, des premiers jours de la domination espagnole.

M. de Vivonne de Saint-Goard, ambassadeur de France auprès de Philippe II, constate ce mécontentement dans de nombreuses et intéressantes dépêches, et cherche à convaincre son gouvernement des avantages qu'il y aurait à aider d'une manière efficace les Portugais à secouer le joug espagnol.

Il conseille à Henri III d'envoyer des secours à D. Antonio aux Açores, et de faire défense aux marchands français de porter des blés à Lisbonne. « On créerait ainsi, disait-il, de grands embarras au gouvernement espagnol ; cette défense arrêterait, en effet, la navigation de l'Inde,

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 440. L'Université portugaise date de 1290 et fut d'abord fondée à Lisbonne par le roi D. Diniz, qui ensuite la transféra à Coïmbre en 1308. Son fils, Alphonse IV, la replaça de nouveau à Lisbonne en 1338, et enfin, en 1537, Jean III la fixa définitivement à Coïmbre.

et il en résulterait, avec la ruine de l'Espagne, que la source des richesses, aliment de la guerre, serait épuisée. »

Plus tard, dans une dépêche datée du 26 juillet 1582, il va jusqu'à dire que si la France avait voulu profiter des occasions, les Espagnols ne se seraient pas emparés du Portugal, et que même en ce moment il était persuadé que si l'on pouvait effectuer un débarquement de douze cents hommes à Lisbonne, les Portugais se soulèveraient en masse, chasseraient les Espagnols, et peut-être même réussiraient à s'emparer de la personne de Philippe II !

L'ambassadeur de France, on le voit, s'était attaché à cette nationalité opprimée ; il conspirait, il faut bien le dire, contre le souverain auprès duquel il était accrédité ; mais le sentiment de justice qui était le fond de son caractère, le spectacle dont il était témoin, et aussi les intérêts de son pays, expliquent et justifient sa conduite.

Malgré ses efforts, M. de Saint-Goard ne put décider le cabinet du Louvre à prendre une attitude énergique. L'ambassadeur n'avait réussi qu'à faire aimer la France en Portugal, parce qu'on espérait que de ce côté viendrait le salut [1].

Ni Henri III ni Catherine de Médicis ne voulurent ou ne purent prendre en main la cause du Portugal d'une manière décidée. Trop préoccupés

[1] Manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris, fonds Harlay, Cod. 228-6.

des affaires et des embarras intérieurs, on se contenta de protéger le prétendant D. Antonio, et de lui procurer les moyens d'équiper la flotte à bord de laquelle se trouvaient Philippe Strozzi, MM. de Brissac, de Beaumont, et autres gentilshommes, qui allèrent se faire battre, le 26 juillet 1582, dans les eaux des Açores, par l'amiral espagnol marquis de Santa-Cruz.

Au premier rang des mécontents portugais, il fallait compter le duc de Bragance lui-même. Ce grand seigneur, qui n'avait pas su ou n'avait pas osé faire prévaloir les droits incontestables qu'il avait, du chef de sa femme, à la couronne du Portugal, était au nombre des adhérents à l'Espagne. Mais cette adhésion, si importante qu'elle fût, avait eu pour unique récompense la charge de connétable, que le duc avait auparavant sollicitée en vain de D. Henri, et le collier de la Toison d'Or.. Il y avait loin de là aux propositions que Philippe II lui avait faites pour obtenir le désistement de ses prétentions au trône. Il s'agissait en effet de lui céder le Brésil, avec le titre de *roi*, de lui accorder la grande maîtrise perpétuelle de l'ordre du Christ, et de marier le prince D. Diégo avec une de ses filles [1].

Il était tout simple que la charge de connétable et le collier de la Toison d'Or parussent au duc de

[1] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en* 1580, tome I, page 486.

Bragance une rémunération sans proportion avec ce qu'il avait donné, et ce qu'on lui avait fait entrevoir.

Si la duchesse, sa femme, eût joint à l'élévation du caractère ces qualités énergiques qui font violence à la fortune, et grâce auxquelles Dona Luiza de Guzman put, en 1640, placer une couronne sur la tête de son mari, il est presque certain que l'avénement de la dynastie de Bragance eût eu lieu soixante ans plus tôt [1].

Après avoir séjourné un an et demi à Lisbonne, Philippe II quitta la capitale des Etats qu'il devait à l'épée du duc d'Albe, et plus encore peut-être aux manœuvres de ses agents habilement dirigés par les ambassadeurs Christovam de Moura et le duc d'Ossuna [2].

Avant son départ de Lisbonne, il y avait convoqué les Cortès pour leur faire reconnaître comme

[1] Le caractère de Catherine de Bragance fut plein de dignité et de grandeur. Loin de nous la pensée de l'amoindrir. Il paraît que lorsque le roi catholique eut appris la mort du duc de Bragance, il demanda sa veuve en mariage, afin de réunir sur sa tête les droits qu'elle avait à la couronne de Portugal. Dès les premières ouvertures qui lui furent faites à ce sujet, la fille de l'infant D. Duarte répondit avec noblesse : — « Je ne changerai pas « le souvenir du duc de Bragance, mon mari, contre les grandeurs et les « pompes de la couronne d'Espagne. Rien ne peut d'ailleurs me faire porter « atteinte au droit de mon fils, le prince D. Théodosio. Dans tous les cas, le « roi catholique ne gagnerait rien en m'épousant ; car, malgré ce mariage, « le prince portugais n'en garderait pas moins ses droits à la couronne du « Portugal, et le roi D. Philippe ne serait pas guéri de ses scrupules en « achetant ce qui ne pouvait pas lui être vendu. » (D. Luiz de Menezes : *Portugal restaurado*, édition de 1679-1698, tome I, livre I, pages 35 et 36.)

[2] Pour se faire une idée exacte des moyens employés par Philippe II pour en arriver à ses fins, consulter l'ouvrage déjà cité de M. Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en* 1580, etc., tome I, liv. II, chap. 1, 2 et 3.

héritier de la couronne son fils, le prince D. Philippe, appelé à lui succéder par la mort de son frère aîné, D. Diégo.

Cette nouvelle réunion des trois ordres fut pour leurs représentants l'occasion de reproduire les demandes présentées, lors des Cortès de Thomar, mais ces demandes furent accueillies comme elles l'avaient été précédemment, c'est-à-dire par une espèce de fin de non-recevoir [1].

En retournant en Espagne, le roi laissa en Portugal, avec le titre de gouverneur, son neveu le cardinal Albert, archiduc d'Autriche, mais assisté d'un conseil composé de D. Jorge d'Almeida, archevêque de Lisbonne, de Pedro de Alcaçova et de Miguel de Moura [2].

Le départ du monarque espagnol jeta un certain trouble dans l'esprit de ses partisans. Ils craignaient, non sans raison, que ceux auxquels sa présence imposait tout au moins l'apparence de la soumission ne relevassent la tête, et que le mécontentement. éclatant enfin, ne remît tout en question.

Cependant les non satisfaits, avant de prendre un parti, se tournèrent vers le cardinal Albert, dans l'espoir que, plus indépendant depuis l'absence du roi, il aurait à cœur de leur rendre justice. Ils placèrent donc en lui leur dernière espé-

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 500.

[2] Le cardinal-archiduc Albert, frère de l'empereur Rodolphe, était fils de l'empereur Maximilien et de l'impératrice Marie, sœur de Philippe II.

rance. Elle fut de courte durée. Le gouverneur ne prenait aucune décision sans consulter le chef de la dynastie espagnole. Il n'y avait rien de changé en Portugal.

Alors toute illusion dut cesser, et les plus décidés à prendre leur parti de la nouvelle situation, pensant que tant que la domination espagnole en Portugal ne serait pas assurée, le roi, au moins par politique, serait tenu à plus d'égards envers ses nouveaux sujets, faisaient des vœux pour la continuation de la résistance que D. Antonio lui opposait encore aux Açores.

Il est vrai que le Saint-Siége avait conféré au cardinal Albert l'autorité de légat apostolique, ce qui était reconnaître jusqu'à un certain point l'autonomie du Portugal; mais cette faveur, tout le monde le savait, ne devait durer que deux ans ; or, après ce temps écoulé, personne ne doutait que par tous les moyens le roi ne tentât d'incorporer le pays dans la puissante monarchie espagnole, dont il deviendrait alors une province conquise [1].

Tant que le peuple portugais crut à la possibilité de conserver son indépendance, son autonomie, les bruits que l'on faisait circuler touchant le sort de D. Sébastien n'agirent qu'imparfaitement sur son imagination ; ils ne purent prendre assez de corps pour constituer un parti dangereux. Mais

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 501.

lorsque les soldats du duc d'Albe eurent mis en déroute les bataillons populaires du prieur du Crato, lorsque les derniers efforts de la nationalité expirante eurent été étouffés, lorsque enfin, aux Cortès de Thomar, les représentants du pays, les uns vendus à l'or étranger, les autres dominés par la crainte des vengeances espagnoles, courbèrent la tête et plièrent le genou devant Philippe II, alors ces mêmes bruits se propagèrent de nouveau et prirent une grande consistance.

L'idée que le vaincu d'Alcacer-el-Kébir pouvait bien avoir survécu à sa défaite gagna de nombreux partisans et se fortifia d'autant plus qu'à part l'attrait du merveilleux, si puissant sur les masses, elle flattait le peuple dans son amour pour la patrie, et lui offrait un élément de résistance contre le joug étranger.

Quatre imposteurs, plus ou moins habiles, profitèrent de cette disposition des esprits pour usurper le nom de D. Sébastien.

Nous nous occuperons de chacun d'eux et nous verrons par quels moyens ils cherchèrent à s'accréditer dans l'esprit du peuple, et à faire triompher leurs supercheries.

CHAPITRE II

L'imposteur connu sous le nom de *roi de Penamacor*. — Sa naissance, ses pérénigrations et son état. — Il entre dans un couvent et en sort pour se faire ermite. — Son influence sur certaines personnes dévotes. — On commence à dire qu'il pourrait bien être le roi. — Ce bruit se propage surtout dans les campagnes. — L'ermite finit par jouer le rôle de D. Sébastien. — Il établit son quartier général à Penamacor. — Complices. — Moyens employés pour faire des dupes. — Arrestation du faux roi. — Il est conduit à Lisbonne. — Son procès. — Il est condamné aux galères. — Il se sauve en France.

Le malaise résultant de la situation que nous venons d'esquisser n'avait fait que s'accroître, lorsqu'au mois de juillet 1584 le bruit se répandit parmi le peuple que le roi D. Sébastien n'était pas mort en Afrique et qu'il était rentré en Portugal.

Aucun auteur, ni portugais ni espagnol, ne donne le nom de l'imposteur qui le premier essaya de se faire passer pour le vaincu d'Alcacer-el-Kébir. On le désigne par le titre ironique de *Roi de Penamacor*, du nom d'un petit bourg de la frontière portugaise, où il fut le plus connu et où on l'arrêta.

C'était un jeune homme d'une vingtaine d'an-

nées, fils d'un pauvre potier, et du pays d'Alcobaça, à quatorze lieues de Lisbonne.

Depuis son enfance, il habitait la capitale, où il était venu avec un individu qui confectionnait des chapelets. En 1578, au moment où la peste sévissait à Lisbonne, son patron abandonna la ville pour fuir le fléau, et confia son petit établissement à la garde du jeune homme. Bientôt après, celui-ci le quitta et s'en alla frapper à la porte du couvent de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Peut-être avait-il puisé dans l'exercice de son commerce d'objets religieux le désir de se mettre en rapport plus intime avec des personnes dévotes; ou bien son caractère actif, aventureux et un besoin confus de sortir de son obscurité le portèrent-ils à faire cette démarche.

Quoi qu'il en soit, les épreuves du noviciat ne l'engagèrent pas à persévérer. Au bout de quelques mois il se fit renvoyer du couvent; mais, grâce à quelques protecteurs, qu'il s'était sans doute ménagés pendant qu'il était dans le commerce des chapelets, il obtint l'autorisation de porter un froc d'ermite. Dans ce costume, il se mit à parcourir le pays, vivant aux frais de la dévotion des fidèles, jusqu'à ce qu'ayant trouvé, dans les environs d'un endroit appelé Albuquerque, près de la frontière espagnole, un petit ermitage abandonné, il s'y installa.

Cet humble réduit, proprement arrangé par son nouvel hôte, ne tarda pas à être visité par

quelques personnes pieuses. Les allures du jeune ermite attirèrent leur sympathie, et une dame du voisinage, dont le mari avait été tué à la bataille d'Alcacer-el-Kébir, le prit sous sa protection [1].

Peu à peu l'ermite devint moins ascétique. On disait que chez sa protectrice, où il venait souvent, il chantait et pinçait de la guitare comme un mondain. On prétendait aussi l'avoir vu en compagnie de plusieurs jeunes gens fort gais, qui parcouraient les rues en chantant au son de cet instrument.

Toutes ces histoires arrivèrent aux oreilles du curé de l'endroit, qui, pour éviter le scandale, décida le jeune ermite, après l'avoir sévèrement blâmé, à quitter le pays. Sa protectrice lui fournit des vêtements, de l'argent et un cheval; attentions qui feraient croire que ce n'était pas seulement la dévotion qui l'avait attirée vers lui.

Ainsi équipé, il prit le chemin d'Alcobaça, pour y aller voir son père; mais là l'attendaient des désagréments. La justice ne comprenant pas comment le fils d'un pauvre ouvrier pouvait se permettre un tel luxe, voulut l'arrêter, et ne le lâcha qu'après avoir acquis la certitude qu'elle n'avait pas affaire à un voleur [2].

Il se mit alors à parcourir la contrée, en disant

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, ch. XLII, p. 730. — Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 599.
[2] Herrera : *Idem*.

qu'il avait assisté à la bataille d'Alcacer-el-Kébir.

Puis, comme il affectait d'avoir quelque connaissance de la langue maure, le peuple des campagnes le crut sur parole et on commença à chuchoter qu'il pourrait bien être le roi D. Sébastien. Ce souverain aurait dû avoir alors trente ans passés, tandis que lui en avait à peine un peu plus de vingt; mais quand le peuple a besoin de croire quelque chose, rien ne l'arrête, il croit quand même [1].

Il est probable que cette prétention d'avoir été en Afrique avec le roi lui fut suggérée par ses rapports avec la dame qui l'avait pris sous son patronage, et dont le mari avait été tué dans cette malheureuse campagne.

Quant à la connaissance qu'on lui attribuait de la langue maure, il est permis de révoquer en doute sur ce point la compétence des paysans parmi lesquels il vivait, et auxquels il débitait probablement des mots et des phrases d'un idiome de son invention. D'autres disent qu'après s'être débarrassé de la justice il revint sur ses pas et qu'il rendit le cheval qui lui avait été prêté, cherchant ensuite à se cacher; que ses amis et compagnons se mirent à sa recherche, tout en jasant sur ce que pouvait être cet homme, que le nom de D. Sébas-

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc , etc., liv. V, chap. XLII, page 730.

tien fut prononcé, qu'il vola de bouche en bouche, et que bientôt un grand nombre de gens furent persuadés que l'on avait affaire à ce malheureux roi. Les paysans surtout se montraient presque convaincus et disaient que ce devait être leur roi, qui, pour avoir perdu une bataille, s'était condamné à faire pénitence pendant sept années [1].

Le ci-devant ermite ne tarda pas à être rejoint par ceux qui le cherchaient, et quoique au commencement il semblât avoir le désir de les détromper lorsqu'ils le prenaient pour D. Sébastien, il finit cependant par se laisser faire. Voyant alors le parti qu'il y avait à tirer de sa situation, il s'entendit avec deux de ses compagnons, dont l'un se prêterait à jouer le rôle de Christovam de Tavora et l'autre celui de l'évêque da Guarda. On mettrait ainsi en scène deux personnages sympathiques au peuple portugais, le favori d'un roi toujours aimé, malgré ses fautes, et un prélat qui jusqu'au dernier moment s'était opposé à la domination espagnole.

On vint à Penamacor, où l'on établit, pour ainsi dire, le quartier général de cette intrigue et le centre des opérations. Le nombre des adeptes augmentait chaque jour et bientôt il y eut une espèce de petite cour dont le chef était désigné par le nom de roi de Penamacor. Le prétendu évêque da

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 599.

Guarda se chargea de procurer les fonds et d'en être le trésorier [1].

Bientôt le roi improvisé et ses comparses se mirent à parcourir les contrées environnantes, en s'arrêtant tantôt dans les auberges, tantôt dans les maisons des particuliers. Le ci-devant ermite sortait le premier lorsqu'il s'agissait de régler le compte de la dépense. Une fois les frais soldés, un individu s'approchait mystérieusement de l'aubergiste ou du maître de la maison et lui disait :

— Si vous saviez à qui vous avez eu affaire, à qui vous avez donné l'hospitalité, vous vous estimeriez bien heureux !

Inutile de dire qu'on ne le laissait pas tranquille jusqu'à ce que l'on eût appris le nom du grand personnage qu'on avait eu l'insigne honneur de recevoir.

Aux questions qui lui étaient adressées, l'agent de la cour de Penamacor ne manquait jamais, comme de raison, de répondre tout bas :

— C'est le roi D. Sébastien, qui vous accordera un jour bien des faveurs, en récompense de l'hospitalité qu'il a reçue de vous.

Ces braves gens, disposés d'avance à ajouter foi à une révélation qui allait au vif de leurs sentiments patriotiques, se trouvaient trop heureux de tout offrir à celui qu'ils croyaient leur

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 599. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XLII, page 730.

souverain et aux pieds duquel ils allaient se prosterner.

Le faux roi leur faisait l'accueil le plus bienveillant, et, tout en refusant faiblement leurs hommages, finissait par dire :

— L'Evêque et D. Christovam ne sauront jamais se taire; mais puisque vous savez qui je suis, gardez-en le secret [1].

Pendant quelque temps, la bande mena joyeuse vie et fit bonne chère. Le roi de Penamacor, entouré de nombreux partisans, se faisait craindre et respecter. Il savait surtout s'attirer les sympathies des gens pauvres, avec lesquels il partageait les bonnes aubaines que lui ou les siens recevaient des riches [2].

Ces prouesses finirent pourtant par attirer l'attention du gouvernement de Lisbonne. Une enquête fut ordonnée; mais il en résulta que presque tous ceux à qui on s'adressa furent unanimes à déclarer que, dans la croyance générale, l'individu dont il s'agissait était le roi D. Sébastien.

Le docteur Leitam, juge de l'endroit, fut chargé d'arrêter la bande, dont le chef était protégé par une foule d'adhérents de bonne foi, qui cherchaient à le sauver des dangers qui le menaçaient de la part du gouvernement espagnol. Il fut cependant, dit-on, livré par quelques faux amis.

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., etc., liv. V, chap. XLII, page 731.

[2] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc. etc., liv. V, chap. XLII, page 730.

Sommé d'établir son identité, il répondit n'avoir connu ni son père ni sa mère. C'était là une allusion au roi D. Sébastien, lequel était venu au monde dix-huit jours après la mort de son père, l'infant D. Juan, et n'avait pas connu sa mère, la princesse Jeanne, retournée en Espagne peu après la naissance de son fils [1].

L'imposteur fut amené à Lisbonne sous bonne escorte, afin d'éviter les démonstrations auxquelles la crédulité publique pourrait se laisser entraîner en sa faveur pendant le trajet, et les troubles que ces démonstrations pourraient occasionner. Il entra dans la capitale monté sur un âne et resta exposé toute la matinée au Campo de Santa Clara, où il fut remis au corrégidor de la Cour. C'était Diogo da Fonseca, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. Devenu premier magistrat criminel, il fut chargé du procès [2].

Le prétendu roi ne ressemblait en rien au vrai D. Sébastien, qui était très-blanc de teint et blond de cheveux, tandis que le prisonnier était brun de figure et avait les cheveux et la barbe d'une couleur foncée.

Pour détromper le peuple et lui faire remarquer cette dissemblance, on le mena, toujours monté sur son âne, la tête découverte et les mains liées derrière le dos, par les rues les plus fréquentées de la

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 600.
[2] Herrera : *Idem*.

ville, jusqu'à la prison dite de Limoeiro, où il fut écroué [1].

Le procès fut instruit. On lui appliqua la torture. Il fit assez bonne contenance.

— Pourquoi vous faisiez-vous traiter de roi, lui demanda-t-on?

— Cela n'est pas exact, répondit-il. Vous ne trouverez ni preuves ni raisons suffisantes pour me condamner à mort. Quelques personnes, en effet, me traitaient de roi; mais je ne les forçais ni même ne les engageais à cela. On dit que je consentais à ce que l'on fût toujours chapeau bas devant moi; voyez-vous là une raison pour me condamner à mort? Chacun est maître chez soi; punissez-moi comme malhonnête et mal élevé; mais non comme coupable de conspiration ni d'avoir voulu me faire passer pour le roi D. Sébastien [2].

Ces plaisanteries ne déplurent point aux juges, qui paraissent les avoir accueillies avec bienveillance.

Le cardinal archiduc Albert était présent lorsque l'affaire fut appelée devant la Cour suprême. La lecture du procès où se trouvaient consignées les réponses bizarres et originales de l'accusé disposa tout le monde à la clémence, à commencer par l'archiduc. C'était d'ailleurs la première fois qu'un

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 600.

[2] Luiz Torres de Lima. — *Avisos do Ceo, successos de Portugal. Compendio das mais notaveis cousas que no reyno de Portugal aconteceram desde a perda d'El Rey D. Sebastiam até ao anno de* 1627. Lisboa 1772. Pages 384 et suivantes.

cas semblable se présentait en Portugal et on ne se crut pas obligé de sévir avec rigueur.

Le roi de Penamacor, échappant ainsi à la mort, fut condamné aux galères à perpétuité; mais deux de ses compagnons, ceux qui avaient joué le rôle de Tavora et de l'évêque da Guarda, furent condamnés à mort et exécutés [1].

En 1588, on retrouve le roi de Penamacor à bord d'un des bâtiments de la formidable flotte l'*Invencible Armada*, que Philippe II envoyait contre l'Angleterre et qui appareilla dans le port de Lisbonne. Il était là sans doute comme galérien rameur. Il parvint à se sauver et à gagner les côtes de France.

Depuis lors on n'en entendit plus parler [2].

[1] Torres de Lima : *Avisos do Ceo, successos de Portugal*, etc., page 389.

[2] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XLII, p. 732. — D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido rey D. Sebastiam*, etc., chap. XI.

Peut-être le *roi de Penamacor* est le même individu dont l'existence est signalée par quelques écrivains français, et notamment par M. Mérimée, dans son livre *Les Faux Démétrius*, page 43. « En 1595, — y est il dit, — « il y avait à Paris un faux D. Sébastien, qui probablement recevait des « secours de la France et faisait quelques dupes. »

CHAPITRE III

Matheus Alvares, l'imposteur connu sous le nom de *roi d'Ericeira*. — L'intrigue se présente à peu près sous la même forme que la précédente. — Quelques personnes notables s'attachent à lui. — Bientôt de nombreux adeptes le proclament le roi D. Sébastien. — Un corrégidor est envoyé pour arrêter les coupables. — Déprédations et cruautés commises par les bandes de l'imposteur. — Pedro Affonso. — Rôle de cet auxiliaire. — Organisation de la maison royale du faux roi. — La fille de Pedro Affonso couronnée reine. — Missive au cardinal-archiduc Albert. — Ericeira quartier-général des sébastianistes. — Lutte armée. — L'imposteur et un grand nombre de ses partisans sont pris. — On l'amène à Lisbonne. — Son procès et ses aveux. — Plan qu'il avait formé. — Sa condamnation et son exécution. — Supplices à Ericeira. — Rigueurs de la répression.

Une année à peine s'était écoulée depuis que le gouvernement espagnol en avait fini avec le *roi de Penamacor*, qu'un autre imposteur se présentait; mais cette nouvelle échauffourée prit, comme nous le verrons bientôt, un caractère autrement sérieux que celui de la précédente.

Matheus Alvares, qui en fut le héros, était fils d'un maçon ou d'un tailleur de pierres du bourg da Praya, aux îles Tercères. Tout jeune encore il était entré, dans l'intention d'y faire son noviciat, au couvent de San Miguel, monastère des

religieux de San Pedro d'Alcantara, près d'Obidos, à quelques lieues de Lisbonne [1].

L'historien Herrera prétend qu'il passa aussi quelques mois au couvent de Santa Cruz, dans les montagnes de Cintra, chez des moines déchaussés qui y menaient une vie très-rude [2]. Il paraît, ou qu'il ne put supporter les austérités du cloître, ou qu'il aima mieux vivre indépendant sous sa propre règle. Quoi qu'il en soit, il ne tarda pas à abandonner son noviciat pour se faire ermite. Il se fixa dans un endroit écarté près de la mer, non loin du bourg d'Ericeira, vers l'embouchure du Tage.

Jusqu'à la première moitié du dix-huitième siècle, les ermites n'étaient pas rares en Europe, surtout dans les pays méridionaux. C'étaient pour la plupart des hommes qui, ne voulant pas se soumettre à la discipline des maisons religieuses, s'en allaient vivre seuls des ressources de la charité publique. Espèces d'aventuriers des ordres monastiques, ils tournaient au mal ou au bien sans cesser d'être l'objet de la vénération des populations crédules, prenant au besoin le masque des vertus qui leur faisaient défaut. Si leur clientèle dévote se composait principalement de gens simples et pauvres, on y comptait aussi des personnes aisées et même riches.

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XLII, page 732.

[2] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 600.

Ce fut ce qui arriva pour Matheus Alvares vers le commencement de l'été de 1585.

De même que pour le *roi de Penamacor*, l'attention et la curiosité d'abord, puis les sympathies des paysans lui valurent celles de personnes d'une condition plus élevée, de sorte qu'on en arriva bientôt à chuchoter que le saint ermite pouvait bien être le roi D. Sébastien. On racontait même que, dans le silence de la nuit, il se frappait de verges et qu'on l'avait entendu s'écrier : — Portugal! Portugal! quel deuil t'environne! hélas! moi seul suis la cause des désastres qui t'accablent! malheureux Sébastien! une vie de misère, de pénitence et de larmes sera-t-elle suffisante pour l'expiation de mes fautes [1]!

Il n'en fallait pas davantage pour que l'imagination d'un peuple qui ne pouvait s'accoutumer au joug étranger se berçât d'une nouvelle illusion. Aussi, quand un riche propriétaire des environs, nommé Antonio Simoens, et sa femme ainsi que lui, déclarèrent hautement pouvoir affirmer que l'ermite était bien D. Sébastien, qu'ils le reconnaissaient pour l'avoir vu très-souvent passer devant leur porte, la fable prit toute la consistance de la réalité et la cause du faux roi compta bientôt de nombreux adeptes [2].

De tous ceux qui usurpèrent le nom du vaincu

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XLII, page 731.
[2] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 600.

d'Alcacer-el-Kebir, c'était celui-là d'ailleurs qui lui ressemblait le mieux. Il était à peu près du même âge, avait le teint blanc et la barbe rousse.

Dans les premiers temps, quand on insistait près de lui pour le faire convenir qu'il était le roi, il s'efforçait de détromper le questionneur et affirmait qu'il n'était qu'un pauvre homme.

Cependant, malgré cette diplomatie, on remarquera que de tous les usurpateurs du nom de D. Sébastien, il semble être le seul qui ait disposé les choses pour en arriver à ses fins d'après un plan conçu à l'avance. Les autres semblent seulement s'être laissé faire, se contentant au début de se prêter aux entraînements de la crédulité populaire. Chez lui, au contraire, apparaît l'initiative personnelle; il prépare la mise en scène et dirige le courant plutôt qu'il ne s'y laisse entraîner.

Le gouvernement de Lisbonne ne tarda pas à connaître les faits et gestes de l'ermite, et le corrégidor Diogo da Fonseca, celui-là même qui avait instruit le procès du précédent imposteur, fut dépêché pour informer contre le nouveau.

A peine arrivé sur les lieux, il put s'assurer des progrès rapides du prétendant, et se convaincre que ses adeptes étaient très-nombreux et qu'ils venaient de très-loin pour le voir.

Ce qui avait surtout contribué à donner de l'importance et du développement à sa tentative,

c'était le concours actif d'un certain Pedro Affonso, propriétaire d'une ferme à Rio de Mouro.

Pedro Affonso, âgé de cinquante ans environ, était doué d'un courage et d'une force extraordinaires. D'une haute stature, la tête très-grosse, la voix puissante, d'un aspect dur, peu scrupuleux sur l'emploi des moyens, faisant taire facilement tout sentiment humain, c'était, au physique comme au moral, un de ces hommes qui inspirent aux masses cette confiance mêlée de crainte qui les fait suivre et écouter.

Adversaire déclaré de la domination espagnole, il est probable qu'il avait combattu dans les rangs des bataillons populaires du prieur du Crato, de sorte que l'on peut dire qu'il réunissait en sa personne toutes les conditions nécessaires pour prendre la direction d'une entreprise de la nature de celle dont Matheus Alvares se posait comme le héros principal.

Avant qu'il passât à l'action, les conseils ne manquèrent pas à Pedro Affonso pour l'en détourner. Beaucoup de gens que la curiosité avait attirés près du prétendu roi et qui l'avaient quitté fort peu édifiés sur son identité, ne se firent faute de l'avertir qu'il avait affaire à un imposteur et qu'il pourrait bien laisser sa tête dans la partie qu'il projetait d'entreprendre pour lui. Mais rien n'y fit. Son parti était irrévocablement pris et il leur répondait avec résolution :

— Il m'importe peu qu'il soit ou qu'il ne soit

pas le roi D. Sébastien; avant la saint Jean il sera assis sur le trône [1].

Plein de confiance dans un pareil auxiliaire, l'imposteur mit dès lors toute réserve de côté; et ayant réuni autour de lui une force de huit cents hommes environ, il en donna le commandement à Pedro Affonso, qui crut devoir ajouter à son nom celui de Menezes [2]. Aussitôt et sans perdre davantage de temps, l'ancien ermite se fit reconnaître pour D. Sébastien, et, comme tel, proclamer roi dans le bourg d'Ericeira.

Sur ces entrefaites arriva le corrégidor, et à l'instant même la bande se dispersa. Les uns se sauvèrent dans les montagnes, les autres, et c'était le plus grand nombre, pêcheurs de leur métier, se réfugièrent dans leurs bateaux et prirent la mer; de sorte qu'il ne resta sous la main du magistrat que des femmes, des enfants et quelques moines. Sa tâche se trouvait ainsi singulièrement simplifiée; aussi se borna-t-il à prendre des informations et à dresser une liste de quelques noms qu'il adressa à son collègue de Torres-Vedras, en l'engageant à procéder dans le plus bref délai à l'arrestation des coupables.

Le corrégidor avait à peine repris la route de Lisbonne que la bande se reformait derrière lui, en s'augmentant de nouvelles recrues.

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, pages 603 et 604.
[2] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XLII, page 732.

Alors le prétendu roi, entrant tout à fait dans son rôle, commença à organiser sa maison royale et à distribuer à ses adeptes des charges de cour. Pedro Affonso avait une fille; il daigna la prendre pour épouse avec toute la pompe dont il pouvait disposer. Elle fut couronnée reine, et, pour la cérémonie, on lui plaça sur la tête un diadème enlevé à une statue de la Vierge. Le beau-père fut créé marquis de Torres-Vedras, comte de Monsanto, seigneur d'Ericeira et gouverneur de Lisbonne, mais *in partibus* seulement, et pour cause [1].

L'ancien ermite laissa tomber d'autres faveurs sur ses féaux et signa à cette occasion force décrets et lettres-patentes dans les formes usitées, sans oublier le sceau royal.

Il vivait très-retiré afin de conserver son prestige, se rendant seulement accessible à un très-petit nombre de privilégiés auxquels il racontait certains détails de la bataille d'Alcacer-el-Kébir, qu'il inventait vraisemblablement, mais dont ses auditeurs étaient hors d'état de contrôler la véracité.

Il paraîtrait que Matheus Alvares avait eu l'intention de s'entendre avec l'amiral D. Diogo de Sousa. Le conspirateur aurait voulu s'aboucher avec lui, soit pour savoir s'il était vrai, ainsi qu'on le disait dans le peuple, qu'il eût ramené secrète-

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XLII, page 732.

ment le roi à bord de son escadre, après la défaite d'Alcacer-el-Kébir, soit pour s'assurer s'il pouvait compter sur son concours [1].

On prétend qu'il aurait poussé l'audace jusqu'à inviter l'ancien chef de la flotte de l'expédition d'Afrique à se rendre près de lui. Quoi qu'il en soit, plus tard, les sébastianistes (on nommait ainsi ceux qui soutenaient que D. Sébastien n'était pas mort), prétendirent que l'amiral aurait fait demander à l'envoyé du faux roi quel était le mot d'ordre ou le signe qu'on lui avait donné ; et bien que cet émissaire, disaient-ils, fût resté muet sur ce point, on ne devait pas moins voir dans la question de D. Diogo de Sousa la preuve que le roi, échappé au désastre d'Alcacer-el-Kébir, avait vu secrètement son fidèle amiral et lui avait confié, en même temps que ses projets de retraite et de pénitence, son mot d'ordre pour l'avenir [2].

Deux écrivains portugais vont même jusqu'à affirmer que le vieux marin se rendit à l'invitation de Matheus Alvares, mais que celui-ci, redoutant les suites de cette entrevue, refusa de le recevoir, sous prétexte qu'il n'était pas venu seul [3].

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XLII, page 734.

[2] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido rey D. Sebastiam*, etc., chap. XI. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XLII, page 734.

[3] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido rey D. Sebastiam*, etc., chap. XI. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XLII, page 734.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que le faux D. Sébastien expédia des dépêches sur divers points du royaume, annonçant son retour, faisant appel aux sentiments de fidélité de ses peuples, les engageant à prendre les armes contre l'étranger, parlant enfin en roi qui vient revendiquer sa couronne et délivrer sa patrie.

Une de ces proclamations parvint jusqu'à Coïmbre, où se trouvait alors l'ancien confesseur du cardinal roi D. Henri, le père Léon Henriques, de la Compagnie de Jésus. Il en donna immédiatement avis à Miguel de Moura, secrétaire d'Etat du gouvernement à Lisbonne, en lui faisant voir la nécessité de prendre le plus tôt possible des mesures efficaces et d'urgence pour arrêter cette propagande et contenir le mouvement qu'elle provoquait.

Mais Matheus Alvares ne s'était pas borné à lancer au sein des populations ses excitations patriotiques; il avait osé dépêcher un messager jusqu'à l'archiduc Albert lui-même. Son choix était tombé, pour cette mission hardie, sur le fils d'Antonio Simoens, un tout jeune homme qui s'en acquitta avec une naïve fidélité. Ainsi, le jour de l'Ascension, au moment où l'archiduc sortait de l'église, il lui remit respectueusement, en se mettant à genoux, la missive du faux roi. C'était une épître insolente, qui le sommait grossièrement d'avoir au plus vite à quitter Lisbonne et à s'en retourner en Espagne.

Arrêté à l'instant même, le jeune messager dé-

clara avec une imperturbable bonne foi que la lettre lui avait été remise par D. Sébastien en personne, affirmant que c'était bien le vrai roi, puisque son père et sa mère le connaissaient depuis longtemps ainsi que beaucoup d'autres personnes qui étaient allées le voir.

Le corrégidor voulait que le pauvre enfant fût retenu prisonnier; mais l'archiduc, naturellement enclin aux mesures de douceur, ordonna qu'il fût mis en liberté, disant qu'il ne fallait pas attacher tant d'importance à ce qui n'en avait pas et sévir sérieusement contre un acte si peu sérieux [1].

Cependant l'agitation s'étendait et prenait de graves proportions. La bande du prétendant grossissait chaque jour et s'élevait déjà au chiffre de mille hommes, dont quelques-uns allaient ouvertement acheter des provisions et des munitions à Torres-Vedras.

Le magistrat de cette petite ville, qui avait commis l'imprudence de se rendre à Ericeira, accompagné seulement d'un greffier, pour instruire l'affaire, comme on dirait aujourd'hui, avait été retenu prisonnier par les insurgés, qui menaçaient de le pendre.

A une lieue de là, à Mafra, le peuple se prononçait en faveur de l'aventurier et accueillait les révoltés à bras ouverts. Ils y étaient maîtres et tenaient, pour ainsi dire, en état de siége dans une ferme le doc-

[1] Herrera, : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 602.

teur Gaspar Pereira, membre du conseil royal et juge à la cour suprême. On ne parlait de rien moins que d'aller à Torres-Vedras, de là à Cintra et d'entrer à Lisbonne le 23 juin, veille de la Saint-Jean, afin d'affranchir le pays du joug castillan en proclamant dans cette capitale le roi légitime, le roi national D. Sébastien [1].

Les choses en étaient là, quand le gouvernement espagnol comprit enfin qu'il était temps de mettre ordre à une entreprise qui, de folle qu'elle était d'abord, commençait pourtant à devenir dangereuse.

Alors, sans tarder davantage, ordre fut donné au marquis de Santa-Cruz, capitaine général des armées de terre et de mer, de mettre à la disposition du corrégidor Diogo da Fonseca des forces suffisantes pour écraser la rébellion.

Il partit aussitôt. Arrivé à cinq lieues de Lisbonne, le magistrat apprit que la veille même les révoltés avaient jeté à la mer, du haut des rochers de la côte, le juge et le greffier qu'ils détenaient prisonniers, et qu'après avoir pénétré dans la propriété du docteur Pereira, ils l'avaient massacré ainsi que son fils et son neveu, pour avoir soutenu les droits de Philippe II à la couronne de Portugal. Il sut, enfin, que Pedro Affonso déclarait hautement qu'il réservait le même sort à tous ceux qui refuseraient de reconnaître celui qu'il appelait le roi D. Sébastien [2].

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 602.
[2] Herrera : *Idem.*, page 603.



Dans cet état de choses, Diogo da Fonseca se porta directement à Ericeira, qui était comme le quartier général des rebelles. Il y rencontra une troupe d'environ deux cents insurgés. Sommés par lui de se rendre, au nom de Philippe II, avec romesse de pardon pour tous, à l'exception des chefs, ils lui répondirent par une décharge d'arquebuses. Il n'y avait plus à hésiter. L'affaire s'engagea et fut promptement terminée. Les partisans du faux roi, mis bientôt en déroute, furent complétement défaits et laissèrent à peu près quatre-vingts prisonniers aux mains du corrégidor. Selon les habitudes judiciaires du temps, quelques-uns furent appliqués à la question, et Diogo da Fonseca apprit d'eux que le gros des insurgés se tenait à Torres-Vedras [1].

Rejoint par les capitaines Saint-Estevan et Calderon, que le gouvernement lui envoyait à la tête de quelques compagnies de soldats, afin d'en finir plus vite avec l'insurrection, il se dirigeait à marches forcées sur le point indiqué, lorsque deux cavaliers, qu'il avait envoyés en éclaireurs, vinrent lui annoncer que les rebelles, prenant l'offensive, s'avançaient résolûment à sa rencontre. Ils lui rapportèrent au surplus qu'ils se vantaient de le prendre bientôt vivant, pour s'en servir au besoin, soit comme otage, soit pour lui faire subir le même sort qu'au corrégidor de Torres-Vedras.

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 693.

Diogo da Fonseca, ne connaissant que par de vagues rumeurs l'importance réelle des forces qu'il allait avoir à combattre, employa à tout hasard un stratagème qui lui réussit admirablement. A l'époque de l'année à laquelle on se trouvait, les blés étaient hauts : il y fit cacher ses arquebusiers et s'avança, accompagné seulement de quelques gens de robe, au devant de l'ennemi.

Pedro Affonso ne tarda pas à paraître. Il se tenait à cheval à la tête des siens, ayant à ses côtés trois ou quatre cavaliers. Aussitôt qu'ils aperçurent le corrégidor et son petit cortége civil, ils le chargèrent avec furie. Ceux-ci prirent d'autant mieux la fuite qu'ils s'y étaient préparés; mais cette fuite était un signal pour les soldats embusqués. Se levant tous à la fois au milieu des blés, ils commencèrent le feu avec ensemble. Aux premières décharges, Pedro Affonso et son état-major se sauvèrent au galop et ils abandonnèrent leur petite armée, qui, se débandant dans toutes les directions, fut presque anéantie sur place ou faite prisonnière.

Cependant quelques-uns de ces volontaires, improvisés soldats, parvinrent à se rallier et voulurent au moins succomber avec honneur. Retranchés dans le parvis d'une petite église nommée Notre-Dame-de-Porto, ils se firent tuer presque tous, se montrant ainsi par leur courage à la hauteur du principe de patriotisme dont ils prenaient,

sincèrement sans doute, Matheus Alvares pour le véritable représentant [1].

Celui-ci se montra, dans cette circonstance si importante, d'une prudence excessive. En observation sur une éminence, il avait vu s'avancer les forces qui allaient à la rencontre de ses partisans, et cette vue seule avait suffi pour lui faire perdre toute espérance de succès. Pour lui, la bataille était perdue avant d'être livrée; aussi, sans attendre le résultat, il pensa qu'il n'avait rien de mieux à faire que de se sauver sur les montagnes, et c'est ce qu'il tenta; mais dénoncé avant d'avoir pu gagner du terrain, il fut livré, avec deux ou trois de ses compagnons, à Diogo da Fonseca, qui les fit immédiatement diriger sur Lisbonne [2].

Tel fut le dénouement de l'aventure tentée par Matheus Alvares. On l'apprit à Lisbonne avec une joie d'autant moins contenue qu'on commençait à concevoir des craintes tellement sérieuses, que le marquis de Santa-Cruz n'avait pas hésité à doubler les gardes du palais de l'archiduc et à prendre ces mille précautions qui révèlent la faiblesse des pouvoirs mal établis. Cette échauffourée, qui n'eût pas troublé un seul instant un gouvernement national, avait suffi pour donner de sérieuses inquiétudes à l'Espagne, et pour lui faire comprendre qu'elle était seulement campée en Portugal et

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 603.
[2] Herrera : *Idem.*

qu'elle ne pouvait pas compter sur ses nouveaux sujets.

Diogo da Fonseca, après sa victoire, se rendit à Mafra, où il fit rendre les honneurs funèbres au docteur Pereira, à son fils et à son neveu.

Il commença ensuite l'instruction du procès de ceux que la rumeur publique désignait comme ayant été les partisans du faux roi, en promettant le pardon à tout coupable qui livrerait Pedro Affonso, que la fuite dérobait aux poursuites de la justice.

Pendant que le corrégidor de Lisbonne faisait de la procédure criminelle à Mafra, l'ancien ermite faisait à Lisbonne une entrée bien différente de celle qu'il avait rêvée. Le 12 juin, le *roi d'Ericeira*, comme on l'appela dès lors, franchissait une des portes de cette capitale, la porte de Santo-Antonio, en compagnie de quelques-uns de ses partisans, tous montés sur des bêtes de somme et les mains attachées derrière le dos. C'était l'heure où les rues étaient encombrées d'une foule de curieux se précipitant sur le passage de l'archiduc qui se rendait aux vêpres [1].

Le procès de l'aventurier commença immédiatement; il fut sommaire.

L'accusé fit des aveux complets sans qu'on eût besoin, pour les lui arracher, d'avoir recours à la torture. Son attitude ne fut pas dépourvue d'une certaine dignité, et il sut donner au rôle qu'il avait

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, pages 603 et 604.

pris l'excuse d'un sentiment de patriotisme qu'il produisit avec une habileté qui n'était pas sans courage.

— Mon intention, aurait-il dit, était d'entrer à Lisbonne dans la nuit de la Saint-Jean, au moment même où, selon la coutume, toute la population est dehors et se livre à des réjouissances publiques. Je devais raisonnablement croire que je serais acclamé et suivi; dans tous les cas, accompagné d'hommes énergiques, bien décidés à tuer quiconque refuserait d'obéir à D. Sébastien, je ne pouvais douter que ce hardi coup de main aurait un plein succès. Une fois la ville pacifiée, j'abdiquais ma royauté d'emprunt et du haut d'un balcon, m'adressant au peuple, je lui aurais dit : — Regardez-moi bien, je ne suis pas le roi D. Sébastien; mais je suis un homme de cœur, un bon Portugais, qui vous a délivrés du joug castillan. Maintenant que vous êtes libres, choisissez et proclamez roi qui vous voudrez [1] !

Ce plan, quelle qu'en ait été l'issue, n'avait certes rien de vulgaire. Si l'on veut tenir compte de l'état des esprits en Portugal à la date même où il s'agissait de le mettre à exécution, il faut reconnaître qu'il avait une base beaucoup plus solide qu'une foule d'autres du même genre auxquels la fortune a réservé de meilleures chances.

Au reste, le gouvernement espagnol, excellent

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 604.

juge de la situation, parut comprendre à l'énergie du langage de Matheus Alvares que la partie gagnée par lui était encore plus dangereuse qu'il n'avait pu le supposer. Cette lumière, qui lui venait du conspirateur, lui rendit toutes ses habitudes de répression énergique, et si, dans l'affaire du premier imposteur qui avait pris le nom de D. Sébastien, il s'était oublié au point de se montrer clément, cette fois au moins le naturel lui revint et il prit largement sa revanche. Rien ne fut épargné pour inspirer la terreur; on déploya même dans ce but un luxe de mise en scène, qui était un aveu indirect du péril qu'avait fait courir au puissant Philippe II le misérable fils d'un maçon, devenu ermite faute de pouvoir devenir moine.

Le 14 juin 1585, ce dangereux compétiteur du roi catholique pour le trône du Portugal fut conduit au pied de l'échafaud. Là, le bourreau lui trancha la main droite, cette main avec laquelle il avait osé signer du nom du roi D. Sébastien des décrets, des lettres patentes et des proclamations; ensuite il fut pendu, et avec lui plusieurs de ses compagnons. Une fois détaché du gibet on lui coupa la tête, qui fut placée sur une des pointes en fer du pilori et y resta exposée pendant un mois. Son corps fut coupé en morceaux, que l'on posa près de chacune des portes de la capitale [1].

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 604. Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. II, chap. XLII, page 734.

Peu de temps après, Pedro Affonso, livré par un des siens, au moment où il entrait dans un village pour acheter des provisions, fut expédié à Lisbonne. Il confirma tout ce qu'avait dit son gendre et fut comme lui condamné et exécuté [1].

L'histoire est muette en ce qui touche la femme de Matheus Alvares. Il n'est pas probable qu'elle ait échappé aux justiciers espagnols, et il faudrait bien plutôt supposer qu'elle paya par une longue détention l'honneur douteux d'avoir porté sur son front pendant quelques semaines une couronne de reine sans royaume.

Diogo da Fonseca, à qui revenait tout l'honneur de la victoire sur le *roi d'Ericeira*, en usa d'ailleurs comme un fidèle sujet du roi Philippe II. Il semble avoir eu pleins pouvoirs, ou au moins une grande latitude pour la répression. Il comprit la raison de la confiance presque illimitée que l'on mettait en lui et fut sévère jusqu'à la cruauté. Partout où les partisans du prétendu D. Sébastien avaient trouvé quelque accueil, à Lisbonne même, le corrégidor lui trouva de nombreux complices. Les délations, les accusations se multiplièrent, presque toujours suivies de condamnations à mort ou au moins aux galères.

Les habitants d'Ericeira, épouvantés à la vue des

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 504. Les faits et gestes de cet imposteur ont fourni le sujet d'un poème écrit en langue latine par le Portugais Estevam Rodrigues de Castro, professeur de médecine à l'Université de Pise : *De simulato rege Sebastiano*, Florence, 1638.



supplices journaliers dont ils étaient les témoins, abandonnaient leur résidence et se sauvaient au loin. Presque partout où les bandes sébastianistes avaient passé on voyait s'élever des potences. C'était ce qu'on appelait inspirer une terreur salutaire. Ainsi, là où le magistrat de Torres-Vedras et son greffier avaient été jetés à la mer, on pendit plusieurs personnes, et il en fut de même de l'endroit où le docteur Pereira ainsi que son fils et son neveu avaient été massacrés [1].

Enfin, le gouvernement espagnol se sentant parfaitement rassuré, l'archiduc mit un terme au zèle de Diogo da Fonseca. Il l'engagea à rentrer à Lisbonne et à se borner désormais à effrayer par de simples menaces les populations qui avaient accueilli ou protégé les bandes de l'imposteur, ou qui s'étaient montrées tièdes dans le concours prêté aux autorités chargées de s'en emparer [2].

Tout en faisant au caractère naturellement bon de l'archiduc Albert la part qui lui est due, il ne faut pas oublier néanmoins qu'il était le représentant de Philippe II en Portugal, et dès lors il est facile de se faire une idée de la violence de la répression quand on voit qu'il se crut obligé d'intervenir pour l'arrêter.

[1] Herrera : *Historia general del mundo*, etc., parte II, page 604.
[2] Herrera : *Idem*.

LIVRE TROISIÈME

GABRIEL DE ESPINOSA, LE PATISSIER DE MADRIGAL

CHAPITRE PREMIER

Arrestation d'un nouvel imposteur due au hasard. — Gabriel de Espinosa, pâtissier de Madrigal. — L'intrigue dont il est le centre conduite par un prêtre. — Rôle de Fray Miguel dos Santos. — Son arrestation. — Une fille de D. Juan d'Autriche impliquée dans cette intrigue. — Premiers interrogatoires de Gabriel de Espinosa, de Fray Miguel et de dona Ana d'Autriche. – Caractère de cette princesse. — Conditions dans lesquelles elle était entrée au couvent. — Ses lettres à Espinosa. — Conflit de juridiction. — L'imposteur est transféré à Medina-del-Campo.

Dix années s'étaient écoulées depuis que le dernier des deux imposteurs, usurpant le nom de D. Sébastien, avait tenté un mouvement contre la domination espagnole, lorsqu'un audacieux aventurier conçut, dans le même but, l'idée de mettre en scène un nouveau prétendant.

Cet homme, d'une condition dans laquelle on trouve rarement de ces sortes de conspirateurs,

— il était prêtre, — organisa le complot, non point dans le pays même auquel il voulait rendre sa nationalité, mais dans les propres États du redoutable monarque qui l'avait asservi.

Il espérait, grâce à d'habiles combinaisons, prendre tellement à l'imprévu le pouvoir qu'il voulait atteindre, que son action répressive, ne trouvant devant elle que des faits accomplis, perdrait ainsi ses plus précieux avantages.

Il faut bien en convenir, le moment était admirablement choisi pour un hardi coup de main contre l'usurpation castillane. Depuis que le *Roi d'Ericeira* était mort de la main du bourreau, l'Espagne avait en effet usé de sa conquête de telle façon que les griefs des Portugais contre elle n'avaient fait que s'accroître et que leurs plaintes s'élevaient comme un immense concert de malédictions.

Le puissant Philippe II, sur les États duquel on disait que le soleil ne se couchait jamais, approchait d'ailleurs sensiblement du terme de sa longue carrière, et chacun pouvait déjà calculer l'heure où commencerait la décadence de cette grande monarchie espagnole, qui avait joué un si grand rôle dans les destinées du monde.

Dans les premiers jours d'octobre de l'année 1594, une femme informa l'alcade de cour de Valladolid, D. Rodrigo de Santillan, qu'un individu dont elle donna le signalement et avec lequel elle avait eu des relations, se trouvait en possession de très-riches joyaux. Dans la pensée qu'ils prove-

naient peut-être d'un vol, et dans la crainte que son silence ne lui fût plus tard imputé à crime, elle s'était décidée à informer la justice.

Le magistrat dirigea aussitôt des recherches contre celui qui lui était ainsi signalé et le découvrit dans une auberge où on l'arrêta au milieu de la nuit.

On trouva sur lui les objets indiqués, notamment une bague avec un portrait du roi Philippe II, une montre en or enrichie de diamants, un portrait que l'on apprit plus tard être celui de la princesse Dona Ana, fille naturelle de Don Juan d'Autriche et religieuse au couvent de Santa-Maria-la-Real de Madrigal, et, enfin, une mèche de cheveux. Aux questions que lui adressa l'alcade, cet homme répondit qu'il se nommait Gabriel de Espinosa et qu'il exerçait le métier de pâtissier à Madrigal, bourg de la vieille Castille, à deux lieues environ de Valladolid. Quant aux bijoux saisis, il déclara les avoir reçus de la princesse Dona Ana, pour en opérer la vente.

Malgré cette déclaration, le magistrat le maintint sous clef et prit les mesures nécessaires pour contrôler l'exactitude de sa déposition [1].

De son côté, le prisonnier avait trouvé moyen d'informer Dona Ana de son arrestation et de faire prendre chez lui, à Madrigal, une cassette

[1] *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au Roi*, datée de Valladolid, le 9 octobre 1594. — Archives de Simancas. *Negociado de Estado.* Liasse 172.

renfermant des papiers, qu'une personne de confiance porta au couvent [1].

Quatre lettres tombées entre les mains de l'alcade commencèrent à lui faire entrevoir le fil d'une intrigue politique, à laquelle il était certes fort loin de s'attendre.

Deux de ces lettres étaient adressées au prisonnier par un prêtre portugais de l'ordre de Saint-Augustin, Fray Miguel dos Santos. Vanté pour son instruction, ce religieux avait été successivement provincial de son ordre, prédicateur du roi D. Sébastien et confesseur de D. Antonio, le prieur du Crato, auquel il était tout dévoué. Compromis dans les menées de ce prétendant à la couronne de Portugal, il avait été arrêté et conduit en Espagne, où il subit d'abord un assez long emprisonnement. Puis, ayant témoigné du repentir, Philippe II, dans le désir de se l'attacher par les liens de la reconnaissance, l'avait fait nommer vicaire au monastère de Santa-Maria-la-Real, où peu après il devint le confesseur, le conseiller et le confident de Dona Ana d'Autriche.

Dans les lettres qu'il adressait au prisonnier, il

[1] *Historia de Gabriel de Espinosa*, pastelero en Madrigal, que fingio ser El Rey D. Sebastian de Portugal, y assi mismo la de Fray Miguel de los Santos, de la orden de san Augustin, en el año de 1595. Xerez, año de 1683.

Christobal de Pereda, alcade de la prison où se trouvait Espinosa, fut suspendu de ses fonctions pour « lui avoir permis d'envoyer et d'écrire à « Madrigal; il en résulta que Fray Miguel et dona Ana ont eu le temps de « brûler tous les papiers de cette affaire » — *Relacion de los presos principales y de la culpa que resulta contra ellos.* Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 270.

était question d'une nourrice et d'une enfant restées à Madrigal; mais ce qu'il y avait de plus saillant, c'était le titre de Majesté, donné par le prêtre portugais à Gabriel de Espinosa, et certains détails témoignant de l'intérêt que la nièce de Philippe II prenait à ses affaires.

Les deux autres lettres étaient de la princesse elle-même, et nous aurons occasion d'en reparler.

L'alcade ne savait que penser. Non-seulement l'homme qu'il venait d'arrêter lui semblait avoir un maintien trop distingué pour un pâtissier, mais encore le titre de Majesté qu'on lui donnait dans la correspondance saisie lui faisait croire qu'il avait peut-être mis la main sur le prétendant D. Antonio, l'ancien prieur du Crato. D'ailleurs, la teneur des lettres de Dona Ana d'Autriche était de nature à le confirmer dans la pensée que son prisonnier était en tout cas un grand personnage, et il allait même jusqu'à supposer que la petite fille à laquelle ces lettres faisaient souvent allusion pouvait bien avoir pour mère la nièce de Philippe II elle-même [1].

Bien qu'il y eût beaucoup de passages confus et obscurs dans ces lettres, il en ressortait cependant qu'il s'agissait d'une intrigue ayant de nombreuses ramifications et déjà fort avancée.

Le prétendu pâtissier fut donc maintenu en pri-

[1] Archives de Simancas. *Lettres de D. Rodrigo de Santillan au Roi*, datées de Valladolid, du 9 et du 12 octobre 1594. — *Estado*. Liasse 172. *Lettres de Fray Miguel à Espinosa;* l'une n'est pas datée, l'autre porte la date du 6 octobre 1594. — Archives de Simancas. *Idem.*

son nonobstant une lettre hautaine de la princesse, par laquelle elle enjoignait à l'alcade de le mettre immédiatement en liberté.

Philippe II, informé de ce qui se passait, expédia l'ordre d'enfermer sa nièce dans une cellule. En même temps, on procéda à l'arrestation de Fray Miguel dos Santos, et on chercha à mettre la main sur toutes les personnes qui pouvaient donner d'utiles renseignements à la justice.

Bientôt on arrêta la nourrice et la petite fille désignées dans les lettres que l'alcade avait interceptées, et on apprit enfin que cette enfant, âgée de deux ans au plus, avait obtenu des égards et des soins bien au-dessus de ceux que mériterait la fille d'un simple pâtissier.

Des perquisitions eurent lieu au domicile de Gabriel de Espinosa, et ce fut à peine si l'on y découvrit quelques-uns des ustensiles nécessaires à la profession qu'il prétendait exercer.

D'après les informations les plus exactes, laborieusement recueillies sur son compte, Gabriel de Espinosa s'était établi d'abord à Medina-del-Campo, à trois lieues de Madrigal. Puis il était venu se fixer à Madrigal même, où il ne s'était occupé que très-médiocrement de la profession qu'il avait embrassée.

Le matin, il se rendait au monastère de Santa-Maria-la-Real, pour y entendre la messe que Fray Miguel célébrait chaque jour; tous deux se rendaient ensuite au parloir, y restaient souvent avec

la princesse Dona Ana jusqu'à l'heure du dîner et y retournaient plus tard. Ces visites assidues, en éveillant l'attention, n'avaient pas tardé, ainsi qu'on l'apprit, à être commentées d'une manière peu bienveillante.

Après ces instructions, on procéda à l'interrogatoire de Fray Miguel dos Santos. Ce religieux soutint que c'était une opinion fort répandue en Portugal que le roi Don Sébastien n'était pas mort à la bataille de Alcacer-el-Kébir. Il prétendit qu'ayant été chargé par le cardinal-roi D. Henri de prêcher le sermon des funérailles, un personnage de marque l'avertit de faire attention à ce qu'il dirait du roi D. Sébastien, non-seulement parce qu'il était plein de vie, mais encore parce qu'il assisterait incognito à la cérémonie funèbre et entendrait le sermon.

Ainsi donc, persuadé depuis longtemps de l'existence du roi, il avait adressé au ciel d'ardentes prières, pour qu'il lui fût donné d'en acquérir la certitude, et ses vœux avaient été exaucés. En effet, disait-il, pendant que j'officiais à la messe, je vis souvent le roi, en esprit, tel que je l'avais connu, tout armé, la tête découverte et à genoux devant un crucifix. Il tenait à la main une hampe dorée surmontée d'un petit étendard où, d'un côté, se trouvait l'image de la Vierge, et de l'autre une croix.

Fray Miguel ajouta que, se trouvant dans ces dispositions d'esprit, il avait rencontré à Madrigal

Gabriel de Espinosa, dans lequel il reconnut D. Sébastien de Portugal. Il fondait sa conviction à cet égard sur le fait de la ressemblance physique et sur certaines autres coïncidences particulières, notamment sur la connaissance que cet individu avait de quelques faits dont le roi seul pouvait être instruit.

Questionné sur les motifs que le roi D. Sébastien aurait eus de se cacher si longtemps, Fray Miguel dos Santos donna les raisons suivantes : Le roi, honteux d'avoir entrepris, contre l'avis de tous, une si malheureuse expédition, aima mieux passer pour mort pendant quelque temps que de revenir immédiatement dans son royaume. Ce retour avait aussi été différé pour deux autres causes : le vœu que le roi avait fait, en échappant de la bataille, de parcourir le monde sous un humble déguisement pour faire pénitence des malheurs qu'il avait attirés sur son pays ; ensuite le refus que le pape Grégoire XIII avait fait de le relever de ce vœu. Fray Miguel ajouta que son intention était d'aller à Madrid, aussitôt qu'il serait guéri des fièvres, et de donner avis à D. Christovam de Moura de tout ce qui se passait à ce sujet [1].

Le premier interrogatoire que l'on fit subir à Gabriel de Espinosa n'amena aucun résultat impor-

[1] *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au Roi*, datée du 17 octobre 1594. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 172 — *Pièces envoyées au Roi par D. Rodrigo de Santillan*, avec la lettre en date du 4 novembre 1594. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 172.

tant. Le magistrat était, nous l'avons déjà dit, très-impressionné de l'attitude ferme et énergique du prévenu, ainsi que de certains faits, sur lesquels il ne s'expliquait pas, mais qui lui faisaient dire, dans une lettre au roi Philippe II, qu'il pourrait bien y avoir de la sorcellerie dans cette affaire [1].

Tantôt le prisonnier refusait de répondre, tantôt son langage était plein d'obscurités et de réticences. Il avoua seulement que Dona Ana et Fray Miguel le tenaient pour le roi D. Sébastien, sans qu'il cherchât à les détromper. « Je m'en remets, disait-il, à ce qu'ils déclareront à cet égard, mais je proteste contre toute imputation d'avoir voulu desservir le roi catholique. »

Il reconnut les lettres qui lui avaient été adressées, et déclara que l'enfant était bien sa fille et qu'il l'avait eue de la nourrice qui la soignait; enfin, qu'il avait quitté Madrigal dans le but d'aller trouver un fils naturel de D. Juan d'Autriche et de l'amener auprès de sa sœur Dona Ana [2].

[1] « He visto algunas cosas en el que me hacen pensar deve tener algun familiar o pacto oculto con el demonio. *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au Roi*, en date du 4 novembre 1594. Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 172.

[2] *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au Roi*, datée de Medina-del-Campo, le 4 novembre 1594. — *Pièces envoyés au Roi avec cette lettre.* Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 172.

Sur l'une de ces pièces se trouve une apostille de la main de Philippe II, qui prouve combien cette affaire l'intéressait. Il autorisait l'emploi de la torture si cela devenait utile, et recommandait surtout de bien tirer au clair tout ce qui avait trait à la petite fille : « *Se le encomiende mucho,* « écrivait S. M., *el averiguar lo de la hija, que es lo que importa.* » Le roi catholique semblait ainsi très-préoccupé de l'opinion émise par l'alcade Santillan, dans son premier rapport, que sa nièce pourrait bien être la mère de l'enfant pour laquelle on avait tant d'égards.

L'alcade avait signifié à Dona Ana l'ordre du roi prescrivant qu'elle fût enfermée dans sa chambre, sans aucune communication au dehors, et avec la défense expresse de parler à personne. L'abbesse du couvent, la supérieure et deux religieuses furent rendues responsables de l'exécution de ces dispositions. En même temps on faisait enfermer dans des chambres séparées, et avec non moins de sévérité, Dona Luiza de Grado et sa sœur, Dona Maria Nieto, employées au service de Dona Ana, et soupçonnées d'être ses confidentes.

On avait également arrêté Juan Roderos et Blas Nieto, domestiques de la princesse.

Le premier avait accompagné Gabriel de Espinosa à Valladolid.

Le magistrat n'avait pas réussi à obtenir de Dona Ana des aveux suffisants pour lui faire voir clairement le fond de cette intrigue. On eut beau lui répéter que, d'après la déposition de Fray Miguel, elle devait avoir pleine connaissance de tout ; elle répondait avec dignité que Fray Miguel était le dépositaire des secrets de sa conscience, qu'elle était persuadée qu'il n'en avait rien révélé, et qu'à personne n'appartenait le droit de chercher à pénétrer ce qui se passait entre eux.

D. Rodrigo de Santillan, ayant insisté pour qu'elle déclarât la vérité, en lui affirmant que telle était la volonté du roi D. Philippe, son oncle, elle reprit avec beaucoup de fermeté qu'elle répondrait au roi, lorsque Sa Majesté lui aurait fait connaître sa

volonté à cet égard: mais qu'elle assurait dès à présent que l'homme dont il s'agissait était bien le roi D. Sébastien de Portugal.

L'orgueil de la fille de D. Juan d'Autriche dut se révolter plus d'une fois contre les obsessions dont elle était l'objet. Poussée un jour à bout par la colère, lorsque Santillan, accédant à sa demande, lui faisait voir, à travers la grille du parloir intérieur, les lettres qu'elle avait adressées à Espinosa, pour qu'elle les reconnût, elle les saisit et commença à les déchirer. L'alcade réussit toutefois à lui en arracher les lambeaux et dressa procès-verbal du fait, bien que, revenue de son emportement, la princesse lui eût déclaré qu'elle ne désavouerait pas ces lettres [1].

Dona Ana, ainsi que nous l'avons déjà dit, était fille naturelle de D. Juan d'Autriche, et elle avait eu pour mère, à ce que l'on croit du moins, Dona Maria de Mendoça. Née en 1568 et confiée d'abord aux soins de la dame Quixada, qui appartenait probablement à la famille du précepteur de son père, elle avait à peine six ans lorsqu'on la fit entrer au couvent des Bénédictines de Burgos, d'où elle passa plus tard à celui de Santa-Maria-la-Real de Madrigal [2].

[1] *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au Roi*, datée de Madrigal, du 29 octobre 1594. Archives de Simanca. *Estado*. Liasse 172.

[2] Le vainqueur de Lépante, mort le 1er octobre 1578, laissa deux filles naturelles : dona Ana, dont il est ici question, et dona Juana, née en Italie, de Diana Phalanga, de Sorrento, qui fut élevée par les soins de la duchesse de Parme, sa tante, et mariée ensuite au prince de Butera, Sicilien. — Lau-

Pour la dédommager probablement du sacrifice qu'on lui avait imposé, Philippe II, bien qu'elle eût prononcé ses vœux, lui avait accordé une espèce de liste civile, la jouissance de certaines prérogatives et prééminences et, enfin, le titre d'*Excellence*, le seul qu'eût reçu officiellement D. Juan d'Autriche, son père, à qui le roi catholique n'accorda jamais le titre d'*Altesse*, que tout le monde lui donnait[1].

En ce qui touche les avantages physiques de sa personne, nous ne pouvons nous en faire une idée que d'après un propos de Gabriel de Espinosa, qui, en montrant un jour son portrait, s'écriait : « Voyez « la belle personne ! Elle n'a pas d'égale en Es- « pagne ![2] »

Douée d'une vive imagination, Dona Ana ne tarda pas à regretter de se voir séquestrée du monde, sans que son inclination ni ses instincts eussent été consultés, et le peu que sa situation exceptionnelle lui laissait apercevoir des horizons à tout jamais fermés pour elle, devait naturellement lui faire

rent Krafft : *Histoire générale de la maison d'Autriche*. Bruxelles, 1745. Tome II, page 266. — Moreri : *Dictionnaire*, etc., au mot : D. Juan d'Autriche. — Laurent Krafft parle encore d'une troisième fille naturelle de D. Juan d'Autriche ; mais il n'indique ni son nom ni celui de sa mère, et se borne à dire qu'elle fut religieuse.

[1] Conde de Fabraquer : *Causas celebres historicas españolas*. Madrid, 1858, page 269.

[2] « Y luego sacò un retrato, del tamaño de un naipe frances, a el parecer « de una monja con un perrico en los brazos, y dixo que mirasen que dama « tan hermosa, que en España no abia otra que la igualase, etc. » *Diligencias originales del licenciado Portocarrero, en averiguacion de quien era el preso.* — Déposition de Gregorio Gonzalez, cuisinier du comte de Nyeba, le 20 novembre 1594. Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 172.

envisager son sort sous un point de vue encore plus sombre [1].

Il n'est donc pas étonnant de la voir, cédant à de vagues aspirations de la tendresse, dont son cœur débordait, se lancer presque follement dans une aventure, dont elle devint la moins coupable et la plus intéressante victime.

Dans une pareille disposition d'esprit, la fille de D. Juan d'Autriche dut être l'instrument d'autant plus docile d'une aussi audacieuse intrigue, que le rôle de protectrice d'un roi méconnu et malheureux devait naturellement avoir un grand charme pour sa jeune imagination, et peut-être en avait-elle trouvé le type dans quelques-uns de ces romans de chevalerie, pour lesquels les grilles d'un monastère n'étaient pas toujours des barrières infranchissables. La probabilité, la certitude presque de pouvoir devenir un jour l'épouse du prince qu'elle aurait aidé à replacer sur le trône, ne pouvait pas manquer d'imposer silence aux dernières hésitations, aux derniers scrupules de la noble religieuse du couvent de Madrigal.

On ne lira pas sans intérêt des fragments des deux lettres qu'elle adressait à Gabriel de Espinosa, lettres qui tombèrent entre les mains de la justice, lors de l'arrestation de celui-ci, et auxquelles nous venons de faire allusion. Quelques passages en

[1] On trouvera dans quelques passages des lettres de dona Ana à son oncle, notamment dans celles des 19 et 23 novembre 1594, des 18 et 22 juillet 1595, la preuve de ce que nous disons ici.

sont obscurs sans doute, et pour en avoir une pleine intelligence, il faudrait pouvoir les confronter avec les lettres auxquelles elles paraissent répondre ; mais ces dernières furent anéanties par Fray Miguel ou par la princesse elle-même, aussitôt que, par suite de la négligence d'un gardien, le prétendu roi put leur transmettre la nouvelle de son arrestation. D'autres passages deviendront compréhensibles à mesure que, par suite des dépositions des accusés, se déroulera le fil de cette curieuse intrigue.

Lettre de Dona Ana à Espinosa.

« Hélas ! seigneur, que l'on souffre de l'absence !
« Je sens tellement la douleur, que si je ne me
« hâtais d'user du soulagement d'écrire à V. M. et
« de passer ainsi quelques instants à m'entretenir
« avec elle, je puis l'assurer que c'en serait fait de
« moi avant d'avoir le temps de mettre à profit
« ce moyen, si insuffisant néanmoins au gré de
« mon désir.

« Ce que je ressens aujourd'hui je l'éprouve
« chaque jour, au souvenir des heureux moments
« si délicieusement passés, et qui ne sont plus.

« Cette privation est pour moi un si rude châti-
« ment du ciel que j'aurais le droit de l'appeler
« injuste, puisque je me trouve sans motif privée
« d'un bien qui m'avait manqué pendant tant d'an-
« nées et dont j'avais acheté la possession au prix
« de tant de souffrances et de larmes.

« Ah ! seigneur, combien volontiers, cependant, « je supporterais encore tous les malheurs qui « m'ont accablée, pour éviter le moindre de tous « à V. M., car elle mérite plus de ce monde que « ce qu'il serait jamais en son pouvoir de lui don- « ner ! Puisse Celui qui le gouverne m'accorder « tout ce dont je le supplie, afin que tant d'infor- « tunes aient enfin un terme, et que moi spéciale- « ment, je n'éprouve plus cet intolérable tourment « d'être privée de la présence de V. M. Une telle « douleur ne pourrait être supportée longtemps « sans perdre la vie !

. . . .

« Je vous appartiens, seigneur, vous le savez « déjà. La foi que je vous ai donnée, je la tiendrai « comme celle promise au baptême, dans la vie et « dans la mort, car la mort elle-même ne pourrait « l'arracher de mon âme, et cette âme immortelle « la gardera éternellement. Je suis tellement sûre « que V. M. m'appartient et ne l'oubliera pas, que « je la supplie de se distraire et de se récréer, car « sa vie n'est pas son bien à elle seule, mais encore « à beaucoup d'autres à qui elle est utile, et parti- « culièrement à moi, à qui Dieu l'a accordée, « comme gage de la fin de mes peines et de celles « de nous tous.

« Je n'écris pas cette lettre dans l'espoir qu'elle « pourra partir, mais seulement dans le but de « chercher un soulagement à mon impatiente an- « goisse, que l'enfant est venu augmenter hier.

« Elle est restée presque toute la journée avec moi.
« Elle se tenait assez tranquille et, de temps à
« autre, elle appelait son père. Loin de me soula-
« ger, cela ne faisait qu'aiguillonner ma souffrance.

. . . .

« J'assure à V. M., mon seigneur, que s'il m'a
« toujours été indifférent d'avoir ou de ne pas
« avoir de fortune, il n'en est pas de même à pré-
« sent.

« Je voudrais posséder le monde entier pour le
« mettre aux pieds de V. M. Si je m'appartenais
« moi-même, croyez-le, je me vendrais bien vo-
« lontiers pour avoir le moyen de servir V. M.;
« mais pour ne pas dépouiller mon maître de son
« propre bien, j'essaierai de suppléer par un autre
« moyen à mon impuissance.

« Que V. M. m'informe de l'endroit où elle s'ar-
« rêtera, pour que je puisse envoyer prendre de
« ses nouvelles, lorsqu'elles tarderont à me par-
« venir. Notre confesseur est retombé malade des
« fièvres. Je ne fais que lui demander de se soigner
« un peu moins; je m'imagine que c'est à cause de
« cela que la maladie le poursuit si longtemps. Je
« dois être de bronze, pour pouvoir résister à tant
« de secousses. Plaise à Dieu que tous les maux s'ap-
« pesantissent sur ma personne, pourvu que V. M.
« en soit quitte, ainsi que nous en avons tous be-
« soin. Je voudrais apprendre de bonnes nouvelles
« des amis et particulièrement de mon Francisco,
« à qui je baise les mains; qu'il reçoive l'ordre de

« m'écrire des nouvelles de V. M. et elles me tien-
« dront lieu de compagnie dans ma solitude.

. . . .

« Adieu, mon bien et mon seigneur[1].

Autre lettre.

« Mon roi et mon seigneur, je n'essaierai pas « d'exprimer le contentement que j'ai éprouvé en « recevant la lettre de V. M., parce que cela serait « aussi impossible que de dire avec quel ravissement « mon âme apprend de ses nouvelles. En des temps « de profonds chagrins pour moi, ma vie appar- « tenait déjà à V. M. qui me l'avait rendue meil- « leure ; et bien que les jours, selon la manière « de compter du monde, m'aient semblé courts « pour mes désirs, je les considère comme éter- « nels. . . . .

« Puisse Dieu m'accorder de vivre dans mon ciel « à moi, c'est-à-dire au pouvoir de mon seigneur « et maître pour le reste de mes jours, puisque « depuis si longtemps la meilleure partie de moi- « même y est déjà, et qu'en aucun endroit de la « terre elle ne pourrait se trouver mieux. . . .

« Je voudrais me fâcher sérieusement, et j'aurais

[1] Lettre sans date. Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 172. Dans la traduction du texte de cette lettre, ainsi que de tous les documents que nous donnons dans ce travail, nous avons cherché à nous tenir, autant que possible, près de l'original, sans hésiter même pour cela à employer quelques tournures de phrase qui ne s'accorderaient pas entièrement avec le génie de la langue française.

« pour cela bien des motifs, car V. M. me dit, pour
« toute satisfaction, qu'elle a fait bien des impré–
« cations ; de cela le moins de mal qui soit résulté
« pour moi, c'est d'avoir versé d'abondantes lar–
« mes et passé une mauvaise nuit. Si dans mon
« ignorance je me suis rendue digne d'une peine,
« que cette peine ne soit pas supérieure à la faute
« commise, et si je n'obtenais pas justice, je m'en
« plaindrais à vous-même de votre rigueur. V. M.
« me fait bien d'autres injures, mais je préfère me
« résigner à sa colère et faire ainsi mon métier de
« femme, au lieu de quereller pendant l'absence ;
« et puisque, grâce à l'amour, la paix sera bientôt
« faite, je ne veux pas que la lecture de cette let-
« tre puisse alimenter la discorde. La seule chose
« qu'il m'est impossible d'entendre, parce qu'il y a
« aussi dans ces paroles une offense à V. M., c'est
« qu'elle me renverra les bagatelles qu'elle a em–
« portées d'ici, excepté les cheveux et le portrait.
« Lors même que je lui aurais donné le monde
« entier, je ne pourrais me repentir que de lui
« avoir donné ces deux objets, parce qu'il me
« semble qu'ils ne lui auront pas coûté trop cher,
« eu égard au grand prix que j'attache à des choses
« qui touchent à l'honneur.

« Si V. M. veut me faire l'affront de me renvoyer
« quelques objets, que ce soit ceux-là, quoiqu'il
« puisse lui en coûter de me les rendre. J'éprouve
« du chagrin rien qu'à en parler.

. . . .

« Le messager que j'enverrai emportera une appro-
« bation du Saint-Office et une autre de l'abbé de
« Valladolid , en la forme que Votre Majesté
« ordonne.

. . . .

« Ma vie et mon seigneur ! V. M. voit comme je
« lui obéis en lui écrivant avec tendresse, ainsi
« qu'elle le veut. Qu'elle m'en tienne un grand
« compte, car, si l'on me voyait, à ma honte et à
« ma rougeur, on comprendrait combien cela me
« coûte.

. . . .

« Ma foi est comme moi-même ; je ne trouve pas
« de meilleure comparaison à faire ; moi seule
« sais ce qu'elle vaut. Il n'est donc pas bien de me
« dire que je manque de fermeté, car prévoir ou
« craindre les dangers ce n'est pas se laisser domi-
« ner par eux.

. . . .

« Que V. M. s'occupe chaque jour un moment de
« m'écrire et de me dire s'il lui est possible de
« déchiffrer mon écriture. Je fais un apprentissage
« et il ne serait pas étonnant que V. M. eût de la
« peine à me lire.

. . . .

« Louise et sa sœur baisent les mains de V. M. et
« font leur devoir en la recommandant dans leurs
« prières. Moi, bien que pécheresse, j'adresse aussi
« mes prières au ciel. Puisse-t-il nous entendre et

« tenir sous sa garde V. M., mon seigneur et ma « consolation [1]. »

La qualité de l'accusé Fray Miguel et les mesures de rigueur prises contre lui et contre les religieuses du couvent de Santa-Maria-la-Real, avaient déjà occasionné un commencement de conflit entre l'autorité civile et l'autorité religieuse.

Il était même survenu que, pendant un des interrogatoires que l'alcade Santillan faisait subir à Fray Miguel, deux moines augustins avaient réussi à pénétrer dans la pièce où ils se trouvaient, et à se cacher derrière quelques planches. A un moment donné ils crièrent de leur cachette à Fray Miguel que le provincial de l'ordre était arrivé et qu'il lui défendait de rien dire. Ce même Provincial s'était efforcé ensuite d'entraver l'instruction qui se poursuivait auprès des nonnes. Après une vive altercation, le magistrat civil avait dû exhiber et maintenir les pouvoirs qu'il tenait du roi d'instruire cette affaire ; toutefois, pour éviter la répétition de semblables conflits, le roi catholique expédia en toute hâte de Madrid le docteur en théologie D. Juan de Llano-Valdès, son aumônier et commissaire apostolique du Saint-Office, pour suivre cette partie du procès [2].

[1] *Lettre* datée du 6 octobre 1594, à sept heures du matin. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 172.

[2] *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au Roi*, datée du 17 octobre 1594. Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 172. — Mandement de Fray Gabriel de Goldaraz, Provincial de l'ordre de Saint-Augustin, aux religieuses du couvent de Santa-Maria-la-Real de Madrigal, de ne pas ouvrir les portes intérieures du couvent à D. Rodrigo de Santillan, sous peine d'excommunication. 17 octobre 1594. Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 172.

Cependant, Gabriel de Espinosa, que l'on ne croyait pas assez en sûreté à Valladolid, fut transféré dans la prison de Medina-del-Campo, et confié à la garde de D. Diego de Santillan, frère de l'alcade. Au début du voyage, qui eut lieu dans une voiture escortée d'arquebusiers, le prisonnier, se trouvant seul avec D. Diego, lui demanda pourquoi on le conduisait avec tant d'honneur, lui un pauvre pâtissier?

Il était triste et mélancolique. Pour le distraire, et peut être pour le faire parler, on fit entrer dans la voiture un alguazil nommé Cervatos, qui connaissait plusieurs langues. Le prisonnier causa avec lui en français et en allemand, mais de choses indifférentes. Il s'exprimait avec assez de facilité; mais lorsqu'on lui demanda s'il parlait aussi le portugais, il se troubla et répondit qu'il n'en savait pas un mot, bien qu'il eût séjourné en Portugal.

Parti de Valladolid le 19, à deux heures de l'après-midi, Espinosa était écroué dans la prison de Medina, le lendemain, à dix heures du matin [1].

Là se trouvait également Fray Miguel dos Santos [2].

[1] *Lettre de D. Diégo de Santillan à son frère D. Rodrigo*, datée du 20 octobre 1594. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 172.

[2] Quando parezca que conviene pasaré a Medina a verme con Fray Miguel. *Lettre de D. Juan de Llano au Roi*, datée de Madrigal, du 20 novembre 1594. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 172.

CHAPITRE II

D. Juan de Llano, juge apostolique, interroge Dona Ana. — La princesse écrit au roi Philippe II, son oncle, et à Gabriel de Espinosa. — Elle refuse d'entrer dans des détails avec le juge. — Elle le charge de deux autres lettres pour le roi et pour Espinosa. — Déposition du médecin portugais Mendes Pacheco. — Rôle de Dona Ana d'Autriche dans cette intrigue. — Evidence de sa bonne foi. — Influence funeste exercée sur elle par Fray Miguel dos Santos. — Récit traditionnel de l'un de ses premiers entretiens avec Espinosa.

A peine arrivé, D. Juan de Llano s'empressa de se rendre au couvent de Santa-Maria-la-Real, pour interroger Dona Ana. Elle fut peu explicite dans ses déclarations et se borna à dire, à la fin de l'entrevue, qu'elle était encore convaincue que Gabriel de Espinosa pouvait bien être le roi D. Sébastien. Elle ajouta que depuis la veille elle avait écrit au roi une lettre, pour lui raconter tout ce qui s'était passé.

Elle pria le magistrat de la faire parvenir à sa haute destination, et lui dit qu'elle serait prête à fournir plus tard d'autres explications, si Sa Majesté jugeait que celles qu'elle lui donnait n'étaient pas suffisantes.

En même temps elle remit à D. Juan de Llano

une lettre qu'elle adressait à Espinosa, en l'engageant à se déclarer [1].

Voici la traduction de ces deux pièces :

Lettre de Dona Ana au Roi.

« Seigneur, — Je suis certaine que Votre Ma-
« jesté serait satisfaite et excuserait ma faute, si
« elle pouvait lire dans mon cœur. Elle serait
« bientôt persuadée en effet que, si dès le début
« de cette malheureuse affaire je n'ai pas fait ce
« que je fais à présent, c'est que je me trouvais dans
« la crainte et dans l'incertitude sur ce qui conve-
« nait le plus au royal service de Votre Majesté. .
« La vérité est que lui (Espinosa) m'a assuré qu'il
« était le roi D. Sébastien. J'insistai auprès de lui
« pour m'en assurer, en vue des indications et
« des raisons qu'il me donnait et qui confirmaient
« son dire. Je lui ai demandé pourquoi il se ca-
« chait ainsi, et il m'a répondu qu'il en avait fait
« le vœu sur le Saint-Sépulcre.

. . . .

« Il me parlait toujours avec grand attachement du
« service de Votre Majesté, et sans témoigner le
« moindre désir de lui enlever la plus petite partie
« de ses États. Ce fut là la principale cause de ce
« que je me suis laissé tromper, ainsi que la

[1] *Lettre de D. Juan de Llano au Roi*, datée de Madrigal, du 20 novembre 1594. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 172.

« pensée que le jour où se retrouverait ce neveu,
« si aimé de Votre Majesté, elle s'en réjouirait. Il
« montrait une grande affection pour madame la
« princesse dona Juana, et le grand attachement
« que j'ai moi-même pour elle, en raison de sa
« bienveillance envers mon père, a contribué à
« me faire croire quelquefois en cet homme, à lui
« être agréable, à lui faire enfin le bien qu'il
« m'était possible.

« Il est vrai que bien souvent des doutes s'éle-
« vaient dans mon esprit, au point qu'après son dé-
« part d'ici, je cherchais, comme je pouvais, à voir
« clair. Je désirais l'arrivée de ce frère, qu'il m'a-
« vait dit que j'avais et que j'attendais ici, à la
« Toussaint ou à la Nativité, afin d'obtenir par
« lui une certitude entière.

. . . .

« Il était question de venir me voir et non pas de
« m'enlever du couvent, comme on a prétendu.
« Celle qui, sans volonté de le faire et seulement
« pour ne pas déplaire à Votre Majesté, s'est en-
« fermée ici, n'en sortirait pas sans l'ordre de Votre
« Majesté.

. . . .

« Si au premier moment je n'ai pas dit que je
« croyais que cet homme était le roi, j'ai ainsi agi,
« non pour le cacher à Votre Majesté, ni pour
« chercher à le sauver, ni dans aucun autre but;
« mais seulement parce que je n'avais pas, par
« ignorance de ce qu'il convenait de faire, averti

« de suite Votre Majesté. Je n'étais pas sûre s'il « était ou non le roi; j'espérais m'en assurer par « mon frère, et je ne voulais pas, en me prononçant dès le premier moment, que Votre Majesté « pût m'accuser de ne pas l'avoir informée de ce « que je savais. Il n'y a pas eu là de malice, mais « de l'ignorance, ce qui n'est pas étonnant de ma « part, étant entrée ici à l'âge de six ans, et ne « connaissant le monde que par le côté amer, qui « seul m'était réservé.

« Voilà, Seigneur, ma situation dans cette affaire. « Certes, cet homme est un fourbe[1] qui de la part « du démon est venu compromettre mon honneur « et me rendre malheureuse, en m'enlevant les « bonnes grâces de Votre Majesté, que je supplie humblement de vouloir me prendre en « pitié, et considérer que mon honneur, que ses « ministres déchirent, est l'honneur de sa nièce.

. . . .

« Si cet homme-là est bon ou méchant, qu'on s'en « assure par d'autres que par moi; et que Votre « Majesté ne permette pas que cette malheureuse « femme, cette maison et tant de personnes arrêtées et innocentes souffrent à cause de cela.

« Votre Majesté est mon maître, et je me prosterne à ses pieds. Si je ne mérite pas son pardon, « si ce n'est pas un châtiment suffisant de me voir « dépouillée de mon honneur, emprisonnée, li-

[1] *Engañador.*

« vrée à tant de juges et à la merci de la langue « des méchants, qui, en me voyant dans l'infor- « tune, cherchent à ternir ce qu'il y a de bon dans « ma vie, si tout cela ne suffit pas, que Votre Ma- « jesté fasse et ordonne de moi selon sa volonté.

. . . .

« Que Dieu, notre Seigneur, garde la catholique « personne de Votre Majesté, comme le monde en « a besoin. 19 novembre 1594. Dona Ana de Aus- « tria [1]. »

Lettre de Dona Ana au prisonnier.

« Puisqu'il est évident que pas une feuille ne « tombe de l'arbre sans la volonté de Dieu, il faut « croire, à plus forte raison, Seigneur, que celui « à la sollicitude duquel n'échappe aucune créa- « ture, si minime qu'elle soit, doit prendre un « soin plus particulier de celles qui ont plus de di- « gnité et d'importance.

« Je dois donc croire que rien n'est arrivé dans « les événements que vous savez, qui n'ait été « prévu et réglé par un dessein tout spécial de la « Providence; aussi je ne doute pas qu'il ne nous « ait menés par de si rudes chemins que pour nous « épargner de plus grandes peines, et cela dans le « but final que Sa Majesté apprît enfin, Seigneur, « que vous êtes le roi D. Sébastien, son neveu.

[1] *Lettre annexée a la lettre de D. Juan de Llano au Roi*, en date du 20 novembre 1594. Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 172.

« N'est-ce pas pour lui donner cette certitude « que D. Juan de Llano a été envoyé ici? C'est en « effet un homme très-distingué, auquel, pour « sauvegarder votre vie et mon honneur, qui se « trouvent en si grand danger, je ne pouvais faire « autrement que de tout confesser. Et je le pouvais « d'autant moins que la vie et l'honneur de bien « d'autres personnes innocentes sont également « compromis. Mais c'est surtout à vous qu'il ap- « partient de leur venir en aide, et c'est pourquoi « je vous supplie, au nom du seul vrai Dieu, de « déclarer à Sa Majesté et à ses ministres que vous « êtes en effet le roi D. Sébastien, comme vous me « l'avez dit ainsi qu'à Fray Miguel. Cet aveu est « votre seule voie de salut en ce monde, et croyez, « Seigneur, que Sa Majesté, si éminemment chré- « tienne, loin d'en être offensée, non-seulement « regardera comme une bonne fortune de le tenir « de votre bouche, mais encore, puisqu'il est vrai « que vous n'avez jamais cherché à lui nuire, vous « donnera une juste satisfaction.

« Je ne me trouve en butte aux tribulations et « aux affronts que pour vous avoir connu et à « cause du désir que j'ai eu de vous servir, comme « un cousin que j'estime et que j'aime particuliè- « rement; mais le monde, qui ne sait pas qui vous « êtes, m'accable d'infâmes calomnies. C'est donc « à vous de faire ce qui est d'une si grande néces- « sité pour tous, et ce dont je vous supplie. Vous « pouvez vous ouvrir à D. Juan de Llano. Vous le

« trouverez très-désireux de mener à bonne fin « cette affaire, que vous pourrez, par son intermé- « diaire, régler avec Sa Majesté, en lui déclarant « qui vous êtes.

« Cette circonstance seule qu'il m'a été permis « de vous écrire, est une preuve évidente qu'il ne « déplaira ni à Sa Majesté, ni à ses ministres, que « vous soyez reconnu comme son neveu, que Dieu « garde selon mon désir. De la maison religieuse « de Madrigal, le 19 novembre 1594. Dona Ana « de Austria [1]. »

D. Rodrigo de Santillan et D. Juan de Llano rivalisaient de zèle, afin de satisfaire l'intérêt que le roi catholique devait naturellement attacher à cette étrange affaire, surtout en tout ce qui avait trait au rôle que sa nièce y avait joué.

D. Rodrigo se rendit auprès de D. Ana, quelques jours après l'entrevue qu'elle avait eue avec le magistrat apostolique. Il ne fut pas plus heureux que celui-ci ne l'avait été. La fille de D. Juan d'Autriche se refusa à entrer dans aucun détail et le chargea de deux autres lettres, l'une pour son oncle, l'autre pour Espinosa.

Lettre de Dona Ana au Roi.

« Seigneur! bien que par les mains de D. Juan de

[1] *Lettre annexée à la lettre de D. Juan de Llano au Roi*, en date du 20 novembre 1594. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 172.

« Llano, j'aie écrit à Votre Majesté une lettre
« lui rendant compte des affaires dont il s'agit
« en ce moment, D. Rodrigo de Santillan m'ayant
« montré aujourd'hui une lettre de Votre Majesté
« dans laquelle il m'est ordonné de dire tout ce
« qui s'est passé, sans rien taire, j'obéirai aux
« ordres de Votre Majesté, en lui écrivant, ce
« qui m'épargnera l'ennui d'avoir à traiter de
« ces matières avec D. Rodrigo et avec l'autre
« juge. Bien que je n'aie pas trop de raisons de
« me plaindre d'eux, je ne puis m'empêcher de
« dire à Votre Majesté que je suis bien affligée de
« la façon dont ils insistent auprès d'une personne
« de ma qualité. Je profiterai donc de la permis-
« sion que m'accorde Votre Majesté de lui adresser
« ma lettre cachetée pour parler en toute franchise
« et en toute vérité.

« Votre Majesté sait bien que depuis que je suis
« au monde je n'ai connu d'autre père que Votre
« Majesté. Je l'ai aimé et respecté comme tel, avec
« l'attachement que Votre Majesté n'ignore pas, et
« en soumettant toutes mes volontés à la sienne.
« Il me semble que les ministres que Votre Ma-
« jesté chargeait de s'occuper des affaires qui me
« concernaient, désireux d'être les seuls à recevoir
« les éloges de Votre Majesté, ne lui ont pas fait
« connaître toute la vérité et lui ont laissé ignorer
« ce qui est chose connue de tout le monde, c'est-à-
« dire, que j'avais imposé silence à ma volonté et
« à ma conscience pour satisfaire à ce que j'en-

« tendais être le bon plaisir de Votre Majesté. Si « Votre Majesté me l'ordonne, je lui dirai claire- « ment et longuement tout ce qui s'est passé à cet « égard.

« J'ai déjà rendu compte à Votre Majesté, par « une autre lettre, de la manière dont s'était passée « l'affaire qu'on traite en ce moment. J'ajou- « terai qu'ayant eu des raisons pour croire que « D. Sébastien, mon cousin, n'était pas mort, et qu'il « parcourait le monde en pèlerin, touchée de son « malheur, j'ai fait quelques dévotions dans le but « de prier Dieu de m'éclairer à ce sujet.

« Sur ces entrefaites, arriva ici celui que l'on « nomme Gabriel de Espinosa, lequel confia à « Fray Miguel et à moi qu'il était le roi Don Sé- « bastien, et il nous le prouva par des raisons de « grande évidence et avec des indices très-nota- « bles.

« Je l'ai cru, bien que quelquefois certaines « raisons et certaines circonstances me faisaient « douter de lui. J'attendais, pour être définitive- « ment fixée, à cet égard, l'arrivée de ce frère « qu'il me promettait de m'amener à la Toussaint « ou à Noël, ainsi que je l'ai déjà dit. Pour l'avoir « ainsi compris, je continuais de le voir, et je cher- « chais à l'obliger de mon mieux, croyant bien ne « pas offenser en cela la personne de Votre Ma- « jesté, puisqu'il s'agissait de son neveu. En le « voyant si malheureux, et en songeant à mon pro- « pre malheur je prenais d'autant plus le sien en



« pitié et je désirais davantage lui être utile. C'est « à ce sentiment qu'il faut attribuer tout ce que « l'on a dit sur mon compte et sur le sien, sans « s'arrêter aux infamies que l'on a mises en avant, « qui portent atteinte à mon honneur, au nom « duquel je prie Votre Majesté d'aviser, car il lui « appartient aussi. Chaque jour ces atteintes de- « viennent plus profondes. Jusqu'ici D. Rodrigo « interrogeait les témoins sans greffier; mais de- « puis l'arrivée de D. Juan de Llano, tout se « fait par la main et en présence de son notaire. « Il en résulte qu'il se répand au dehors des bruits « qui arrivent jusqu'à moi, qui me rendent si mal- « heureuse que si Dieu ne m'accordait pas tant de « patience, toutes ces affaires se seraient déjà ter- « minées par et avec la fin de mon existence; « tourmentée et affligée que je suis en voyant que « je suis cause que cette maison se trouve en si « grand émoi et peine, et en voyant souffrir tant « d'innocents. Ceci est d'autant plus sans raison « que cette affaire n'était pas de celles que l'on « confie à des gens comme ceux que D. Rodrigo « fait arrêter. Je me suis déjà prosternée aux pieds « de Votre Majesté. Je le fais de nouveau en lui « baisant les mains pour la grâce qu'elle m'a ac- « cordée de vouloir apprendre par moi-même la « vérité, et je supplie Votre Majesté de ne pas per- « mettre que l'on fasse, par d'autres moyens, « plus de scandale en cette affaire. Votre Majesté « peut bien faire de moi ce que bon lui semblera,

« sans pour cela avoir besoin de recourir à ses « ministres; je suis sa créature.

« J'écris au prisonnier en lui demandant de se « faire connaître et de placer entre les mains de « Votre Majesté son honneur et sa vie.

« Que Dieu, Notre-Seigneur, garde la vie de « Votre Majesté pendant longues années, comme « le monde en a besoin et ainsi que cette malheu- « reuse le lui demande chaque jour.

« De cette maison de Madrigal, le 23 novembre « 1594. Dona Ana de Austria[1]. »

Lettre de Dona Ana à Espinosa.

« Dans une autre lettre que je vous ai adressée « par l'entremise de D. Juan de Llano, lettre dont « je ne puis dire si elle vous est ou non parvenue, « je vous faisais connaître mon amertume, en me « voyant dans la situation où je me trouve ainsi « que tant d'innocents, et en sachant que vous- « même, ce qui est bien plus important, êtes dans « un état si grave, si désespéré que ce n'est qu'en « profitant des conseils que je vous donne que vous « pourrez espérer de conserver la vie, à laquelle « vous devez tenir pour le service de Dieu. Il n'a « peut-être permis que les choses arrivassent au « point où elles en sont venues que pour adoucir

[1] *Papiers envoyés par D. Rodrigo de Santillana avec sa lettre au Roi*, en date du 25 novembre 1594. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 172.

« la dureté [1] de votre cœur et pour mettre fin
« à cette complication. Je vous supplie donc,
« pour tout au monde, de vous déclarer à D. Ro-
« drigo de Santillan, en lui disant qui vous êtes,
« car Sa Majesté et ses ministres apprendront avec
« grand plaisir que vous êtes le roi D. Sébastien,
« mon cousin. J'ai entière confiance dans les sen-
« timents chrétiens de Sa Majesté, qui, sous tous les
« rapports, vous accueillera avec autant d'affec-
« tion que si vous étiez son fils, puisque vous n'a-
« vez jamais eu l'intention de l'offenser ni n'avez
« rien entrepris qui puisse détourner Sa Majesté
« de faire ce qui est de justice. Vous devez agir
« ainsi par rapport à mon honneur ; car cela fait
« pitié que de voir ce qu'on en dit et comme on le
« traite, rien que pour avoir désiré vous être utile
« et vous avoir aimé et estimé comme un mien cou-
« sin. Cela suffit pour que ce soit votre devoir de
« me venir en aide. Pour ce faire, vous n'avez qu'à
« déclarer qui vous êtes, aussi prudemment qu'il
« vous conviendra, et ayant bon courage pour ré-
« sister à cette mauvaise fortune, que Dieu,
« peut-être, a préparée pour que vous ne mour-
« riez pas victime de celle où vous vous trouviez
« engagé. Et comme je n'ai plus de temps, je finis
« en priant Notre-Seigneur de faire selon sa vo-
« lonté et de vous tenir en sa garde.

[1] *Dureza.*

« De cette maison et ma prison, le 23 novem-
« bre 1594. Dona Ana de Austria [1]. »

Avant d'insister auprès de Gabriel de Espinosa et de son principal complice, Fray Miguel dos Santos, et d'en venir à l'emploi des moyens qu'autorisait la législation de l'époque, les juges avaient voulu s'entourer de tous les éléments qui pussent les mettre à même d'obtenir plus facilement les aveux des accusés.

Or, parmi les personnes que dans ce but on avait jugé à propos d'arrêter, se trouva un médecin portugais du nom de Joam Mendes Pacheco, lequel donna quelques renseignements de nature à éclaircir l'intrigue dont Fray Miguel tenait le fil.

Il déclara avoir connu ce dernier à l'université de Coïmbre ; mais depuis lors, jusqu'à son arrivée à Madrigal, il dit ne l'avoir revu qu'une seule fois, dans l'église de Saint-Philippe de Madrid. Il avoua toutefois lui avoir écrit en le priant de lui trouver le moyen de gagner sa vie en Espagne. C'était, poursuivait-il, par suite de cette demande que Fray Miguel l'avait fait venir à Madrigal. Le vicaire de Santa-Maria-la-Real lui aurait demandé si dans son opinion le roi D. Sébastien était mort ou vif, à quoi il aurait répondu « qu'il pourrait bien être vivant s'il avait échappé de la bataille ; mais que c'était chose prouvée qu'il y était mort. »

[1] *Papiers envoyés par D. Rodrigo de Santillan au Roi avec sa lettre*, en date du 25 novembre 1594. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 172.

A ce propos le médecin portugais raconta le fait suivant.

Trois ou quatre mois après la défaite d'Alcacer-el-Kébir, il avait été chargé par Dona Francisca Calvo, veuve de Christovam de Tavora, de se rendre à la Serra de Carneiro, entre Porto et Guimaraens, dans une maison qu'on lui indiquerait, pour y soigner un blessé[1]. Arrivé à Guimaraens ,il fut abordé par un individu qui, après s'être informé de la part de qui il venait, le conduisit dans une maison, où il fut requis par quatre personnes de panser un homme blessé à la jambe.

Le médecin le soigna huit jours, au bout desquels le blessé se trouva à peu près guéri. Pendant ce temps il n'obtint de lui que quelques rares paroles, et il lui fut impossible de distinguer ses traits, presque entièrement cachés par des espèces de grandes bésicles en taffetas noir.

D'après de courts entretiens qu'il eut avec les compagnons du blessé, qui étaient des Portugais, il crut comprendre que celui-ci était un grand personnage; mais il lui fut impossible de soupçonner ni son nom ni les noms des autres individus qui se trouvaient avec lui. Lorsqu'on le congédia, on le remercia de ses soins et on le chargea de transmettre à dona Francisca Calvo l'expression d'une

[1] Christovam de Tavora, tué, à l'âge de trente ans, à la bataille d'Alcacer-el-Kébir, avait épousé D. Francisca Calvo, fille d'Antonio Calvo, gentilhomme génois fort riche établi à Lisbonne. Il n'eut pas d'enfants, et plus tard D. Francisca épousa D. Pedro de Castello Branco. — Antonio Caetano de Sousa : *Historia genealogica da Caza-Real*, tomo XII, parte I, page 83.

vive reconnaissance. A son retour, il s'empressa d'aller rendre compte à cette dame du résultat de sa mission et lui dit que le blessé, d'après ses conjectures, pourrait bien être le roi don Sébastien. Dona Francisca, sans relever cette insinuation, le reçut avec de grandes démonstrations de joie, et s'informa avec un vif intéret de l'état du blessé.

A son arrivée à Madrigal, poursuivit Mendes Pacheco, on lui fit faire connaissance avec Gabriel de Espinosa, qu'il n'avait jamais vu auparavant, et on le mena au couvent de Santa-Maria-la-Real. Là, on le pria de raconter ce qui lui était arrivé au sujet du blessé, pour lequel on avait réclamé ses soins d'une manière si exceptionnelle.

Il le fit, et ce récit ne doit pas avoir contribué médiocrement à faire persister dans son erreur la fille de D. Juan d'Autriche.

Enfin, un jour, Fray Miguel lui demanda s'il ne pensait pas que Gabriel de Espinosa ressemblât beaucoup au roi D. Sébastien. Il répondit qu'il n'y avait pas la moindre ressemblance entre eux, et que, si Espinosa prétendait être le roi, il le tiendrait pour un fourbe et un faussaire. Le prêtre garda le silence. Quant à la princesse dona Ana, elle chercha à le faire revenir d'une pareille opinion, en lui disant qu'il n'avait rien à craindre, qu'il pouvait donc dire toute la vérité. Il n'en persista pas moins dans son opinion, et la princesse le congédia en lui disant : « Vous autres Portugais, vous seriez capables, par excès de vanité, de ne pas vouloir re-

connaître votre souverain à cause de la situation où il se trouve et du costume que vous lui voyez. »

A partir de ce moment-là, on le tint complétement à l'écart [1].

Telle fut la déposition du médecin Mendes Pacheco.

Il est plus que probable que les faits qu'il vint répéter au parloir du couvent de Santa-Maria-la-Real, il les avait déjà dans le temps répandus partout [2].

Ces faits étaient-ils réels, et le médecin portugais aurait-il joué un rôle secondaire dans une aventure restée à jamais à l'état de mystère, et ayant été la suite d'un duel secret, d'une intrigue ou d'un drame de famille?

Ou bien, son récit ne serait-il qu'un produit de

[1] Déposition du médecin portugais Mendes Pacheco devant l'alcade D. Rodrigo de Santillan, le 14 janvier 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 172.

[2] Les auteurs anonymes de deux écrits très-curieux vont même jusqu'à l'affirmer. *Historia de Gabriel de Espinosa*, etc., déjà cité. — *El pastalero de Madrigal ó El Rey fingido* : Manuscrit de la Bibliothèque de l'Escurial, composé, assure M. D. José Quevedo, qui le publia en 1845 dans le *Museo de las Familias*, vers le commencement du dix-septième siècle, par un jésuite qui avait assisté à la mort de l'imposteur. Il existe, ce nous semble, une telle analogie dans la manière dont les faits sont racontés dans ces deux ouvrages, que l'un pourrait bien avoir été fait à l'aide de l'autre. Ils fournissent des renseignements et des détails dont les uns offrent toute apparence d'authenticité, et les autres sentent la tradition encore récente. A ce point de vue, nous croyons que ces deux écrits ne sont pas à négliger, et nous y aurons quelquefois recours. Pour ce qui est du médecin Mendes Pacheco, les deux auteurs anonymes disent que pour le fait d'avoir divulgué les circonstances de la guérison du blessé de Guimaraens, il avait été arrêté par ordre du cardinal-roi D. Henri, et envoyé pour quelque temps aux galères, où on l'avait dispensé des travaux forcés pour lui permettre de soigner les malades.

son imagination, forgé dans le seul but d'attirer l'attention publique sur sa personne ?

Nous l'ignorons; mais le peu d'importance que l'autorité espagnole attacha à ce point de la déposition de Mendes Pacheco, semble rendre vraisemblable cette dernière hypothèse[1].

On voit avec quelle persévérance Fray Miguel dos Santos s'attachait à la recherche de tous les moyens capables d'assurer le succès de son intrigue. Ainsi, il apprend que quinze années auparavant, un médecin prétendait avoir été appelé auprès d'un blessé dans des circonstances mystérieuses; il sait que, sur cette donnée, la crédule imagination du peuple a fait de ce blessé le roi D. Sébastien. C'en est assez. Il calcule aussitôt le parti qu'il pourra tirer de ces faits; il cherche et découvre le médecin, et s'il ne parvient pas à le faire entrer complétement dans ses vues, au moins le récit qu'il lui fera faire de son aventure devant dona Ana suffira pour produire sur l'esprit de cette princesse l'impression qu'il en attend. D'ailleurs, ne se trouvait-elle pas que trop déjà sous l'influence des idées qu'il lui avait si habilement insinuées ?

La tradition présente la fille de D. Juan d'Autriche devant la justice, sous un jour tout à fait sympathique.

[1] Ce médecin fut jugé non coupable et mis en liberté après une détention de plusieurs mois. — « *Relacion de los presos principales y de la culpa que resulta contra ellos.* » — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 172, fol. 270.

Interrogée par les juges que son oncle lui avait donnés, elle aurait déclaré sans hésitation que, dans sa conviction, le roi D. Sébastien et Gabriel de Espinosa ne faisaient qu'un même personnage.

Si elle n'avait pas instruit le roi son oncle de ce qui se passait, c'est, d'un côté, qu'elle craignait d'être accusée de légèreté, et de l'autre, qu'elle était effrayée du châtiment qui pourrait frapper l'homme que, dans sa conviction, elle considérait comme étant son cousin le roi D. Sébastien, au cas où cet infortuné ne pourrait pas établir son identité d'une manière irréfutable. Elle avait donc pensé qu'il valait mieux pour lui, avant de tenter de rentrer en possession de la couronne, attendre le décès de Philippe II, parce qu'alors on pourrait s'entendre avec son successeur, et épargner ainsi à Sa Majesté Catholique les désagréments et les soucis que ne manquerait pas de lui occasionner une pareille affaire.

Quant aux raisons qu'elle avait de croire que cet homme était le roi D. Sébastien, dona Ana se serait contentée de dire qu'elle avait ajouté foi entière aux affirmations de Fray Miguel dos Santos, qui était meilleur juge que personne en telle matière; que le prétendu roi avait toujours répondu de manière à ne lui laisser aucun doute, aux questions qu'elle lui avait adressées d'après le conseil de son confesseur; qu'au surplus, celui-ci l'avait préparée de longue main à croire à l'existence du roi D. Sébastien, et que, dans la con-

viction où elle était à cet égard, elle n'avait jamais cessé d'adresser au ciel d'ardentes prières pour son salut et sa prospérité. Ce fut donc, ajouta-t-elle, avec une joie indicible qu'elle apprit un jour, de la bouche de Fray Miguel dos Santos, la nouvelle qu'elle ne tarderait pas à voir de ses propres yeux celui dont le sort lui inspirait un si profond intérêt. La fille de D. Juan d'Autriche, toujours suivant la tradition, aurait fait de sa première entrevue avec Espinosa un récit presque touchant.

Le prétendu roi, d'après ce récit, serait entré un jour au parloir de son couvent dans une attitude respectueuse, et, mettant un genou à terre devant elle, lui aurait dit: — « Qu'ordonne de moi Son Excellence ? » La princesse alors, l'ayant engagé à se relever, il aurait résisté longtemps avant d'obéir. A la demande qu'elle lui fit de déclarer s'il était bien Gabriel de Espinosa, celui-là même qui était venu s'établir dans le pays comme pâtissier, il aurait répondu suivant la coutume espagnole : — « Pour servir Votré Excellence. » — « Eh bien donc! aurait-elle réparti, soyez le bien-venu; mais je sais cependant que ce que vous connaissez le moins, c'est la profession dont vous avez fait choix. » — « Si j'avais mieux connu autrefois un autre métier, aurait-il repris, je ne serais pas réduit à faire autant usage de celui que j'ai embrassé. » Allusion transparente qui pouvait se traduire ainsi : — « Je n'ai pas su gouver-

ner, et c'est pourquoi je suis réduit à l'extrémité où vous me voyez. »

Peu à peu, cependant, le prétendu roi aurait déposé le masque, ou plutôt il l'aurait ajusté plus habilement, puisque la princesse en serait venue à lui adresser ces propres paroles : — « Pourquoi être demeuré si longtemps à Madrigal sans m'avertir, et surtout pourquoi vous faire connaître à d'autres plus vite qu'à moi, qui suis de votre sang, et vous demande au ciel depuis tant d'années avec des larmes et des soupirs? Si V. M. désirait rester cachée, à qui donc pouvait-elle confier mieux qu'à moi son secret et ses intentions? Croyez que non-seulement j'aurais su garder tout ce que vous m'auriez appris, mais encore que je saurais au besoin donner tout le sang de mes veines pour éviter un malheur à V. M. Est-ce qu'il n'aurait pas mieux valu passer ici les longues années que V. M. a employées à ses nombreuses pérégrinations, en courant tant de fortunes diverses sur mer et sur terre [1]? »

Il fut question ensuite de la petite fille que Gabriel de Espinosa avait auprès de lui à Madrigal. Cette enfant, confiée à une femme qui passait pour n'être que sa nourrice, avait dans les traits quelque chose qui rappelait ceux de la maison d'Autriche. On n'avait pas manqué de faire remarquer cette

[1] *Historia de Gabriel de Espinosa*, etc., etc., chap. IV. — Manuscrit de la Bibliothèque de l'Escurial, publié dans le *Museo de las Familias*, année 1845.

ressemblance à la princesse, qui, questionnant un jour le prétendu roi sur la naissance de cette enfant, en avait reçu, dit-elle, pour réponse : qu'il l'avait eue d'une grande dame de Porto. Et cela avait suffi pour qu'elle devînt de la part de la nièce de Philippe II l'objet des soins les plus tendres et les plus empressés.

Sans même admettre l'exactitude complète de tous ces détails, il est évident que le prêtre portugais s'était rendu maître de l'esprit de la malheureuse princesse, habituée depuis longtemps à ne penser et à ne voir les choses qu'au gré de son directeur spirituel, et qu'il trouva un puissant auxiliaire pour ses projets dans le cœur aimant et dans l'imagination ardente de cette religieuse malgré elle.

CHAPITRE III

Renseignements sur Espinosa fournis par un cuisinier du comte de Nyeba. — Interrogatoire de Roderos, l'un des serviteurs de dona Ana. — Interrogatoire de Fray Miguel. — Il charge la princesse dans le but de s'excuser lui-même. — Promesse de mariage faite par le prétendu roi à dona Ana. — Nouveaux interrogatoires de Dona Ana et d'Espinosa. — L'imposteur laisse échapper quelques aveux. — Ses contradictions. — Réserve dans ses réponses en ce qui touche la fille de D. Juan d'Autriche. — Lettre anonyme adressée à l'alcade D. Rodrigo de Santillan.

La déposition d'un cuisinier du comte de Nyeba vint jeter quelque lumière sur le personnage, si mystérieux encore, de Gabriel de Espinosa.

Ce témoin, nommé Gregorio Gonzalez, déclara qu'il y avait environ six ans, étant au service du marquis d'Almazan, à Madrid, et se trouvant surchargé de besogne, à cause d'un banquet donné par son maître, on lui avait amené, pour le service de la journée, un aide-cuisinier du nom de Gabriel de Espinosa. Cet individu, qu'il ne connaissait pas, était accompagné d'un garçon de quinze ou seize ans, qu'il disait être son fils.

Le maître cuisinier n'avait revu ni l'un ni

l'autre, lorsqu'il retrouva Gabriel, par un pur effet du hasard. Séjournant à Valladolid, au mois de septembre, avec sa femme, Maria Torres, celle-ci vint lui dire qu'elle avait rencontré un homme qu'elle avait déjà vu à Madrid et dont elle ne pouvait se rappeler le nom. Le lendemain, comme Gregorio passait dans la rue de la Comédie, il aperçut Gabriel de Espinosa qu'il reconnut immédiatement pour son ancien aide-cuisinier d'un jour. Il était, disait-il, de taille ordinaire, ses cheveux étaient grisonnants et il avait sur l'œil une espèce de taie. Il portait un costume qui, pour n'être pas de la première fraîcheur, n'était cependant pas celui d'un homme de condition inférieure. Gregorio alla à lui, l'appela par son nom et lui demanda au service de qui il était en ce moment. Espinosa parut embarrassé, puis le prit par la main, le conduisit un peu à l'écart et lui dit : — « Ami Gregorio, les temps sont changés à présent : je ne suis au service de personne, et j'ai plutôt besoin de quelqu'un qui me serve. »

Gregorio demanda quelle était sa nouvelle situation. L'autre lui dit de ne pas s'en inquiéter, ajoutant que s'il désirait quelque chose, il était en position de l'obliger et qu'il serait enchanté de le faire. Ils prirent bientôt après le chemin de la maison de Gregorio, où se trouvaient quelques personnes, entre autres sa femme, qui renouvela connaissance avec Espinosa.

Celui-ci, avec une aisance et un aplomb remarquables, débita une série de contes, ayant tous pour but de se faire passer auprès de ses anciennes connaissances pour un personnage important. Il disait, entre autres choses, qu'il avait servi en Navarre, et que si Gregorio voulait se mettre à ses gages, il lui paierait cinquante ducats tout de suite, et quatre ducats par mois, sans parler de bien d'autres profits.

— Mais ne m'avez-vous pas raconté, à Madrid, lui dit Gregorio, que vous aviez été pâtissier à Ocaña ?

— C'est vrai, répondit Espinosa, mais combien de rois et de princes n'ont-ils pas été obligés de se cacher sous toutes sortes de déguisements ?

Là-dessus il s'en alla, ayant provoqué l'hilarité de toutes les personnes présentes qui le prirent pour un fou ou tout au moins pour un grand diseur de hâbleries.

Il revint quelques jours après, exhiba une montre et différents objets de valeur, entre autres deux bagues. Sur le chaton en camée de l'une d'elles était le portrait du roi Philippe II.

Il fit voir ensuite un portrait, de la grandeur d'une carte à jouer, représentant une religieuse qui tenait un petit chien dans les bras, et dit à ce propos à Gregorio : — « Vois quelle jolie personne ! c'est la plus belle d'Espagne. Bien que religieuse elle peut se marier, et un prince ne saurait en épouser une plus belle. »

Les femmes qui se trouvaient là lui dirent alors : — « Mais si elle est nonne, comment pourrait-elle se marier ? »

A quoi Espinosa répondit : — « Pour les rois il n'y a pas de lois. D'ailleurs, lorsque cette dame entra au couvent, elle dit à l'évêque qui l'accompagnait : — « Remarquez que je ne prends pas ce costume volontairement. »

Après cette entrevue, Gregorio pensa qu'il était sage de ne pas entretenir de rapports avec Espinosa et il prit des mesures pour qu'on lui défendît sa porte s'il revenait encore.

Quelques jours après, un serviteur de D. Rodrigo de Santillan lui ayant appris qu'on avait arrêté un voleur, il pensa, d'après les renseignements et les détails qu'on lui donna, que ce ne pouvait être que Gabriel de Espinosa [1].

Cette déposition ne nous montre pas Espinosa sous un jour favorable, et on a de la peine à comprendre comment Fray Miguel avait pu choisir, pour instrument d'une intrigue qui n'avait quelque chance de succès que si elle était conduite avec le plus grand mystère, un homme que sa vanité ridicule rendait indiscret, au point de se compromettre à chaque instant.

Il en arrive parfois ainsi aux conspirateurs, qui, faute de bons instruments, se voient dans la néces-

[1] *Diligencias de l'alcalde Martin Hernandez Portocarrero en averiguacion de quien era el preso*, 20 novembre 1594. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 172.

sité d'en employer de mauvais. Combien de conspirations conçues avec certains éléments de succès, n'ont échoué que parce que leurs agents n'étaient pas à la hauteur de l'entreprise !

On interrogea Juan Roderos, l'un des serviteurs de Dona Ana d'Autriche, qui avait été arrêté. Roderos, par ordre de sa maîtresse, avait accompagné Espinosa à Valladolid.

Cet homme, qui n'était âgé que de 22 ans, déclara qu'il connaissait Fray Miguel depuis cinq ans et Espinosa depuis trois mois. Il dit que celui-ci était très-aimé et estimé du vicaire du couvent, et que pour cela Dona Ana et toutes les religieuses le tenaient pour personne de qualité ; qu'un soir, vers huit heures, on lui donna ordre d'aller appeler Gabriel de Espinosa, qui était dans la cellule de Fray Miguel, et de l'amener au parloir du couvent ; que Espinosa y resta jusqu'à dix heures, en conversation avec D. Ana, mais en présence de Dona Luiza de Grado ; enfin, qu'il avait entendu dire à Fray Miguel que Espinosa ressemblait au roi D. Sébastien, et qu'il devait revenir à Madrigal accompagné d'un frère de la princesse [1].

Dans un autre interrogatoire, Roderos déclara que lorsqu'on apprit l'arrestation de Espinosa, Fray Miguel prit chez lui, à Madrigal, un coffre contenant des papiers, qu'il déchira et brûla.

[1] Aveux de Roderos devant l'alcade D. Rodrigo de Santilan. — Archives de Simancas *Estado*. Liasse 172.

Sommé d'avouer s'il avait connaissance d'un projet de voyage que Dona Ana d'Autriche aurait eu l'intention de faire, Roderos répondit qu'il avait entendu dire à Dona Luiza de Grado que sa maîtresse se proposait d'aller à la fête du Saint-Crucifix de Burgos, où le Provincial Goldaraz l'accompagnerait.

Il ne put s'empêcher de convenir que, dans son opinion, Fray Miguel travaillait à faire de Espinosa un roi de Portugal, et qu'il lui semblait que l'on n'attendait que la mort du roi Philippe II pour qu'il se fît connaître.

A l'appui de cette opinion, il ajouta que lorsqu'il accompagnait Espinosa à Valladolid, celui-ci avait dit : — « Qu'il avait tant d'obligations à Fray Miguel, qu'il ne se considérerait pas comme quitte envers lui tant qu'il ne l'aurait pas fait asseoir sur la chaire de saint Pierre ; » qu'il ne chercha pas alors à approfondir en quoi pouvaient consister ces obligations, mais qu'il avait entendu dire que le vicaire de Santa-Maria-la-Real et Espinosa s'étaient réciproquement sauvé la vie, lors de la guerre du Portugal, et que Espinosa avait alors empêché que le couvent de Notre-Dame-de-Grâce, dont Fray Miguel était le prieur, ne fût saccagé.

Roderos raconta en terminant qu'étant venu au parloir du couvent au moment où Espinosa prenait congé de Dona Ana, en présence de Fray Miguel et de Luiza de Grado, pour s'en aller à Valladolid, la princesse lui parlait avec beaucoup de

tendresse, ayant la figure baignée de larmes, et que Espinosa pleurait aussi.

Après cet interrogatoire, le juge apostolique pensa avoir recueilli assez de renseignements pour poursuivre avantageusement ses informations auprès des principaux accusés.

Il s'adressa d'abord à Fray Miguel dos Santos, dont les premiers aveux ne jetèrent que très-peu de jour sur le fond de cette intrigue.

Fray Miguel prétendit n'avoir connu Gabriel de Espinosa que lorsque le prévenu vint à Madrigal.

Il se sentait d'ailleurs profondément honteux d'avoir cru que cet homme, qu'il tenait aujourd'hui pour un fourbe et un imposteur, pût être le roi D. Sébastien.

Il essaya ensuite d'atténuer sa culpabilité en chargeant Dona Ana.

« La princesse, dit-il, aimait à ce qu'on lui assurât que D. Sébastien vivait encore. Elle récitait des prières, et entretenait à son intention une lampe allumée devant le Saint-Sacrement. Persuadé, continua-t-il, que Gabriel de Espinosa était le monarque portugais que l'on tenait pour mort, je l'ai mené quelquefois auprès de Dona Ana, qui s'entretenait avec lui à la grille du parloir. Un jour elle me demanda si je pensais que cet homme fût le roi D. Sébastien, et je lui répondis qu'en effet je le croyais; mais qu'il ne fallait pas ajouter à cette opinion plus de foi que de raison, parce que je

n'en étais pas bien sûr. J'appris, un jour que je les avais laissés seuls, que Espinosa était resté près d'elle jusqu'à neuf heures, ce dont je blâmai Dona Ana. Je sus également qu'un jour où celle-ci et Espinosa s'étaient entretenus de la possibilité d'un mariage, entre eux, Espinosa écrivit pour elle, à sa demande, une espèce de promesse, conçue à peu près en ces termes : « Moi, D. Sébastien, « par la grâce de Dieu, roi de Portugal, reçois pour « mon épouse la sérénissime Dona Ana d'Autriche, « fille du sérénissime prince D. Juan d'Autriche, « ayant à cet effet la dispense de deux Souverains « Pontifes. »

« Et il avait signé : *El Rey*. La princesse ayant regardé ce papier se montra fort peu satisfaite et le rejeta en disant : « Ce ne sont là que des griffonnages [1] ! »

« Peut-être s'exprimait-elle ainsi, ajouta Fray Miguel, à cause de la mauvaise écriture de Espinosa.

« Me trouvant souffrant, poursuivit le prêtre, je dus me retirer ; mais Dona Ana et Espinosa restèrent ensemble, et je suis porté à croire qu'ils ont échangé des promesses de mariage. Si j'y ai tacite-

[1] « *D. Garabato llamo yo esto y no D. Sebastian!* » — Aveux de Fray Miguel devant D. Juan de Llano, le 18 janvier 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173. — Il y a, ce nous semble, tout lieu de révoquer en doute l'exactitude des expressions attribuées par Fray Miguel à dona Ana. Elles s'accordent mal avec le dévouement dont la fille de D. Juan d'Autriche fit preuve envers Espinosa et avec le ton des lettres qu'elle lui adressait peu de temps après.

ment consenti c'est que, d'un côté, j'étais persuadé que Espinosa était vraiment le roi D. Sébastien, et que, de l'autre, je voyais combien ces entrevues étaient agréables à la princesse, qui vivait fort mécontente de son état de religieuse [1]. Je me souviens qu'un jour où il fut de nouveau question de mariage, j'entendis dire à Dona Ana que lorsqu'elle serait reine, elle ferait venir en Portugal Dona Luiza de Grado et Dona Maria de Nieto, pour les placer très-honorablement dans un monastère de Lisbonne. On était convenu, au surplus, que Espinosa quitterait Madrigal, afin de ne plus attirer l'attention sur lui, et qu'il reviendrait, au bout de quelques jours, habillé en gentilhomme, avec un frère de Dona Ana, qu'il disait connaître, et un fils à lui, nommé Carlos. »

Fray Miguel confirma la déposition du médecin Mendes Pacheco, relativement aux rapports qu'ils avaient eus ensemble et à la manière dont ce médecin s'était exprimé au sujet de Espinosa; mais il s'empressa d'ajouter qu'il l'avait fait venir à Madrigal, parce que Dona Ana, ayant entendu dire que ce médecin avait donné des soins à un blessé mystérieux, que l'on disait être le roi D. Sébastien, avait voulu le voir.

Il s'accusa d'avoir détruit les papiers qui avaient trait à l'affaire de Espinosa, lorsqu'il avait appris

[1] *La qual está muy descontenta de lo estado de Monja.* — Aveux de Fray Miguel devant D. Juan de Llano, le 18 janvier 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173.

son arrestation, et avoir conseillé à Dona Ana de faire de même.

En ce qui concernait l'enfant, Fray Miguel déclara que Espinosa lui avait assuré, dès son arrivée à Madrigal, que c'était là sa fille, et qu'il l'avait eue d'une grande dame de Porto. Dans les relations qu'il entretenait avec Dona Ana, rien de plus naturel que de lui avoir confié cette enfant, qu'il disait se nommer Claire-Eugénie.

Enfin, pour se ménager une excuse, bien faible à la vérité, Fray Miguel ne manqua pas d'affirmer que s'il n'avait pas tout porté à la connaissance du roi D. Philippe, c'est qu'il croyait que le départ de Espinosa mettrait fin à cette affaire, laquelle n'aurait ainsi aucune suite [1].

Dona Ana, à qui le juge apostolique s'adressa ensuite, confirma, dans le fond, mais non dans les détails, une partie des déclarations de son confesseur.

Elle avoua notamment la promesse de mariage écrite, qu'elle avait acceptée plutôt pour avoir un moyen de connaître, par l'écriture et par la signature, si cet homme était en effet le roi D. Sébastien, que dans tout autre but; mais elle nia formellement lui avoir, de son côté, donné parole de fiancée. Après l'arrestation de Espinosa elle avait, disait-elle, brûlé cet écrit, dont elle ne faisait au-

[1] Aveux de Fray Miguel devant D. Juan de Llano, le 18 janvier 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173.

eun cas, et, à cause de cela même, elle ne l'avait pas communiqué à son oncle.

Dona Ana affirma que le motif qui l'avait tout d'abord portée à faire la connaissance de Espinosa n'était autre que d'avoir ouï dire qu'il avait été au service de D. Juan d'Autriche, son père, et d'en avoir reçu elle-même un reliquaire, par l'entremise de la portière du couvent. Elle convint toutefois qu'elle avait, au commencement, entendu Fray Miguel manifester quelques doutes sur l'identité de Gabriel de Espinosa avec le roi D. Sébastien, mais elle ajouta qu'il n'avait pas tardé à lui assurer qu'il était bien réellement ce roi.

Comme preuve de la confiance illimitée qu'elle avait en Fray Miguel, elle raconta que, se sentant fort malade et craignant de mourir, elle lui avait fait une dernière confession, et l'avait prié de dire, en son nom, certaines choses à son oncle; que même, à cet effet, elle lui avait remis des blancs-seings, qu'il devait remplir dans un sens indiqué, pour être présentés, après sa mort, au roi D. Philippe.

Puis elle protesta d'une manière énergique que jamais il ne lui serait venu à la pensée de parler à Espinosa, dans le temps même où elle le croyait être son cousin le roi D. Sébastien, autrement qu'à travers la grille du parloir de son couvent [1].

[1] Aveux de dona Ana d'Autriche devant D. Juan de Llano, le 26 janvier 1595. — Archives de Simancas, *Estado*. Liasse 173, fol. 234.

Bien que D. Juan de Llano fût spécialement commis à l'examen des accusés appartenant à la classe religieuse, il se crut, en vertu des pouvoirs qu'il tenait du roi, autorisé à interroger Gabriel de Espinosa, pour tâcher de lui arracher quelques confidences, et aussi pour contrôler les renseignements qu'il avait déjà recueillis.

Espinosa, pris à l'improviste, avait laissé échapper d'abord quelques aveux sur sa participation à cette étrange et curieuse intrigue [1].

Mais revenu bientôt de son premier saisissement, il s'efforça d'éluder et de nier ses précédentes déclarations et de donner le change à la justice sur son identité.

D. Rodrigo de Santillan avait essayé inutilement divers moyens pour surprendre de lui quelques indications de nature à éclairer complétement la justice.

Dès le début de la procédure, cet alcade vint trouver un soir le prisonnier, lorsque celui-ci était déjà couché, et, comme il se disposait à s'habiller, le magistrat lui dit de n'en rien faire, parce que cela n'était pas nécessaire pour ce que l'on désirait de lui.

Supposant alors qu'on voulait lui appliquer la torture, il se récria contre cette mesure inattendue.

[1] Premiers aveux de Espinosa, transmis au roi par D. Rodrigo de Santillan, en date du 4 novembre 1594. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 172, — *Lettres de D. Rodrigo de Santillan au roi*, datées des 15. — 26 décembre 1594, — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 172.

— « C'est impossible, disait-il, le roi ne peut ordonner ce que vous me donnez à entendre. Sa Majesté prendra en considération que je suis une personne honorable. Elle voudra que je meure honorablement et non sur un chevalet. Je ne puis rien ajouter à ce que j'ai déjà déclaré, car je ne sais rien de plus. »

— « Je vous ferai remarquer, reprit l'alcade, que vous tombez en contradiction. Tantôt vous prétendez être de basse et humble extraction; tantôt vous vous donnez pour une personne honorable, et, à vous entendre en ce moment, ce serait porter atteinte à votre dignité que de vous appliquer la torture. »

Cela dit, le magistrat essaya de nouveau d'amener le prisonnier à faire encore des aveux ou des révélations; mais ce fut en vain; et comme il n'avait pas encore, à ce moment-là, reçu du roi l'autorisation de pousser les choses plus loin, il dut s'en tenir là [1].

Toutefois, dans cette entrevue, le magistrat eut l'occasion de constater un fait important. A la faveur des lumières placées des deux côtés du prisonnier, il s'aperçut que sa barbe et ses cheveux, qui lui avaient paru roux jusque-là, étaient devenus blancs à la racine. C'était une révélation. Il comprit que Espinosa portait la barbe et les cheveux teints, et que les moyens de les entretenir

[1] *Historia de Gabriel de Espinosa*, etc., chap. x.

ainsi lui faisaient défaut. La supercherie une fois découverte, Espinosa se décida à se raser, ce qu'on n'avait jamais pu obtenir de lui précédemment. Il s'ensuivit que la teinture des cheveux ne tarda pas à disparaître, et l'imposteur apparut dans son état normal, c'est-à-dire avec des cheveux gris et l'apparence d'un homme d'environ soixante ans [1].

Une anecdote parvenue jusqu'à nous paraît confirmer ce fait de la teinture des cheveux.

Un soir, dit-on, un gentilhomme, accompagné du magistrat chargé d'instruire le procès, s'était présenté dans la prison de Espinosa pour le voir; or, il n'aimait pas à se montrer à la lumière et s'efforçait autant qu'il lui était possible de cacher aux regards les traits de son visage. Ce soir-là, soit simple effet du hasard, soit pour obéir à un ordre reçu, un des gardiens se plaça devant lui avec un flambeau, de manière à éclairer en plein sa figure. Alors, enfonçant son chapeau sur le front, Espinosa lui ordonna de s'éloigner au plus vite s'il ne voulait pas qu'il lui cassât le flambeau sur la tête [2].

D. Juan de Llano, espérant qu'il réussirait mieux que son collègue, s'adressa, à son tour, à Espinosa, mais celui-ci lui répondit sèchement qu'il n'avait aucun droit de l'interroger, le roi ayant confié cette mission à un autre juge. D. Juan insista en objectant qu'il tenait ce droit du roi et du Saint-Père.

[1] *Historia de Gabriel de Espinosa*, etc., chap. x.
[2] *Historia de Gabriel de Espinosa*, etc., chap. xi.

— Quoi ! aurait repris Espinosa, le Pape vous a donné pareil droit sur moi ? Que suis-je donc ? Me prend-on pour un hérétique ? Lors même que le Saint-Père vous aurait donné cette mission, pensez-vous me faire dire quelque chose contre mon honneur, ma vie, ou contre l'honneur et la vie des autres ? Du reste, je ne sais que ce que j'ai déjà déclaré. Vos menaces ne me causent ni peur ni surprise. La seule chose qui m'étonne, c'est moi-même [1].

Cependant le juge apostolique ne se rebuta pas. D'accord avec ses instructions particulières, et avant que l'on eût recours aux moyens extrêmes, il résolut de tenter un dernier effort sur le prisonnier, un jour où il serait plus calme.

Il se rendit, à cet effet, le 17 février 1595, dans la prison de Medina-del-Campo, mais la douceur, les moyens de persuasion, tout fut inutile pour faire abandonner à Espinosa le système de réponses évasives et contradictoires qu'il avait adopté.

Il commença par soutenir qu'il se nommait Gabriel de Espinosa, pour ajouter bientôt après qu'on devait effacer ce nom-là, qui n'était pas le sien ; —qu'au surplus, il ne pouvait pas révéler son véritable nom, parce qu'il s'était engagé par serment à le taire jusqu'à la mort.

Le magistrat apostolique eut beau lui faire ob-

[1] *Historia de Gabriel de Espinosa*, etc., chap. VI.

server qu'il était délégué par le nonce du Saint-Père et qu'il avait qualité, au besoin, pour le relever du serment qui le liait, l'accusé se retrancha constamment derrière ce serment, et tout ce qu'on put tirer de lui, ce fut qu'il avait environ cinquante-trois ans, que son père et sa mère étaient morts, qu'il ne les avait pas connus, qu'il savait bien toutefois ce qu'ils avaient été l'un et l'autre, mais qu'il ne pouvait le dire par les raisons qu'il avait déjà données.

A la question — « pourquoi après avoir dit à l'alcalde D. Rodrigo de Santillan qu'il se nommait Gabriel de Espinosa, il le niait à présent ; » — il répondit qu'il avait reconnu ce nom parce que, dans le métier qu'il avait embrassé, c'était celui sous lequel il était désigné et que ce nom se trouvait d'ailleurs inscrit sur sa patente.

Il déclara qu'il connaissait Fray Miguel et la princesse Dona Ana depuis le mois de juin de l'année précédente, époque à laquelle étant venu exercer le métier de pâtissier à Madrigal, Fray Miguel lui avait commandé des pâtés qu'il porta chez lui et au couvent de Santa-Maria-la-Real.

Il avoua avoir parlé plusieurs fois à la princesse Dona Ana, à la grille du couvent et en présence de Fray Miguel et de Dona Luiza de Grado, religieuse du même couvent, mais qu'il n'avait été question entre eux que de choses insignifiantes. On lui demandait, par exemple, s'il trouvait moyen de gagner sa vie, s'il était content du séjour de Madrigal et s'il voulait confier à la princesse une enfant

qu'il avait avec lui, pour que cette enfant pût être convenablement élevée. Il avoua aussi avoir été à plusieurs reprises dans la cellule de Fray Miguel, avec lequel il s'était lié, sans toutefois avoir eu avec lui d'autres conversations que celles dont il venait de parler.

Le juge l'ayant sommé de dire ouvertement le motif qui aurait porté Dona Ana à lui demander, sans le connaître, de lui confier sa petite fille pour la faire élever sous sa protection, et de dire en outre dans quelle circonstance il avait fait la connaissance de la princesse ; — il répondit, sur la première question, que le seul motif qu'on avait eu pour lui demander l'enfant était qu'on la trouvait fort jolie ; et, sur la seconde, que Dona Luiza de Grado, qui faisait des commissions pour le couvent, lui devant un peu d'argent pour des pâtés qu'elle était venue prendre chez lui, il était allé un jour pour toucher cet argent ; qu'à cette occasion, il avait donné à la religieuse une croix en bois avec un reliquaire, en la priant de l'offrir à la princesse ; — que peu après, Dona Luiza vint lui dire que sa maîtresse désirait lui parler, et qu'un jour qu'il se trouvait dans la cour du couvent, Fray Miguel l'appela et le conduisit au parloir, où il vit la princesse et s'entretint avec elle, en sa présence.

La messagère du couvent avait parlé de l'enfant de Espinosa à Dona Ana et vanté sa gentillesse ; celle-ci demanda que le père lui amenât la petite fille, ce qu'il avait fait, et depuis lors, dit-il, il la

lui avait maintes fois envoyée par sa domestique.

A la question, si dans les rapports qu'il avait eus avec Dona Ana et Fray Miguel il leur avait laissé entendre qu'il était le roi D. Sébastien, disant, du reste, qu'il se cachait et ne pouvait se faire connaître à cause d'un vœu par lequel il s'était engagé à faire pénitence, — Espinosa nia fermement avoir tenu semblables propos. Il ajouta qu'à la vérité Dona Ana et Fray Miguel le tenaient pour le roi D. Sébastien; mais qu'aussitôt qu'il s'en aperçut, il leur déclara qu'ils avaient tort, personne autre que le souverain légitime ne pouvant en aucun pays prendre le titre de roi, sans encourir la peine de trahison. Par ces raisons et aussi par suite d'une lettre que le Provincial de l'ordre de Saint-Augustin avait adressée à Dona Ana, dans laquelle il lui disait qu'on remarquait les fréquentes visites que lui faisait certain pâtissier, il avait pris le parti de quitter Madrigal.

Sommé de déduire les motifs qui engageaient Dona Ana et Fray Miguel à le tenir pour le roi D. Sébastien, — il répondit qu'il croyait que c'était à cause de certains signes ou de certaines marques qui auraient frappé Fray Miguel, lequel les aurait fait remarquer à Dona Ana. Celle-ci, de son côté, aurait dit à l'accusé que, selon Fray Miguel, ces signes et ces marques coïncidaient avec les signes et les marques que portait D. Sébastien.

Il nia tout ce qui avait trait à son projet de mariage avec la fille de D. Juan d'Autriche. Il préten-

dit n'avoir connaissance ni de ce dont elle était convenue avec Fray Miguel, ni des personnes avec lesquelles ce prêtre et elle pouvaient être en rapport au dedans ou audehors du royaume, ajoutant que sur tout cela il était plus naturel d'ailleurs que le juge s'adressât à Dona Ana et à Fray Miguel qu'à lui.

Sur la grave question de savoir s'il s'était jamais trouvé seul avec Dona Ana, dans l'intérieur du couvent ou au dehors, — Gabriel de Espinosa se récria, et il déclara avec fermeté que jamais il n'avait parlé à la noble religieuse si ce n'est à la grille du monastère. Rien, en dehors de ces entrevues, ne lui était jamais passé par la tête, pas plus qu'à Dona Ana, et que personne ne pouvait, en vérité, dire ni soupçonner le contraire.

D. Juan de Llano lui ayant demandé si vraiment, lorsqu'il quitta Madrigal, pour aller à Valladolid, on était convenu qu'il reviendrait, peu de temps après, dans un autre costume et avec d'autres personnes ; si on lui avait remis, au moment de son départ, cent ducats et quelques objets de valeur ; et si, enfin, il avait été dit que la nièce du roi catholique sortirait du couvent ; — l'accusé répondit que rien n'avait été convenu de semblable ; qu'il avait quitté Madrigal dans l'intention de n'y plus revenir ; qu'on lui avait en effet, remis de l'argent et quelques objets, mais qu'il ne pouvait se souvenir du montant de la somme reçue ni de la nature de ces objets.

Sommé, finalement, de faire connaître, si, en arrivant à Valladolid, il avait été loger à l'auberge du nommé Rodriguez; s'il avait expédié celui-ci à Madrigal avec des lettres pour Dona Ana, en lui recommandant de dire à la princesse qu'ayant habité Burgos autrefois il avait vu son hôte dans un costume différent de celui qu'il portait aujourd'hui, et en compagnie de quelques messieurs qui le servaient à table avec des marques de respect et ne mangeaient que lorsqu'il avait fini, recommandation qui aurait eu pour but de persuader à la princesse Dona Ana que l'accusé était, en effet, l'homme qu'elle croyait, ou, pour le moins, un personnage important; — Espinosa répliqua qu'il avait tout simplement recommandé à Gabriel Rodriguez de répondre si on le questionnait, qu'il venait de Burgos où il l'avait laissé, et d'ajouter qu'il était déjà descendu une autre fois chez lui accompagné de quelques amis, et que là il se faisait servir par des domestiques à lui, Espinosa. C'était en substance, disait-il, ce que le messager était autorisé à dire, en cas de besoin, et il ajoutait qu'en cela il n'avait nullement eu l'intention qu'on voulait bien lui prêter [1].

On voit, d'après cet interrogatoire avec quelle sagacité et quel soin Gabriel de Espinosa laissait dans l'obscurité toutes les questions qu'on lui posait. Il

[1] Aveux de Gabriel de Espinosa devant D. Juan de Llano, le 17 février 1595. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 240.

faut lui rendre cette justice que, non-seulement, il ne cherchait pas à s'excuser aux dépens de Fray Miguel dos Santos, mais qu'il s'efforçait très-attentivement aussi de repousser toute espèce d'atteinte portée par l'interrogateur à l'honneur de la fille de D. Juan d'Autriche.

Sur ces entrefaites, l'alcade D. Rodrigo de Santillan reçut des lettres anonymes. Elles étaient visiblement écrites avec l'intention de faire faire fausse route à la justice, par quelque individu qui avait plus ou moins connaissance de l'intrigue et qui, peut-être, même y avait trempé.

L'anonyme conseillait au magistrat, dans un style assez confus, de procéder avec une grande circonspection à l'examen d'une affaire aussi extraordinaire. Il discutait l'identité du prisonnier et présentait même plusieurs hypothèses à son sujet. Il lui semblait peu probable que l'homme arrêté fût D. Sébastien : il se pourrait que ce fût D. Antonio, le prieur du Crato ; mais, en tout cas, c'était, à son avis, une personne tout à fait au-dessus du commun. Du reste, il s'exprimait dans un sens favorable à Fray Miguel, que l'on croyait incapable de s'être laissé induire légèrement en erreur, à cause de sa capacité, de ses talents et de son expérience.

A en juger d'après le résultat de quelques recherches dirigées par D. Juan de Llano, ces lettres pourraient être attribuées à un prêtre de l'ordre de Saint-Augustin, Fray Antonio de Sousa, résidant au couvent de Valladolid. Ce prêtre était très-lié

avec le Provincial de l'ordre, et ce dernier, soit pour sauver un coreligionnaire, soit par amitié pour Fray Miguel, soit, enfin, pour chercher à ne pas être compromis dans une affaire à laquelle il n'était pas complétement étranger, aurait prié Fray Antonio de Sousa d'écrire les lettres en question.

Il paraît que les juges n'ont pas donné suite à cet épisode. Ils étaient, en effet, trop occupés de questions bien autrement importantes, pour dépenser leur temps et disperser leur attention sur des détails d'un aussi mince intérêt [1].

[1] Sommaire des recherches de D. Juan de Llano au sujet des lettres anonymes, 18 janvier 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 244 à 246. — *Historia de Gabriel de Espinosa*, etc., chap. VII, VIII et IX. *Manuscrit de la Bibliothèque de l'Escurial*, cité par M. D. José Quevedo.

CHAPITRE IV

Application de Espinosa et de Fray Miguel à la torture. — Espinosa est explicite dans ses aveux, excepté en ce qui touche l'identité de sa personne. — Les aveux du prêtre tendent à compromettre plusieurs personnes étrangères au complot. — Il prétend s'être entendu avec le Prieur du Crato. — Opinion du comte de Portalegre à ce sujet. — La maîtresse de Espinosa est mise à la question. — Ses aveux. — Bruits répandus parmi le peuple à l'égard de l'imposteur. — Arrestation, à Olmedo, de deux individus soupçonnés d'être complices dans l'affaire de Madrigal. — Rapports de l'un de ces individus avec Antonio Peres. — Détails.

Les magistrats, croyant avoir épuisé les moyens ordinaires pour apprendre la vérité de la bouche des accusés, jugèrent que le moment était venu de recourir à la question. Ce fut à Gabriel de Espinosa que l'on fit subir d'abord cette épreuve, qui constituait, pour ainsi dire, le principal élément de la procédure au seizième siècle.

Le patient assura qu'il se nommait bien Gabriel de Espinosa, mais il persista à déclarer qu'il n'avait pas connu ses parents [1].

[1] Les auteurs du *Manuscrit de la Bibliothèque de l'Escurial* et de l'*Histoire de Gabriel de Espinosa*, déjà cités, prétendent qu'il aurait été exposé à la porte d'une église de Tolède et élevé aux frais de la charité publique. Il aurait

Il confirma la déposition de Roderos, le serviteur de Dona Ana, et avoua qu'ayant été soldat et se trouvant en Portugal, au moment de la dernière guerre, il y avait connu Fray Miguel, et l'avait aidé à sauver son couvent du pillage. A son arrivée à Madrigal, ils renouvelèrent connaissance, et Fray Miguel lui proposa alors de se laisser passer pour le roi D. Sébastien. Il lui promettait qu'il le placerait sur le trône de Portugal, et qu'il écrivait dans ce but à des personnages influents, non-seulement en Portugal, mais aussi aux Indes et à l'étranger.

Fray Miguel l'aurait bientôt prévenu qu'on viendrait lui parler de la part du duc d'Aveiro et du comte de Redondo, pour s'assurer qu'il était bien le roi D. Sébastien. Comme il disait au prêtre qu'il n'avait vu personne encore, celui-ci lui répondit qu'on était déjà venu, qu'on l'avait vu à son insu, et que l'on était parti fort satisfait.

Espinosa ajouta que, d'accord avec Fray Miguel, il avait été manœuvré de manière à faire croire à Dona Ana d'Autriche qu'il était bien le monarque portugais.

Il ne se défendit pas d'avoir remis à la fille de D. Juan d'Autriche, en présence de Fray Miguel et de Dona Luiza de Grado, une promesse de mariage,

d'abord exercé la profession d'ouvrier en velours et aurait été forcé de s'expatrier à cause d'un meurtre qui lui était imputé. — *Historia de Gabriel de Espinosa*, chap. XIII. Cette version n'exclurait pas le fait, qui nous semble hors de doute, que l'imposteur ait été soldat et fût allé en Portugal.

dont les termes lui avaient été dictés par Fray Miguel. La princesse ne lui avait remis en échange aucun écrit, mais elle lui avait donné sa parole de l'épouser.

Pour ce qui est de la petite fille, qui semble avoir singulièrement préoccupé Philippe II [1], Espinosa déclara qu'il n'y avait là aucun mystère, qu'elle était sa fille et celle de la femme Inez Cid, laquelle passait pour n'être que sa nourrice. Elle était née à Porto, le 2 octobre 1592, et on l'avait baptisée, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, sous les noms de Claire-Eugénie, parce qu'elle était venue au monde deux jours avant la Saint-François.

Dans le cours de l'interrogatoire, Espinosa protesta encore une fois qu'il ne s'était jamais permis la moindre liberté envers la nièce du roi Philippe II, et qu'il ne s'était même jamais permis de lui prendre la main [2].

Vint le tour de Fray Miguel. Ce religieux paraît avoir supporté plus difficilement que son complice les douleurs de la torture. Il s'engagea dans une série de déclarations compromettantes pour plusieurs personnes, lesquelles, ainsi que cela a été

[1] « Y os permito le podais dar tormento, preguntandole quien es la madre « de la niña, que es lo que agora conviene averiguar.... Y tambien la causa « de llamar à la niña el nombre que le han puesto. » — *Lettre du roi à D. Rodrigo de Santillan*, datée de Madrid, le 15 décembre 1594. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 172.

[2] Sommaire des aveux de Gabriel de Espinosa, lorsqu'il fut soumis à la torture, le 27 février 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 241.

vérifié plus tard, étaient tout à fait étrangères au complot qu'il était en train d'organiser.

Après avoir reconnu que c'était lui qui avait engagé Espinosa à permettre que l'on crût qu'il était le roi D. Sébastien et persuadé à Dona Ana de le tenir pour tel, il ajouta qu'il avait rencontré, dans les commencements, quelques difficultés de la part de la princesse, à cause de la tenue peu royale du prétendant et du métier qu'il exerçait; mais qu'il avait réussi à lever ses doutes et à la décider à l'épouser.

Fray Miguel cita en outre quelques personnes à qui il disait avoir écrit, en leur annonçant que le roi D. Sébastien avait reparu, et qu'il était devenu l'époux de la fille de D. Juan d'Autriche. Au nombre de ces personnes, il désigna particulièrement le duc d'Aveiro, le comte de Redondo, D. Rodrigo d'Alemcastre, l'archevêque de Lisbonne, et, enfin, Fray Antonio de Santa-Maria, oncle du duc d'Aveiro, qui se chargeait d'envoyer les lettres à Fray Alvaro de Jésus, procureur de l'ordre de Saint-Augustin, lequel les faisait ensuite parvenir à leur destination.

Il parla d'un individu du nom de Francisco Gomez, qui serait venu de la part du duc d'Aveiro et du comte de Redondo, pour s'assurer si l'homme dont il les entretenait était bien le roi D. Sébastien.

A l'entendre, il aurait si bien endoctriné cet envoyé, que ce dernier, après avoir vu Espinosa, à son insu, n'hésita pas à accepter comme vrai

tout ce que l'on disait à son sujet, et qu'il s'en était retourné fort satisfait en Portugal [1].

L'interrogatoire ne semble pas avoir été de longue durée. Le juge, voyant probablement que la question avait épuisé les forces de l'accusé, et se flattant qu'une fois sur la voie de ce qu'il prenait pour de francs aveux, Fray Miguel ne s'arrêterait pas en si bon chemin, en remit à un autre jour la continuation.

Peu de jours après, D. Juan de Llano interrogeait de nouveau le prêtre portugais, qui, effrayé à l'idée du renouvellement du supplice qu'on lui avait infligé déjà, n'hésita pas à citer encore le nom de diverses personnes auxquelles, disait-il, il avait écrit au sujet de la présence du prétendu D. Sébastien à Madrigal. Quelques-unes d'entre elles, disait-il, lui auraient répondu dans un sens favorable à l'intrigue qu'il conduisait.

Il se serait ainsi adressé, à Lisbonne, à D. Joam Coutinho, à D. Martinho de Mascarenhas et à D. Rodrigo de Noronha, président de la municipalité ; à Coimbra, à Jorge Barbosa; à Evora, à Alvaro Medeiros ; et, enfin, aux Indes orientales, à Jorge de Albuquerque [2].

Philippe II, informé des révélations de Fray Miguel, recommanda à D. Juan de Llano de s'efforcer

[1] Sommaire des aveux de Fray Miguel lorsqu'il fut soumis à la torture, le 1er mars 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 228.
[2] Sommaire des aveux de Fray Miguel dos Santos, le 9 mars 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 18.

avec soin de dégager la vérité du mensonge. Il lui envoya, à cet effet, une série de questions qui devaient être posées à l'accusé. Il insistait sur l'attention qu'on devait porter à toutes les réponses, afin de bien s'assurer si ce que disait Fray Miguel au sujet des personnes auxquelles il prétendait avoir écrit n'était pas, de sa part, des inventions tendant à provoquer une diversion, pour éviter la torture, ou à faire traîner le procès en longueur en se rendant nécessaire.

Le roi catholique, dont la perspicacité ne se trouvait pas en défaut dans l'appréciation des aveux de Fray Miguel, recommandait également à D. Juan de Llano de vérifier si l'accusé n'aurait pas été en rapport avec D. Antonio, ce prétendant infatigable qui, du fond même de l'exil, ne cessait pas de conspirer contre le puissant monarque espagnol [1].

Le magistrat apostolique s'adressa donc à Fray Miguel avec ce plan d'interrogatoire tout tracé; mais voyant chez lui des dispositions à se rétracter, il le menaça, pour le lendemain, d'une torture bien autrement rigoureuse que celle qu'on lui avait déjà appliquée, puis il le quitta en ordonnant qu'on lui supprimât la nourriture, afin, disait-il, de le rendre mieux disposé [2].

[1] *Lettre du Roi à D. Juan de Llano*, datée du 17 mars 1595. — Points sur lesquels, d'après les ordres de S. M., Fray Miguel doit être de nouveau interrogé. — Archives de Simancas, *Estado*. Liasse 173.

[2] « Le previnè para querer le dar tormento, qui tandole la comida, para « que estuviese mas dispuesto. — *Lettre de D. Juan de Llano au Roi*, datée du 23 mars 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173.

Il n'en fallait pas davantage pour effrayer le coupable. Aussi, après avoir confirmé ses précédentes déclarations relativement aux lettres qu'il prétendait avoir écrites aux personnes qu'il avait déjà désignées, et soutenu qu'en faisant ces aveux il n'obéissait à aucun sentiment de haine ou d'animosité personnelle. il raconta une prétendue entrevue entre lui et D. Antonio.

La frayeur dont il était possédé lui inspira alors un récit tellement détaillé, que le magistrat a pu trouver dans cette version toutes les apparences de la vérité.

Fray Miguel avoua de nouveau que son but avait été d'accréditer le bruit que Gabriel de Espinosa était le roi D. Sébastien, et si, comme il l'espérait, il était parvenu par ce moyen à soulever le Portugal, il devait écrire au prétendant D. Antonio, qui se trouvait en France, d'arriver au plus vite. Dès lors, pensait-il, il serait facile à ce dernier, après l'expulsion des Espagnols, de se faire proclamer roi.

Ce fut dans ce même but que, vers le commencement de juillet, il écrivit à D. Antonio, lui disant de venir à Madrigal, où il avait une communication très-importante à lui faire. Sa lettre qui fut, continuait-il, adressée à Lisbonne, sous le couvert de Fray Alvaro de Jésus, procureur de l'ordre de Saint-Augustin, devait être remise par celui-ci à Manoel Tavares, qui serait chargé de la faire parvenir à sa destination. Vers le 20 ou

le 21 août, le prince vint déguisé à Madrigal. C'était un soir, et l'accusé se promenait hors de la porte du couvent, lorsqu'il fut accosté par un individu dans lequel il ne reconnut pas d'abord l'ancien prieur du Crato. Celui-ci était accompagné du prêtre franciscain Fray Diogo Carlos, son parent du côté maternel, lequel était en costume laïque. D. Antonio lui dit que depuis deux mois environ il était parti d'Angleterre, à bord d'un navire de cette nation, et qu'on l'avait débarqué à Vigo, près de la frontière portugaise, avec Fray Diogo Carlos, Antonio de Azevedo, Diogo Botelho et un moine dominicain, dont l'accusé avait oublié le nom; de là, il était passé en Portugal et avait gagné la province de Beira, dans le but de visiter ses partisans et de se procurer les ressources dont il avait grand besoin, logeant çà et là chez des curés et des abbés qui lui étaient attachés. Les personnes qui l'avaient accueilli le mieux étaient deux négociants de Lisbonne, l'un nommé Manoel Tavares et l'autre Fonseca, et quelques négociants de Porto; enfin, sur la lettre de l'accusé, qu'il avait reçue étant dans le Ferrol, en Galice, il s'était décidé à venir à Madrigal.

Fray Miguel dit ensuite qu'en se promenant ensemble pendant une grande partie de la nuit, il avait appris à l'ancien prieur du Crato qu'il tenait là sous la main un individu qui avait plusieurs signes et marques du roi D. Sébastien; que cet homme lui semblait posséder assez de sagacité et

de prudence pour qu'on pût le faire passer pour ce roi, et qu'au surplus tout étant déjà convenu entre eux, il se prêterait à jouer ce rôle.

Il exposa que pour donner au complot plus de chances de succès, il tâcherait de marier cet homme à la princesse dona Ana, à laquelle il avait persuadé que Espinosa était le vrai roi D. Sébastien. Il aurait dit de plus à D. Antonio qu'une fois le Portugal soulevé, et Espinosa y étant entré sous le nom de D. Sébastien, il pourrait y venir, lui, dévoiler l'imposture, et à l'aide de ses partisans, se faire proclamer roi en se débarrassant, d'une manière ou d'une autre, de ce faux prétendant, sans toutefois attenter à sa vie. D. Antonio aurait répondu à cela que l'affaire, quoique bien imaginée et mise en bonne voie, lui semblait difficile, mais que le sort aidant, elle pouvait réussir; qu'en tout cas il s'en réjouissait et était prêt à la seconder en publiant qu'il avait vu à Madrigal le vrai roi D. Sébastien.

L'accusé dit encore que le lendemain, à deux heures de l'après-midi, le prince alla le trouver dans sa cellule. Il était accompagné de Fray Diogo Carlos et de Antonio de Azevedo, de Lisbonne, homme d'environ quarante ans, de taille ordinaire, teint clair, cheveux et barbe tirant sur le châtain. Ils restèrent une heure ensemble, pendant laquelle on traita de l'affaire qui les réunissait. Les compagnons de D. Antonio s'en montrèrent enchantés et promirent d'y aider en ré-

pandant partout à leur retour qu'ils avaient vu le roi D. Sébastien.

D. Antonio, disait le prêtre, avait vu Espinosa sans que celui-ci s'en doutât, et il avait déclaré ensuite, bien que les traits de ressemblance de cet homme avec le monarque portugais fussent loin d'être satisfaisants à son gré, qu'on pourrait cependant en tirer parti, ajoutant qu'il partirait le lendemain pour Lisbonne et qu'il descendrait chez Manoel Tavares, où l'on pourrait le tenir au courant des suites de leur tentative.

Quinze jours après, il reçut une lettre de l'ancien prieur du Crato, dans laquelle il lui donnait avis de son arrivée à Lisbonne chez Manoel Tavares. Il lui recommandait de lui faire savoir ce qu'il y aurait de nouveau, annonçant, de plus, qu'il reviendrait bientôt et disant qu'il travaillait à l'affaire et jusque-là avait déjà parlé à plusieurs personnes dans le sens dont ils étaient convenus, notamment à D. Antonio de Castro, comte de Monsanto, et à Joam Gonçalves de Attaide. L'accusé aurait répondu à cette lettre, mais il n'aurait plus eu aucune nouvelle du prince, ayant été arrêté quelque temps après [1].

Toutes ces histoires avaient naturellement jeté le trouble dans l'esprit de D. Juan de Llano et de D. Rodrigo de Santillan. L'un et l'autre avaient

[1] Aveux de Fray Miguel, le 21 mars 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173.

fini par imaginer qu'ils avaient entre les mains l'auteur d'un vaste complot habilement ourdi. Mais pour Philippe II, il en fut autrement. Le roi continua à se montrer hésitant, et il ordonna d'appliquer de nouveau la torture au prêtre portugais, qui confirma encore une fois ses assertions[1].

Fray Miguel s'en tint longtemps au système qu'il avait adopté en reproduisant, avec quelques variantes, des déclarations qui reposaient sur des faits imaginaires, ainsi que cela fut reconnu plus tard.

Il mit en avant le nom du licencié Antonio da Fonseca, qu'il représenta comme un grand partisan de l'ancien prieur du Crato, qui aurait logé chez lui. À l'entendre, ce serait à cet Antonio da Fonseca qu'il écrivait sous le nom supposé de Antonio Tavares, — nom qui était celui d'un individu qu'il avait connu autrefois, à l'époque de ses études, sans savoir ce qu'il était devenu depuis; et il ajoutait que, dans ses précédentes déclarations, il avait indiqué ce nom-là, au lieu du vrai nom de Antonio da Fonseca, afin d'éviter que le prince ne fût arrêté. Il désigna également comme partisans du prince André Rodrigues, d'Evora, et le négociant Manoel Mendes, de Lisbonne, accompa-

[1] *Lettre du Roi à D. Juan de Llano et à D. Rodrigo de Santillan*, datée du 13 avril 1595. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173. — Aveux de Fray Miguel, le 20 avril. *Idem*. Liasse 173, fol. 163. — *Lettre de D. Juan de Llano au Roi*, datée du 22 avril. *Idem*. Liasse 173, fol. 36 et 37. Dans cette lettre, le juge prie S. M. de solliciter pour lui du Nonce un bref d'absolution pour avoir soumis Fray Miguel dos Santos à la torture.

gnant ces histoires de détails si précis qu'il était facile de s'y laisser prendre.

Il jugea cependant à propos de décharger Francisco da Fonseca, Rodrigo de Noronha, Jorge Barbosa et Alvaro Medeiros de la complicité qu'il leur avait d'abord attribuée, en disant qu'il n'avait prononcé leurs noms que parce qu'ils s'étaient présentés à sa mémoire au moment où on lui faisait subir la torture[1].

Voyant combien tout ce qui touchait à D. Antonio était de nature à attirer l'attention du gouvernement espagnol, Fray Miguel ne cessait point d'affirmer que ce prétendant était venu à Madrigal et il confirmait ce qu'il avait déjà déclaré au sujet du licencié Antonio da Fonseca et de Francisco Gomes, l'envoyé du comte de Redondo.

Pour ce qui était de Manoel Mendes et de Antonio Rodrigues, il ne pouvait pas s'empêcher, disait-il, d'avouer qu'il les avait depuis longtemps perdus de vue[2].

Il persista presque jusqu'à la fin dans ce système, donnant, au moyen de minutieux détails, une couleur de vérité à ses assertions. C'est ainsi qu'il profita d'un des derniers interrogatoires qu'on lui fit subir, pour déclarer que D. Antonio de Mello e Castro, l'un des personnages à qui il di-

[1] Aveux de Fray Miguel dos Santos, le 1er mai 1575. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 163, fol. 231.

[2] Aveux de Fray Miguel, le 22 mai 1595, Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 46 et 47.

sait avoir écrit à Lisbonne, au sujet des affaires de Espinosa, lui avait répondu d'y faire attention, que tout cela ne pouvait être que mensonge, car, ayant fait partie de l'expédition d'Afrique, il avait vu le roi D. Sébastien, après la bataille d'Alcacer-el-Kébir, dans une telle situation, qu'à moins d'un miracle il aurait été impossible qu'il fût sauvé [1].

A mesure que Fray Miguel poursuivait ainsi ses déclarations, on écrivait à Lisbonne, pour vérifier ses témoignages, et, au besoin, pour faire arrêter les individus qu'il désignait comme coupables. D. Juan de Silva, comte de Portalegre [2], à qui on s'adressait dans ce but, se trouvait dans le plus grand embarras; car des personnes que le prêtre portugais dénonçait, les unes étaient au-dessus de ses imputations, d'autres étaient inconnues, quelques-unes étaient mortes, et il arrivait quelquefois que plusieurs d'entre elles portaient le même nom que celui qu'il avait indiqué; d'ailleurs leurs situations respectives et leurs conditions s'accordaient si peu avec le reste des indications, que tout cela faisait penser au comte de Portalegre que les révélations de l'accusé étaient

[1] Aveux de Fray Miguel, le 23 juin 1595. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 52.

[2] Par suite du départ du cardinal-archiduc Albert, appelé à gouverner les Pays-Bas, Philippe II avait confié le gouverment du Portugal à une espèce de conseil de régence composé de cinq membres, qui étaient : D. Juan de Silva, comte de Portalegre, capitaine général du royaume; — D. Miguel de Castro, archevêque de Lisbonne; — D. Francisco de Mascarenhas, comte de Santa Cruz; — D. Duarte de Castello Branco, comte de Sabugal, — et Miguel de Moura.

un tissu de mensonges, ou qu'il dénaturait à dessein les noms et les personnes de ceux qu'il signalait.

En ce qui concernait la présence de l'ancien prieur du Crato en Portugal, le comte de Portalegre se prononçait nettement pour la négative, et en parlait comme d'une chose qui n'avait pas même le sens commun. Enfin de tous ceux qui étaient désignés, on ne parvint à découvrir que le licencié Antonio da Fonseca et Francisco Gomes, l'homme d'affaires du comte de Redondo, qui avaient été arrêtés et qui plus tard furent dirigés sur Madrid. Ceux-là, au surplus, niaient de la manière la plus formelle, leur participation à l'intrigue de Madrigal [1].

Espinosa fut encore interrogé; mais ses réponses ne jetèrent aucune lumière sur son identité. En ce qui touchait à ses rapports avec Fray Miguel et avec dona Ana, il ne fit que confirmer ses déclarations antérieures, qui se trouvaient d'accord avec celles de son complice, excepté sur ce fait que le prêtre portugais prétendait ne l'avoir point connu avant qu'il vînt à Madrigal, et que Espinosa persistait à affirmer qu'ils étaient l'un pour l'autre d'anciennes connaissances.

[1] *Lettre du comte de Portalegre au secrétaire d'Etat D. Martin de Idiaquez*, datée du 17 avril 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 317. — *Lettre du même au Roi*, datée du 13 mai 1595. *Idem.* Liasse 173, fol. 202. — *Lettre du même au Roi*, datée du 13 juin. *Idem.* Liasse 173, fol. 207. — *Lettre de D. Juan de Llano à D. Martin de Idiaquez*, datée du 23 mai. *Idem.* Liasse 173, fol. 45 à 47. — *Lettre du même au Roi*, datée du 25 juin. *Idem.* Liasse 173, fol. 51.

Il ajoutait que Fray Miguel, dans le but sans doute de l'encourager à persister dans son rôle, ne cessait de lui répéter qu'il avait écrit à plusieurs personnages importants, sur le concours desquels on pouvait compter[1].

La femme que Fray Miguel et Espinosa avaient voulu faire passer pour la nourrice de cette petite fille, à laquelle D. Ana prodiguait tant de soins, fut interrogée à son tour et mise à la question. Déjà au commencement du procès on se disposait à lui faire subir cette épreuve, mais on y renonça pour un temps, après s'être aperçu qu'elle était enceinte[2].

Elle se nommait Inez Cid; elle était native d'Orense, et depuis environ quatre ans était la maîtresse de Espinosa, voyageant avec lui, tantôt en Portugal, tantôt en Espagne, où la plupart du temps il vécut de son métier de pâtissier, jusqu'à ce qu'ils vinssent s'établir ensemble, d'abord à Medina-del-Campo et ensuite à Madrigal.

Elle donna des détails sur la naissance et sur le baptême de sa première enfant, détails très-précis et qui s'accordaient entièrement avec ceux que Espinosa avait fournis. Elle protestait n'avoir eu aucune connaissance de l'intrigue que l'on tramait à Madrigal, avouant toutefois qu'elle avait

[1] Aveux de Espinosa, le 8 et le 21 mars 1595. Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 149 et 242. — *Lettre de D. Rodrigo de Santillan à D. Martin de Idiaquez*, en date du 23 mars 1595. Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 29.

[2] *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au roi*, en date du 26 décembre 1594. Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 172.

consenti à se dire la nourrice de l'enfant dont elle était la mère, parce que son amant, sans entrer dans d'autres explications, l'avait priée de le faire, et l'avait assurée que par là elle agirait pour leur bien commun[1].

On a prétendu depuis qu'Inez Cid aurait déclaré que pendant qu'elle suivait son amant dans divers endroits, celui-ci touchait de temps à autre des sommes d'argent, qui lui étaient envoyées, et qu'il lui disait : — « Si tu savais qui je suis, si je pouvais te mener dans ma maison en Castille, tu serais bien heureuse[2]. »

A notre avis, il ne faudrait pas chercher à ces paroles de Espinosa, si toutefois elles sont exactes, d'autre mobile que celui d'une puérile vanité aux suggestions de laquelle il ne pouvait s'empêcher de céder fréquemment.

Cette affaire, on le comprend, préoccupait singulièrement l'opinion publique. Dans tous les temps et surtout à cette époque, un procès de cette nature, entouré de circonstances aussi extraordinaires, devait naturellement exciter au plus haut degré la curiosité. De cent côtés à la fois surgissaient des commentaires et des versions contradictoires, les uns prétendant que l'individu que l'on nommait Gabriel de Espinosa était effective-

[1] Aveux d'Inez Cid, le 21 juillet 1595. Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173.

[2] *Historia de Gabriel de Espinosa*, etc., chap. XIII. — *Manuscrit de la Bibliothèque de l'Escurial*, publié par M. D. José Quevedo.

ment le roi D. Sébastien, les autres soutenant qu'il ne pouvait être que D. Antonio.

Contes et mensonges avaient un libre cours, et on allait jusqu'à dire que le prisonnier était quelque peu sorcier. A l'appui de cette opinion, qui flattait les instincts populaires, toujours enclins au merveilleux, on racontait que se trouvant un jour dans sa chambre avec l'alcade, qui rédigeait certain document, Espinosa put lire ce que ce dernier écrivait, bien que placé à une trop grande distance pour qu'il lui fût possible, par des moyens naturels, de distinguer quoi que ce fût de l'écriture de cet alcade [1].

Un fait bien plus merveilleux encore volait de bouche en bouche. La nourrice Clara, ou plutôt Inez Cid, avait donné le jour dans sa prison à un enfant du sexe masculin. A cette occasion un des gardiens de Espinosa lui demanda si cet enfant était de lui ; et le prisonnier, disait-on, aurait répondu : — « Si c'est mon fils, il doit avoir un signe sur chaque épaule, l'un représentant une épée et l'autre une dague. »

Il est inutile d'ajouter que le bruit ne manqua pas de courir parmi les classes populaires que, vérification faite, on avait trouvé sur les épaules de l'enfant nouveau-né les signes indiqués par son père [2].

[1] *Historia de Gabriel de Espinosa*, etc., chap. VI.
[2] *Historia de Gabriel de Espinosa*, etc., chap. VI. — *Manuscrit de la Bibliothèque de l'Escurial*, publié par M. D. José Quevedo.

Tandis que le peuple s'entretenait à sa manière de tous ces événements, les autorités espagnoles, mises en éveil, procédaient à de nombreuses arrestations. Mais presque tous ceux qu'on incarcéra ainsi furent bientôt reconnus étrangers aux faits dont les agents, dans l'excès de leur zèle, voulaient les rendre complices.

Au nombre de ces arrestations, il y en eut une qui vaut la peine d'être indiquée, parce qu'elle se rattache à un fait historique de quelque importance. Le corrégidor d'Olmedo avait mis la main sur deux inconnus, en costume de moines, qui lui paraissaient suspects. Il les renvoya à l'alcade D. Rodrigo de Santillan, qui, après les avoir laissés quelque temps en prison, les interrogea.

L'un d'eux déclara être moine laïque, avoir vu le jour en Galice, se nommer Francisco Montenegro, et n'avoir rien à se reprocher dans sa conduite.

Cette déclaration sembla sincère et on le relâcha.

L'autre prisonnier prétendait se nommer Bernardo del Rio et être moine trinitaire ; mais outre qu'il parlait très-bien le français, ce qui n'était pas très-ordinaire chez un moine espagnol, le magistrat trouva de fortes contradictions dans ses paroles et le fit mettre à la torture. Il avoua alors qu'il était Français et agent d'Antonio Peres, pour lequel il avait porté des lettres en Portugal, à un nommé Manoel Mendes[1].

[1] Il est assez extraordinaire de trouver dans la bouche de ce prisonnier

Il allait justement remplir une semblable mission lorsqu'il avait été arrêté et, sans que ceux qui le conduisaient pussent s'en apercevoir, il jeta son paquet de correspondance à l'eau, en passant sur le pont de Salamanca.

Ce Bernardo serait devenu l'homme de confiance de l'ancien ministre disgracié de Philippe II, et cela dans les circonstances que voici. Lors de l'émeute qui eut lieu à Saragosse, pour enlever Antonio Peres, que l'on transférait de la prison du Justicia-Mayor dans celle de l'inquisition, Bernardo del Rio faisait partie de la bande d'un chef de brigands, nommé Pintado, avec lequel D. Diego de Héredia s'était entendu pour cet enlèvement[1]. Celui-ci l'avait vu à l'œuvre, avait été frappé de son zèle et de sa contenance énergique en cette circonstance, se l'était attaché et l'avait mené en France avec lui.

Bernardo del Rio fournit ensuite quelques détails sur l'existence et les menées d'Antonio Perès à l'étranger et sur ses relations avec D. Antonio, le prieur du Crato, cet autre exilé, en qui il ne pouvait manquer de trouver un allié dans ses projets

le nom de Manoel Mendes, que Fray Miguel avait déjà cité, et que le comte de Portalegre disait être un individu introuvable. — *Lettre du comte de Portalegre au Roi*, datée du 13 mai 1595. Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 202. — On pourrait supposer que c'était un faux nom de quelque partisan dévoué au Prieur du Crato, avec qui il entretenait des rapports. Le nom de Bernardo del Rio que s'attribuait l'individu qui avouait être Français, ne serait-il pas aussi la traduction de Bernard Rivière?

[1] Voir sur ce dramatique épisode de l'histoire d'Espagne le remarquable ouvrage de M. Mignet : *Antonio Peres et Philippe II*, édition de 1846, pages 205 et suivantes.

et ses sentiments de haine contre le monarque espagnol [1].

Après l'avoir gardé en prison pendant huit mois, D. Rodrigo de Santillan écrivait au roi que cet inculpé lui semblait tout à fait en dehors des affaires de Fray Miguel et de Gabriel de Espinosa ; mais qu'il était d'avis qu'on devrait le condamner à deux cents coups de fouet, comme complice des menées d'Antonio Peres à l'étranger [2].

Il n'est pas probable que l'avis de ce magistrat ait été modifié.

Le même jour, D. Rodrigo proposait de relâcher un autre prisonnier nommé Luiz da Silva avec sa maîtresse, incarcérée comme lui.

« Je n'ai arrêté cet homme, disait D. Rodrigo de Santillan, que parce que D. Juan de Llano me l'avait signalé comme ayant cherché à s'informer secrètement de la situation de l'affaire qui s'instruisait à Madrigal. J'ai acquis la conviction qu'il y est complétement étranger. Je crois donc qu'on pourrait le mettre en liberté, après lui avoir appliqué quelques coups de fouet, pour avoir tenté deux fois de se sauver de prison [3]. »

Ce fait marque la facilité avec laquelle on opérait des arrestations et avec quelle prodigalité on

[1] *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au Roi*, datée du 9 avril 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 154 et 155.

[2] *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au Roi*, datée du août 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 190.

[3] *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au Roi*, datée du 2 août 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 190.

usait du châtiment. Mais nos idées modernes sont loin d'être celles de cette époque-là, et ce qui nous paraît monstrueux aujourd'hui était alors la pratique générale des dispensateurs de la justice criminelle en Europe.

CHAPITRE V

Conduite du juge apostolique au couvent de Madrigal. — Menaces d'excommunication. — Lettre de dona Ana au Roi. — Plaintes des religieuses. — Lettre du vicaire du couvent à D. Christovam de Moura. — Signification à dona Ana de l'acte d'accusation dressé contre elle. — La princesse présente sa défense dans une lettre qu'elle écrit au Roi. — Arrestation d'un Portugais porteur de lettres d'un prétendu fils de D. Juan d'Autriche. — Texte de ces lettres. — Défaut de documents pour découvrir l'identité de leur auteur.

Dona Ana et les religieuses du couvent de Santa-Maria-la-Real de Madrigal semblent avoir eu à se plaindre, pendant toute la durée de l'instance, des procédés arbitraires et vexatoires du juge apostolique D. Juan de Llano.

Sous prétexte de surveiller le monastère et de se procurer des renseignements, il y pénétrait à chaque instant et affectait dans ses rapports avec quelques religieuses des manières peu conformes aux règles et aux mœurs ecclésiastiques.

En lisant telles pièces annexées au volumineux dossier de l'affaire de Madrigal, on comprend sans effort que D. Juan de Llano devait avoir grand be-

soin du bref d'absolution qu'il suppliait le roi Philippe II de vouloir bien obtenir pour lui du nonce apostolique[1].

En vue d'effrayer la communauté et de la dominer, pour les besoins de la cause, il se présenta au couvent, le 3 juillet 1595, accompagné de D. Francisco de Santander, notaire apostolique et secrétaire de la commission d'enquête.

Après avoir réuni toutes les religieuses dans le chœur d'en bas, Santander, au nom de D. Juan de Llano, leur rappela que défense leur avait été faite, sous peine d'excommunication majeure, d'entrer dans la cellule qui servait de prison à Dona Ana d'Autriche, d'avoir avec elle aucune espèce de rapport, de parler ou d'écrire à qui que ce fût, soit au dedans, soit au dehors du couvent, rien de ce qui touchait à la cause que l'on instruisait, et surtout il leur enjoignit de ne faire aucune allusion à une correspondance, que le juge apostolique taxait de libelle diffamatoire et dont les nonnes Dona Ana Belon, Dona Ana de Tubia et Dona Isabel de Acebes, présentement en prison, s'étaient rendues coupables. Le juge apostolique, leur dit-il, avait appris que, nonobstant ces mandements et censures, quelques-unes d'entre elles, au mépris de Dieu et du Saint-Siége, et au détriment de Sa Majesté, s'étaient rendues coupables de contravention

[1] *Lettre de D. Juan de Llano au Roi*, datée du 22 avril 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 36.

en faisant le contraire de ce qui leur était ordonné, ce qui les constituait du même coup en état de péché mortel.

L'allocution se termina par la déclaration que toutes les religieuses qui avaient agi de la sorte se trouvaient par le fait excommuniées. L'abbesse, la sous-abbesse et le vicaire du couvent devaient les considérer comme telles et ne plus les admettre dans le chœur de l'église, ni aux offices divins, jusqu'à ce qu'elles fussent venues témoigner de leur obéissance au juge apostolique, accepter la pénitence et implorer l'absolution[1].

Le lendemain, ce même secrétaire se présenta de nouveau au couvent, et, se référant à la notification de la veille, il annonça que toutes les religieuses qui en leur âme et conscience se croiraient coupables et penseraient avoir encouru la peine d'excommunication majeure prononcée la veille, devraient, afin de rentrer dans le giron de la Sainte Mère Église, aller supplier le juge apostolique de leur imposer une pénitence et de leur accorder ensuite l'absolution. A cet effet, ledit juge se tiendrait toute l'après-midi dans la salle du chapitre, où chacune desdites religieuses pourrait venir le trouver[2].

Nous ignorons combien d'entre elles jugèrent à propos de profiter des facilités qui leur étaient offertes pour rentrer en grâce.

[1] Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173.
[2] *Idem.*

La nièce de Philippe II leur inspirait d'ailleurs tant d'intérêt que ses gardiennes s'étaient relâchées de leur surveillance au point de lui procurer les moyens de faire parvenir au roi la lettre suivante :

« Seigneur, la triste situation dans laquelle je « me trouve et la grande bienveillance de Votre « Majesté, ainsi que la permission qu'à ma de- « mande elle a daigné m'accorder pour ce faire, « m'ont encouragée à lui adresser la présente « lettre. Lorsqu'elle parviendra en ses mains, « puisse Votre Majesté se figurer que je suis à ses « pieds, lui demandant pardon de mon ignorance.

« Ma douleur et mon chagrin sont si profonds, « que si je ne les éprouvais que par remords de « mes péchés cela suffirait seul pour me sanctifier. « Puisqu'il a été prouvé que j'ai été la victime « d'une erreur, je supplie humblement Votre Ma- « jesté, en considération de tout ce que je souffre, « de prendre en pitié mon honneur, car je suis la « fille de son frère. Les sentiments si chrétiens de « Votre Majesté ne permettront pas qu'à cause « d'une faute qui a eu pour origine l'ignorance, « on efface le souvenir de tant de services rendus « et d'un si grand cœur. Que Votre Majesté daigne « considérer à combien de calomnies mon honneur « est en butte de par le monde, et comme elles sont « confirmées tacitement par huit mois d'une prison « tellement rigoureuse, que, me trouvant dans un

« monastère, on me refuse cependant les sacre-
« ments et la messe. Je me vois exposée à mille in-
« justices et affronts, et je veux que Votre Majesté
« ne puisse l'ignorer, non-seulement pour l'acquit
« de ma conscience, mais parce que cela regarde
« aussi sa conscience à elle. J'ai dit à D. Juan de
« Llano que puisqu'on me traitait avec toute la ri-
« gueur de la justice, je demandais que l'on m'ac-
« cordât un avocat et un procureur, choses que
« l'on ne refuse pas aux plus grands criminels. Je
« les désire, non pas pour me défendre auprès de
« Votre Majesté, aux pieds de laquelle je me
« prosterne, pour qu'Elle fasse de moi ce que bon
« lui semblera, mais pour avoir la faculté de l'in-
« former des injustices dont je suis la victime de la
« part de D. Juan de Llano, et de sa manière
« d'agir et de procéder en cette maison. Tout cela
« ne pouvant pas se dire par lettre, je supplie Votre
« Majesté, au nom du seul et vrai Dieu, de m'ac-
« corder une personne de bonne et saine con-
« science, qui ne me veuille pas de mal, qui
« examine ma vie et qui écoute les plaintes que
« je formulerai. Elle pourra, comme témoin ocu-
« laire, rendre compte à Votre Majesté de tout
« ce qui se passe. Que Votre Majesté daigne ne
« pas permettre que je sois condamnée sans que
« ma justification puisse être entendue par quel-
« qu'un qui ne soit pas prévenu contre moi, et
« devant qui j'aie la liberté de présenter ma dé-
« fense. Cela ne pourra pas se faire si D. Juan de

« Llano l'apprend, et s'il a le pouvoir de l'empê-
« cher, car personne ne dira devant lui la vérité ;
« lui-même ne la recherchera que dans son intérêt
« personnel. Il appartient à Votre Majesté de tout
« savoir et à moi de pouvoir décharger ma con-
« science.

« Je supplie donc Votre Majesté d'y aviser, sans
« que cette lettre ni la démarche que je fais puis-
« sent arriver à la connaissance dudit D. Juan de
« Llano. En tenant pour bon qu'il en soit ainsi,
« Votre Majesté aura fait en sorte que ce qui con-
« cerne mes intérêts et ceux de cette maison se
« termine et s'éclaircisse promptement. Ce serait
« travailler pour le meilleur service de Dieu, car
« on mettrait un terme aux offenses qu'on lui fait,
« et Votre Majesté viendrait ainsi au secours d'une
« femme qui se sent malheureuse au delà de toute
« expression. Votre Majesté remarquera qu'il est
« aussi de son intérêt que mon innocence soit re-
« connue, comme elle le sera sans doute si Votre
« Majesté daigne m'accorder ce que je lui demande.
« J'écris plus secrètement et plus longuement au
« confesseur de Votre Majesté, qui lui communi-
« quera ma lettre. Que Dieu garde Votre Majesté
« catholique, comme je le lui demande chaque
« jour, pour l'accroissement de la sainte foi et la
« défense des orphelins. De la prison, le 26 juin
« 1595. — Dona Ana de Austria.[1] »

[1] Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173.

Ce ne fut pas la seule plainte qui parvint à Philippe II. Les religieuses adressèrent au roi catholique un mémoire dans lequel elles exposaient les abus d'autorité que le juge apostolique et son secrétaire commettaient contre elles. La lettre que nous allons reproduire laisse clairement entrevoir en quoi consistaient une partie de ces abus. Elle est adressée par le nouveau vicaire du couvent de Santa-Maria-la-Real, Fray Andres Ortiz, au célèbre D. Christovam de Moura, alors déjà comte de Castel-Rodrigo, conseiller d'Etat du roi catholique, et qui avait tant contribué à l'annexion du Portugal à l'Espagne.

« Quoiqu'il puisse paraître d'abord extraordi-
« naire à Votre Seigneurie de recevoir de moi une
« lettre au sujet des dames religieuses de Madrigal,
« dont je suis depuis peu de temps le vicaire, cepen-
« dant il me semble tout naturel de se souvenir de
« Votre Seigneurie et d'espérer qu'elle voudra
« bien, en ce qui lui sera possible, venir en aide à
« ces dames qui ne peuvent rien pour elles-mêmes,
« enfermées qu'elles sont entre quatre murailles.
« Dans cette attente, j'ose supplier Votre Seigneu-
« rie, en leur nom et au mien, d'aviser à ce que
« D. Juan de Llano ne franchisse plus désormais
« l'enceinte du monastère où il pénètre tous les
« jours à l'exception des fêtes, pour y consacrer
« tous ses soins à une religieuse jeune et jolie,
« pendant que son secrétaire agit de même avec

« une autre. Ils leur ont donné des jupons couleur « de tournesol et des vêtements élégants [1]. Ils les « embrassent plusieurs fois, leur prennent les « mains, restent près d'elles jusqu'au soir, refusent « de la lumière et la font même éteindre si on en « apporte, se plaisant de préférence dans l'obscu- « rité. Je ne finirais jamais si j'entreprenais de « raconter ce qui se passe en ce lieu. Je dois m'en « rapporter au prêtre qui est chargé de la présente « ainsi que d'un mémoire contenant les détails de « tous les faits, qui, d'après ce que j'ai appris des « nonnes, sont parfaitement exacts.

« Aujourd'hui, D. Juan de Llano, mécontent et « en colère, a lancé coup sur coup plusieurs ex- « communications pour obtenir qu'on ne révélât « pas ce qui se passe ici, déjà furieux de ce qu'on a « parlé de ces nombreuses visites qui, en réalité, « ne sont nécessaires que parce qu'il veut bien le « faire supposer.

« Plein de confiance dans les intentions chrétien- « nes de Votre Seigneurie, toujours prête à rendre « service à Dieu, et dans l'espoir qu'elle prendra « en pitié ces dames cloîtrées, je me dis pour tou- « jours aumônier de Votre Seigneurie, à qui Dieu, « notre Seigneur, garde longues années. Amen. « De Madrigal, le 4 juillet 1595. Fray Andres Or- « tiz [2]. »

[1] Hanles dado sayas de color de tornasol, y habitos muy airosos.
[2] Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173. — Nous ignorons ce qu'il advint de ces plaintes. Lorsque la procédure fut terminée, D. Rodrigo

Le 17 juillet, D. Juan de Llano signifiait à la fille de D. Juan d'Autriche l'acte d'accusation dressé contre elle. On lui imputait d'avoir tenu pour vivant le roi D. Sébastien, se guidant en cela sur les assertions, sciemment fausses, de Fray Miguel dos Santos ; d'avoir traité, étant religieuse et ayant prononcé ses vœux, des matières de mariage ; enfin, de n'avoir pas averti le roi d'affaires qui affectaient les intérêts de Sa Majesté.

Dona Ana écrivit à son oncle une longue lettre dans laquelle elle cherchait à se défendre elle-même, point par point, « puisqu'il ne lui avait pas été permis de choisir un avocat. »

« Lorsque le roi D. Sébastien, disait-elle, mourut, il y a dix-sept ans, je n'étais âgée que de dix ans, et je n'avais pas, conséquemment, les moyens de m'enquérir des circonstances de sa mort. Fray Miguel m'assura que le roi D. Sébastien vivait encore, et je l'ai cru. Il me disait, même en confession, beaucoup de choses qui ten-

de Santillan eut, il est vrai, commission de faire une enquête à ce sujet ; mais n'en ayant pas trouvé de traces, nous sommes porté à croire qu'il n'en résulta rien de fâcheux pour le juge apostolique, lequel, d'ailleurs, parait avoir réussi à faire écrire en sa faveur par quelques religieuses. Voici en quels termes s'exprime D. Rodrigo de Santillan : « J'ai écrit à S. M. que je pro- « cède à l'enquête contre D. Juan de Llano. Si je devais entendre toutes les « nonnes (il y en a soixante), cela ne finirait jamais. J'examinerai donc les « plus anciennes et les moins suspectes. S. M. m'a fait remettre des lettres « qui lui avaient été adressées par quelques religieuses en faveur de D. Juan « de Llano, et à la demande de celui-ci. Ces nonnes prétendent qu'elles ne « savent pas ce qu'elles ont signé. » Il termine en disant qu'il est malade, et demande à pouvoir en finir au plus tôt, afin de pouvoir s'en aller de Madrigal. — *Lettre sans adresse écrite par D. Rodrigo de Santillan, le 2 août* 1565. Elle était probablement adressée à D. Martin de Idiaquez. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 192.

daient à me confirmer dans cette opinion, me désignant des personnes qui l'avaient vu depuis la bataille et me présentant le médecin qui prétendait l'avoir soigné. Tout cela se trouvait en rapport, prétendait-il, avec des prophéties que l'on disait de Santo Isidro et d'un saint évêque de Naples, et avec des chansons prophétiques d'un Portugais nommé Bandarra.

« Est-il extraordinaire que je me sois trompée, ajoutait-elle, lorsque l'Empereur même et Votre Majesté ont tenu pour saintes la religieuse de l'Annonciade, de Lisbonne, et Magdalena da Cruz, et leur ont accordé des faveurs [1] ?

« Il n'est, certes, pas étonnant qu'une femme, sans aucune expérience, enfermée ici depuis l'âge de six ans, se soit laissée induire en erreur.

« Pendant quatre ans, Fray Miguel me mit ces choses en tête, m'assurant, à la fin, qu'il avait des révélations et que Dieu lui commandait de m'unir au roi D. Sébastien.

« J'ai ajouté foi à ce qu'il me disait, parce que tout le monde vantait sa sainteté, son instruction et son expérience.

« Un jour, continuait Dona Ana, Fray Miguel m'amena Gabriel de Espinosa, et par mille moyens et mille assurances, me fit croire qu'il était le roi D. Sébastien. Je ne saurais dire s'ils se connaissaient,

[1] On trouvera dans une note, à la fin du volume, quelques renseignements au sujet de ces prophéties, sur lesquelles les partisans de l'existence de D. Sébastien se fondaient pour justifier et fortifier leur croyance.

mais j'affirme que tout ce que cet homme me disait s'accordait avec ce que Fray Miguel me racontait, depuis quatre ans, au sujet du roi D. Sébastien, de l'expédition d'Afrique et de la bataille. »

Abordant ensuite le point le plus difficile, Dona Ana avouait avoir accepté de Gabriel de Espinosa un écrit contenant une promesse de mariage ; mais elle protestait qu'elle ne lui avait promis, ni verbalement, ni par écrit, de l'épouser.

« Je n'ai fait, disait-elle, qu'accepter son offre, parce qu'il m'affirmait avoir pour cela la dispense de deux Pontifes, et qu'il me promettait de m'amener ce mien frère, dont il me parlait.

« Pour ce qui est de l'accusation d'avoir traité des matières de mariage, étant religieuse professe, je préférerais ne pas toucher à ce sujet, mais afin que mon silence ne puisse être pris pour un acquiescement, je répondrai que je ne me considérais pas comme nonne, parce que ma profession, qui avait eu lieu contre ma volonté, n'avait pas été précédée d'une année de noviciat, que je me trouvais encore dans les cinq années que le concile prescrit pour les nonnes professes, que j'avais fait trois ou quatre protestations, et qu'enfin Fray Miguel me disait que c'était la volonté de Dieu.

« On va jusqu'à m'accuser, disait-elle encore, d'avoir parlé de choses laides et indécentes. Je répondrai que, sur ce point, je suis indignement calomniée. On a même osé dire que j'avais perdu

mon honneur et que j'avais eu un enfant. Or, la manière dont les magistrats agissent envers moi est bien de nature à confirmer le monde dans les infamies dont je suis l'objet.

« Cependant, je n'ai jamais, en cette matière, commis de péché mortel, ni en paroles, ni en pensée, et j'autorise les deux confesseurs, auxquels j'ai ouvert mon âme, à révéler ma confession. »

Dona Ana passait ensuite à la question des lettres et elle disait :

« Les deux lettres saisies sont les seules que j'ai écrites dans ce style à Espinosa. Je lui en avais d'abord adressée une autre, en lui recommandant de m'amener bien vite ce mien frère, qu'il m'avait promis de me présenter à la Toussaint, et je le menaçais de revenir à mes anciens soupçons et à mes anciens doutes, s'il ne tenait point sa parole. Il me renvoya ma lettre en me suppliant de ne pas lui écrire si sèchement et si durement, et Fray Miguel insista auprès de moi pour que je lui écrivisse de façon à le rendre heureux, m'affirmant de nouveau que cet homme était mon cousin et n'avait que de louables et honorables intentions à mon égard. J'ai donc consenti, mais je déclare que la plupart des choses que je lui disais étaient loin d'être l'expression de ma pensée, et se trouvaient dans ma lettre uniquement pour dire quelque chose[1]..

[1] Sur ce point, la défense de dona Ana nous paraît faiblir. Il était tout naturel qu'elle cherchât à se disculper ; mais nous sommes persuadé qu'elle aimait très-sincèrement l'homme à la fortune duquel elle s'était pour ainsi dire attachée.

« J'affirme, continuait-elle, qu'il ne fut jamais dans ma pensée de donner à cet homme le titre de Majesté. Je lui disais, — vous, — et j'écrivais, dans mes lettres, *V. M*[d]. — et jamais *V. Mg*[d] [1].

« Ni Fray Miguel, ni Espinosa, poursuivait Dona Ana, ne se sont jamais exprimés devant moi dans un sens contraire au service de Votre Majesté. Non-seulement je ne l'aurais pas toléré, mais ce n'était d'ailleurs pas dans leur plan. Ils me parlaient souvent de l'Afrique, de Jérusalem et bien peu du Portugal ; et un jour que je demandais à Fray Miguel comment tout cela s'arrangerait, il me répondit qu'il fallait l'abandonner à la disposition de Dieu. »

Revenant sur les propos calomniateurs dont elle était victime, elle protestait de rechef et soutenait n'avoir jamais parlé à Espinosa que séparée de lui par deux rangées de barreaux très-distantes l'une de l'autre. Elle ajoutait qu'un jour qu'elle causait avec lui en présence d'une religieuse, qui, sans doute, était Dona Maria de Grado, et de Fray Miguel, ce dernier se mit à genoux et baisa la main du prétendu roi.

Sur le troisième chef d'accusation, celui de

[1] Sur ce point encore, la défense de Dona Ana nous paraît d'une faiblesse extrême. Il est vrai que dans ses lettres à Gabriel de Espinosa elle écrit tantôt *V. M.*, tantôt *V. M*[d], que l'on pourrait lire : *Vuestra Merced* ou *Vuestra Magestad*. Mais la noble religieuse cherchait sans doute par cette distinction captieuse le moyen de sortir d'embarras ; car le style tendrement respectueux de ses lettres exclut, à notre avis, toute idée que le titre de *Majesté* n'appartînt pas, dans son esprit, à celui qu'elle croyait son cousin.

n'avoir pas informé le roi catholique de ce qui se passait, Dona Ana s'excusait en répétant que son confesseur lui conseillait d'agir ainsi, qu'elle avait la tête tournée de tout ce manége, mais que n'y voyant rien de contraire au service du roi, son oncle, elle avait cru pouvoir attendre, avant de se prononcer, l'arrivée de ce frère qu'on lui annonçait sans relâche.

Enfin la pauvre princesse terminait sa lettre en se recommandant à la miséricorde du roi et en le suppliant de ne pas agir rigoureusement à son égard, d'autant plus que toute sévérité engagerait à croire que les calomnies et les infamies que l'on avait répandues contre elle n'étaient pas dénuées de fondement[1].

Une arrestation opérée fortuitement vers cette même époque vint révéler à la justice un fait qui se rattachait sans doute à l'affaire de Madrigal.

Le 13 juillet, à la suite d'une querelle, on conduisit en prison un Portugais qui déclara se nommer Manoel Gonçalves, être courrier à pied de son état et porteur de lettres pour le roi, le prince, l'infante et enfin pour dona Ana d'Autriche. Ces lettres, disait-il, venaient d'un individu qui se trouvait détenu à Evora, dans la prison de l'archevêché, et qui les avait fait écrire sous sa dictée par un autre détenu. D. Rodrigo de Santillan, en trans-

[1] *Lettre de dona Ana d'Autriche au roi Philippe II*, datée du 18 juillet 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173.

mettant toutes ces missives à Philippe II sans en avoir pris connaissance, émettait l'opinion que le prisonnier d'Evora était sans doute quelque intrigant, qui avait espéré en imposer à l'archevêque et se faire relâcher en lui faisant accroire qu'il était en relation avec de hauts personnages [1]. Ce magistrat se trompait dans son appréciation.

Voici en effet ce que contenaient ces lettres, écrites en langue portugaise.

« *A ma très-désirée sœur Dona Ana de Austria.*

« Très-excellente dame, sœur de mes yeux [2],
« traversant ce royaume de Portugal, en une
« situation tout autre que celle de ma qualité, l'ar-
« chevêque d'Evora m'a fait arrêter, parce que je
« n'ai pas voulu révéler qui je suis.

« Je suis le fils du seigneur D. Juan d'Autriche
« et de la duchesse de Niza, et je pourrai vous le
« prouver à Madrigal, avec des témoignages de
« ducs et de comtes. Je dirai où se trouve le re-
« gistre de mon baptême, le nom de mes parrains et
« pourquoi j'ai gardé l'incognito. J'ai trois sœurs,
« qui sont : Votre Excellence, celle de Naples, et
« une autre qui habite avec son illustre mère. Si
« notre très-regretté père avait vécu, il aurait

[1] *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au Roi*, datée du 16 juillet 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 182.

[2] « Irman dos meus olhos ; » — « Senhora dos meus olhos ; » expressions en même temps d'affection, de tendresse et de respect, qui n'ont pas leur équivalent en français.

« épousé celle dont il l'a eue ainsi que moi. Je lui « ai fait savoir ce qui se passe, et j'espère qu'elle « me répondra bientôt.

« Si j'avais confiance dans le porteur de cette « lettre, j'enverrais à Votre Excellence quelques « bijoux et un portrait de notre très-regretté « père.

« J'adresse des lettres à Sa Majesté, à l'infante et « au prince.

« Je voudrais qu'il n'en fût pas comme à Sara- « gosse.

« Que Dieu me permette de voir Votre Excel- « lence, ma chère sœur, pour mon plus grand con- « tentement.

« Je baise mille fois les mains de toutes ces « dames religieuses et me recommande à leurs « prières. Je n'écris pas plus longuement, faute « d'une occasion plus sûre.

« Que Dieu vous accorde de longues années « d'existence! Je vous baise les mains.

« De la prison de l'archevêque d'Evora, le 6 juil- « let 1595.—Dom Joam de Austria, Duc de Niza[1]. »

« *Au Roi, notre seigneur, en ses mains, parce qu'il* « *s'agit d'un objet qui intéresse son royal service.* »

« Seigneur, traversant ce royaume de Portugal

[1] Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 403.

« j'ai été jeté en prison, comme suspect, par « ordre de l'archevêque d'Evora.

« Je suis le fils du seigneur D. Juan d'Autriche, « de bonne mémoire; ce que Votre Majesté aura « déjà appris et ce que je pourrai d'ailleurs lui « prouver par des témoignages de ducs et de « comtes.

« Me voici à la disposition de Votre Majesté. « Qu'elle me pardonne mes fautes et mes erreurs, « et qu'elle daigne m'employer à son royal ser- « vice, moi plutôt que tout autre, et, ainsi qu'il est « de mon devoir, je me conformerai à ses ordres.

« Que la volonté de Votre Majesté soit faite.

« Je n'écris pas plus longuement, n'osant confier « rien de plus au papier.

« Que Dieu accorde de longues années de vie à « Votre Majesté, à qui je baise les mains.

« De la prison de l'archevêque d'Evora, le 6 « juillet 1595. Dom Joam de Austria[1]. »

Nous supprimons la lettre adressée au prince royal, parce qu'elle n'est que la répétition des deux précédentes.

Voici celle qui était adressée à l'infante :

« *A l'Infante, notre dame, en ses mains.*

« Dame de mes yeux, traversant ce royaume de

[1] Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 406.

« Portugal, j'ai été arrêté comme suspect, par « ordre de l'archevêque d'Evora. Je suis le fils du « seigneur D. Juan d'Autriche, comme Votre Altesse « le saura déjà et comme je pourrai le prouver « par des témoignages de ducs et de comtes, étant « prêt à désigner l'endroit où l'on pourra trou- « ver mon acte de baptême et les noms des par- « rains.

« J'ai trois sœurs : l'une à Madrigal, l'autre à « Naples, et la troisième est avec mon illustre mère « la duchesse de Niza.

« Je prie Votre Altesse d'aviser aux moyens de « me faire comparaître devant S. M. Mon plus vif « désir est de m'employer à son service, comme il « est de mon devoir. S. M. se trouve bien seule « de tous côtés, et moi en très-grande peine et « dans une situation bien différente de celle que « réclamait ma qualité, ce qui n'aurait pas lieu « si mon très-regretté père vivait encore.

« Je prie surtout Votre Altesse qu'il n'en soit pas « cette fois-ci comme à Saragosse, où le duc d'Al- « burquerque m'a si fort maltraité.

« Votre Altesse peut me mander par le por- « teur de la présente ce qu'elle pense que je doive « faire.

« Je me conformerai à ce que Votre Altesse dai- « gnera m'ordonner, et je n'écris pas plus longue- « ment, ne pouvant pas en confier davantage au « papier.

« Que Dieu Notre Seigneur accorde de longues

« années de vie à Votre Altesse, à qui je baise les « mains.

« De la prison de l'archevêque d'Evora, le 6 « juillet 1595. Dom Joam de Austria[1]. »

La première impression du roi paraît avoir été que les déclarations du courrier, ainsi que les contenus des lettres saisies, prouvaient que le prisonnier d'Evora n'avait pas tout son bon sens[2].

Nous sommes donc dans la plus complète ignorance sur ce qu'il advint de ce prétendu descendant de D. Juan d'Autriche, lequel, d'après une phrase de sa lettre à l'infante d'Espagne, se serait déjà présenté à Saragosse, où il n'aurait obtenu qu'un fort mauvais accueil.

Ce personnage était-il ce frère que dona Ana désignait dans ses lettres et que Espinosa avait promis de lui amener ?

Nous serions tenté de le croire ; et telle était du reste l'opinion de D. Rodrigo de Santillan[3].

Dans tous les cas nous n'avons connaissance d'aucun document de nature à nous révéler quelle fut la suite de cet épisode du drame de Madrigal, bien que Philippe II eût ordonné de dire à l'ar-

[1] Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 404. — Il paraîtra à première vue extraordinaire que ces lettres ne soient pas écrites en espagnol ; mais cela s'explique par le fait que le prétendu fils de D. Juan d'Autriche avait choisi pour secrétaire un de ses codétenus qui était Portugais.

[2] « Parece resultar poco seso del preso de Evora. » — *Lettre du Roi à D. Rodrigo de Santillan,* datée du 24 juillet 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 350.

[3] *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au Roi,* datée du 2 août 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 186.

chevêque d'Evora de bien garder ce prisonnier, et de mettre tous ses soins à établir son identité [1].

Il est probable que si cet incident s'était produit au début de l'instance, on l'aurait approfondi davantage; mais il arriva soit lorsque la procédure, qui durait depuis plus de neuf mois, était terminée, soit lorsque les magistrats, fatigués et désespérant de tirer de nouveaux aveux des accusés, demandaient à en finir.

[1] Indication de ce que l'on devait écrire à l'archevêque d'Evora. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 400.

CHAPITRE VI

Condamnation de dona Ana et des deux religieuses, ses confidentes. — Elle en appelle à la clémence de son oncle. — Ses lettres au roi et à la reine. — Philippe II se montre inflexible. — Dona Ana est transférée dans un monastère d'Avila. — Condamnation à mort d'Espinosa. — Son attitude après qu'il eut connaissance de l'arrêt. — Son exécution. — Considérations sur le rôle et sur l'identité de cet imposteur. — Continuation de l'instruction contre Fray Miguel. — Rétractation de ses précédents aveux. — Confrontation avec deux Portugais arrêtés par suite de ses déclarations antérieures. — Dégradation et exécution de Fray Miguel. — Appréciations historiques.

Le 21 juillet, le juge apostolique D. Juan de Llano signifiait à dona Ana l'arrêt rendu contre elle, et confirmé par le roi son oncle.

Elle fut condamnée à être transférée dans un autre monastère, pour y rester enfermée pendant quatre ans dans une cellule, d'où elle ne pourrait sortir que pour aller à la messe les jours de fête, accompagnée de deux des plus anciennes religieuses. Ces espèces de gardiennes seraient désignées par l'abbesse et chargées de ramener la captive immédiatement après dans sa cellule, sans qu'il fût permis à personne de lui parler. De plus, elle

devait être soumise au régime du jeûne au pain et à l'eau tous les vendredis, pendant les quatre années de sa détention. Elle fut en outre déclarée incapable de pouvoir jamais exercer aucune charge dans le couvent. Enfin, il fut ordonné que, désormais et en toute circonstance, elle ne serait traitée que comme une simple religieuse, sans aucune espèce de préférence, étant déchue de toutes les distinctions et honneurs que Philippe II avait attachés à sa naissance [1].

Dona Luiza de Grado et dona Maria Nieto, sa sœur, religieuses du couvent de Santa-Maria-la-Real de Madrigal, qui avaient été les confidentes de la princesse dans l'intrigue dont elle devint victime, furent transférées l'une à Tolède et l'autre à Saragosse. Elles furent privées pour toujours de toutes charges et attributions dans les affaires de la communauté, et condamnées à huit ans de réclusion dans leurs cellules, avec l'obligation de jeûner aussi tous les vendredis au pain et à l'eau [2].

Dès le lendemain de sa condamnation dona Ana écrivait au roi en faisant appel à sa clémence :

« J'ose me prosterner de nouveau aux pieds de
« Votre Majesté, en la suppliant d'avoir pitié de
« mon honneur, qui restera entaché à tout jamais,

[1] Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 71 à 74.

[2] Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 73 et 74. — *Lettre de Fray Pedro Manrique*, datée du 8 septembre 1595. — Archives de Simancas. Liasse 173, fol. 95.

« lorsqu'on me verra punie avec une si grande « rigueur. Mon âme est prête à souffrir tout ce que « Votre Majesté ordonnera ; mais mes forces ne « suffisent plus pour une plus longue souffrance. « Je ne crains pas de perdre la vie, ce qui me « siérait bien ; mais je crains de perdre mon âme !

. . . .

« Je suis une fourmi, une branche desséchée[1]. Que « peut gagner Votre Majesté à ce que je sois per- « due et déshonorée ? Lorsqu'elle comparaîtra, « devant Dieu, d'ici à un grand nombre d'années, « ne lui vaudra-t-il pas mieux m'avoir pardonné « que d'avoir agi avec sévérité ?

« Que Votre Majesté ressemble à Dieu en par- « donnant à une pécheresse repentie, et qu'il lui « suffise que je sois devenue presque aveugle à « force de pleurer. Qu'elle se souvienne que je « suis la petite fille de son père et la fille du « plus loyal serviteur que Sa Majesté ait jamais eu. « Si, lorsqu'un maître a un esclave qui a mérité ses « bonnes grâces, il affranchit ses enfants et les « protége, à plus forte raison Votre Majesté pour- « rait-elle me faire grâce à moi, qui ne puis ni ne « désire obtenir mon affranchissement, bien que, « conformément à sa volonté, je sois cloîtrée de- « puis l'âge de six ans et que j'aie enduré tant de « souffrances. . . . .

« Que Votre Majesté m'accorde la grâce que je

[1] Una estilla seca.

« ne quitte pas cette maison ainsi condamnée à « quatre ans de prison et à toutes les autres vexa- « tions indiquées dans la sentence. J'avoue que je « ne me sens pas la force de les supporter et que « je préférerais une mort immédiate à une fin si « longue et si misérable [7]. »

Elle s'adressa aussi à la reine en la suppliant d'intercéder en sa faveur auprès de son royal époux.

Voici quelques passages de sa lettre :

« J'ai été condamnée à sortir de ce monastère, « à subir quatre ans d'emprisonnement et à d'au- « tres peines encore, qui ne sont pas en rapport « avec ce que je puis supporter, car les souffrances « que j'ai endurées dans ces derniers temps ont « été telles, que ma vie s'éteindra bientôt, si « Votre Altesse ne peut obtenir de Sa Majesté « que l'arrêt qui m'a frappée ne soit pas exécuté, « et que l'on se borne à me le notifier. . . .

« Si je demande grâce et miséricorde c'est pour « que le châtiment qui m'est imposé n'accrédite « pas les infamies que l'on a répandues contre « moi. Si Sa Majesté ne les écarte pas en daignant « me protéger, ces calomnies et ces infamies pas- « seront pour chose avérée. . . . .

[1] *Lettre de dona Ana d'Autriche au Roi*, datée du 22 juillet 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 221.

« Puisque Dieu a placé Votre Altesse, comme un « objet tendrement aimé, à côté de Sa Majesté, je « la supplie d'obtenir, comme une autre Esther, que « Sa Majesté pardonne à cette malheureuse cousine, « fille d'un serviteur si dévoué à Votre Altesse. Si les « morts n'ont pas cessé de mériter que l'on s'inté- « resse encore à eux, au nom de mon père, qui re- « çoit un si grand affront des affronts que je subis « moi-même, je supplie Votre Altesse de faire ce « que je lui demande. C'est un rôle digne de Votre « Altesse, qui me rendra la vie avec l'honneur. « Votre Altesse y gagnera auprès de Dieu et au- « près du monde ; tandis que si je suis perdue « on n'aura obtenu d'autre résultat que de n'a- « voir pas agi selon les préceptes de Dieu, qui « commande d'avoir pitié des malheureux[1]. »

Philippe II se montra inexorable. L'arrêt fut maintenu.

Le 8 septembre, Fray Pedro Manrique, chargé par le roi de retirer sa nièce du couvent de Santa-Maria-la-Real de Madrigal, la fit entrer dans un carrosse, sous la garde de trois religieuses. On la transféra à Avila, dans le monastère de Notre-Dame-de-Grâce, où la sentence rendue contre elle devait s'accomplir.

Dona Ana, qui avait appris cette résolution avec

[1] *Lettre de dona Ana d'Autriche à la Reine*, datée du 22 juillet 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 222.

un profond désappointement et une amertume qui tenait de la colère, finit toutefois par trouver la force de se calmer et de se résigner [1].

Elle vécut encore longtemps après ces événements, car on pense qu'elle ne mourut qu'au mois de février 1630, à l'âge de soixante-deux ans [2].

Nous ne possédons aucun document qui nous indique quel fut son sort après les événements que nous avons racontés. Il est probable que pendant le règne de Philippe III, son cousin, les mesures de rigueur dont elle avait été l'objet ne furent pas maintenues dans toute leur sévérité.

Des deux serviteurs de dona Ana, l'un, Blas Nieto, fut mis en liberté; l'autre, Jean Roderos, fut condamné à quatre ans de galères. Par suite de la question ordinaire et extraordinaire qu'on lui avait fait subir, il resta dans l'impossibilité de se servir de ses bras. Aussi D. Rodrigo de Santillan était-il d'avis qu'il vaudrait mieux le condamner tout simplement à l'exil, au lieu de l'envoyer aux galères — « où l'on serait obligé de le nourrir, sans « en retirer aucun profit [3]. »

[1] « Dona Ana recebio asperamente al principio esta resolucion, depues diò « en la cuenta y la llevò con buen animo, y confio que con tan justificado « escarmiento la a de dar buena de si. » — *Lettre de Fray Pedro Manrique au Roi*, datée du 8 septembre 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 95.

[2] Laurent Krafft : *Histoire généalogique de la maison d'Autriche*. — Bruxelles, 1745, tome II, page 266.

[3] « A Juan Roderos he hallado que de los tormentos a quedado manco de « entrambos brazos, pensàmos sacar de el muchas cosas y asi le apretaron. « Està inutil para servir en galeras y costaria dineros el averlo de llevar y « sustentarle, y asi siendo V. M. servido se podra comutar esta pena en

Dès le 24 juillet, Philippe II avait ordonné à D. Rodrigo de Santillan de faire exécuter la sentence qui condamnait Espinosa à être pendu sur la principale place de Madrigal.

Le roi, qui continuait à être préoccupé de l'origine de la petite fille, chargeait ce magistrat d'adresser encore, au dernier moment, à Gabriel de Espinosa des questions à cet égard et de bien vérifier si ses réponses s'accordaient avec les déclarations d'Inez Cid [1].

Le 28, D. Rodrigo de Santillan lui envoya le père Fray Juan de Fuensalida, de la compagnie de Jésus, et peu après on lui donna lecture de l'arrêt, qui devait recevoir son exécution à quatre jours de là. On avait peut-être l'espoir que pendant ce temps le condamné se déciderait à faire quelque révélation importante.

La lecture de la sentence le jeta dans un état de surexcitation tel que le prêtre chargé de le confesser et de l'assister eut beaucoup de peine à l'apaiser. Peu à peu cependant il se calma.

Dans les trois jours qui précédèrent l'exécution, Fray Juan de Fuensalida tâcha d'obtenir de lui des aveux formels sur son identité. Les efforts du prêtre se brisèrent contre le parti pris de Espinosa, qui

« destierro del reyno. » — *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au Roi*, datée du 2 août 1595. — Archives de Simancas. — *Estado*. Liasse 173, fol. 186.

[1] « Que al tiempo de la execucion se le pergunte lo de la niña, pues en« tonces es de creer que se llanará en todo a decir la verdad. » — *Lettre du Roi à D. Rodrigo de Santillan*, datée du 24 juillet 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 350.

éludait la question, évitant toujours de répondre à ce qu'on lui demandait par des expressions et des phrases à double entente, par des réticences et des exclamations.

La veille de l'exécution, D. Rodrigo de Santillan visita le condamné, qui avait reçu déjà les saints sacrements. Il le trouva alors tout à fait calme et maître de lui-même.

Espinosa affirma de nouveau que la petite fille avait pour mère Inez Cid, qu'elle était née à Porto et se nommait Claire Eugénie[1].

Le magistrat voulut ensuite savoir s'il avait d'autres enfants. « — J'en ai certainement, répondit-il; mais je ne vous donnerai aucune explication ni indication sur ce point, car vous ne voudriez probablement que les rechercher et les faire pendre, comme on va faire de moi. »

Santillan crut toutefois comprendre, à quelques paroles échappées au condamné, que le prisonnier détenu dans la prison de l'archevêque d'Evora était son fils, et qu'afin de mieux tromper dona Ana, Fray Miguel et Espinosa s'étaient entendus pour lui donner le rôle d'un fils de D. Juan d'Autriche[2].

Le 1er août, qui était la date fixée pour l'exécution, aux premières heures du jour le condamné se promenait de long en large dans sa prison, s'en-

[1] Dernière déclaration de Espinosa, le 31 juillet 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 189.

[2] *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au Roi*, datée du 2 août 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 189.

quérant de ce que l'on disait de lui et de son aventure.

Le prêtre essaya de donner un autre cours à ses pensées, en l'avertissant qu'il était temps de songer au salut de son âme. — « Tous ces jours passés, répondit Espinosa, j'ai supplié le Seigneur de me pardonner mes péchés, et j'espère que mes prières seront exaucées. Je mérite mon sort; mais si l'on savait qui je suis... » — « Dans ce cas que ferait-on ? » lui demanda le prêtre. — « Pense-t-on, reprit-il, que je sois né dans une étable ? Ai-je les manières d'un homme vulgaire ? Comment aurais-je pu alors me lancer dans une si grande entreprise ? Ma mort découvrira le secret de mon existence et le mystère tout entier. Ce que je regrette bien plus que ma mort, ce sont les dommages et les malheurs qui en seront la suite, car elle fera jeter les hauts cris à ceux qui gardent le silence maintenant. Le roi aurait bien pu, pendant les dix mois qu'il m'a tenu en prison, envoyer quelqu'un pour me reconnaître. »

Un fonctionnaire, employé à Medina-del-Campo entra dans la prison, lorsqu'on procédait déjà à la toilette du condamné. La curiosité l'avait amené là sans doute.

Aussitôt que Espinosa l'aperçut, il se tourna vers les gardiens et les prêtres et leur dit, en désignant le nouveau venu : — « C'est le roi qui l'envoie pour me reconnaître, car Fray Miguel doit déjà lui avoir appris qui je suis. »

Il se leva ensuite de la chaise sur laquelle il était assis, et s'adressant d'un ton emphatique au fonctionnaire de Medina-del-Campo : — « Dites à mon oncle de quelle manière D. Rodrigo de Santillan traite les personnes de son sang ! »

Espinosa espérait sans doute par cette dernière et suprême tentative faire ajourner l'exécution. Mais le moyen ne réussit pas ; et bien qu'un prêtre fût accouru auprès de Santillan pour lui annoncer ce qui se passait, ce magistrat n'en tint aucun compte et fit presser au contraire les apprêts du supplice.

Fray Juan de Fuensalida, cherchant à écarter de l'esprit du condamné tout espoir de se sauver en ce monde, parvint enfin à lui persuader que le moment était venu pour lui de ne plus songer qu'à son salut éternel.

L'heure fatale allait sonner, en effet. Il était près de quatre heures du soir. On lui mit la corde au cou et on le plaça dans une espèce de panier, dans lequel on devait le traîner jusqu'au gibet.

Les rues de Madrigal étaient encombrées d'une foule énorme accourue de tous côtés[1].

Le cortége funèbre se mit en marche, précédé et suivi d'un grand nombre de religieux de diverses confréries. En tête marchait un crieur chargé de lire cette proclamation :

[1] « Certifico a V. S. que vino a esta justicia mas gente que si fuera auto « de inquisicion. » — *Lettre de D. Rodrigo de Santillan* (sans adresse), datée du 2 août 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 192.

« Justice que le roi, notre seigneur, et, en son nom, l'alcade D. Rodrigo de Santillan, ordonnent de faire de la personne de cet homme, comme traître au roi et comme imposteur, car, étant de vilaine et basse extraction, il a voulu se faire passer pour personne royale. Il est condamné à être traîné jusqu'à la place publique de cette ville, où il sera pendu; son corps sera coupé en morceaux et sa tête fixée sur un poteau. »

Chaque fois que Espinosa entendait crier les mots « Traître au roi », il disait : — « Pour cela, non! Quant à ceux d'homme de vilaine et basse extraction, il s'écriait : — « Pour cela, Dieu le sait ! »

Arrivé au pied de l'échelle, on le retira du panier, et il fit preuve alors d'un grand sang-froid. Il regarda de tous côtés. A voir son calme et son assurance, on aurait dit qu'il s'agissait de toute autre chose que de sa mort.

Il monta à l'échelle d'un pas ferme, et reconnaissant l'alcade à la fenêtre d'une maison qui donnait sur la place, il éleva la voix et s'écria : — « Seigneur D. Rodrigo de Santillan!... »

Le prêtre qui l'assistait l'empêcha de continuer en lui présentant un crucifix et en l'exhortant à bien mourir.

Un instant après, son corps se balançait dans l'espace, et tout était fini pour lui [1].

[1] *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au Roi*, datée du 2 août 1592. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 136 à 189. — *Idem*, *à D. Christovam de Moura*, datée du 2 août. Liasse 173, fol. 199. — *Idem* (sans

L'identité de cet imposteur, nous l'avons vu, n'a jamais pu être prouvée d'une manière certaine. Nous sommes porté à croire qu'il déclara à peu près la vérité lorsqu'on lui fit subir la torture [1]. Il nous paraît évident que ses nombreuses tergiversations sur sa condition et son origine, ainsi que ses assertions sur les moyens que Philippe II avait, suivant lui, de le bien connaître, étaient autant de tentatives entreprises pour dérouter la justice et tâcher de se tirer d'embarras. Doué, comme la plupart des aventuriers, d'un certain courage, et dominé par la vanité, qui semble avoir été le trait saillant de son caractère, il reprend son rôle dès qu'il ne souffre plus la torture, et il le joue jusqu'à la mort.

Il ne restait plus qu'à décider du sort de Fray Miguel dos Santos. D. Juan de Llano reçut l'ordre de le conduire à Guadarrama et de là à Madrid, pour être confronté avec Francisco Gomes et An-

adresse), datée du 2 août. Liasse 173, fol. 192. — *Lettre de Fray Juan de Fuensalida à D. Martin de Idiaquez*, datée du 9 août et accompagnée d'un récit des derniers jours et de l'exécution de Gabriel de Espinosa. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 193 et 194. — *Lettre de D. Rodrigo de Santillan à D. Martin de Idiaquez*, datée du 26 août. Liasse 173, fol. 196 et 197. — *Historia de Gabriel de Espinosa*, chap. XVI. — *Manuscrit de la Bibliothèque de l'Escurial*, cité par M. D. José Quevedo, et dont le Jésuite Fray Juan de Fuensalida pourrait bien être l'auteur.

[1] Tambien colegi y tengo por sin duda que Espinosa no sabia sus padres ni « su nacimiento, que aun en esto debio Fray Miguel de hallar comodidad, siendo « hombre no conocido y en aver estado muchos años en Francia y en Alle- « mania, que de esto sabia las lenguas. » — *Lettre de D. Rodrigo de Santillan au Roi*, datée du 2 août 1595. — Archives de. Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 136.

tonio da Fonseca, que l'on était parvenu à arrêter tous deux [1].

Le comte de Portalegre avait obtenu des gouverneurs du Portugal, mais non sans difficulté, que ces deux Portugais fussent expédiés en Espagne. Il avait fallu pour cela, et afin d'éviter un conflit, leur garantir qu'il ne s'agissait pas de les juger, mais seulement de les envoyer à Madrid, leur présence y étant nécessaire pour l'instruction du procès; jusque-là ces hauts fonctionnaires avaient prétendu que ces individus, se trouvant incriminés par les dépositions de Fray Miguel, qui était Portugais, il conviendrait mieux de faire venir celui-ci en Portugal [2].

Francisco Gomes et Antonio da Fonseca furent interrogés, le 28 août, par l'alcade D. Diego de la Canal. Le premier, qui était l'homme d'affaires du comte de Redondo, dit qu'il ne connaissait Fray Miguel que pour lui avoir parlé quelquefois à Madrid, il y avait six ans, dans l'église de Saint-Philippe, mais qu'il ne lui avait jamais écrit et n'avait pas reçu de lettre de lui.

Quant au licencié Antonio da Fonseca, il déclara connaître Fray Miguel, et dit que celui-ci lui avait écrit de temps à autre pour le charger de quelques petites commissions, telles que l'achat de toile et

[1] *Lettre de D. Juan de Llano au roi*, datée du 25 juillet 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 71.

[2] *Lettre du comte de Portalegre au roi*, datée du 15 juillet 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 214.

d'étoffes de Chine; mais que jamais il n'avait été l'intermédiaire d'aucune correspondance entre lui et l'ancien Prieur du Crato, assurant du reste, de la manière la plus formelle, que ni lui ni son père n'avaient jamais été mis en rapport avec ce dernier personnage, qu'ils ne connaissaient que de vue [1].

Le lendemain, D. Juan de Llano et D. Diego de la Canal interrogeaient encore une fois Fray Miguel dos Santos.

Il reconnut sous la foi du serment que tout ce qu'il avait dit au sujet de la présence de D. Antonio à Madrigal, de l'intervention de Gomes et de Fonseca, et enfin des lettres qu'il avait prétendu avoir adressées à diverses personnes, était faux. Il ajouta que l'on devait s'en tenir à ses premières déclarations, et que les tourments qu'on lui avait fait subir et la crainte qu'on ne les lui fît souffrir de nouveau, lui avaient seuls arraché toutes ces inventions dont il faisait à présent une rétractation complète [2].

Confronté avec Gomes et Fonseca, Fray Miguel soutint sa rétractation.

A cette occasion, Francisco Gomes dit qu'il aurait été d'autant plus absurde à lui d'aller à Madrigal, pour s'assurer si tel ou tel individu était le roi D. Sébastien, qu'ayant appartenu lui-même à l'expé-

[1] Interrogatoires de Francisco Gomes et de Antonio da Fonseca, le 28 août 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 267.

[2] Aveux et rétractations de Fray Miguel dos Santos, le 29 août 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 85.

dition d'Afrique, il savait parfaitement que, sur les ordres du frère d'Abd-el-Melek, des recherches avaient été faites pour retrouver le corps du roi, qu'on était parvenu à le reconnaître, qu'il l'avait vu de ses yeux et avait assisté aux honneurs funèbres et aux hommages rendus par les gentilshommes portugais prisonniers aux restes mortels de leur souverain[1].

Il est probable que les deux Portugais furent immédiatement relâchés[2].

D. Juan de Llano, en rendant compte au roi de la rétractation de Fray Miguel, émit l'avis que si l'on n'en finissait pas avec lui on tournerait constamment et sans résultat dans un cercle vicieux. En effet, disait ce magistrat, si on le met à la question, il ne manquera pas d'affirmer que tout ce qu'il a précédemment déclaré est la vérité, et puis il se rétractera de nouveau[3].

Philippe II partagea cette opinion.

Le 16 octobre, D. Juan de Llano et l'alcade D. Diego de la Canal vinrent prendre Fray Miguel dans sa prison et le conduisirent à l'église de Saint-Martin, pour être dégradé. Après cette dégradation, l'autorité religieuse le remit aux mains de

[1] Confrontations de Fray Miguel dos Santos avec Gomes et Fonseca, le 4 septembre 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 89.

[2] *Lettre de D. Martin de Idiaquez à D. Rodrigo Lopez de Arze, président du Conseil de Castille*, datée du 7 septembre 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 383.

[3] *Lettre de D. Juan de Llano au Roi*, datée du 31 août 1595. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 173, fol. 85.

l'alcade, qui le ramena dans la prison. Il lui fut ensuite donné lecture de l'arrêt qui le condamnait à être mené par la capitale, précédé d'un crieur qui proclamerait les motifs de sa condamnation, jusqu'à la Plaza Mayor, où il serait pendu. On devait, en outre, lui couper la tête, laquelle serait portée à Madrigal et exposée sur un poteau de la place publique pendant dix heures.

L'exécution eut lieu le 19 octobre, un peu plus d'un an après le commencement de ce laborieux procès. Il y eut un immense concours de peuple.

Arrivé au pied du gibet, Fray Miguel appela le greffier pour lui dire qu'il mourait innocent, qu'il s'était trompé en croyant qu'Espinosa était vraiment le roi D. Sébastien, mais que jamais il n'avait conspiré contre le roi catholique, ni écrit à ce sujet à D. Antonio ni à aucune autre personne.

Après avoir ainsi renouvelé sa dernière rétractation, il monta résolument à l'échelle et un moment après justice était faite[1].

Nous sommes persuadé que la rétractation de Fray Miguel était sincère.

Certes, il est inadmissible que ce moine ait eu le projet de mener à bout l'intrigue qu'il avait ourdie sans l'aide de quelques personnes auxquelles il aurait tôt ou tard confié son secret. Mais l'heure n'é-

[1] *Lettre de D. Juan de Llano au Roi*, datée du 19 octobre 1595. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 110.

tait pas encore venue de se chercher des auxiliaires, lorsque la justice espagnole intervint dans le complot, et la torture seule lui fit sans doute donner à de simples projets le caractère de faits accomplis[1].

Ainsi, en ce qui tient à la présence de D. Antonio à Madrigal, tout ce qu'il débita ne fut évidemment qu'une série d'inventions. Il les imagina soit dans le but d'éviter la torture, comme il l'a affirmé, soit pour faire traîner la procédure en longueur, et créer des préoccupations dans l'esprit du gouvernement espagnol, ou bien encore pour donner le change sur les démarches et manœuvres qu'il avait tentées pour la réalisation du complot.

Son plan, d'ailleurs, était-il bien arrêté et bien déterminé à l'avance ?

Il est permis d'en douter. Poursuivait-il son complot en faveur de Gabriel de Espinosa, dans l'intention d'en réserver tout le bénéfice à celui-ci, ou bien ce personnage, au-dessous d'une ambition si haute, était-il destiné à n'être entre ses mains habiles qu'un instrument dont il se déferait plus tard au profit de D. Antonio ?

Cette dernière hypothèse est assez naturelle, et de toutes les déclarations que la torture arracha à Fray Miguel, celle-là seule nous paraît vraisemblable, sans que nous admettions toutefois que le

[1] *Lettre de D. Martin Idiaquez à D. Rodrigo Lopez de Arze, président du Conseil de Castille*, datée du 7 septembre 1595. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 173, fol. 383.

prince proscrit ait eu connaissance dès lors du projet de son partisan.

Le sentiment patriotique aura été, nous voulons bien le croire, le mobile des actions de Fray Miguel. Mais tout en l'admettant, on ne peut s'empêcher de convenir que ce prêtre conspirateur était bien peu scrupuleux sur le choix des moyens.

Et toujours sur cette donnée, on arriverait peut-être à cette appréciation de son intrigue :

Désespéré de voir son pays au pouvoir des Espagnols et excité par la haine que lui inspirait la domination étrangère, Fray Miguel aurait conçu l'idée de placer l'ancien Prieur du Crato sur le trône du Portugal. Pour parvenir à ce but il lui aurait semblé que le plus sûr moyen était de provoquer un soulèvement dans le pays, par l'apparition d'un imposteur quelconque que l'on ferait passer pour le roi D. Sébastien si présent et si cher à l'imagination du peuple.

Déjà le conspirateur était parvenu à convaincre dona Ana d'Autriche que D. Sébastien vivait encore et qu'elle le verrait un jour.

Il ne s'agissait plus que de trouver un homme placé dans des conditions à pouvoir jouer le rôle du feu roi. Sur ces entrefaites Fray Miguel retrouvait à Madrigal Gabriel de Espinosa, qu'il avait connu en Portugal assez obscur et assez mystérieux lui-même, semblait-il, pour jouer le personnage qui lui était réservé. De quelle façon le prêtre portugais s'y

prit-il pour lui confier son plan et lui faire accepter le rôle de D. Sébastien, c'est là un point que l'instruction n'a pas éclairci. Toujours est-il que bientôt l'un et l'autre se trouvèrent d'accord, et que Fray Miguel instruisit son complice des diverses circonstances qu'il lui importait de savoir pour autoriser ses prétentions auprès de la fille de D. Juan d'Autriche, à qui on le présenta. La princesse, enthousiaste, exaltée, impatientée aussi de la vie ascétique qu'on lui avait imposée, devait naturellement être fascinée par le rôle de protectrice d'un monarque si malheureux et peut-être encore par la perspective d'échanger son monastère pour le palais des rois.

Dans la pensée de Fray Miguel, cette pauvre princesse était destinée à être sacrifiée avec le principal instrument de son intrigue.

Il est probable qu'il avait été convenu ensuite que le faux roi se rendrait en France accompagné de Fray Miguel. Celui-ci, secondé par D. Antonio, l'aurait bientôt accrédité partout. Peut-être avait-on espéré de pouvoir décider dona Ana à quitter le couvent et à accompagner à l'étranger l'homme dans lequel elle verrait bientôt un fiancé royal. Pour qu'elle opposât moins de résistance, on lui aurait persuadé en même temps qu'elle aurait aussi pour compagnon de voyage et de fortune, son propre frère, celui-là même dont l'existence était restée inconnue jusque-là et que Espinosa devait amener avec lui à son retour de Valladolid.

Tout alors aurait été disposé pour la fuite, et, en ce qui concernait dona Ana, on aurait pris pour prétexte à ses yeux un pèlerinage au Christ de Burgos, ville où l'on donnerait aussi rendez-vous à quelques partisans.

Une fois les conspirateurs en France, Fray Miguel n'aurait pas manqué d'agir en Portugal, au moyen de ses agents, et de s'y rendre ensuite lui-même pour annoncer l'arrivée prochaine du prétendu roi, et pour y disposer toutes choses de manière à provoquer et à faire réussir un mouvement national en faveur de l'aventurier. Aussitôt que l'indépendance portugaise aurait été reconquise, D. Antonio reparaîtrait et on se débarrasserait de l'imposteur en le dévoilant.

Tel nous paraît avoir été le plan de Fray Miguel, plan qui avorta dès son début par l'arrestation fortuite de Gabriel de Espinosa. Pour avoir été conçu au fond d'un petit bourg de la Vieille-Castille, ce plan ne manquait pas de hardiesse. Il fallait toutefois que, dans ses calculs, Fray Miguel laissât le soin de beaucoup de choses au hasard, car il ne devait pas avoir une confiance entière d'abord dans l'efficacité des moyens dont il disposait et ensuite dans l'intelligence de Espinosa. Cependant, à l'aide de ces moyens, tout faibles qu'ils fussent, il réussit à tenir en éveil le gouvernement de Philippe II, à troubler les dernières années de son règne et à être pour ce prince ombrageux une cause d'inquiétude et de tourment.

Nous raconterons dans le livre suivant l'histoire du plus célèbre des imposteurs qui aient surgi pour usurper le nom de D. Sébastien.

Il trouva des sympathies et jusqu'à des protecteurs dans plusieurs cours d'Europe, il donna de très-grands soucis au cabinet espagnol et agita sourdement le Portugal, toujours prêt d'ailleurs à secouer ses chaînes chaque fois qu'un événement imprévu venait lui remettre en mémoire son indépendance perdue.

LIVRE QUATRIÈME

MARCO TULIO.

VENISE ET FLORENCE

CHAPITRE PREMIER

Mort de D. Antonio, Prieur du Crato. — Les émigrés portugais en France. — Ils songent à se rallier au gouvernement espagnol. — D. Joam de Castro. — Ses écrits au sujet de l'existence du roi D. Sébastien. — Navire expédié à la côte de Mina, à la recherche du roi. — M. de Chattes, gouverneur de Dieppe. — Ses rapports avec les émigrés portugais. — La paix conclue entre la France et l'Espagne décourage l'émigration portugaise. — On écrit de Venise qu'un individu que l'on disait le roi D. Sébastien y était arrivé. — Les Portugais à Venise. — D. Joam de Castro se fait l'écho de l'étrange nouvelle.

La mort de D. Antonio, décédé à Paris en 1595, délivra le cabinet de l'Escurial de soucis graves et incessants.

D'un esprit turbulent, d'une activité prodigieuse, l'ancien Prieur du Crato était, on le comprend, pour le gouvernement de Philippe II l'objet de sérieuses

appréhensions. Il n'avait jamais cessé d'entretenir avec soin les liaisons et les affections qu'il avait laissées en Portugal, et de mettre à profit l'appui sympathique qu'il avait rencontré auprès de quelques gouvernements étrangers. Renouant sans cesse, avec une habileté et une persévérance singulières, le fil de ses négociations et de ses intrigues, à mesure que les ministres espagnols parvenaient à le rompre, il était pour eux une cause permanente d'embarras et d'inquiétudes.

Au moment de l'éphémère résistance organisée contre l'invasion castillane, il avait été proclamé roi à Santarem. Ainsi, à tous les points de vue, sa mort était pour Philippe II un obstacle de moins à l'absorption complète de la nationalité portugaise.

D. Antonio était tout naturellement le centre d'unité autour duquel venaient se grouper les éléments épars de l'opposition nationale. C'était là que s'alimentait surtout la légitime espérance des classes populaires de voir un jour la commune patrie délivrée du joug étranger.

Les Portugais qui avaient suivi son drapeau et partagé son exil, soutenus jusqu'alors par son énergie et l'exemple de sa résignation, se sentirent découragés en apprenant sa fin. Il était en effet l'âme de l'émigration. Il savait relever le courage défaillant des proscrits en leur faisant croire à un retour prochain et triomphant au sein de la patrie qu'ils aimaient. Par son autorité, il imposait silence

à ces agitations intestines, il mettait à néant ces sourdes intrigues, qui divisent presque toujours les vaincus politiques sur la terre étrangère. Aussi, à peine eut-il disparu de la scène du monde que l'idée de transiger avec l'Espagne se présenta à l'esprit de quelques émigrés. D. Christovam, un de ses fils naturels, paraît avoir été de ce nombre[1].

D. Joam de Castro, un des principaux personnages du présent et dernier épisode de l'histoire des faux D. Sébastien, s'opposa vivement à ce projet. Quelques émigrés s'y rallièrent pourtant sous l'inspiration, on le croit, du Père Joam Gonçalves, aumônier de feu D. Antonio. Ce Père s'était chargé de traiter avec un agent espagnol[2].

D. Joam de Castro était fils naturel de D. Alvaro de Castro, qui avait exercé la charge de surintendant des finances sous le roi D. Sébastien, et petit-fils de l'illustre vice-roi des Indes. Elevé à l'université d'Evora, il y avait fait ses humanités et suivi les cours de théologie[3]. Dans les études assidues de sa jeunesse, qui avaient vraisemblablement l'état ecclésiastique pour but, il avait pris un goût prononcé pour les histoires extraordinaires

[1] D. Antonio, décédé à Paris, le 26 août 1595, laissa deux fils naturels, D. Manoel et D. Christovam. Le premier épousa Emilie de Nassau, sœur du comte Maurice.

[2] *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam, nosso Senhor, O Encuberto, desde o seu nascimento té o presente; feito e dirigido por D. Joam de Castro aos trez Estados do Reino de Portugal : convem a saber ao da Nobreza, ao da Clerzia e ao do Povo.* Em Paris, MDCII, chap. XIV, page 51 verso.

[3] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sébastiam*, etc., chap. XII, pages 41 verso et 42.

et merveilleuses, et ce goût chez lui fut entretenu et fortifié par les habitudes sédentaires et monotones de la vie de province. Par là il jeta son esprit dans une fausse et dangereuse direction, et imprima du même coup à son caractère quelque chose de chagrin et de concentré. De là découle aussi le style étrange et bizarre dont se revêt sa pensée dans les nombreux écrits qu'il a laissés.

Dépourvu de méthode, il ne sait d'ailleurs ni classer ni exposer les faits. Ses arguments sont mal présentés et ses déductions confuses ; enfin, tout révèle chez lui une intelligence maladive, hors de ses voies normales, et dans laquelle presque rien ne se fait jour distinctement.

Qoiqu'il eût déjà trente ans à l'époque de la fatale expédition d'Afrique, il n'en fit point partie [1]. Quel fut le motif de cette exclusion? Est-ce parce que vivant seul il était à peu près inconnu des gentilshommes de la cour, ou bien serait-ce par suite de la bizarrerie de son esprit et de son caractère ? Nous ne saurions le dire au juste ; mais probablement l'une ou l'autre raison, toutes deux peut-être motivèrent son abstention de cette campagne aventureuse où la noblesse portugaise en

[1] *Resposta que os trez Estados do Reyno de Portugal, a s. Nobreza, Clerzia e Povo, mandaram a D. Joam de Castro sobre hum Discurso que lhes dirigio sobre a vinda e apparecimento de El Rey D. Sébastiam.* Anno MDCIII, ch. IX, page 139. — Cet ouvrage, où abondent les récriminations et la manifestation des animosités et des rivalités si fréquentes dans l'exil, a été publié à Paris et est attribué aux deux émigrés portugais Diogo Botelho et Cyprien de Figueiredo. — *Aveux de Fray Chrysostôme de la Visitation.* Archives de Simancas. *Estados*, liasse 438.

âge de porter les armes paya si héroïquement la dette du sang. Mais quand le Prieur du Crato organisa la résistance contre l'invasion espagnole, on le voit conspirer courageusement avec lui et le suivre ensuite dans l'exil.

D. Joam de Castro était un travailleur infatigable, rude à lui-même et aux autres. Il ressort des nombreuses accusations dont il fut l'objet de la part de ses compagnons d'émigration, aussi bien que de ses écrits, que son caractère était dur et acariâtre. Le prince eut souvent à en souffrir lui-même, et se vit plus d'une fois dans la nécessité d'en réprimer les emportements[1].

Il avait fait son étude favorite d'écrits et de prophéties populaires, qui affirmaient l'existence de D. Sébastien et promettaient son retour[2]. C'était là l'objet de ses méditations habituelles. Il est probable que c'était surtout dans les moments où il croyait avoir à se plaindre du prince proscrit et des principaux personnages de l'émigration qu'il s'attachait à ces prédictions, voulant sans doute créér par là des adeptes et puiser ainsi des forces contre ceux qui le traitaient de maniaque et de visionnaire.

En 1587, dans le courant du mois de mai, il se

[1] *Resposta que os tres Estados do reyno de Portugal mandaram a D. Joam de Castro*, etc., chap. VIII, pages 85 et suiv.

[2] Pour ne pas allonger outre mesure notre récit, nous avons réservé pour une note, que l'on trouvera à la fin du volume, quelques données sur ces prétendues prophéties, qui ont joué un rôle important dans la croyance des sébastianistes. — Voir la note B à la fin du volume.

rendit à Paris, accompagné de D. Antonio de Menezes. Tous deux brouillés alors avec le Prieur du Crato, qu'ils avaient laissé en Angleterre, commencèrent à s'occuper de prophéties et de révélations, et intéressèrent à ces matières quelques compatriotes et quelques étrangers.

Bientôt avec l'aide de M. de Chattes, gouverneur de Dieppe, ils parvinrent à affréter près d'un armateur de ce port un navire pour les côtes de Mina. D'après D. Joam de Castro, les prophéties annonçaient que c'était précisément dans ces parages, vers la côte d'Yolofe, que devait être caché le roi D. Sébastien[1].

M. de Chattes était en relation avec les émigrés portugais de cette époque. Ses rapports avec eux dataient probablement de 1583, alors qu'il fut mis à la tête d'une petite expédition destinée à secourir les Açores, où les partisans de D. Antonio se maintenaient encore[2].

Le départ du navire n'eut lieu que vers le commencement de l'année 1589. D. Antonio de Menezes s'y embarqua. Il avait echappé au grand désastre d'Alcacer-el-Kébir, mais cette folle expédi-

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XIII, pages 46 et 47.

[2] L'expédition de M. de Chattes ne fut point heureuse. Elle avait suivi, à une année de distance, celle que l'ancien Prieur du Crato réussit à organiser en France, sous le commandement de Philippe de Strozzi, de M. de Cossé-Brissac et du Portugais comte de Vimioso, et qui était allée se faire battre dans les eaux des Açores par le marquis de Santa-Cruz. — Conestaggio : *Unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia*, etc., liv. IX et X. — M. Feuillet de Conches : *Causeries d'un Curieux*, 1864. Tome III, pages 153 à 157.

tion lui fut fatale. Il mourut obscurément pendant la traversée.

A la même date, un autre émigré portugais, Santos Paez, se dirigeait vers Lisbonne, dans le but d'y consulter une religieuse du couvent de l'Annonciade, qui passait pour avoir des révélations mystérieuses et posséder le don de prophéties. Mais, arrivé en Portugal, il apprit que la religieuse avait été dégradée, à cause paraît-il, de sa science suspecte, et il n'eut rien de plus pressé que de s'enfuir pour ne pas être arrêté[1].

Plus tard, nous retrouvons D. Joam de Castro en France, essayant de nouveau d'attirer ou de retenir ses compagnons d'exil dans la sphère de ses idées de prédilection, et les convoquant à cet effet en assemblée au couvent des dominicains de Paris. C'était en 1596. Alors le Prieur du Crato était mort, et, comme nous l'avons dit, la foi à la délivrance du Portugal commençait à être singulièrement ébranlée chez les émigrés.

Fray Estevam de Sampayo, que nous verrons bientôt figurer et jouer un rôle dans cette histoire, se rendit à la convocation, mais on se sépara sans avoir rien arrêté, et l'assemblée en resta là.

Bientôt la paix conclue entre la France et l'Espagne, le 15 juin 1598, fit perdre aux Portugais

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XIII, page 48.

tout espoir de se voir désormais aidés par Henri IV pour reconquérir leur indépendance. L'émigration n'avait plus, semblait-il, qu'à rentrer en grâce avec le vainqueur, lorsqu'une nouvelle étrange vint ranimer son courage affaibli.

D. Joam de Castro avait reçu de son compatriote Antonio de Brito Pimentel, résidant à Venise, une lettre dans laquelle il lui apprenait qu'un pauvre homme qui se disait le roi D. Sébastien venait d'arriver dans cette ville. Plusieurs Portugais l'habitaient alors par suite des événements que nous allons raconter.

Aussitôt que le Portugal fut tombé sous la domination espagnole, un très-grand nombre de patriotes, parmi ceux qui avaient pris part à la résistance organisée par D. Antonio, se trouvèrent compromis et furent forcés de s'expatrier. Plus tard l'insuccès des deux expéditions entreprises par les soins de ce prince, la première en 1582, sous le commandement de Philippe Strozzi et de M. de Brissac, et la seconde en 1589, sous la direction de l'amiral anglais François Drake et de Jean Norrys, eut pour résultat d'augmenter encore le nombre des émigrés. Parmi eux on remarquait plusieurs membres du bas clergé, dont la masse n'avait jamais cessé de se montrer hostile à l'Espagne.

Tant que l'ancien Prieur du Crato vécut, l'émigration se groupa autour de lui comme autour d'un drapeau; mais à sa mort elle se dissémina, et les do-

cuments contemporains nous la représentent errant à travers l'Europe et cherchant partout les moyens de vivre et de conspirer.

Venise, qui, de même que la Hollande, avait déjà servi de refuge à plusieurs juifs portugais, lors de la persécution qu'ils avaient subie dans leur pays, sous les règnes d'Emanuel et de Jean III, Venise, en cette circonstance, accueillit encore quelques-uns des exilés. Parmi eux se trouvaient, en 1598, Pantaléon Pessoa de Neiva, le négociant Nuno da Costa, un prêtre portugais du couvent d'Alcobaça, de l'ordre de Saint-Bernard, Fray Chrysostôme da Visitation, arrivé de Rome, et Antonio de Brito Pimentel, qui avait annoncé à D. Joam de Castro la nouvelle de l'apparition du roi D. Sébastien.

Cette nouvelle était donnée, à la vérité, sous forme de plaisanterie; mais bientôt une autre lettre, venant également de Venise et écrite par Pantaléon Pessoa, vint la confirmer en des termes plus sérieux. Pessoa prétendait en effet avoir parlé à cet individu nouvellement arrivé et l'avoir entendu non-seulement affirmer l'existence du roi, mais encore annoncer son retour ainsi que celui de quelques-uns de ses compagnons, notamment du duc d'Aveiro, puis finir par faire entendre, en employant des formes de langage ambiguës, qu'il était lui-même le monarque désiré [1].

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. xv, pages 33 verso et suivantes.

D. Joam de Castro s'empressa de répandre partout cette nouvelle, qui cependant parut si extraordinaire qu'elle ne fut accueillie qu'avec méfiance par les Portugais. Diogo Botelho surtout, qui paraît avoir joui d'un certain crédit à la cour de France, fut au nombre de ceux qui se montrèrent les plus incrédules [1]. Mais D. Joam de Castro, infatigable dans la poursuite de l'idée qui était devenue la passion de sa vie, voulait à tout prix s'assurer de la vérité, et dès le commencement de l'année 1599 il parvint à décider Fray Estevam de Sampayo à se rendre à Venise dans ce but.

Vers la fin de cette même année, il fit le voyage d'Angleterre et des Pays-Bas, pour se procurer, s'il était possible, des secours et des recommandations, de n'importe quelle nature, en faveur du prétendu roi. Toutefois l'identité de ce prétendant ne lui paraissait pas encore suffisamment démontrée; les prophéties annonçant que D. Sébastien, passé presque à l'état de Messie, devait venir de l'Inde ou des côtes de l'Ethiopie [2].

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. xv, page 54 verso.
[2] D. Joam de Castro : *Idem.*, chap. xv, page 53.

CHAPITRE II

Détails sur l'apparition et l'existence du prétendu roi D. Sébastien à Venise. — L'ambassadeur d'Espagne se plaint de ses menées. — Le prétendu roi est mis en prison par ordre de la Seigneurie. — Ses aventures racontées par D. Joam de Castro. — On donne à entendre qu'il a été à Paris. — Anecdote à ce propos. — Il ne parle jamais portugais. — Comment on cherche à expliquer cette circonstance.

Voyons de quelle manière les choses s'étaient passées à Venise.

Au mois de juin 1598, le bruit commença à se répandre qu'un individu se donnant pour le roi D. Sébastien de Portugal était dans la ville.

Les versions à ce sujet étaient confuses et contradictoires. Toutefois, il semblait que le personnage en question avait habité d'abord Vérone, chez un tailleur, sous le nom de D. Diego. De Vérone, il se serait rendu à Ferrare, puis à Venise où il aurait été accueilli dans la maison d'un cuisinier cypriote, misser Francesco, située dans la Corte-Contarina, qui était, à cette époque, un des quartiers de Venise les plus pauvres et les plus

mal famés [1]. Il n'aurait pas tardé à changer de nom, à se déclarer Portugais et à se faire appeler le chevalier de la Croix. Puis, enfin, il aurait donné à entendre qu'il était le roi D. Sébastien de Portugal.

La maison de misser Francesco était fréquentée par des gens du commun, de mauvaise réputation, et notre aventurier y aurait fait la connaissance d'un vaurien, nommé Alessandro. Celui-ci, décidé à l'exploiter, l'aurait retiré de la maison du cuisinier, puis logé chez un certain Gerolamo Megliori, à San-Benedetto. C'est dans la société de ces deux fripons, et dans celle d'autres individus de même espèce, que le prétendu monarque vécut pendant six mois, parcourant la ville et les endroits voisins, faisant du bruit et occasionnant force querelles et algarades [2].

Il paraîtrait que ceux-là même qui s'étaient emparés de lui et qui le défrayaient, voyant qu'ils n'en retiraient pas assez vite tous les avantages qu'ils s'en étaient promis, le menaçaient parfois de lui faire un mauvais parti [3].

L'ambassadeur d'Espagne, D. Inigo de Mendoça, chercha à se renseigner sur le compte du personnage. Il ne tarda pas à apprendre, par l'entremise du duc de Maqueda, gouverneur de la Sicile, qu'il

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XVI, pages 63 et suiv.
[2] D. Joam de Castro : *Idem.*, chap. XVII, pages 67 et suivantes.
[3] D. Joam de Castro : *Idem.*

était Calabrais, natif de Taverna, et qu'il avait écrit à un habitant de Messine, nommé Raymond Marqueti, une lettre dans laquelle il se donnait pour le roi D. Sébastien de Portugal, et l'entretenait de ses affaires [1].

D. Inigo de Mendoça, voyant que les menées en faveur de l'aventurier allaient grand train, et se préoccupant des conséquences qu'elles pouvaient avoir, jugea à propos d'appeler sur lui l'attention de la Seigneurie. Le duc de Sessa, ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siége, et d'autres ministres de Philippe III, lui conseillèrent en vain de ne faire aucun cas des mensonges de ce charlatan. La Seigneurie prit en considération les remarques de l'ambassadeur et fit signifier à l'étranger, par l'entremise du podestat de Padoue, ville où il se trouvait en ce moment, l'ordre de quitter les Etats de la République dans un délai de huit jours [2].

Le 7 novembre, D. Inigo de Mendoça se présenta au Collége assemblé dans le palais ducal et sollicita du doge l'arrestation du Calabrais. Il rappela que cet aventurier n'avait tenu aucun compte de la sommation qui lui avait été faite et il insista sur la nécessité de le faire arrêter et d'instruire son procès.

[1] *Lettre de D. Inigo Lopez de Mendoça ambassadeur d'Espagne à Venise, au roi Philippe III*, datée du 7 novembre 1598. — Archives de l'Empire, section de Simancas. Carton K. 1676. G. 5, doc. 167.

[2] *Lettre de D. Inigo Lopez de Mendoça, ambassadeur d'Espagne à Venise, au roi Philippe III*, datée du 7 novembre 1598. — Archives de l'Empire, section de Simancas. Carton K. 1676. G. 5, doc. 167. — Archives de Venise, Carta 73 *ter*, del registro : *Deliberazioni Senato (secreta)*.

La mort du roi D. Sébastien, déclarait-il, ne pouvait être révoquée en doute après toutes les constatations que le roi catholique et l'empereur du Maroc avaient fait faire à ce sujet. Il était à désirer, néanmoins, que l'on démasquât l'imposture qui venait de se produire. Si par impossible, cependant, on parvenait, disait-il, à prouver que cet individu était le vrai D. Sébastien, le roi, son maître, se ferait un devoir et un plaisir de lui restituer son royaume. Si, au contraire, on découvrait, comme il en était convaincu, que tout cela n'était qu'une misérable supercherie, il prierait instamment la Seigneurie de châtier le coupable selon la rigueur des lois.

D. Inigo de Mendoça ajoutait que ce n'était pas la première fois que de pareilles impostures se produisaient; que, toutefois, elles avaient eu toutes pour base précédemment quelque ressemblance, soit dans les formes physiques, soit dans le langage, tandis qu'aucune de ces circonstances ne pouvait être invoquée en faveur de celui dont il réclamait l'arrestation, lequel n'était qu'un simple Calabrais, ne sachant même pas un mot de la langue portugaise. Or, comment pouvait-il se faire, concluait l'ambassadeur, que le roi D. Sébastien, âgé de vingt-deux ans lors de son expédition d'Afrique, eût entièrement oublié sa langue [1]?

[1] Archives de Venise. Carta 58, del registro : *Expositioni principi (secreta)*, collégio III.

La réclamation de l'ambassadeur fut prise en considération. Le jour même, le conseil des Dix, assuré que l'homme qui se donnait pour le roi D. Sébastien de Portugal, loin d'obéir à l'ordre qu'il avait reçu à Padoue, le 27 octobre, d'avoir à quitter les Etats de la République dans un délai de huit jours, était venu à Venise, ordonna son arrestation [1].

Ce ne fut, cependant, que le 24 novembre, que l'ordre fut exécuté, dans un moment où le prétendu roi se trouvait avec l'archevêque de Spalato et un chanoine de Padoue, nommé D. Prospero Barraco, dont, probablement, il avait surpris la bonne foi [2].

Jusque-là, et pendant que notre aventurier jouissait de sa liberté, les Portugais Antonio de Brito, Pantaléon Pessoa, Fray Chrysostôme, Nuno da Costa, et d'autres encore, s'étaient entretenus à diverses reprises avec lui, sans pouvoir néanmoins se former une idée précise de son identité. Ensuite, dans les premiers temps de son arrestation, tout ne sembla plus que fourberie, surtout à Brito et Pessoa, qui écrivirent dans ce sens à leurs amis .

Du reste, les assertions et les récits de ce singulier

[1] Archives de Venise. Carta 74 *ter*, del registro : *Deliberazioni Senato (secreta)*.

[2] *Lettre du juge apostolique D. Luciano de Négron au roi Philippe III*, datée du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo*. Sumario de las confesiones de Fray Estevan. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. xv.

personnage étaient extraordinaires et d'un contrôle fort difficile. C'est en cela que se trouvaient sa force et son secret. Il en était de lui, sous ce rapport, comme de tous les imposteurs du même genre qui ont paru à diverses époques.

Voici, au surplus, en quels termes en parle D. Joam de Castro, qui s'est constitué son historien :

« Le jour de la bataille, dit-il, le roi, dont la vie « et la liberté couraient un extrême danger, est « parvenu, quoique blessé, à se sauver avec le duc « d'Aveiro, le comte de Redondo, le comte de Sortelha, Christovam de Tavora, et un autre gentil-« homme dont le nom m'échappe, mais qu'il me « semble avoir entendu nommer Tello ou Menezes. « Il s'embarqua avec eux à bord d'un vaisseau de « la flotte et prit terre sur la côte des Algarves, en « Portugal. Plus sensible à l'affront de la défaite « qu'à la perte de son royaume, il ne voulut ni « régner ni se montrer à quiconque aurait pu le « reconnaître ; et se cachant comme s'il n'eût été « que le premier venu, il se mit à parcourir le « monde avec ses compagnons, et en vit plus de « choses qu'aucun autre dans quelque temps que « ce fût.

. . . .

« Il est vrai que son intention, ainsi que celle « de ceux avec lesquels il se trouvait d'accord, ne « fut pas d'abord de se cacher si longtemps, mais,

« seulement, pendant un espace de temps suffisant « pour faire oublier le grand revers qu'il avait « essuyé,

. . . .

« Dieu, dans ses secrets jugements, l'excitant de « l'aiguillon de la curiosité, le mena, de pays en « pays, jusqu'aux extrémités du monde; si loin « que, lorsque les changements politiques eurent « lieu en Portugal, il se trouvait dans des parages « d'où il ne pouvait ni venir à son aide, ni même « avoir connaissance de ces changements.

« Pendant qu'obéissant ainsi à ses penchants il « parcourait le monde, il prit part à quelques « guerres où il reçut plusieurs blessures, notam- « ment en Perse contre les Turcs. Il visita toute « l'Europe et une grande partie de l'Asie. Il pé- « nétra dans les Etats du prêtre Jean et dans l'in- « térieur de quelques autres contrées de l'Orient. « Il ne pouvait, au commencement, trop satisfaire « sa passion de parcourir et de connaître le monde; « mais il finit, éclairé de la grâce divine, par se « résoudre à l'abandonner, pour faire pénitence et « terminer saintement ses jours dans ces régions « éloignées. Dans cette intention, il choisit pour « compagnon un ermite, vécut quelque temps avec « lui et imita ses vertus, au point que tous ceux « qui l'approchaient en étaient émerveillés. Le « Seigneur, qui jusque-là avait trouvé bon, dans « sa sagesse, de le tenir caché pour lui enseigner « la pratique de la vertu, lui ordonna, par des

« visions et des révélations, de quitter cette « existence solitaire et de revenir prendre pos- « session de son royaume. Il lui dévoila des « secrets de la plus haute importance, ainsi que « le but pour lequel il le poussait à partir. D. Sé- « bastien prit tout cela pour des tentations du « démon, qui voulait l'arracher à la sainte vie « qu'il menait, et n'y fit point attention. Mais « Dieu, se montrant irrité d'une telle désobéis- « sance, découvrit ses intentions à l'ermite en « lui disant de le conseiller et de lui enjoindre « d'obéir sans délai. Le saint homme accomplit la « mission qui lui était confiée, en transmettant à « son compagnon les commandements du Seigneur « et en lui révélant le but pour lequel il lui était « ordonné de rentrer dans le monde, et d'aller « gouverner son royaume.

« Enfin, faisant violence à ses goûts et à sa « volonté, il se décida à obéir, rempli du regret « de quitter la vie de cénobite et la sainte compa- « gnie de l'ermite, sans que ce regret fût atténué « par la joie de ressaisir le sceptre.

« Il prit congé de son compagnon, qui, outre « les révélations qu'il lui fit en ce moment, lui « recommanda de se méfier d'amis qui devaient « lui causer de grandes peines et d'immenses « contre-temps; prédiction que deux moines se « chargèrent de réaliser.

« Là-dessus, l'ermite se sépara du roi, qui, de « ces contrées lointaines, vint en Sicile dans l'in-

« tention d'aller se découvrir au Saint-Père [1]. »

D. Joam de Castro interrompt ensuite le récit des faits et gestes de son héros, pendant tout le temps qu'il garda l'incognito, pour raconter un fait, auquel il a l'air de croire, mais qui s'accorde mal avec le récit des voyages du prétendu monarque [2].

Vers la fin de l'année 1587, à ce qu'il rapporte, se trouvait à Paris un Portugais du nom de Manoel Godinho, né à Setubal, où il avait été greffier. Cet homme racontait, que se promenant un jour par la ville, il avait rencontré le duc d'Aveiro, que l'on supposait avoir été tué à la bataille d'Alcacer-el-Kébir. Il l'avait reconnu tout de suite, lui avait parlé et, l'ayant accompagné jusqu'à son logis, il y avait vu le roi et trois de ses compagnons. Quelques jours après, il était retourné au même endroit, mais n'y avait plus trouvé personne [3].

Le Père Joseph Teixeira, dont nous aurons à parler plus tard, répète le même fait, qu'il dit tenir d'un docteur Nouvelet, à qui Manoel Godinho lui-même l'aurait raconté. Il ajoute que le personnage en question demeurait dans la rue Saint-Jacques ou dans la rue de la Harpe [4].

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XVI, pages 60 à 64.

[2] Nous avons cherché à rendre aussi clair que possible, dans notre traduction, le récit diffus et embrouillé de D. Joam de Castro, qui manque parfois non-seulement de clarté dans la forme, mais de logique dans le fond.

[3] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XVI, page 62 verso.

[4] Père Joseph Teixeira : Suite d'un discour sintitulé : *Adventure admirable, touchant D. Sebastian, roy de Portugal*, MDCII, pages 37 verso et suiv.

Si le récit était exact, il s'ensuivrait qu'il se serait trouvé à Paris, à cette époque, un autre faux D. Sébastien, dont l'existence a été à peu près ignorée, car rien ne nous autorise à supposer que cet individu fût précisément le prétendant dont nous nous occupons.

Etait-ce par hasard l'imposteur, que l'on nomma *le roi de Penamacor*, lequel ayant été condamné aux galères, ainsi que nous l'avons dit, et se trouvant à bord de l'un des navires de l'*Invencible Armada*, réussit à déserter sur les côtes de France ? On ne peut faire à ce sujet que de vagues suppositions.

Toutefois, D. Joam de Castro, cela va sans dire, ne met pas en doute le fait, qu'il a puisé probablement dans les écrits ou dans les conversations du Père Teixeira. Il ajoute qu'ayant demandé, à Venise, à celui qu'il tenait pour son roi s'il avait été à Paris, celui-ci lui aurait répondu affirmativement et aurait dit de plus y avoir vu une personne de la suite de D. Antonio [1]. D. Joam de Castro pourtant est le seul à placer dans la bouche du prisonnier de Venise une déclaration que celui-ci, ni aucun de ses autres partisans ne confirmèrent plus tard.

Mais reprenons la narration des aventures du prétendu monarque, telle qu'elle a été composée par son historien.

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XVI, page 63 verso.

« Aussitôt arrivé en Sicile, dans l'année 1597 ou « au commencement de l'année suivante, le roi « dépêcha en Portugal un messager italien chargé, « pour quelques gentilshommes, de lettres dans « lesquelles il leur annonçait son prochain re- « tour. Le messager se rendit en Portugal et « remit les lettres, mais il ne rendit pas compte « au roi du résultat de sa mission et ne reparut « jamais [1].

« D. Sébastien s'embarqua en Sicile et vint à « Rome, décidé à se faire connaître au Saint-Père ; « mais, en attendant le moment propice, il fut « dépouillé pendant son sommeil de tout ce qu'il « possédait par des domestiques étrangers, et « n'ayant plus de vêtements, il fut obligé de de- « mander pour l'amour de Dieu quelques nippes « pour se couvrir.

« Le malheureux roi, pensant que s'il se montrait « dans un aussi misérable état on n'ajouterait pas « foi à ses paroles, surtout après le changement « opéré par le temps dans sa personne, s'enfonça « dans l'Italie, abattu par le malheur et accablé de « tristes pensées.

« Enfin, étant arrivé en pèlerin à Notre-Dame- « de-Lorette, il vint de là à Vérone et ensuite à « Venise [2]. »

[1] Nous verrons par la suite que cette invention du messager envoyé en Portugal avait pour but de donner le change sur l'identité de l'imposteur.

[2] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XVI, pages 63 verso et suivantes.

Tous ces détails et d'autres semblables furent donnés par le prétendu monarque, avant son arrestation, à Nuno da Costa, à Pantaléon Pessoa et à tous les Portugais et étrangers qu'il voyait à Venise.

Il est bon de remarquer qu'il s'exprimait toujours en italien, et que quelques-uns des Portugais présents l'ayant prié de parler dans leur langue maternelle, pour fortifier leur croyanee en lui, il répondit — « qu'il ne le pouvait pas avant une certaine époque, à cause d'un serment que lui et ses compagnons avaient fait [1]. »

Si pendant qu'il jouissait de sa liberté le prétendu roi comptait peu d'affidés parmi les Portugais et les gens d'une classe supérieure, leur nombre paraît avoir diminué encore après son arrestation.

Cependant D. Joam de Castro ne cessait de certifier en tous lieux l'identité du prisonnier, ajoutant aux vagues données qu'il possédait toutes sortes de faits de son invention, pour corroborer ses assertions.

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey l. Sebastiam*, etc., chap. XVII, page 73.

CHAPITRE III

La Seigneurie instruit le procès de l'aventurier. — Fray Chrysostôme, l'un de ses affidés. — Dépêches de l'ambassadeur de France. — Fray Estevam arrive à Venise. — On ne lui permet pas de voir le prisonnier. — Il se met en rapport avec le sénateur Marco Quirini, qui lui conseille de se rendre en Portugal, pour se procurer des indications tendant à faire reconnaître l'identité du prisonnier. — Fray Estevam revient à Venise, accompagné du chanoine Rodrigues da Costa et rapporte le signalement de D. Sébastien. — On cherche vainement à décider la Seigneurie à examiner le prétendu roi. — D. Joam de Castro arrive à Venise.

Il y avait près d'une année que notre aventurier était enfermé dans les prisons de Venise sans que la Seigneurie eût décidé de son sort. Pendant ce temps-là, surtout après les premiers six mois, lorsqu'il eut été transféré dans une prison moins rigoureuse, où il se trouva de compagnie avec quatorze ou seize autres prisonniers, il put avoir par moments des rapports occultes avec quelques-uns de ses affidés, notamment avec Fray Chrysostôme. Celui-ci, le plus convaincu en apparence de ses adhérents, lui faisait parvenir des livres portugais, lui transmettait des nouvelles du dehors, et le te-

nait au courant des efforts que les Portugais faisaient pour adoucir son sort.

Le procès avait été tout d'abord déféré à quatre juges, constituant, dans l'administration judiciaire de Venise, ce qu'on appelait le petit collége. Interrogé plusieurs fois, le prisonnier soutint constamment qu'il était le roi D. Sébastien de Portugal, et débita, à peu de chose près, le récit que nous avons rapporté d'après D. Joam de Castro.

Voici en quels termes M. de Villiers-Séguier, ambassadeur de France à Venise, avait rendu compte à son gouvernement de l'arrestation du prétendu roi.

« Celui qui se dit être Sébastien, roy de Portu-
« gal, se tient ici ; mais sur les instances faites par
« l'ambassadeur d'Espagne, le 25 du mois passé, le
« capitaine du Grand, qui est le premier capitaine
« de la ville, fut le prendre la nuit, par le com-
« mandement de la Seigneurie; l'on a aussi empri-
« sonné quelques particuliers, au nombre de cinq
« ou six, pour par leur bouche découvrir le fond
« de cet artifice. J'ai appris qu'encore que le Sé-
« bastien prétendu se tienne ferme en ses préten-
« tions et sans se couper en ses réponses, que
« néanmoins on a découvert qu'il était Calabrais
« de naissance, et on travaille, à l'instance de
« l'ambassadeur d'Espagne, à pénétrer le plus
« avant que l'on pourra en cette affaire, pour dé-
« couvrir s'il y a autre chose que l'imposture de

« cet homme. Si l'on eût reconnu en ce fait quel-
« que chose de sérieux et qui pût être ménagé
« avec fruit, l'on y eût travaillé ; mais étant bien
« averti de ce-dessus, l'on a cru qu'il ne l'en fallait
« empêcher. La fin sera de le pendre, comme on
« le demande, ou pour le moins de lui faire épou-
« ser une galère pour la vie[1]. »

Environ quatre mois plus tard il écrivait :

« Les Vénitiens ont voulu prendre une résolu-
« tion sur le prétendu roy de Portugal, qu'ils
« tiennent prisonnier depuis tant de temps. L'opi-
« nion n'a été ni pour sa mort ni pour le tenir en
« galère perpétuelle ; la conclusion a été qu'il de-
« meurât toujours prisonnier à la dépense de
« Saint-Marc, arbitrée à un quart d'écu par
« jour[2]. »

Bientôt après l'ambassadeur rendait compte au roi de la manière dont les juges vénitiens avaient traité et envisagé la question, et des opinions émises à cet égard dans le conseil.

« J'ajouterai, disait-il, à l'avis ci-dessus donné
« à Votre Majesté du jugement rendu contre le
« prétendu roy de Portugal, ce que j'ai appris des

[1] *Lettre* datée du 6 décembre 1598. — Manuscrits de la Bibliothèque impériale, fonds français, 18039, page 45 verso.

[2] *Lettre* datée du 19 mars 1599. — Manuscrits de la Bibliothèque impériale, fonds français, 18939, page 100 verso.

« motifs d'icelui, m'en étant voulu éclaircir, pour
« ce qu'il me semblait étrange qu'ils se fussent
« contentés de le retenir prisonnier, vû que leur
« demeurait très-constant que le dit prisonnier est
« un imposteur, car même étant interrogé de la
« marque que son confesseur ordinaire avait au
« visage, il n'en put répondre, bien qu'il fût re-
« connu que le dit confesseur était borgne d'un
« œil; qui est chose de laquelle, étant vraiment le
« roy, il se pouvait ressouvenir. J'ai appris qu'ils
« furent divisés en deux opinions. *In Pregadi*[1], les
« uns, voulant donner contentement au roy d'Es-
« pagne, étaient d'avis qui de la mort, qui de la
« galère perpétuelle; les autres, désireux de con-
« server la liberté de la république, en laquelle il
« s'était réfugié, étaient d'avis que les prisons lui
« fussent ouvertes avec avertissement de se re-
« tirer. Les uns et les autres, pour s'accorder, re-
« vinrent à le retenir prisonnier, car en ce faisant,
« le roy d'Espagne était plus satisfait que si l'on
« lui eût ouvert les prisons, ce qui était approcher
« l'intention des uns; et la franchise de la répu-
« blique demeurait dans son entier, ce qui était
« recherché par les autres. »

L'agent diplomatique français terminait sa dé-

[1] On désignait sous le nom de Pregadi (invités) les grandes assemblées où siégeaient, sous la présidence du doge, tous les principaux fonctionnaires de la république. La grande salle du Sénat du palais ducal a conservé le nom de *Sala dei Pregadi*.

pêche en disant que les Vénitiens pensaient qu'il y avait grand avantage à garder le prisonnier, attendu qu'il pourrait se faire « qu'un jour le roy d'Espagne le reçût d'eux comme un grand présent » ; qu'à cet effet, il faudrait le tenir « en chambre tapissée et en faire un peu plus de cas qu'auparavant, » afin de rendre par là le cabinet de l'Escurial plus prévenant envers la Seigneurie[1].

Nous pouvons d'autant plus ajouter foi aux informations de M. de Villiers-Séguier, qu'il ne peut être soupçonné d'attachement à l'Espagne.

D. Joam de Castro, dont la ferme conviction ou l'entêtement ne se décourage pas facilement, explique à sa façon l'ignorance du prétendu roi sur certains faits au sujet desquels les juges l'interrogeaient.

« Au commencement, dit-il, persuadé qu'on « voulait lui rendre justice, le roi répondit d'une « manière satisfaisante aux questions qu'on lui « adressa ; mais ayant reconnu qu'on n'avait pour « mobile que la curiosité et pour but que de s'en« quérir de sa vie et de ses aventures, sa suscepti« bilité se réveilla et il résolut de ne plus ré« pondre exactement. Il disait le contraire de ce « qu'il savait sur les faits qui le concernaient, et « lorsqu'on le ramenait dans sa prison, il s'ouvrait

[1] *Lettre* datée du 3 avril 1599. — Manuscrits de la Bibliothèque impériale, fonds français, 18039, page 116 verso.

« à ses compagnons, leur rapportait les questions « qu'on lui avait posées, la manière dont il aurait « pu répondre et les raisons qui l'avaient porté à « parler autrement[1].

Il fallait tout le parti pris ou toute la crédulité de D. Joam de Castro pour admettre comme il le faisait la compétence des hôtes des prisons de Venise sur l'appréciation et la portée des discours de leur compagnon de captivité.

Au surplus, le prétendu roi, suivant ce que disaient ses partisans, avait su leur commander le respect par des preuves d'une vigueur extraordinaire, et en même temps s'attirer leur affection par son caractère doux et conciliant[2].

Il ne manquait pas d'ailleurs de faire étalage des sentiments de dévotion qui lui avaient déjà valu, avant son incarcération, quelques sympathies. Grâce à des pratiques religieuses répétées, et aux messes qu'il faisait dire avec une partie de l'argent qui lui était alloué ou donné pour son entretien, il avait réussi à se rendre favorables des prêtres et des personnes dévotes[3].

Cependant, vers la moitié de l'année 1599, arrivait à Venise Fray Estevam de Sampayo. Ce religieux, de l'ordre des dominicains, entretenait,

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XVII, pages 70 verso, 71 verso et 73.

[2] Le Père Joseph Teixeira : Suite d'un discours intitulé : *Adventure admirable touchant D. Sebastian, roy de Portugal*, etc., pages 52 et suiv.

[3] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XVII, page 72 verso.

comme nous l'avons vu précédemment, des relations avec D. Joam de Castro. Il avait été très attaché à la famille des comtes de Vimioso, dont le chef, partisan zélé et principal confident de D. Antonio, avait reçu de lui la dignité de connétable de Portugal. Ce fut probablement à cause de ses relations avec cette famille que Fray Estevam se lança dans le parti du prétendant D. Antonio. Ce dévouement lui valut d'abord un emprisonnement, et ensuite sa réclusion dans un couvent; mais il réussit à s'évader et passa en France. Détestant les étrangers qui avaient asservi son pays, plein d'activité, fort entêté, passablement instruit, il causa de grands embarras au gouvernement espagnol en prenant en main la cause du prétendu roi D. Sébastien. Il le servit du reste avec un dévouement qui pourrait bien être une garantie de sa bonne foi.

A Rome, où il alla avant de se rendre à Venise, il feignit de vouloir se faire pardonner ses fautes par le général de son ordre. Il obtint alors, grâce à l'intervention du duc de Sessa, ambassadeur d'Espagne, et de Gonçalo Mendes de Vasconcellos, agent portugais, la remise de son châtiment et l'autorisation de rentrer dans le couvent de San-Gonçalo d'Amarante.

Arrivé à Venise, il se mit en rapport avec les personnes qui protégeaient le prisonnier, lui fit, par leur entremise, tenir quelques secours, des nouvelles et des livres portugais, et ne tarda pas à

se persuader qu'il était le vrai roi D. Sébastien[1].

Cependant, chez un homme désintéressé ou moins aveugle, l'identité de l'imposteur n'aurait pas manqué de soulever bien des doutes.

Voici ce qu'apprit bientôt Fray Estevam. Le prétendu roi, ayant eu vent que la Seigneurie voulait le faire arrêter, avait demandé à Fray Chrysostôme trente écus pour s'enfuir, somme que le dominicain ne put parvenir à lui procurer. Déçu de ce côté, il avait fait une semblable demande au négociant Nuno da Costa; mais ce dernier lui ayant adressé quelques questions pour s'assurer s'il était vraiment le roi D. Sébastien, en avait reçu cette réponse hautaine : « Je n'ai ni satisfaction ni explications à donner à mes sujets. *Beati qui non viderunt et crediderunt*[2]. »

On savait de plus que lors de son séjour à Vérone, il avait écrit au sénateur Marco Quirini une lettre signée « D. Diego de Aragon », nom qu'il avait adopté, pour lui demander quelque argent, en alléguant des services rendus à la république[3].

[1] *Lettre du juge apostolique D. Luciano de Negron au roi Philippe III*, datée du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo.* — Sumario de las confesiones de Fray Estevan. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

[2] *Lettre du juge apostolique D. Luciano de Negron au roi Philippe III*, datée du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo.* — Sumario de las confesiones de Fray Estevan. — Archives de Simancas, *Estado.* Liasse 197.

[3] *Lettre du juge apostolique D. Luciano de Negron au roi Philippe III*, datée du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo.* — Sumario de las confesiones de Fray Estevan. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

Tout cela glissa sur l'esprit prévenu de Fray Estevam.

A vrai dire, la haine de la domination espagnole agissait si puissamment sur son cœur, et, d'un autre côté, les assertions de D. Joam de Castro étaient si péremptoires et si bien gravées dans tous les esprits, que Fray Estevam et la plupart des Portugais qui plus tard s'employèrent à Venise et ailleurs dans cette affaire étaient d'avance à moitié convaincus.

Le sénateur Marco Quirini lui-même paraît avoir partagé cet entraînement, car il est plus d'une fois l'objet des éloges de D. Joam de Castro.

D'après le conseil de ce dignitaire de la république, Fray Estevam, qui n'avait pu obtenir de voir le détenu, se rendit en Portugal. Son voyage avait pour but d'obtenir l'indication exacte des marques et signes qui devaient servir à établir l'identité du prisonnier avec l'auguste personnage dont il prenait le nom.

Quelques autres personnes aussi, mues par un sentiment de curiosité ou d'intérêt, s'étaient rendues à Venise afin de reconnaître ou de favoriser le prétendant. Nous trouvons mention de leur passage en cette ville dans une dépêche de D. Inigo de Mendoça à Philippe III :

« J'appelle de nouveau l'attention de Votre Ma-
« jesté sur la nécessité de faire surveiller ces

« moines de San-Francisco qui sont dernièrement
« partis de Venise, comme j'en ai averti Votre Ma-
« jesté, très-mécontents du refus qu'on leur avait
« fait de leur laisser voir ce charlatan. Ce sont ces
« moines qui sèment des troubles en Portugal;
« Fray Antonio de Sousa, fils de Martim Affonso de
« Sousa, *custodio* de la province de Portugal, Fray
« Lourenço de Portugal, *vice-provincial* de la pro-
« vince des Algarves, et Fray Luiz dos Anjos, *cus-*
« *todio* de la même province. Outre ces person-
« nages, trois autres Portugais ont passé à Venise
« ces jours derniers, et l'un d'eux est, dit-on, le
« fils puîné de D. Antonio, qui se rend à Constan-
« tinople, pour s'entendre avec le Turc, et l'indis-
« poser contre Votre Majesté. Deux autres Portu-
« gais se trouvent encore ici. Ils sont venus dans
« l'intention de reconnaître ce fourbe, et, attendu
« la certitude que nous avons de l'imposture, il me
« semble que, pour couper court aux embarras que
« cela peut occasionner en Portugal, il serait à
« propos que Votre Majesté envoyât à Venise des
« personnes consciencieuses et qui ont véritable-
« ment bien connu le roi D. Sébastien[1]. »

Dans les derniers mois de 1599, Fray Estevam arrivait à Lisbonne pour se procurer, ainsi que nous l'avons dit, l'indication des marques et signes

[1] *Lettre datée de Venise*, du 5 février 1600. — Archives de l'Empire, section de Simancas. Carton K, 1677. G. 6, doc. 19.

nécessaires pour les confrontations, ainsi que des secours pour le prisonnier.

Le chanoine Lourenço Rodrigues da Costa, auquel il s'adressa d'abord, espérait les trouver par l'entremise de D. Nuño de Mascarenhas, qui, disait-on, possédait aussi plusieurs lettres de D. Sébastien. Mais il ne put rien obtenir de ce côté-là, et ce fut le notaire Thomé da Cruz, secrétaire du légat apostolique, qui, après avoir bien cherché, et s'être adressé principalement à des personnes âgées, parvint à lui donner satisfaction [1].

[1] *Lettre du juge apostolique D. Luciano de Negron au roi Philippe III*, datée du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo.* — Sumario de las confesiones de Fray Estevan. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

Voici les seize marques et signes que l'on prétendait exister sur le corps du roi D. Sébastien :

« 1° La main droite plus grande que la gauche;

« 2° Le bras droit plus long que le gauche;

« 3° Le corps, depuis les espaules jusqu'à la ceinture, si court que son « pourpoint ne peut servir à autre, mesme de sa taille.

« 4° De la ceinture jusqu'aux genoux, il est fort long;

« 5° La jambe droite plus longue que la gauche;

« 6° Le pied droit plus grand que le gauche;

« 7° Les orteils presque égaux;

« 8° Au petit orteil du pied droit, il a une verrue qui lui croist, laquelle « paroist comme un sixième orteil;

« 9° L'empeigne, ou col-de-pied, fort haut et eslevé;

« 10° Sur une espaule un seing de la grandeur d'un *vintem* de Portugal, « monnoye telle qu'une pièce de trois blancs de France, des plus petites et « anciennes;

« 11° En l'espaule droite, vers le chignon du col, un seing noir, de la gran- « deur d'une petite ungle.

« 12° Il a des lentilles au visage et aux mains, non guère apparentes, et « qui ne le sait ne les pourra voir.

« 13° Il a le corps de la partie gauche plus court que de la droite, de « manière qu'il boite sans qu'on l'aperçoivê. (*Sic.*)

« 14° Il lui manque une dent du costé droit en la mâchoire basse;

« 15° Une marque secrète;

« 16° Il a d'abondant un signal fort secret, qui se dira quand il en sera « besoing.

« Outre ces secrètes enseignes, il en a plusieurs autres qui se peuvent voir:

Ce ne fut cependant que vers le mois de mai de l'an 1600 que tout fut prêt et que le chanoine Rodrigues da Costa se décida à accompagner Fray Estevam. Arrivés tous deux à Aveiro, où ils devaient s'embarquer pour retourner en France et de là en Italie, ils y rencontrèrent, en la personne de Bernardino de Sousa, un partisan zélé de l'existence du roi D. Sébastien. Ils en obtinrent de l'argent et la promesse d'un actif concours[1].

A la fin de juin les deux religieux étaient à Venise. Après avoir vainement tenté d'obtenir que l'on procédât à la reconnaissance du prisonnier, Fray Estevam écrivit à ses amis pour les prier de lui venir en aide. D. Joam de Castro, qui se trouvait alors à Paris de retour d'Angleterre et des Pays-Bas, où il avait pleinement échoué dans son projet d'intéresser la reine Marie et les États généraux en faveur du prétendu roi, répondit le pre-

« comme les doigts de la main longs et les ungles de mesme. La lèvre d'Aus-« triche, comme son ayeul Charles V, empereur, père de sa mère, et de son « ayeule Catherine, reine de Portugal, mère de son père, sœur dudit Charles V. « Les pieds petits et les jambes courbes, etc. Toutes ces marques sont nées « quant et luy.

« Il a d'abondant une marque d'arcbusade, qui luy fut donnée en la ba-« taille d'Aphrique.

« Une autre marque de blessure en la teste.

« Une autre sur le sourcil droit. »

Le Père Joseph Teixeira : *Adventure admirable par-dessus toutes les autres des siècles passez et présents, par laquelle il appert évidemment que D. Sebastien, vray et légitime Roy de Portugal, incognu depuis la bataille qu'il perdit contre les infidéles en Aphrique, l'an* 1578, *est celuy mesme que les seigneurs de Venise ont détenu prisonnier deux ans et vingt-deux jours, finis au* XV *décembre dernier passé*, etc., etc.. MDCI, page 76.

[1] *Lettre du juge apostolique D. Luciano de Negron au roi Philippe III*, datée du 1er juillet 1693. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Franscico Ansaldo.* — Sumario de las confesiones de Fray Estevan. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

mier à son appel. Les Portugais Diogo Manoel Lopes et Miguel do Canto lui fournirent les fonds pour le voyage, et le 28 juillet il arrivait à Venise [1].

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. xv, page 58 verso.

CHAPITRE IV

La Seigneurie de Venise engage les protecteurs du prisonnier à se munir de lettres de recommandation. — Le chanoine Rodrigues da Costa et Fray Chrysostôme partent pour Rome. — Lettre d'un capucin portugais à Philippe III. — Mésintelligence de D. Joam de Castro et de Fray Estevam. — Lettres adressées par eux au Père Joseph Teixeira. — L'émigré portugais Diogo Botelho. — Lettres de Henri IV à son ambassadeur à Venise, au sujet du prétendu roi D. Sébastien. — Rodrigo Marques et Diogo Manoel arrivent à Venise. — Sébastien Figueira y arrive également, porteur de lettres des Etats généraux de la Hollande. — Lettre adressée par le prisonnier à Fray Estevam et à Fray Chrysostôme.

L'arrivée de D. Joam de Castro, malgré tout le zèle dont il était capable, n'aplanissait pas les difficultés et l'affaire en était toujours au même point.

La Seigneurie, hésitant à se prononcer, engageait les protecteurs du prisonnier à se procurer des recommandations de rois et de princes. Le chanoine Rodrigues da Costa et Fray Chrysostôme, munis d'une lettre du prétendu roi, dans laquelle celui-ci implorait l'assistance du Saint-Père, par-

tirent pour Rome, dans l'espoir qu'ils obtiendraient l'appui des hauts dignitaires de l'Eglise [1].

Le faux roi comptait sans doute beaucoup d'adhérents parmi les prêtres et les moines; il rencontra pourtant chez eux un adversaire déclaré. Voilà, du moins, ce qui résulte de certains passages d'une lettre qu'un capucin portugais écrivait au roi d'Espagne. Ce que dit ce capucin est trop curieux pour le passer sous silence.

« Sacrée et royale Majesté! l'année dernière, « ainsi que Votre Majesté le sait déjà, arriva à Venise un individu, qui, dans une conversation avec « des juifs portugais, leur dit que le roi D. Sébastien vivait encore et se trouvait en Sicile, de « retour de l'Inde. Trois mois plus tard, il prétendit être lui-même ce roi et fut mis en prison. « Pendant l'Avent, tandis que je prêchais dans la « ville de Forli, en Romagne, un de nos Pères « capucins, qui était alors à Venise, m'écrivit « pour me mander ces nouvelles. Il me détailla les « indications, marques et signes que donnait le « prétendu roi, et me dit que celui-ci ayant engagé « les Vénitiens à examiner dans les archives les « lettres qu'il avait écrites à la Seigneurie au « moment de l'expédition d'Afrique, leur contenu « s'était trouvé d'accord avec ce qu'il avait dit.

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido rey D. Sebastiam*, etc., chap. XVII, page 74 verso.

« Je répondis qu'il ne fallait point ajouter foi « aux allégations de cet homme, attendu que les « lettres écrites par D. Sébastien au Pape et aux « Vénitiens avaient toutes été imprimées.

« Je suis arrivé à Venise ; mais personne ne peut « voir le prisonnier. Je ne manque cependant pas « d'avertir tout le monde que c'est un imposteur, « et je le prouve par de solides raisons. Je me fonde « sur ce qu'il ne sait parler ni écrire le portugais, « tandis qu'il parle et écrit l'italien dans la perfec- « tion et qu'il compose même en cette langue « d'excellents sonnets. Je les ai vus, ainsi que « quelques lignes qu'il a voulu écrire en portu- « gais, lesquelles laissent difficilement deviner ce « qu'il veut dire, et ne renferment pas un seul mot « portugais. D'ailleurs s'il était le vrai roi, ne sau- « rait-il pas rendre compte de tout ce qu'il a fait « durant sa vie? Mais il ne sait quelque chose qu'à « partir du moment où le roi est passé en Afrique. « Je regrette vivement de ne pouvoir le ques- « tionner, car de tous les Portugais qui se trouvent « en Italie, personne mieux que moi ne serait à « même de le reconnaître; la plupart des autres « étant, ou des juifs qui ne venaient point à la « cour, ou des jeunes hommes qui n'ont point été « ses contemporains. D. Sébastien était blond, « celui-ci est brun. On m'a dit qu'il avait fait « usage d'une certaine eau pour essayer de rendre « ses cheveux blonds, et quelques-uns sur le devant « le sont déjà tant soit peu. D. Sébastien avait la

« lèvre tombante, comme les princes autrichiens; « celui-ci, m'assure-t-on, a bien la lèvre un peu « tombante; mais sa bouche est de travers, défaut « qui n'a jamais existé chez le roi D. Sébastien.

« J'apprends qu'en Portugal on fait déjà quelque « bruit à son sujet. Si Votre Majesté me l'ordonne, « je m'y rendrai pour dissuader ceux qui seront « dans l'erreur, de la même manière que je le fais « ici, sans me préoccuper des dangers que je cours. « Je ne manquerai pas cependant de continuer à « agir de la même façon, pour l'acquit de ma con-« science et le service de Votre Majesté, que je « prie Dieu de rendre heureuse et prospère, pour « le bien et la défense de la sainte foi. De Votre « Majesté le très-humble serviteur et sujet, Fray « Zacharias, Portugais, capucin prédicateur [1]. »

Fray Estevam, D. Joam de Castro, et bientôt après Fray Chrysostôme, revenu de Rome, où l'on avait échoué, cherchèrent à obtenir de la Seigneurie l'élargissement du prisonnier ou l'ordre de vérifier son identité. C'est en ce moment qu'éclata entre D. Joam de Castro et Fray Estevam une rivalité qui dégénéra bientôt en haine de la part du premier.

Fray Estevam entretenait, à ce qu'il paraît, des rapports plus fréquents et plus immédiats que

[1] Archives de l'Empire, section de Simancas. Carton K. 1676. G. 5, doc. 231. *Lettre datée de Venise*, le 20 juillet 1599.

D. Joam avec le prétendu monarque. Il l'avait en quelque sorte accaparé, en s'attribuant la direction de l'affaire, et avait excité ainsi la jalousie du petit-fils du quatrième vice-roi des Indes. Il prétendait que l'on réussirait mieux et plus vite si l'on assurait hardiment à la Seigneurie que le prisonnier était le roi D. Sébastien.

D. Joam de Castro, au contraire, opinait pour qu'on se bornât à lui demander de faire procéder à une reconnaissance.

Cette dernière opinion prévalut [1].

Ils furent reçus deux fois en audience, le 26 septembre et le 3 octobre, par le collége assemblé.

La première fois, le doge lui-même était présent. On prit connaissance de leur requête et on leur répondit qu'on aviserait.

Ils demandèrent une troisième audience; mais elle leur fut refusée.

Tous les jours, D. Joam de Castro et les deux prêtres se trouvaient sur le passage des membres du tribunal de *Pregadi* et du grand conseil, et ne cessaient de les importuner de leurs suppliques. Ils écrivaient en même temps à tous leurs amis pour les engager à se rendre à Venise, munis de lettres de recommandation; et, tandis qu'ils s'abstenaient, ainsi qu'il en avait été convenu, d'assurer à la Seigneurie l'identité du détenu avec le roi D. Sébas-

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XVIII, page 77.

tien, ils n'hésitaient pas à donner cette assurance aux personnes auxquelles ils s'adressaient.

Comme preuve de ce que nous avançons, nous donnerons ici des extraits de quelques-unes des lettres de Fray Estevam et de D. Joam de Castro[1].

Lettre de Fray Estevam de Sampayo à Fray Joseph Teixeira.

« De Venise, le 8 septembre 1600.

« J'ai déjà écrit à Votre Paternité sur le sujet « qui se présente, et parce que je ne suis pas « assuré que ma lettre vous ait été rendue, je vous « ferai cette recharge. Je prie Votre Paternité de « croire que tout ainsi que je désire que Dieu soit « avec mon âme à l'heure de ma mort, qu'autre « chose ne me pousse en cette affaire que l'amour « fraternel que je vous porte, le zèle de la liberté « du Portugal et la vérité.

« Le roi de Portugal est détenu prisonnier en « cette ville, il y a vingt-deux mois, par un se- « cret jugement de Dieu, lequel a permis qu'il « soit arrivé ici pauvre et ayant été dérobé, mais « espérant trouver faveur en cette république. « L'ambassadeur de Castille l'a persécuté vive- « ment, persuadant à la Seigneurie que c'est un « voleur calabrais, ce qu'il promettait de prouver,

[1] Nous avons trouvé ces lettres déjà traduites en français. La traduction date sans doute de la même époque que les lettres originales écrites en portugais.

« et aussitôt il a été procédé contre lui, conformé-
« ment aux informations de l'ambassadeur. Ils le
« tiennent enseveli dans la prison, sans le laisser
« voir ni le vouloir élargir, ni faire aucun acte de
« justice, parce que — *nullam inveniunt in eo cau-*
« *sam*. Je vous jure, par la Passion de Jésus-Christ,
« qu'il est aussi véritablement le roi D. Sébastien
« comme je suis le frère Etienne. Si cela n'est ainsi,
« je veux être condamné non-seulement pour
« menteur, mais pour renégat, blasphémateur et
« hérétique. J'ai fait de grandes diligences en Por-
« tugal pour ce fait. J'y suis allé et en suis re-
« venu. J'ai su secrètement que des seize marques
« qu'il avait en son corps dès son enfance, dont
« j'ai apporté certificat authentique de Portu-
« gal, il les a toutes, sans manque d'aucune et
« sans compter les cicatrices des blessures de la
« bataille. Il donne aussi telles raisons de sa vie,
« et de ce qu'il a jamais fait, des lieux où il a
« été et demeuré, qu'il n'y a jugement si obstiné
« et aveuglé qu'il n'en soit convaincu. Cela est
« aussi la vérité que Dieu est Dieu, s'il est permis
« de parler ainsi. Ces seigneurs attendent que les
« rois et princes chrétiens s'emploient en cette
« affaire, à l'instance desquels ils nous le montre-
« ront, pour le mieux reconnaître, à cette fin qu'ils
« soient tenus pour excusés envers le roi d'Es-
« pagne, disant user de ces façons et prétentions
« pour n'être en mauvais ménage avec per-
« sonne.

« C'est une occasion par laquelle vous pourrez
« gagner plus d'honneur que jamais Portugais ait
« gagné, et faire le plus grand service à Dieu en
« vous acheminant ici avec lettres de faveur de
« Sa Majesté très-chrétienne, par le moyen des-
« quelles ôn nous le veuille laisser voir et exami-
« ner plus particulièrement, pour éclaircir la vé-
« rité. Nous avons délibéré de faire assembler en
« ce lieu plus de douze personnes de son temps, de
« toutes conditions, pour le reconnaître, puisque
« le malheur l'a tant accompagné qu'il ait laissé
« ses compagnons par le monde et qu'il soit venu
« ici tout seul; car si le duc d'Aveiro, qu'il a
« laissé en Ethiopie, était ici, il suffirait pour le
« délivrer.

« Votre Paternité considérera que celui qui lui
« dit ces choses est un religieux de Saint-Domi-
« nique et son confrère, lequel désire son bien,
« honneur et repos, et la liberté du Portugal,
« par bons moyens, en bonne et sainte conscience,
« autant qu'homme qui vive.

. . . .

« Ces seigneurs, pour m'entretenir, m'ont en-
« voyé en Portugal chercher les signes de son
« corps, sans me l'avoir voulu laisser voir, disant
« que les Portugais, pour se délivrer des Castillans,
« ne feraient point de difficulté de dire d'un
« nègre que ce serait le roi D. Sébastien. Mainte-
« nant que j'ai apporté tant de marques, confir-
« mées par instruments authentiques d'un notaire

« apostolique, et que je les prie de me le laisser
« voir et me le montrer, les assurant que je leur
« montrerai la vérité ou fausseté par les écritures
« que j'ai apportées, accompagné d'un chanoine
« de Lisbonne, après plusieurs disputes au Sénat,
« m'ont fait réponse qu'il n'est pas séant ni con-
« venable de savoir si c'est le roi D. Sébastien ou
« non, sans premièrement en être requis des rois
« et princes. J'espère que vous apporterez tant de
« lettres à ces messieurs qu'ils ne pourront plus
« s'excuser de nous éconduire en nos demandes.

« Notre Seigneur vous illumine en cette affaire
« et vous fasse connaître combien elle vous touche
« et à nous tous. — Le serviteur et confrère de
« votre Paternité. — Frère Etienne de Sampayo[1]. »

Nous pourrions transcrire encore ici deux autres lettres de Fray Estevam de Sampayo à Fray Joseph Teixeira, lettres qui portent la date du 16 octobre 1600; mais comme elles sont conçues à peu de chose près dans le même sens et les mêmes termes que celle du 8 septembre, qui vient d'être lue, nous nous abstiendrons de les rapporter, afin de ne pas surcharger notre narration de détails superflus[2].

Nous ne pouvons néanmoins nous dispenser

[1] Manuscrits de la Bibliothèque impériale, fonds Dupuy, volume 15, page 51.
[2] Manuscrits de la Bibliothèque impériale, fonds Dupuy, vol. 770, page 268 à 274. — Le Père Joseph Teixeira : *Adventure admirable par-dessus toutes les autres des siècles passez et présents*, etc., page 44.

d'analyser deux lettres de D. Joam de Castro, adressées au même Père Teixeira. Toutes deux sont écrites de Venise, la première sous la date du 11 octobre 1600, et la seconde du 6 novembre de la même année.

Dans la première, qui est assez brève, D. Joam de Castro annonce à Fray Joseph Teixeira que le prétendu roi est toujours prisonnier à Venise, et qu'il est tout aussi réellement le roi D. Sébastien « que lui-même il écrit à qui est le Père Teixeira. » Il l'engage à venir le visiter et à se montrer son « protecteur, afin de voir jusqu'où s'étend la miséricorde de Dieu [1]. »

Dans la seconde, il se plaint que, malgré sa qualité de Portugais, Fray Joseph Teixeira paraisse faire si peu de cas de ce qu'il appelle « la merveille incroyable touchant le roi D. Sébastien, » et il ajoute qu'il lui semble opportun de lui raconter, le plus brièvement qu'il pourra, les fondements de cette histoire, ou plutôt « cette œuvre, » pour employer son expression. Partant alors de l'époque de l'expédition d'Afrique, il explique que le roi sortit « sauf et vif de la bataille, mais fort blessé. » Il dit comment après cela il se prit à parcourir le monde, « confus en son âme, » d'avoir causé la perte de tant de milliers d'hommes, comment il mit un terme à ses pérégrinations, et prit la résolution de se faire ermite; comment enfin Dieu lui

[1] Manuscrits de la Bibliothèque impériale, fonds Dupuy, vol. 770, p. 267.

inspira la pensée de retourner en Portugal et de gouverner son royaume, pensée dans laquelle un autre ermite, également inspiré de Dieu, l'affermit. Il raconte ensuite son voyage en Sicile, et son dessein d'aller à Rome pour se découvrir au pape. Puis vient l'histoire d'un vol dont il aurait été victime de la part de ses serviteurs, et qui l'aurait obligé à parcourir l'Italie en haillons, à la recherche de ces voleurs domestiques, mais désespérant, ajoute D. Joam de Castro, de pouvoir les découvrir, vint à Venise, « n'ayant pour tout trésor qu'une pièce de monnaie valant trois liards de France. »

L'historien du prétendu roi raconte en outre que son héros, après s'être appelé d'abord le chevalier de la Croix, prit le titre de roi D. Sébastien, et il donne les noms, connus déjà du lecteur, des Portugais qui ont eu des rapports avec lui. Cela dit, il raconte les persécutions que ce monarque méconnu eut à subir de la part du gouvernement de la république de Venise sollicité par l'ambassadeur d'Espagne, sa fuite à Padoue, d'où il fut chassé par le podestat, et son retour à Venise où, après de nouvelles péripéties du drame de ses malheurs, il fut enfin jeté en prison.

Il parle avec une incroyable naïveté de la reconnaissance du prisonnier par plusieurs détenus, qui prétendaient l'avoir vu en Portugal. Il s'extasie sur les jeûnes et les pénitences merveilleuses de son héros, sur les signes de son visage et

de toutes les parties de son corps, lesquels, suivant lui, sont parfaitement identiques avec les signes et les marques que portait le roi D. Sébastien. Il avoue cependant qu'il s'exprime en « un portugais mélangé ; » mais il s'empresse d'ajouter qu'il ne faut pas s'en étonner grandement, « attendu qu'il y avait vingt-deux ans qu'il ne parlait plus sa langue pour n'être pas reconnu. » Revenant aux « marques secrètes du corps, » il affirme qu'aucune ne lui manque et conclut sur ce point « qu'il est impossible de pouvoir trouver un seul homme en ce monde qui réunisse toutes ces mêmes marques. »

Comment comprendre la conduite des magistrats de Venise, qui tiennent ce royal personnage sous les verrous! D. Joam de Castro s'étend avec complaisance sur cet épisode des aventures de son prétendant. Il ne veut « ni grâce ni faveur, mais justice. »

Après avoir rendu compte de toutes les démarches que lui et d'autres adeptes fidèles avaient tentées pour obtenir la liberté de celui qu'il appelle le vrai roi D. Sébastien, il fait part de ses espérances et s'écrie : « Or, avisez si j'ai raison de « m'ébahir de vous et de vous attendre pour obte- « nir cette gloire pour laquelle vous avez tant « travaillé jusqu'aujourd'hui ! »

Suivent des objurgations, des prières, des reproches, souvent répétés, où revient, sous plusieurs formes, cette supplique : « De grâce, ne laissez

« point en arrière une si grande aventure, main-
« tenant que nous avons la vérité. Votre mérite
« sera si grand qu'on ne pourra assez le recon-
« naître, à condition toutefois que vous ne soyez
« tant convoiteux et ami de vous-même, que
« veuillez seul avoir l'honneur sans le participer à
« vos amis [1]. »

Au ton de ces lettres, ne paraît-il pas évident que, pour ceux qui les ont écrites, le prisonnier de Venise était le véritable roi D. Sébastien?

On y remarque sans doute quelques contradictions et bon nombre d'invraisemblances; mais, à tout considérer, la conviction de ceux de qui elles émanent a l'air d'être si profonde et si sincère, qu'il n'y a pas lieu d'être surpris que d'autres personnes, qui avaient comme eux la domination espagnole en exécration, s'y soient laissé prendre.

Plusieurs lettres, en tout semblables à celles-là, étaient envoyées à Diogo Botelho, à Cyprien de Figueiredo, à Miguel do Canto et à une infinité d'autres, Portugais et étrangers. De sorte que le retentissement qu'eut cette affaire et l'intérêt que tant de monde y prit peuvent facilement s'expliquer.

Le Père Joseph Teixeira, auquel s'adressaient D. Joam de Castro et Fray Estevam de Sampayo, avait été fort bien accueilli à la cour de France.

[1] Le Père Joseph Teixeira : *Adventure admirable par-dessus toutes les autres des siècles passez et presents*, etc., page 47 et suivantes.

Comme tant d'autres Portugais, il avait été obligé de s'expatrier à la suite des persécutions qu'il s'était attirées par son attachement particulier à D. Antonio et à la cause patriotique dont il était le représentant. C'était un homme érudit, qui, grâce à des travaux historiques et généalogiques sur les rois de France et à l'intelligence dont il avait fait preuve dans quelques missions secrètes, était parvenu à se faire nommer aumônier du roi Henri IV. Ambitieux, intrigant, habile à exploiter toutes les situations, il contribua puissamment à accréditer la fable du faux D. Sébastien [1].

En ce temps-là vivait aussi à Paris un autre Portugais très-estimé et très-considéré de ses compatriotes et des étrangers, Diogo Botelho, dont le nom s'est déjà rencontré dans ce récit. Issu d'une famille riche, illustre, et apparenté à la première noblesse du Portugal, il avait tout abandonné, tout sacrifié pour se lancer dans le parti de D. Antonio. Non content de l'avoir servi avec un dévouement à toute épreuve, il l'avait suivi dans l'exil, quand les événements le forcèrent à chercher un asile à l'étranger.

Tant que ce prince vécut, ce seigneur et Cyprien de Figueiredo, l'ancien gouverneur des Açores, furent ses principaux conseillers, surtout après la mort de son favori, D. Francisco de Portugal,

[1] Voir, à propos du Père Teixeira, l'ouvrage déjà cité : *Resposta que os trez Estados do reyno de Portugal mandaram a D. Joam de Castro*, ch. XII, page 219.

comte de Vimioso, tué en 1582, au combat naval des Açores. Par l'élévation de ses sentiments, sa capacité, sa naissance, son caractère ferme et réfléchi, Diogo Botelho était peut-être, avec Cyprien de Figueiredo, le plus éminent personnage de l'émigration; aussi ne manqua-t-on pas de chercher à les attirer dans le parti du faux roi [1].

Le mouvement que l'émigration se donnait à Paris était grand et y produisit un certain effet; mais le roi Henri IV, que l'on chercha aussi à intéresser en faveur du prisonnier de Venise, était trop prudent et trop grand politique pour se laisser aller ouvertement, à moins d'un profit évident pour l'État, à la tentation de susciter en cette circonstance des embarras sérieux au cabinet de l'Escurial. Il ne repoussa pas cependant d'une manière péremptoire les démarches tentées près de lui.

Une lettre, en date du 15 septembre 1600, qu'il écrivit à son ambassadeur près la Seigneurie de Venise, prouve qu'il se réservait d'agir ou de ne pas agir sérieusement, en faveur du prétendu monarque, suivant la conduite bonne ou mauvaise que le roi d'Espagne tiendrait à son égard. Il ne voulait consulter que le bien qui pourrait résulter pour sa couronne de l'appui qu'il prêterait, le cas échéant, à la cause qui se débattait à Venise.

[1] Voir, sur Diogo Botelho et sur Cyprien de Figueiredo Vasconcellos : *Resposta que os trez Estados do reyno de Portugal mandaram a D. Joam de Castro*, etc., notamment chap. VII, page 45, chap. VIII, page 74, ch. IX, pages 114 et 133.

Voici en quels termes il s'exprimait :

« J'ai considéré ce que vous m'avez écrit du « prisonnier qui se dit être le roi Sébastien de Por- « tugal. Véritablement nous devons favoriser la « justice en toutes choses, et suis de ceux qui croient « qu'ils ne peuvent être blâmés ni se mal trouver « de ce faire : davantage, il me semble que la « charité chrétienne nous oblige d'épouser la « défense des affligés injustement, comme j'aurais « plaisir à le faire pour ledit prisonnier si je le pen- « sais faire utilement, ou si j'avais autres enseignes « de la vérité de son état que celles qui sortent de « la tête de ces Portugais, les passions desquels les « aveuglent et transportent ordinairement.

« Davantage, je ne m'étonne pas que le Pape ne « s'occupe pas volontiers de cette poursuite, soit « qu'il soit retenu de la même incertitude que j'en « ai, qu'il craigne d'offenser le roi d'Espagne ou « qu'il juge que sa conscience et charge l'obligent « à préférer le repos public à toute considération « privée, à cause du trouble que la délivrance et « reconnaissance dudit prisonnier pourrait ap- « porter; et de l'entreprendre seul, comme je ne « pourrais venir à bout, je n'en rapporterais « encore que de la haine et de la honte de m'être « en cela trop déclaré sur le dire de ces Portugais, « dont la plupart sont plus fous que sages, comme « j'ai sagement éprouvé; au moyen de quoi je « n'estime pas à propos que vous engagiez mon

« nom en cela, que nous ne voyons plus clair en « la vérité et au fruit que nous en pourrions « retirer et pareillement au comportement du roi « d'Espagne à mon endroit [1]. »

Dans une lettre ultérieure, portant la date du 1er décembre, il dit :

« Je désire aussi que vous ne niez pas assistance « à ce pauvre prisonnier que l'on prétend être le « roi D. Sébastien, si vous connaissez qu'il y ait « fondement de le faire; car puisque le roi d'Es- « pagne favorise mes ennemis ouvertement, je dois « me revenger par tous les moyens qui s'en pré- « senteront [2]. »

Malgré tout, on commençait à se décourager à Venise, lorsque, vers le 20 septembre, on y vit arriver les Portugais Rodrigo Marques et Diogo Manoel Lopes. Tous deux étaient porteurs de lettres de recommandation. Le premier venait de Hollande; le second de France, et il était chaudement recommandé à l'ambassadeur de ce pays, qui, pour ne pas se compromettre vis-à-vis de son collègue d'Espagne, faisait faire les démarches en faveur du prisonnier par son secrétaire [3].

[1] *Lettre datée de Grenoble*, du 15 septembre. — Manuscrits de la Bibliothèque impériale, fonds français, 18040, page 788.

[2] *Lettre* datée du 1er décembre 1600. — Manuscrits de la Bibliothèque impériale, fonds français, 18040, page 788.

[3] *Lettre du juge apostolique D. Luciano de Negron au roi Philippe III*, datée du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo.* — Sumario de las confesiones de Fray Estevan. — Archives de Simancas *Estado*. Liasse 197.

De son côté, Diogo Botelho s'employait aussi en faveur du prisonnier de Venise.

D. Joam de Castro, jaloux peut-être de la considération dont Diogo Botelho jouissait en France, prétend que celui-ci ne s'était décidé à appuyer ses démarches, que parce qu'il n'avait pu s'accorder avec l'Espagne sur les conditions qu'il posait pour se rallier au parti du roi catholique[1]. Il est plus probable que sa prudence habituelle et son caractère réfléchi le détournèrent dans le principe de se mêler ouvertement d'une affaire où d'autres s'étaient lancés avec tant d'aveuglement. Cela pourrait faire douter de la sincérité de leur conviction, ou laisser supposer qu'ils n'avaient pas toute la plénitude de leurs facultés intellectuelles.

Diogo Botelho finit toutefois par agir sous la même influence que la plupart de ses compatriotes. Le mauvais état de sa santé l'empêchant de faire lui-même le voyage de Venise, il s'entendit avec Cyprien de Figueiredo. Celui-ci, muni de lettres de recommandation efficaces, devait s'y rendre, accompagné d'un vieux gentilhomme du nom de Manoel Paez, qui, ayant bien connu le roi D. Sébastien, était dans le cas de pouvoir constater l'identité de la personne royale avec celle du prisonnier.

Cette combinaison venant à manquer, on se décida à dépêcher à Venise un autre Portugais,

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XVIII, page 84.

Sebastien Figueira, également émigré en France. Après avoir servi dans les Indes, il avait pris part à l'expédition d'Afrique, et, bien que sa position sociale ne l'eût pas mis en rapport immédiat avec le monarque portugais, son avis, sur cette affaire, en admettant qu'il fût sincère, n'était pas sans quelque valeur. Du reste, ce Sebastien Figueira, qui avait été blessé et fait prisonnier à la bataille d'Alcacer-el-Kébir, était du nombre de ceux qui prétendaient que le roi n'y avait pas été tué, thèse qu'il avait soutenue même devant l'ancien prieur du Crato [1].

Diogo Botelho avait aussi employé quelques amis qu'il avait à la cour d'Angleterre, afin d'obtenir de ce côté-là des lettres en faveur du prisonnier de Venise. Marie Tudor semblait décidée à y envoyer un gentilhomme de sa maison, pour témoigner à la Seigneurie l'intérêt qu'elle prenait au sort du détenu, lorsqu'arriva une lettre que D. Joam de Castro avait jugé à propos d'adresser à la reine. Il la priait, dans le style que nous lui connaissons, de ne pas abandonner ce roi méconnu et persécuté, racontait son histoire merveilleuse et affirmait que ce personnage était le vrai roi D. Sébastien. Il n'y avait pas à en douter, disait-il, bien que, la Seigneurie le tînt en lieu « où il ne voyait personne, où personne ne le voyait et où l'on ne pouvait

[1] *Resposta que os trez Estados do reyno de Portugal mandaram a D. Joam de Castro*, etc., chap. IX, page 137, chap. X, page 163, et chap. XIII, page 237.

communiquer avec lui. » Le ton de la missive de D. Joam de Castro et la singularité de ses arguments paralysèrent naturellement les bonnes dispositions de la cour d'Angleterre, et durent même y provoquer quelques accès d'hilarité [1].

Sebastien Figueira arriva à Venise le 3 novembre. Il était porteur de lettres des États généraux des Pays-Bas, du comte Maurice de Nassau et de son beau-frère D. Manoel, fils aîné de D. Antonio. Il est plus que probable qu'il avait été particulièrement recommandé à l'ambassadeur de France. Sebastien Figueira put remettre les deux premières lettres au doge lui-même, en audience de collége, et la troisième en conseil de *Pregadi*. Ce tribunal évoqua enfin la cause du détenu et consacra plusieurs séances à la discuter.

Dans les derniers temps, le prisonnier, moins rigoureusement gardé, avait pu correspondre avec le dehors; il s'était procuré des livres portugais, et ce fut alors qu'il commença à apprendre et à écrire le portugais [2].

Nous croyons devoir donner ici la traduction d'une de ses lettres, publiée dans un ouvrage contemporain et qui était adressée à Fray Estevam et à Fray Chrysostôme, pour être portée à la con-

[1] *Resposta que os trez Estados do reyno de Portugal mandaram a D. Joam de Castro*, etc., chap. IX, page 136.

[2] *Confesion de Marco Tulio en el tormento*. — *Lettre de D. Francisco de Mandojana au roi Philippe III*, en date du 22 avril 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

naissance de ceux qu'ils jugeraient dignes de leur confiance.

« Nobles et révérends Fray Estevam et Fray Chry-
« sostôme, nous avons reçu votre lettre et appre-
« nons avec un vif plaisir que les nobles et honora-
« bles D. Sébastien Figueira et D. Diogo Botelho
« se trouvent ici[1]. Nous nous souvenons qu'ils nous
« ont accompagné en Afrique et qu'ils nous y ont
« rendu de bons et loyaux services. Nous avons été
« ravi d'apprendre qu'ils existent encore, et qu'en
« bons gentilshommes ils viennent ici pour nous
« rendre service, dans la dure extrémité où nous
« nous trouvons. Nous mettons en Dieu l'espoir
« que nous pourrons, comme il est juste, recon-
« naître un jour leurs nouveaux et leurs anciens
« services. Nous ne pouvons leur écrire quant à
« présent, à cause des grandes difficultés que nous
« éprouvons; mais nous chargeons vos Paternités
« de les saluer mille fois en notre nom, eux, ainsi
« que D. Fernando, D. Rodrigo, D. Diogo Manoel
« et D. Joam, s'il se trouve à Venise. Dans le cas
« où il serait absent, mandez-le-nous; et en même
« temps dites-nous si D. Lourenço est de retour et si
« l'on désire que nous écrivions à D. Sébastien Fi-
« gueira, pour remercier ces seigneurs des ser-
« vices rendus par eux; ce que nous n'avons pu

[1] Il confondait probablement Diogo Manoel, qui se trouvait en effet à Venise, et Diogo Botelho, qui n'y alla jamais.

« faire encore, faute, comme nous l'avons déjà dit,
« d'occasion et de commodité.

« Nous écrivons à D. Manoel, fils de D. Antonio,
« que nous savons être marié en Flandre, pour
« qu'il remercie de notre part tous ces seigneurs
« de leurs bons offices à notre égard, offices que
« nous serons prêt à reconnaître en tout temps.
« Ils pourront nous tenir pour leur bon ami, comme
« nous l'avons été du vieux prince d'Orange, à qui
« nous avions dépêché, en qualité d'ambassadeur,
« Sébastien da Costa, dans le but d'enrôler des
« troupes pour la guerre d'Afrique. Le prince
« nous envoya Martin de Bourgogne et M. de
« Tamberg, avec trois mille soldats, ce dont Sé-
« bastien Figueira se souviendra. Nous en sommes
« très-reconnaissant au prince d'Orange, et nous
« désirons que D. Manoel aille en personne lui
« remettre notre lettre et le saluer, ainsi que tous
« les autres seigneurs, auxquels j'offre pour tou-
« jours notre bonne amitié.

« Nous recevons chaque jour de vos lettres, où
« vous nous mandez que de semaine en semaine,
« d'heure en heure, d'instant en instant, nous
« obtiendrons la liberté que nous ne pouvons
« atteindre. Nous savons bien qu'il n'y a point de
« votre faute, mais bien de celle des crocodiles et
« des vieux conquérants, qui ne songent à faire
« rien de juste ni de raisonnable.

« Si l'on pouvait nous faire parvenir la lettre de
« D. Manoel, ce nous serait un grand plaisir.

« Mandez-nous toutes choses. Vous nous dites que « l'on ne s'entretient que de nous. Nous répon- « drons à cela : *Vox populi, vox Dei.*

« Nous mettons tout notre espoir en notre Christ « et nous avons en lui plus de confiance que dans « tous les hommes.

« Dans le cas où les sceaux ne seraient pas encore « prêts, il faudrait les faire graver, afin de pou- « voir sceller les lettres.

« Nous vous donnons mille fois le salut, ainsi « qu'à tous les gentilshommes qui se trouvent à « Venise. Ayez bon courage! Dieu, Notre-Seigneur, « nous assistera!

« Aujourd'hui, mercredi, allez chez notre con- « fesseur et saluez-le en notre nom. — Le roi « D. Sébastien de Portugal [1]. »

Cette lettre dont le style était plus qu'incorrect pour un monarque, et que nous avons dû modifier un peu dans la traduction, donne un aperçu de la portée intellectuelle du prétendu roi. L'abus du titre honorifique de *Don*, qu'il place devant tous les noms, et qui, loin d'être en Portugal d'un usage général, n'est pas même l'apanage obligé de toutes les personnes d'une naissance distinguée, démontre, sur cette matière, une ignorance que l'on ne saurait attribuer à un prince portugais.

[1] *Resposta que os trez Estados do reyno de Portugal mandaram a D. Joam de Castro*, etc., chap. XIII, page 245.

CHAPITRE V

Opinions dans les conseils de la Seigneurie sur ce que l'on ferait du prisonnier. — L'ambassadeur d'Espagne insiste pour que l'on prenne une résolution. — Dépêches de l'ambassadeur à Philippe III. — Une lettre et des vers du prétendu roi. — Nuno da Costa, l'un de ses partisans. — Arrivée à Venise de D. Christovam, fils de D. Antonio, et de quelques autres Portugais. — D. Christovam obtient une audience du doge. — Le prisonnier reçoit l'ordre de quitter les Etats de la république. — Son entrevue avec les Portugais qui se trouvaient à Venise. — Vérification insuffisante du signalement et de l'identité du prétendu roi. — Lettres qui éclaircissent ce point. — Détails sur l'entrevue avec les Portugais. — Fray Estevam et Fray Chrysostôme emmènent le prétendu roi dans le couvent où ils étaient logés. — On décide qu'il prendra les devants, dans la direction de Florence, et s'embarquera à Livourne pour aller en France. — Il quitte Venise accompagné de Fray Chrysostôme. — Mécontentement de D. Joam de Castro. — Les Portugais se mettent en route pour Florence.

Les Portugais agissaient activement en faveur de leur prétendu roi ; mais, de son côté, l'ambassadeur d'Espagne, D. Francisco de Vera y Aragon, qui avait succédé à D. Inigo Lopez de Mendoça, ne demeurait pas inactif. Le cabinet de l'Escurial, se préoccupant sérieusement de cette fourberie, qui commençait à prendre les proportions d'une conspiration, avait ordonné à cet ambassadeur de ne

rien négliger pour obtenir de la Seigneurie de Venise le châtiment de l'imposteur, sa condamnation aux galères, et, dans ce cas, de le diriger, s'il était possible, sur celles qui faisaient partie de l'escadre de Gênes [1].

Par une autre dépêche, il lui enjoignit de nouveau de suivre de près cette affaire et d'insister sur le châtiment du Calabrais, ainsi que sur son envoi aux galères de l'escadre de Gênes. Dans cette même dépêche, le Portugais Nuno da Costa était désigné comme un des auteurs de cette intrigue et l'on chargeait l'ambassadeur de demander aussi à la Seigneurie de le punir [2].

Le tribunal de *Pregadi* était divisé d'opinions. Pour les uns, le prétendu roi était fou et leur avis, pour le moment du moins, était qu'il ne fallait pas s'occuper de lui. D'autres soutenaient que la république devait procéder à la reconnaissance du prisonnier, le punir sévèrement si c'était un imposteur, ou le mettre en liberté et l'aider s'il était vraiment le roi D. Sébastien. Un troisième avis, enfin, et ce fut l'opinion qui prévalut plus tard, était de lui ouvrir purement et simplement les portes de la prison, sans procéder à aucune espèce de constatation de son identité [3].

[1] *Lettre chiffrée* en date du 16 novembre 1600. — Archives de l'Empire, section de Simancas. Carton K. 1677. G. 6, doc. 74.

[2] *Lettre* datée du 1[er] décembre 1600. — Archives de l'Empire, section de Simancas. Carton K. 1677. G. 6, doc. 74.

[3] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XIX, page 86.

Dans une dépêche datée du 9 décembre 1600, l'ambassadeur d'Espagne rendait compte à son gouvernement d'une nouvelle démarche faite par lui, le 28 novembre, auprès de la Seigneurie.

Il lui avait demandé de mettre en liberté le prisonnier, si on pensait qu'il fût fou, et par conséquent non passible de châtiment, de procéder à la constatation de son identité, et de le châtier si c'était un imposteur, ou bien de lui ouvrir les portes de sa prison et de le mettre à même de rentrer dans ses Etats, si, par impossible, il était vraiment le roi D. Sébastien.

Le doge lui répondit que l'opinion générale du collége était que l'accusé n'avait pas toute sa raison. Puis il déplora la légèreté de ceux qui s'étaient laissé si aisément persuader que ce maniaque fût l'auguste personnage dont il prenait le nom, bien qu'il ne sût pas un mot de portugais et qu'il n'eût ni l'accent, ni la prononciation de cette langue, choses qu'il n'aurait certes pu oublier s'il avait été celui qu'il se vantait d'être.

L'ambassadeur fit remarquer au doge, comme il l'avait déjà fait dans une précédente audience, que si l'aventurier ne savait pas le portugais, il parlait en revanche et écrivait l'italien dans la perfection. Il se retira en déclarant, conformément aux instructions secrètes du cabinet espagnol, qu'il n'avait été guidé dans cette démarche que par sa propre inspiration, sans tenir compte de l'ordre qu'il avait reçu de ne pas se mêler de cette affaire,

trop insignifiante et trop au-dessous de l'attention du roi son maître.

D. Francisco de Vera, dans sa lettre à Philippe III, ajoutait sur le ton de la plaisanterie :

« Pour que Votre Majesté se tienne un peu plus « sur ses gardes, relativement à ce prétendant à la « couronne de Portugal, je lui manderai qu'il est « poëte et que dans sa prison il compose des son- « nets. J'ai appris que ces jours derniers il simulait « la folie. On m'assure aussi que la lettre et le « sonnet que je transmets ci-joints sont de lui et « écrits de sa main [1]. »

L'agent diplomatique annonçait ensuite au roi qu'il avait attaché au consulat d'Espagne un certain Ludovico Lopez pour le récompenser des services qu'il avait rendus à l'occasion de l'arrestation de l'imposteur. Les Portugais, disait-il, s'étaient, en général, fort bien conduits en cette circonstance, à l'exception, toutefois, de Nuno da Costa. Ce dernier, ajoutait-il, rebelle obstiné du parti de feu D. Antonio, ne fraye pas avec les bons Portugais et encore moins avec les Espagnols. Il évite les représentants du roi catholique ; mais, en revanche, il fréquente ceux de la France.

[1] *Lettre de D. Francisco de Vera au roi*, datée du 9 décembre 1600. — Archives de l'Empire, section do Simancas. Carton K. 1677. G. 6, document 80.

Nous donnons à la fin de cet ouvrage cette pièce de vers que nous croyons de nature à écarter toute idée d'identité de son auteur avec le roi D. Sébastien.

Vide note C, à la fin du volume.

Pour clore sa dépêche, l'ambassadeur annonçait l'arrivée à Venise de D. Christovam, le plus jeune fils de D. Antonio, venant de Rome avec quelques Portugais, « tous fort pauvres et en piteux état. » L'avant-veille, D. Christovam avait demandé une audience à la Seigneurie ; on ignorait le but qu'il se proposait, « mais on présumait que c'était pour obtenir quelque argent afin de pouvoir retourner en France [1]. »

Sur ce dernier point, l'ambassadeur était mal renseigné.

D. Christovam était, en effet, arrivé à Venise le 28 novembre, accompagné de deux gentilshommes portugais, Pantaléon Pessoa de Neiva et Manoel de Brito d'Almeida, et d'un serviteur nommé Francisco Antonio. Il y avait déjà passé l'année précédente, en allant à Rome, sans avoir voulu se mêler des affaires du prétendu roi. Il était alors disposé, disait-on, à se rallier à l'Espagne, aussi bien que son frère et quelques autres compatriotes, et il s'était flatté d'obtenir à cet égard, par l'entremise du Saint-Père, des conditions avantageuses de la part du roi catholique [2].

Qu'il eût ou qu'il n'eût pas réclamé cette entremise, destinée à rester infructueuse, il se décida, lors de ce second voyage, sur les instances des Por-

[1] *Lettre datée* du 9 décembre 1600. — Archives de l'Empire, section de Simancas. Carton K. 1677. G. 6, doc. 80.

[2] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XIX, page 87 verso.

tugais alors à Venise, à joindre ses efforts aux leurs pour l'élargissement du prisonnier. Ce n'était donc point pour obtenir de l'argent qu'il avait sollicité une audience de la Seigneurie.

Cette audience lui fut accordée le 11 décembre, et on le traita moitié en prince, fils de roi, moitié en particulier de distinction. A la porte de l'antichambre, il fut reçu par un secrétaire qui le conduisit dans une salle d'attente où il resta seul. D. Christovam garda son chapeau sur la tête jusqu'au moment où il fut introduit dans la salle du Conseil. Là, le doge le pria de s'asseoir à sa droite. Après un mutuel échange de paroles courtoises, il remit au chef de l'Etat un mémoire dont un secrétaire donna lecture à l'assemblée. Ce document, était conçu à peu près dans le sens de ceux qui avaient été précédemment remis à la Seigneurie par les Portugais et faisait allusion aux lettres qui lui avaient été dernièrement adressées en faveur du prétendu roi. Il finissait par demander qu'il fût procédé à la reconnaissance de son identité. Après la lecture du mémoire, le doge congédia D. Christovam en lui disant que le tribunal s'occuperait de l'objet de sa requête [1].

Le moment approchait, enfin, où le sort du prisonnier allait être décidé.

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XIX, page 88 verso. — *Resposta, que os tres Estados do reyno de Portugal mandaram a D. Joam de Castro*, etc., ch. XI, page 190.

Le 15 décembre au soir, sur les dix heures, il fut mandé devant le Sénat et on lui donna lecture de la sentence. Elle lui enjoignait de quitter la ville de Venise dans les vingt-quatre heures et les Etats de la Seigneurie dans trois jours, sous peine d'être condamné aux galères [1].

Après avoir entendu cette sentence, il se borna à répondre qu'il était aussi véritablement D. Sébastien que Dieu était au ciel [2].

Aucun des Portugais qui avaient pris sa cause en main ne s'attendait ce jour-là à une solution quelconque et ne se trouvait conséquemment au tribunal. Aussi, l'aventurier, dès qu'il connut son sort, s'esquiva-t-il à travers la foule des membres du conseil et des gens qui remplissaient la cour du palais ducal. Puis il alla frapper à la porte du cuisinier cypriote, misser Francesco, chez lequel, ainsi que nous l'avons dit, il avait logé à son arrivée à Venise.

Il y trouva Rodrigo Marques et Sébastien Figueira. Ce dernier, qui avait plusieurs fois parlé

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XIX, page 89. — Le procès fait à Venise à ce prétendu D. Sébastien n'existe plus. Il fut probablement compris dans un grand nombre de procédures qui, à une certaine époque, furent brûlées par ordre de la Seigneurie.

[2] *Lettre de M. de Villiers-Séguier à Henri IV, datée de Venise*, du 19 décembre 1600. — Nous trouvons dans cette lettre une preuve de l'assistance accordée par l'ambassade de France au détenu. — « Il fut aussitôt recueilli, « — écrit l'ambassadeur, — par les dits Portugais, l'un desquels me fut « envoyé de sa part pour remercier Votre Majesté des bons offices qui « avaient été rendus par son commandement en cette occurrence. »
Manuscrits de la Bibliothèque impériale, fonds français, 18040, page 825.

au roi D. Sébastien, resta d'abord interdit en voyant combien l'homme qu'il avait devant les yeux ressemblait peu à celui dont il prenait le nom [1]. A la fin, cependant, il crut distinguer quelques traits de ressemblance dans le visage, et il dépêcha en toute hâte son compagnon, pour aller avertir D. Christovam et les autres Portugais. Rodrigo Marques revint accompagné de Pantaléon Pessoa. Tous deux, de concert avec Sébastien Figueira, jugèrent à propos de conduire immédiatement le prétendu roi dans la maison qu'occupaient Diogo Manoel et D. Joam de Castro. Ceux-ci, comme tous les Portugais qui vinrent ensuite, demeurèrent étrangement surpris à sa vue et ne surent que penser. Cette surprise, cependant, ne tarda pas à faire place aux désirs et au sentiment d'amour-propre qui les dominaient et qui les portaient, peut-être même à leur insu, à ne pas reconnaître qu'ils s'étaient trompés. Bientôt ce sentiment se transforma en une sorte de conviction et ils se confondirent, devant l'aventurier, en marques de respect et de déférence.

D. Christovam arriva l'un des derniers avec Manoel de Brito d'Almeida. Plus prudent que les autres, ou trop jeune pour pouvoir se faire par lui-même une idée exacte de l'identité de l'homme qu'il allait voir avec le feu roi D. Sébastien, D. Christovam

[1] Le Père Joseph Teixeira : *Adventure admirable par-dessus toutes les autres des siècles passez et présents*, etc., page 89. — *Lettre adressée par Pantaleon Pessoa à D. Manoel, fils de D. Antonio.*

demanda à D. Joam de Castro, avant de se montrer, quelle était son opinion. Celui-ci lui ayant assuré que l'individu qui se trouvait là était effectivement le roi D. Sébastien, il se décida, comme les autres, à pénétrer jusqu'à lui et à lui rendre hommage [1].

L'individu que les Portugais avaient devant eux, et dans la personne duquel plusieurs, sinon tous, s'obstinaient à voir leur véritable roi, était de taille moyenne, très-maigre, avec les épaules larges, la barbe peu fournie, taillée court, et de petites moustaches. Il était loin d'avoir cette blancheur de peau qui caractérisait le roi D. Sébastien et que ce dernier tenait de la maison d'Autriche. Son front était large, ses yeux vifs, bien qu'un peu enfoncés dans leur orbite, ni grands ni petits et d'une couleur difficile à préciser le soir, ainsi que la nuance de la barbe et des cheveux, qui semblaient noirs ou châtain foncé. Il avait les pommettes un peu saillantes, défaut que sa maigreur rendait plus apparent encore. Son nez était long et un peu effilé, sa bouche ordinaire, ses lèvres minces [2].

[1] *Lettre de D. Christovam à son frère D. Manoel, datée de Venise*, du 21 décembre 1609. — Nous avons eu occasion de voir l'original de cette lettre, qui appartenait, nous le pensons, à M. D. José Ferrer de Couto.

[2] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XIX, page 93. — Nous savons que le roi D. Sébastien était très-blond; mais la différence de la couleur des cheveux et de la barbe ne constituait pas une difficulté pour les partisans du faux roi. Ils assuraient que ce changement de couleur était très-fréquent, dans la transition de la jeunesse à l'âge mûr, surtout chez des individus qui, à l'instar de leur héros, avaient vécu sous tant de climats, principalement dans des pays chauds.

D. Joam de Castro, auquel nous empruntons ce signalement, ne manque pas d'ajouter que la lèvre inférieure était charnue et un peu tombante, trait que le monarque portugais tenait de la famille de sa mère.

Dans la demeure de D. Joam de Castro se trouvèrent bientôt réunis D. Christovam, Manoel de Brito d'Almeida, Pantaléon Pessoa de Neiva, Diogo Manoel Lopez et Francisco Antonio.

« Comme le roi nous vit tous assemblés, — rap-
« porte Pantaléon Pessoa, — il nous pria de l'exa-
« miner et de nous assurer s'il était le roi D. Sébas-
« tien. Il voulut se dépouiller de ses vêtements
« pour nous montrer les marques secrètes de son
« corps, ce que nous ne voulûmes point souffrir,
« parce que D. Joam et Francisco Antonio l'avaient
« déjà reconnu principalement à la voix. Il parla
« d'abord à voix basse, puis il l'éleva comme on
« fait en Portugal. Voyant que nous ne voulions
« pas lui laisser découvrir son corps, il nous montra
« sa main droite, qui est plus longue que sa main
« gauche, ainsi que le bras, la cuisse, la jambe et
« le pied de ce même côté. Pour nous faire voir
« qu'il était plus court de la partie gauche que de
« la partie droite, il se mit à genoux et nous
« demanda de le considérer bien soigneusement.
« Il pria Diogo Manoel de lui donner un livre
« ou une pantoufle ; celle-ci se trouvant plus à
« portée, il la mit sous le genou gauche, et il se

« tint droit, ce qui nous fit voir clairement que la « partie gauche de son corps avait plus d'un doigt « de moins que la droite.

« Nous avons vu les lentilles sur son visage et « sur ses mains et la marque de la blessure au « sourcil droit. Il fit toucher du doigt, à quelques- « uns de nous, celle qu'il a reçue à la tête. Il nous « montra ensuite la place de la dent qui lui manque « à la mâchoire inférieure, et nous sut fort bien « dire que Sébastien Netto, son barbier, la lui « avait arrachée autrefois, duquel barbier il nous « demanda tout particulièrement des nouvelles.

« Nous le priâmes de prendre du repos et ne « pûmes l'obtenir de lui. Tout ce qu'il voulut bien « nous accorder, ce fut de lui ôter ses souliers. « Je lui tirai celui du pied droit, et passant tout « exprès la main le long de ses doigts, je sentis la « verrue du petit orteil, laquelle est si grande « qu'elle ressemble presque à un sixième doigt [1]. »

Pantaléon Pessoa affirme ensuite que le prétendu roi commença à s'enquérir minutieusement de plusieurs personnes de la cour et de différents détails concernant le Portugal. Puis, s'adressant à D. Christovam, il lui demanda des nouvelles de son frère et lui souhaita de ressembler par ses vertus à

[1] Le Père Joseph Teixeira : *Adventure admirable par-dessus toutes les autres des siècles passez et présents*, etc., pages 89 et suivantes. — *Lettre adressée par Pantaleon Pessoa à D. Manoel, fils de D. Antonio.* — D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XIX, pages 90 verso et suivantes.

son aïeul l'infant D. Louis, duc de Béja. Sollicité de raconter quelque chose de ses aventures, il répondit qu'il valait mieux mettre ces propos de côté pour une autre occasion, et lui donner des nouvelles des amis et des choses qui, pour le moment, pouvaient l'intéresser et lui faire plaisir [1].

Déjà durant sa prison, instamment prié de dire où il avait laissé les compagnons avec lesquels il prétendait avoir couru le monde, il n'y consentit jamais, répondant que s'ils se trouvaient bien là où ils étaient, il ne voulait pas les mettre en péril [2].

C'est chose curieuse à remarquer que le prétendu roi persistât alors comme toujours à ne pas pas s'expliquer sur leur sort bien que ce fût cependant le vrai moment d'en parler.

Le Père Teixeira rapporte, par ouï-dire, que le faux roi avait déclaré que ses armes, vainement recherchées sur le champ de bataille, étaient cachées en un certain endroit à lui connu; que le duc d'Aveiro, les comtes de Redondo et de Sortelha, ainsi que D. Fernando de Menezes, étaient encore en vie, qu'il savait où ils se trouvaient, et qu'il enverrait vers eux aussitôt qu'il en aurait l'occasion. Quant à D. Christovam de Tavora, disait-il,

[1] Le Père Joseph Teixeira : *Adventure admirable par-dessus toutes les autres des siècles passez et présents*, etc., page 90. — *Lettre adressée par Pantaléon Pessoa à D. Manoel, fils de D. Antonio.*

[2] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XIX, page 91.

il avait été assassiné sous ses yeux par des voleurs qui les avaient assaillis en chemin [1].

Ces assertions sont tout aussi imaginaires que tant d'autres que le lecteur a dû remarquer dans les pages qui précèdent.

L'ensemble de ces diverses inventions faisait dire à l'ambassadeur d'Espagne « que jamais il n'avait vu d'imposture aussi dénuée de fondement, et tout à la fois aussi favorisée et aussi facilement accréditée [2] ».

L'examen du prisonnier relâché par les Vénitiens n'eut lieu, comme nous l'avons vu, que d'une manière très-superficielle ; aucun des Portugais présents n'était du reste assez compétent pour fournir des témoignages décisifs dans un pareil procès. D. Joam de Castro et Sébastien Figueira, par leur âge et leur position sociale, semblaient, il est vrai, autorisés à émettre un avis; mais le premier n'avait peut-être jamais vu le roi, et le second, bien qu'il eût fait partie de l'expédition d'Afrique, était loin d'avoir eu avec lui des rapports suivis. Tous, du reste, par le concours des circonstances exceptionnelles qu'ils avaient traversées, étaient devenus pour le moins les complices involontaires de l'imposteur.

[1] Le Père Joseph Teixeira : *Adventure admirable par-dessus toutes les autres des siècles passez et présents*, etc., page 70. — D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., page 90 verso.

[2] *Lettre de D. Inigo Lopez de Mendoça, datée de Venise*, du 25 novembre 1598. — Archives de l'Empire, section de Simancas. Carton K. 1676. G. 5, doc. 171.

D'ailleurs, dans une lettre adressée à D. Manoel. fils de D. Antonio et beau-frère du comte Maurice de Nassau, lettre dont l'original a été entre nos mains, on trouve ce qui suit : — « Je n'oserai pas « jurer qu'il n'est pas le roi. Il a voulu se faire « voir tout entier; mais Fray Estevam, qui a les « marques et signalements rapportés de Portugal, « ne se trouvant pas là, nous n'avons pas pour- « suivi l'examen. » Et plus loin : — « Nous sommes « décidés à l'examiner de haut en bas, là où nous « le rencontrerons[1]. »

Cette lettre, datée de Venise du 21 décembre 1600, porte une signature inintelligible ; mais elle est évidemment écrite par un des Portugais qui se trouvaient alors en cette ville et auquel l'aventurier inspirait moins de confiance qu'aux autres. Peut-être pourrait-on l'attribuer à Manoel de Brito d'Almeida, qui accompagnait D. Christovam, et dont les opinions vraisemblablement ont été passées sous silence par les partisans du prisonnier de Venise parce qu'ils les trouvaient moins hardies que les leurs[2].

Le prétendu roi, dit Pantaléon Pessoa, parlait

[1] M. Ferrer de Couto a eu la bonté de nous communiquer cette lettre, ainsi que d'autres non moins intéressantes sur ce sujet et sur d'autres points de l'histoire de Portugal.

[2] Une preuve de l'insuffisance de l'examen auquel on procéda dans la nuit du 15 décembre, se trouve encore dans une phrase de la lettre déjà citée, que D. Christovam adressait, en date du 21 décembre, à son frère D. Manoel. Après avoir annoncé le départ du prétendu roi, il ajoute : « Nous espérons bien le suivre au premier jour, et là où nous le verrons, nous l'examinerons très-particulièrement. »

un portugais mêlé. Il prononçait très-bien ce qu'il disait; mais il entremêlait ses discours de paroles étrangères, ou bien il tronquait des syllabes dans les mots [1].

Le correspondant de D. Manoel tombe ici dans une contradiction manifeste, car si le faux roi prononçait le portugais aussi bien qu'il le dit, il n'appellerait pas le père de D. Antonio « duc de Bega, » au lieu de « duc de Beja, » comme on l'écrit. Il donnait ainsi à la lettre *j* le son guttural qu'elle a en espagnol, tandis que dans la langue portugaise elle a le même son qu'en français [2].

Lorsqu'il parlait de la France, il disait toujours *Franca*, et comme on lui faisait observer qu'en portugais on disait *França*, il répondit : « Com- « ment donc ? Ne disons-nous pas en portugais : « *Villafranca*, *Salamanca*, etc. [3]» C'est là une raison peu concluante, on l'avouera, mais elle n'est même ingéniense, et cela est regrettable pour un futur monarque, qui devait se piquer d'avoir au moins des *mots*.

Le lecteur se souviendra que, avant son arrestation à Venise, lorsque Nuno da Costa et Pantaléon Pessoa l'avaient prié de leur parler portugais, afin de les affermir dans leur croyance, il s'y était refusé, disant que lui et ses compagnons s'étaient

[1] Le Père Joseph Teixeira : *Adventure admirable par-dessus toutes les autres des siècles passez et présents*, etc., page 92. — *Lettre adressée par Pantaléon Passoa à D. Manoel, fils de D. Antonio.*
[2] Le Père Joseph Teixeira : *Idem.*
[3] Le Père Joseph Teixeira : *Idem.*

engagés sous la foi du serment à ne le point faire jusqu'à une certaine époque[1]. Mais le soir où il sortit de prison, il crut sans doute pouvoir enfreindre son serment et parla ou essaya de parler le portugais, à l'étude duquel il s'était probablement adonné pendant sa captivité.

Pantaléon Pessoa continue ainsi : « En nous « voyant habillés de diverses façons et couleurs, « les uns à la française, d'autres à la hollandaise, « d'autres à l'italienne, et Francisco Antonio en « pèlerin avec son bourdon à la main, il se prit à « dire en riant : « Que de costumes![2] » avec une « grâce qui nous réjouit tous et nous consola extrê- « mement. Nous autres, qui le connaissions aupara- « vant, nous vîmes par là qu'il était notre vrai roi « D. Sébastien[3] ! »

En effet, il aurait fallu être bien difficile pour ne pas se rendre à une pareille évidence.

La scène que nous venons d'esquisser se passait en attendant l'arrivée de Fray Estevam et de Fray Chrysostôme, que l'on avait envoyé chercher au couvent où ils demeuraient.

On avait apporté au soi-disant roi un nouveau vêtement en drap, et au moment de quitter l'ancien qu'il portait en prison, il retira des poches et

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XVII, page 73.

[2] *Tanto trage.*

[3] Le Père Joseph Teixeira : *Adventure admirable par-dessus toutes les autres des siècles passez et présents*, etc., page 91. — *Lettre adressée par Pantaléon Pessoa à D. Manoel, fils de D. Antonio.*

des doublures plusieurs objets, notamment des croix et des reliques ; et comme on l'observait curieusement, il se tourna du côté de D. Joam de Castro et de Diogo Manoel en leur disant : « Pauvreté[1] ! » Il retira également de sa vieille défroque divers écrits qu'on lui avait adressés, des brouillons de ceux qu'il avait rédigés lui-même et un encrier ; puis il remit le tout à D. Joam de Castro[2].

On allait passer dans une autre pièce pour lui laisser prendre un peu de repos, lorsque arrivèrent Fray Estevam et Fray Chrysostôme. Il était environ quatre heures du matin.

Fray Chrysostôme n'avait pas connu le roi D. Sébastien et devait naturellement suivre l'opinion de ses compagnons[3].

Quant à Fray Estevam, qui avait vu D. Sébastien plusieurs fois, il trouva dans l'individu qui était devant lui si peu de rapport avec ce prince dont il gardait le souvenir, qu'il ne put s'empêcher de s'écrier : « *Ecce vidimus eum, et non est aspectus in eo !*[4] »

Toutefois, il se jeta à ses pieds et le reconnut pour son roi.

On demanda au prétendu souverain où il vou-

[1] *Pobreza.*

[2] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XIX, page 92 verso.

[3] *Parrafos de la confesion de Fray Chrysostomo de la Visitacion.* — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 438.

[4] *Lettre du juge apostolique D. Luciano de Negron adressée au roi Philippe III*, en date du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo.* — *Sumario de las Confesiones de Fray Estevan.* — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197. — D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XX, page 96.

lait aller? Il répondit qu'il préférait aller en France ou en Angleterre, mais qu'il ferait sur ce point ce qu'on voudrait.

Les deux prêtres lui persuadèrent qu'il serait plus en sûreté dans leur couvent, en attendant que l'on eût délibéré sur la manière et les moyens de se mettre en route. Après quelque opposition de la part de D. Joam de Castro, qui était d'avis qu'il n'y allât pas, Fray Chrysostôme lui mit un manteau sur les épaules et on l'emmena au couvent[1].

Dans la matinée, les Portugais se réunirent chez D. Christovam pour délibérer sur la route à prendre. On décida que le roi retrouvé gagnerait les devants, accompagné d'un prêtre italien que Fray Estevam désigna, et à qui on pouvait, disait-il, se fier entièrement. On évitait ainsi d'attirer l'attention des espions espagnols, ce qui aurait été difficile si on l'eût fait accompagner par quelqu'un des Portugais, qui étaient tous connus. Il devait se rendre à Florence, puis à Livourne et s'embarquer là pour un port de France[2].

Une fois l'itinéraire approuvé, Fray Estevam, à qui on avait donné la présidence de l'assemblée, prit son bréviaire, et ayant le premier prêté serment de garder un secret inviolable sur la délibération et la résolution prise, il reçut le même ser-

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XX, page 96 verso.

[2] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XX, page 97 verso.

ment de ceux qui étaient présents à la réunion. Chacun remit ensuite à Fray Estevam l'argent dont il pouvait disposer et on vota à l'unanimité qu'il se chargerait de l'exécution du projet[1].

Le 16 décembre 1600, à la tombée de la nuit, l'aventurier quitta Venise sous un déguisement de moine, accompagné non du prêtre italien dont il avait été question, mais bien de Fray Chrysostôme.

Lorsque, le lendemain matin, D. Joam de Castro apprit cette infraction au projet convenu, la rivalité qui plus d'une fois s'était déjà manifestée entre lui et Fray Estevam, éclata de plus belle. Il n'hésita pas à l'accuser d'ineptie, de parjure, peut-être même de trahison. Il soulevait contre lui la haine des Portugais, l'accusant de les avoir trompés et de s'être entendu avec Fray Chrysostôme pour remettre entre les mains de ce dernier, malgré son incapacité, le sort du roi et du royaume de Portugal[2]!

Fray Estevam alléguait, pour se disculper, que le prêtre à lui désigné par le prieur de son couvent était incapable, et qu'à peine embarqué, la peur le gagnant, il était revenu au couvent. Fort embarrassé, ne sachant quel parti prendre, il avait été sur le point d'accompagner lui-même le roi, lorsque Fray Chrysostôme s'était offert. Il avait bien fallu l'accepter, car il aurait été difficile de

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XX, page 98.

[2] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XX, page 100.

rencontrer les autres Portugais en temps voulu, le délai de vingt-quatre heures, fixé par la Seigneurie, étant sur le point d'expirer[1].

Le lendemain au soir, une lettre de Fray Chrysostôme annonça leur arrivée à Padoue.

On s'empressa de leur dépêcher Pantaléon Pessoa, à qui l'on remit la direction du voyage. On le munit à cet effet d'une espèce de lettre de créance, adressée au prétendu roi par tous les Portugais qui se trouvaient à Venise et qui s'étaient occupés de l'affaire. Le messager dut toutefois revenir bientôt sur ses pas, car, arrivé à Padoue, il n'y trouva plus les fugitifs. Il apprit qu'ils avaient continué leur route en prenant par Ferrare[2].

Le mal était fait et il n'y avait plus de remède possible.

Les Portugais cherchèrent à diminuer leurs craintes en se berçant de l'espoir que leur roi réussirait à se mettre en sûreté et ils ne songèrent plus dès lors qu'à se procurer les moyens d'aller le rejoindre. Ce ne fut cependant qu'au bout de quinze jours que D. Christovam, tout prince qu'il était, put emprunter cent écus; et le 29 décembre ils quittèrent Venise et se dirigèrent sur Florence[3].

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sem prebem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. xx, page 100.

[2] Le Père Joseph Texeira : *Adventure admirable par-dessus toutes les autres des siècles passez et présents*, etc., page 94. — *Lettre adressée par Pantaléon Pessoa à D. Manoel, fils de D. Antonio.* — D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. xx, page 101.

[3] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. xx, page 100.

CHAPITRE VI

Le prétendu roi et Fray Chrysostôme passent par Padoue et arrivent à Florence. — Ils sont arrêtés. — Lettre de l'ambassadeur d'Espagne rendant compte de cette arrestation — Mesures qu'il avait prises à cet effet. — Désappointement des Portugais à leur arrivée à Florence. — Fray Chrysostôme est relâché. — Ils intercèdent auprès du grand-duc en faveur du prisonnier. — Insuccès de leurs démarches. — Ils se séparent. — D. Joam de Castro retourne à Paris. — Ses écrits et ceux du Père Teixeira. — Nuno da Costa abandonne la cause du faux roi. — Lettre de l'ambassadeur d'Espagne à cet égard. — Le grand-duc de Toscane remet l'imposteur entre les mains des autorités espagnoles d'Orbitello. — On le conduit à Naples où il est enfermé dans une forteresse. — Les Vénitiens semblent ne pas approuver le procédé du grand-duc. — Propos attribué à Henri IV.

Mais que devenaient le prétendu roi et son compagnon, Fray Chrysostôme, pendant que les Portugais s'apprêtaient à aller les rejoindre à Florence?

La gondole dans laquelle ils étaient partis de Venise les mena à Chioggia. De là, ils se dirigèrent sur Padoue et prirent, par Ferrare, le chemin de la capitale des Etats du grand-duc de Toscane. Au moment du départ ils étaient tous deux en costume de prêtres ; mais, à partir de Padoue, le faux

roi se débarrassa du froc et prit la cape et l'épée [1].

Ils arrivèrent à Florence vers le 20 décembre ; ils descendirent dans une auberge qu'ils quittèrent bientôt pour aller se loger dans un couvent de l'ordre de Saint-Bernard, comptant pouvoir y attendre les compagnons avec lesquels ils devaient aller s'embarquer à Livourne pour Marseille, d'où ils se rendraient à Paris.

Soit faute de précautions suffisantes pour se cacher, soit que la surveillance exercée sur eux par les agents de l'ambassadeur espagnol à Venise fût si attentive qu'elle ne leur permît pas de s'y soustraire, ils ne tardèrent pas à être découverts. Ils étaient à peine installés au couvent, qu'un soir on vint les prendre pour les écrouer tous deux dans la prison du Bargello.

L'ambassadeur d'Espagne à Venise, en entretenant le roi, son maître, de cette arrestation, lui disait à la date du 6 janvier 1601 :

« Aussitôt que j'ai appris la résolution de la Sei-
« gneurie de relâcher le charlatan, je me suis
« adressé à Asdrubal de Montagudo qui représente
« ici le grand-duc ; et je lui ai fait comprendre
« combien il allait du service de Votre Majesté que
« l'on fît arrêter ce mystificateur, si, comme on le

[1] Le Père Joseph Teixeira : *Adventure admirable par-dessus toutes les autres des siècles passez et présents*, etc., page 95 — *Lettre de Pantaléon Pessoa à D. Manoel, fils de D. Antonio.*

« croyait, il passait par les Etats toscans. . . .

« Il a été arrêté à Florence, le 27 ou le 28 du « mois dernier, par suite d'un ordre que le grand-« duc expédia d'une maison de campagne, appelée « l'Ambroziana, où il se trouvait en ce moment-là. « On a arrêté en même temps un moine de l'ordre « de Saint-Bernard qui accompagnait le charlatan « et que je crois être le même qui l'assistait ici de-« puis longtemps. Le grand-duc craignant le ressen-« timent du Pape, qui, en fait de juridiction ecclé-« siastique est fort difficile, n'a pas osé le retenir « en prison et l'a fait relâcher, car il prétendait « qu'en sa qualité de prêtre il ne pouvait pas être « arrêté par la justice séculière [1]. »

Dans une autre lettre du même ambassadeur, en date du 20 janvier, nous trouvons la trace d'un conflit auquel cette arrestation paraît avoir donné lieu.

« Le grand-duc m'écrit, en date du 12 courant, « qu'à la suite de l'emprisonnement de l'impos-« teur, il a eu fort à faire pour calmer les plaintes « du nonce, qui prétendait que cette arrestation « n'aurait pas dû se faire dans un couvent [2]. »

Ferdinand Ier de Médicis s'était, en effet, montré

[1] Archives de l'Empire, section de Simancas. Carton K. 1677. G. 6, doc. 90.

[2] Archives de l'Empire, section de Simancas. Carton K. 1677. G. 6, doc. 93.

en cette occasion le bon ami du roi d'Espagne. Ce n'était pas là ce qu'attendaient ceux qui s'intéressaient au prétendu roi D. Sébastien. A les entendre, le grand-duc, loin de nuire à ce personnage lui prêterait aide et protection, grâce à la manière dont il lui était recommandé, disaient-ils, par plusieurs princes et surtout par le roi de France [1].

L'alliance que le monarque français venait de contracter avec la maison de Médicis aurait dû, en effet, donner un certain poids à cette recommandation, si toutefois elle a existé [2].

Pantaléon Pessoa et D. Christovam, qui étaient arrivés à Florence les premiers, avaient déjà essayé d'intercéder auprès du grand-duc en faveur du prisonnier ; mais la manière dont ils furent reçus ne les encouragea pas à persévérer dans leurs tentatives. On leur fit dire que dans leur propre intérêt on les engageait à s'éloigner le plus tôt possible [3]. Ils voulurent cependant attendre leurs compagnons qui étaient partis de Venise et qui arrivèrent le 4 janvier.

[1] Archives de l'Empire, section de Simancas. Carton K. 1677. G. 6, doc. 90.

Nous donnerons à la fin de cet ouvrage deux lettres adressées à cette occasion par le grand-duc de Toscane au roi catholique. Elles nous semblent curieuses à cause de la déférence presque humble avec laquelle le grand duc s'exprime. — *Vide* note D.

[2] Henri IV avait épousé l'année précédente (1600) Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane, François I[er], et nièce du grand-duc, Ferdinand I[er], qui lui succéda, « non sans le soupçon d'avoir hâté la succession en em« poisonnant son frère et sa belle-sœur. » — Feuillet de Conches : *Causeries d'un curieux*, tome III, 1864, page 177.

[3] *Resposta que os trez Estados do Reyno de Portugal mandaram a D. Joam de Castro*, etc., chap. XIII, page 241.

Fray Chrysostôme, qui venait d'être relâché, les informa de ce qui s'était passé, et on décida que l'on tenterait encore quelques démarches pour essayer d'obtenir l'élargissement du prisonnier.

Ils décidèrent qu'un d'eux chercherait à se faire admettre auprès du grand-duc, et que pour parvenir plus facilement jusqu'à lui, il se ferait passer pour un gentilhomme français, qui, de passage à Florence, désirait lui présenter ses hommages. D. Christovam ayant refusé de se charger de cette mission, on choisit Diogo Manoel Lopez, et, dans la crainte que le prince ne voulût pas l'écouter, il fut muni d'un mémoire, relatant tout ce qui s'était passé au sujet du prétendu roi D. Sébastien. Ce mémoire fut signé par tous les Portugais qui se trouvaient à Florence, à l'exception de D. Christovam et de Pantaléon Pessoa, qui ne tardèrent pas à se séparer d'eux [1].

Diogo Manoel parvint à aborder le grand-duc, lequel n'eut pas plutôt entendu ce dont il s'agissait, qu'il le renvoya immédiatement à l'archevêque de Pise, qui paraît avoir été, en cette circonstance, un zélé partisan du roi catholique. Ce prélat reçut le messager assez froidement et l'engagea à se retirer, lui disant de ne pas attendre de réponse du grand-duc, qui déciderait selon qu'il serait juste [2].

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XXI, page 107.

[2] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XXI, page 107 verso.

Les partisans du faux D. Sébastien étaient trop entêtés pour se rebuter de cet échec. Ils décidèrent que D. Joam de Castro et Manoel de Brito tenteraient encore une démarche auprès de l'archevêque de Pise, qui était le principal conseiller du grand-duc.

L'insuccès fut le même. L'archevêque les congédia en leur disant que le chef de l'Etat ne voulait pas s'occuper pour le moment de cette affaire, et il les engagea fort à quitter Florence. Les deux émissaires, probablement dans l'intention de savoir à quoi positivement s'en tenir, lui demandèrent ce qu'ils pourraient dire aux grands personnages qui s'intéressaient au prisonnier ; le prélat leur répondit sèchement de dire ce que bon leur semblerait, cela étant tout à fait indifférent au grand-duc, et il ajouta enfin qu'ils auraient beau rester là plusieurs mois encore qu'ils n'obtiendraient pas d'autre réponse, ni d'autre solution [1].

Les partisans de l'imposteur purent alors se convaincre qu'ils n'avaient rien à attendre de ce côté-là. Ils résolurent donc de se séparer et ils quittèrent tous Florence, à l'exception de Fray Estevam, qui y resta jusqu'à ce qu'il reçut l'ordre précis de sortir de la ville [2].

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XXI, page 108.

[2] *Lettre du juge apostolique D. Luciano de Negron, adressée au roi Philippe III*, en date du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo.* — *Sumario de las Confesiones de Fray Estevan de Sampayo.* — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

D. Joam de Castro revint à Paris où il entreprit le livre auquel nous avons eu souvent recours, et qui, par la suite, devint, pour ainsi dire, l'évangile des sébastianistes. Sa haine ou sa rivalité contre Fray Estevam s'y manifestent plus d'une fois, et il va même jusqu'à l'accuser de trahison, ainsi que Fray Chrysostôme [1].

Nous verrons plus tard combien cette accusation était mal fondée.

A partir de ce moment, D. Joam de Castro cesse de jouer le principal rôle dans cette intrigue. Mais s'il ne voit plus le prétendu roi, il ne continue pas moins, par ses écrits, par ses démarches et par ses menées, à lui chercher des partisans et à conspirer pour lui. Il fut en cela puissamment aidé par le Père Joseph Teixeira. Les écrits de ces deux hommes, la sympathie qu'inspirait le Portugal opprimé, et, plus que toute autre chose, les récits favorables que les émigrés portugais faisaient dans les diverses cours d'Europe, rendirent l'imposteur trop intéressant. Le gouvernement espagnol eut le tort de ne pas combattre toutes ces faussetés par des écrits dans un sens opposé, et par son silence il contribua, sans s'en douter, à donner à cette grossière imposture un retentissement que nous avons aujourd'hui bien de la peine

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XXII, page 108 verso, qui a pour titre : « Em o qual se referem algumas culpas dos dous frades que entregaram « el Rey D. Sebastiam a seus inimigos. »

à comprendre. Dans un pareil milieu il n'est pas étonnant que les auteurs contemporains, subissant des influences si diverses aient hésité à se prononcer sur un sujet que les parties intéressées avaient réussi à rendre extrêmement obscur. Les écrivains d'une époque plus récente, qui se sont guidés sur leurs devanciers, n'ont pas été plus explicites [1].

L'échec de Florence fit cependant réfléchir quelques-uns des Portugais qui s'employaient dans cette affaire.

Fray Chrysostôme cessa de s'en occuper, au moins d'une manière aussi active qu'auparavant.

Les rapports immédiats qu'il avait eus avec le faux D. Sébastien, durant le voyage de Venise à Florence, lui avaient peut-être enlevé une partie de ses illusions, et les quelques jours de prison qu'il subit à Florence avaient bien pu, en outre, le faire réfléchir sur les inconvénients de se consacrer à la défense des royautés douteuses. Il entra dans un couvent à Parme où la justice espagnole réussit, plus tard, à l'atteindre [2].

[1] Palma Cayet : *Chronologie septénaire*, paga 151. Collection Michaud et Poujoulat. 1re série, tome XII. — Pierre de l'Estoile : *Registre-Journal de Henri IV*, 1er juin 1601. *Idem*, 2e série, tome I. — D'Aubigné et Maillé : *Histoire universelle*, édition de 1620, tome III, page 513. — Schafer : *Geschichte von Portugal*. Hambourg, 1852, tome IV, page 405. — Fortia d'Urban et Mielle : *Histoire générale du Portugal*, édition de 1829, tome VI, pages 276 et suivantes. — M. de La Clede : *Histoire générale de Portugal*, édition de 1735, tome II, liv. XXI, pages 162 à 170. — J-B. de Rocoles : *Les imposteurs insignes*, édition d'Amsterdam, 1683, pages 253 et suivantes, etc.

[2] *Parrafos de la Confesion de Fray Chrysostomo de la Visitacion*, — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 438.

Un autre Portugais, Pantaléon Pessoa de Neiva, qui, en quittant Florence pour se rendre en Allemagne, avait repassé par Venise, semblait aussi passablement désabusé.

L'ambassadeur d'Espagne à Venise disait de lui :

« Dans le commencement, il avait affirmé que le « prisonnier était bien le roi D. Sébastien ; mais « voyant l'affaire en mauvais état, il dit à présent « le contraire et ajoute que le roi catholique ne « tardera pas à accepter la soumission de D. Christovam et de son frère, ainsi que d'autres Portu- « gais qui avaient suivi le parti de D. Antonio [1]. »

Tout ébranlé que l'ambassadeur espagnol le crût dans ses convictions, il n'a pas moins écrit la lettre que nous avons déjà citée, et dans laquelle sa foi dans l'imposteur semble complète et entière [2].

Nuno da Costa, que nous avons vu un des premiers à s'employer en faveur du prisonnier de Venise, et qui était resté dans cette ville après le départ des autres Portugais, s'était refroidi, même avant ce départ, au point de fournir des renseignements relativement aux menées de ses compatriotes.

« Peu à peu, écrivait l'ambassadeur, il revient de « ses folies, en disant que l'imposteur ressem-

[1] *Lettre* datée du 20 janvier 1601. — Archives de l'Empire, section de Simancas. Carton K. 1677. G. 6, doc. 93.

[2] Le Père Joseph Teixeira : *Adventure admirable par-dessus toutes les autres des siècles passez et présents*, etc., pages 87 et suivantes. — *Lettre de Pantaleon Pessoa à D. Manoel, fils de D. Antonio.*

« blait, en effet, quelque peu au roi D. Sébastien,
« mais que l'ayant examiné attentivement, il s'était
« détrompé. Il se détache peu à peu de ses compa-
« gnons et m'a déjà fourni quelques avis impor-
« tants au sujet des démarches et des menées de
« D. Christovam et des autres Portugais qui étaient
« arrivés de France [1]. »

Le grand-duc garda le prisonnier près de quatre mois, pendant lesquels on le traita assez bien. Cependant, Ferdinand Ier de Toscane finit par céder aux instances du roi catholique, et, le 23 avril 1601, à onze heures du soir, le prétendu roi fut extrait de sa prison et placé dans une voiture qui fut escortée. On prit d'abord le chemin de Sienne et on se rendit à Orbitello, ville appartenant au roi d'Espagne, où il fut remis au gouverneur, qui vint le prendre aux portes avec quelques soldats. On le mena ensuite à Porto-Ercole, et de là on le transporta, sur une galère, à Naples, où il fut enfermé d'abord dans la forteresse appelée Castelnuovo, et transféré ensuite dans celle appelée Castel del Uovo [2].

[1] *Lettre* datée du 3 mars 1601. — Archives de l'Empire, section de Simancas. Carton K. 1677. G. 6, doc. 101.

[2] Copia di una lettera scritta da un gentiluomo spagnuolo, dimorante à Roma, ad un conte milanese; laquale è stata trovata tra molte altre qui sono state tolte ad un corriere, il quale a questi giorni passati venendo da Roma per Milano, fu svagliato tra Bologna e Buon-Porto. Tradotta di spagnuolo in italiano (*sans lieu d'impression*), 1601, pages 19 à 21. — Cette lettre est adressée au comte Lucio Borromeo, à Milan, et signée D. Alonso de Aguilar Porto-Carrero. — D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XXIII, p. 118 verso. — Le Père Joseph Teixeira : *Suite d'un discours intitulé : Adventure admirable*, etc., 1602, pages 3 verso et 11.

Tant que le faux roi resta à Florence, ses partisans se firent assez d'illusions pour s'imaginer que le grand-duc, tenant compte des recommandations reçues en sa faveur, ne le livrerait pas entre les mains du roi d'Espagne, mais le confierait au Pape, qui prendrait connaissance de cette affaire [1]. Aussi, lorsqu'on apprit qu'il l'avait mis au pouvoir du roi catholique, il fut blâmé même par quelques princes. Les Vénitiens eux-mêmes disaient « qu'il aurait bien pu le laisser passer [2]. »

Du reste, ajoutaient-ils, cette affaire regardait l'Espagne, et il ne leur appartenait pas d'en prendre connaissance. Cet homme avait été pris pour n'avoir pas obéi à un ordre de la Seigneurie, qui lui avait enjoint de quitter ses Etats. Il en avait été puni par deux ans de détention, au bout desquels on l'avait mis en liberté en renouvelant le même ordre [3].

On prétend que lorsque D. Manoel apprit que le prétendu roi était relâché par les Vénitiens, il vint des Pays-Bas pour l'attendre à Paris, dans la persuasion que l'aventurier pourrait traverser les Etats du grand-duc de Toscane.

D'un autre côté, on raconte que le roi Henri IV, lorsqu'il reçut la nouvelle que le faux D. Sébas-

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XXIII, page 118.

[2] *Lettre de D. Francisco de Vera y Aragon, ambassadeur d'Espagne à Venise*, en date du 20 janvier 1601. — Archives de l'Empire, section de Simancas. Carton K. 1677. G. 6, doc. 93.

[3] Le Père Joseph Teixeira : *Suite d'un discours intitulé : Adventure admirable*, etc., page 59.

tien avait été livré au gouvernement espagnol, malgré les recommandations de son gouvernement au grand-duc, en faveur du prisonnier, se serait écrié « qu'à Florence on négociait en toute sorte de marchandises [1]. »

[1] *Lettre du juge apostolique D. Luciano de Negron, adressée au roi Philippe III.* en date du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo.* — Sumario de las confesiones de Fray Estevan. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

LIVRE CINQUIÈME

MARCO TULIO

NAPLES ET SAN-LUCAR DE BARRAMEDA

CHAPITRE PREMIER

Le vice-roi de Naples interroge le prisonnier, qui soutient être le roi D. Sébastien. — Confrontations. — L'imposteur est forcé d'avouer qu'il est Calabrais et que son vrai nom est Marco Tulio Catizone. — Moyens qu'il avait employés pour donner le change sur son identité. — Envoi supposé d'un messager en Espagne et en Portugal. — Lettres adressées par Marco Tulio, sous le nom de D. Sébastien. — Les partisans de l'imposteur cherchent à établir que l'homme qui avait été détenu d'abord à Venise et ensuite à Naples, est le roi D. Sébastien, et que Marco Tulio est le nom du messager qu'il avait expédié en Espagne et en Portugal. — D. Joam de Castro rapporte à sa manière ce qui s'est passé à Naples. — Contradictions dans son récit. — Les partisans de l'imposteur cherchent à lui procurer les moyens de s'évader. — Marco Tulio est jugé et condamné aux galères à perpétuité. — Il est mis à bord. — La flotte de Naples part pour l'Espagne.

On allait pouvoir enfin constater l'identité du prisonnier, que le gouvernement espagnol soupçonnait déjà d'être Calabrais, mais dont on ne savait

pas encore le véritable nom. En effet, jusque-là il n'avait été désigné dans les correspondances officielles espagnoles que sous la dénomination du « charlatan calabrais. »

Le 1er mai, il entrait dans sa prison. Le vice-roi, le comte de Lemos, s'empressait d'aller l'y voir; et, dès le 8, il écrivait au roi pour lui dire toute la surprise qu'il avait éprouvée en se trouvant en présence de l'homme autour duquel on avait fait tant de bruit, et qui, disait-il, ne ressemblait en rien au roi D. Sébastien [1].

Le vice-roi, qui avait rempli une mission auprès de ce monarque, sous le règne de Philippe II, adressa à son prisonnier quelques questions au sujet des choses et des hommes de ce temps-là; mais il répondit mal, disant qu'il y avait si longtemps que cela s'était passé qu'il en avait perdu le souvenir.

On voyait que le peu qu'il savait du Portugal lui avait été raconté, ou qu'il ne l'avait appris que par des relations devenues publiques.

Le comte de Lemos, qui voulait néanmoins ap-

[1] « Yo cierto quando le vi quedè espantado de ver que hombre de entendimiento ninguno pudiese imaginar que este pudiese ser el Rey « D. Sebastian por que mas diferente hombre, en rosto, en cuerpo, en « barba y cabello que al Rey D. Sebastian, no le he visto en mi vida. He « hecho sacar el retrato que envio à V. M. por el qual se verà la diferencia « que ay del uno al otro. Despues que le hable he visto ser un insensato sin « entendimiento ninguno, sino que se le a puesto en la cabeça que es el Rey « D. Sebastian. Sabe algunas cosas generales de la cosas de Portugal, que « le han dicho, pero sabelas sin fundamento, habla mal y estropajoso y « quando se descuida habla palabras calabresas. » — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 1097.

profondir son aventure, lui demanda le nom de l'ambassadeur espagnol accrédité auprès du roi D. Sébastien au moment où il entreprit l'expédition d'Afrique.

Nous avons vu que cet ambassadeur était D. Juan de Silva, lequel, ayant accompagné le monarque portugais, avait été fait prisonnier sur le champ de bataille d'Alcacer-el-Kébir.

L'aventurier répondit encore qu'il ne s'en souvenait pas bien, mais que Francisco de Aldaña, le duc de Medina-Celi et Christovam de Moura avaient été ambassadeurs d'Espagne en Portugal [1].

Le lecteur se souvient que Francisco de Aldaña n'était qu'un des commandants des troupes espagnoles engagées par D. Sébastien.

Le comte de Lemos fit commencer le procès.

On mit le prétendu roi en présence de quelques Portugais qui se trouvaient à Naples et qui avaient connu le roi D. Sébastien. Ils déclarèrent que le prisonnier n'était qu'un fourbe et un imposteur.

Celui-ci, cependant, était loin d'être déconcerté. Il persistait à dire qu'il était le vaincu d'Alcacer-el-Kébir, et, au moment de clore le procès-verbal, il ne manqua pas de signer « le Roi D. Sébastien. »

Il était assez bien traité, et son emprisonnement n'était pas si rigoureux que beaucoup de monde ne pût le voir et lui parler.

[1] *Lettre du comte de Lemos au roi Philippe III*, datée du 8 mai 1601. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 1097.

Sur ces entrefaites, un homme vint trouver le vice-roi et lui dit qu'il connaissait l'imposteur, qu'il se nommait Marco Tulio Catizone, qu'il était né à Machisano, près du bourg de Taverna, dans la Calabre, et qu'il était marié à Messine à une femme du nom de Paula Gallardeta.

On mit ce témoin en présence du détenu. Aussitôt que celui-ci l'aperçut, il changea de couleur et se troubla visiblement.

Le vice-roi profita de ce saisissement pour lui dire : « Vous êtes Marco Tulio! Dites la vérité et je vous ferai grâce de la vie. »

Et voilà qu'abdiquant son rôle de fourbe, il se jeta aux pieds du comte de Lemos en implorant sa miséricorde. Il avoua alors qu'il était né dans l'endroit que nous venons de nommer, que ses père et mère étaient Hippolyte Catizone et Petronia Cortez, et qu'il avait en effet épousé à Messine Paula Gallardeta[1]. Il ajouta qu'ayant quitté Messine, il

[1] Dans toutes les pièces du procès que le vice-roi comte de Lemos fit à Naples à ce faux D. Sébastien, celui-ci est appelé Marco Tulio *Catizone*. On le trouve plus tard en Espagne, devant ses juges, sous le nom de Marco Tulio *Carzon*. Cependant il est encore appelé *Catizone* dans quelques documents. — *Avis, daté du* 22 *avril* 1603, *de la junte présidée par le comte de Miranda, et chargée d'examiner les sentences prononcées contre l'imposteur et ses complices.* — *Lettre du roi au duc de Medina-Sidonia*, datée du 26 juin 1603, et donnant à ce dernier ordre d'exécuter les sentences. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasses 199 et 197.

Nous avons adopté le nom de *Catizone* qui nous paraît être le véritable, car nous sommes persuadé que le nom de *Carzon* n'est autre chose qu'une corruption ou abréviation de *Catizone*. Peut-être même ce nom de *Carzon* n'est-il qu'un sobriquet que les compagnons de galère de l'aventurier employaient pour le désigner en abrégeant son nom. L'imposteur aurait alors adopté ce nom, qui pourrait bien aussi n'être qu'un diminutif du nom de Catizone, usité dans son pays

y avait environ trois ans, il était venu à Rome et ensuite à Loreto et à Venise. Là, prétendait-il, on avait commencé à lui dire qu'il ressemblait au roi D. Sébastien. Un jour notamment qu'il se trouvait dans une église, un soldat italien l'aborda en lui disant que, pour lui, il était le roi D. Sébastien ou bien le diable en personne, et que ce soldat avait ajouté qu'ayant fait partie de l'expédition d'Afrique, il était à même de savoir ce qu'il disait. D'autres individus lui avaient parlé comme le soldat italien; l'un d'eux étant allé chercher un portrait du roi D. Sébastien, on trouva après confrontation, et sans difficulté, qu'il ressemblait à ce prince. L'aventurier soutint qu'il s'était efforcé de les dissuader; mais, selon lui, plus il s'employait à les détromper, plus ils persistaient dans leurs affirmations; quelques-uns d'entre eux, qui étaient Portugais, venaient même lui baiser la main, de sorte que, de guerre lasse, il avait fini par accepter la qualification qu'on lui donnait [1].

Il raconta ensuite son emprisonnement à Venise. Il confessa qu'il n'avait jamais été en Portugal. Le vice-roi lui ayant demandé qui lui avait appris les choses qu'il savait sur ce pays, il lui répondit qu'il les avait apprises dans un livre qu'on lui avait donné à Venise.

Le comte de Lemos, en rendant compte au roi

[1] *Lettre du comte de Lemos au roi Philippe III*, datée du 10 mai 1601. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 1907.

de tous ces détails, ajoutait que trois autres individus avaient déjà été confrontés avec l'imposteur et l'avaient reconnu pour Marco Tulio Catizone, et qu'il avait envoyé chercher sa femme, sa belle-mère et un beau-frère [1].

Ces trois témoins ne tardèrent pas à arriver et, confrontés avec le prisonnier, ils déclarèrent immédiatement qu'il était Marco Tulio. Sa belle-mère s'emporta même contre lui, et lui reprocha de l'avoir trompée ainsi que sa fille, qu'il n'avait obtenue en mariage qu'en leur faisant accroire qu'il possédait cinq cents ducats de rente, supercherie dans laquelle il avait eu pour complice un grand seigneur du pays, qui depuis était mort [2].

Dès qu'il eut accepté ou conçu l'idée de se faire passer pour le roi D. Sébastien de Portugal, l'imposteur avait cherché à donner le change sur sa propre personnalité.

Deux lettres, écrites en italien, saisies par le duc de Maqueda, gouverneur de Sicile, et envoyées au vice-roi de Naples, nous montrent de quelle manière il s'y était pris pour parvenir à ce but. Elles sont datées de Venise, du 5 septembre 1598 L'une est adressée à un gentilhomme de Messine, nommé Raymond Marquetti, et signée « le Roi D. Sébastien de Portugal. »

[1] *Lettre du comte de Lemos au roi Philippe III*, datée du 10 mai 1601. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 1097.

[2] *Lettre du comte de Lemos au roi Philippe III*, datée du 17 juillet 1601. — Archives de Simancas. *Estado* Liasse 1097.

Se mettant au lieu et place du monarque portugais, il demandait des nouvelles de Marco Tulio Catizone.

« Très-illustre seigneur, me trouvant à Rome,
« pour de très-importantes affaires, j'y ai fait la
« connaissance d'un gentilhomme fort distingué du
« nom de Marco Tulio Catizone. Je suis resté si
« émerveillé de ses connaissances que je l'ai jugé
« digne d'être chargé de porter au roi d'Espagne
« des lettres du Saint-Père, qui a pris mes affaires
« sous sa protection. »

Puis, après avoir raconté la défaite de l'armée chrétienne sur le champ de bataille d'Alcacer-el-Kébir et comment il avait échappé à la mort, il fait connaître et débite la fable de ses pérégrinations. Il ajoute ensuite :

« Si le susdit Catizone est de retour dans votre
« ville, comme je le suppose, veuillez le voir de
« ma part et lui dire qu'il aille trouver en toute
« hâte, d'après mon ordre, les gentilshommes, mes
« vassaux, que je lui ai indiqués, et qu'il vienne
« avec eux me rejoindre, sans perte de temps, ici à
« Venise. Veuillez remettre la lettre ci-jointe à la
« signora Paula, épouse du seigneur Catizone, dont
« je vous recommande la famille et la maison.
« Vous pouvez être assuré que je vous saurai gré
« de votre intérêt pour lui et que je vous en

« récompenserai. Ne vous étonnez pas que je « m'adresse à vous sans vous connaître, car la ma- « nière dont le seigneur Catizone m'a parlé, avec « beaucoup de détails, de vos qualités, de vos ri- « chesses et du bon usage que vous en faisiez, m'a « inspiré un grand attachement pour votre per- « sonne [1]. »

Dans l'autre lettre, adressée à sa propre femme, l'imposteur, prenant toujours le nom du roi D. Sébastien, cherche à rassurer Paula Gallardeta sur l'absence de son mari, en lui disant que, l'ayant rencontré à Rome, où il était fort estimé à la cour du Saint-Père, il l'avait chargé d'une mission très-importante en Espagne. Il la prie, au cas où il serait de retour, de lui dire de venir le trouver à Venise immédiatement, avec les personnes qu'il lui a désignées; qu'il le trouvera à San-Benedetto, chez Gerolamo Megliori [2]. Il finit en lui prodiguant force promesses de récompense pour l'avenir.

Le style de ces deux lettres suffirait pour écarter toute idée d'identité de leur auteur avec le roi D. Sébastien.

Les partisans de l'imposteur, soit sérieusement, soit de mauvaise foi, exploitèrent de leur mieux

[1] *Lettre envoyée par le comte de Lemos au roi Philippe III*, en date du 6 juin 1601. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 1097.

[2] *Lettre envoyée par le comte de Lemos au roi Philippe III*, en date du 6 juin 1601. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 1097.

cette invention, qui consistait à faire d'un seul et même individu deux personnages, l'un le roi D. Sébastien, et l'autre Marco Tulio Catizone.

Cependant, D. Joam de Castro, inébranlable dans son rôle, accusa les Espagnols du crime d'avoir acheté de faux témoins, pour déclarer que celui qu'il soutenait être le roi D. Sébastien de Portugal et qu'il voulait faire proclamer comme tel, n'était autre que le Calabrais Marco Tulio Catizone.

« Ce Marco Tulio Catizone, écrivait-il, est un in-
« dividu que le roi D. Sébastien, lorsqu'il arriva
« en Sicile dans l'intention d'aller se découvrir au
« Saint-Père, dépêcha en Portugal en le chargeant
« de lettres pour quelques gentilshommes. Ce mes-
« sager ne revint pas et ne donna point de ses
« nouvelles. Plus tard cependant on apprit qu'il y
« était allé et qu'il avait remis le paquet de lettres
« au personnage auquel il était adressé [1]. »

Mais cette version ne s'accorde pas entièrement avec la lettre adressée par le soi-disant roi au nommé Raymond Marquetti, car, aux termes de cette lettre, ce serait à Rome, et non pas en Sicile, que la connaissance de Catizone aurait été faite, et ce

[1] D. Joam de Castro : *Adjunta ao Discurso precedente da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam, — dirigida aos trez Estados do reino, — em a qual os adrirte de como El Rey de Hispanha se houve com El Rey D. Sebastiam, depois que o teve em seu poder.* 1602, chap. IV, page 16.

serait là que la prétendue mission lui aurait été confiée.

Selon son habitude, D. Joam de Castro ne se gêne pas pour paraître au fait de tous les détails qui concernent son héros, et pour les expliquer et interpréter à sa manière. Ainsi, il assure qu'un soldat calabrais avait été suborné pour venir déposer qu'il connaissait le prisonnier et pour fournir des renseignements sur son compte, n'hésitant pas même à indiquer le prix de la subornation de ce témoin.

« Pour le récompenser de ce service, dit-il, le « vice-roi lui assigna vingt écus de pension : mais « le soldat, pris de remords, touché par la grâce « de Dieu et reconnaissant son péché, alla à Castel- « Nuovo, où le roi était prisonnier, et lui demanda « pardon du faux témoignage dont il s'était rendu « coupable, en avouant sa faute devant plusieurs « personnes[1]. »

Les déclarations de la femme et de la belle-mère de Marco Tulio sont appréciées par lui de la même manière.

« Les Castillans firent venir cette femme et « lui montrèrent le roi D. Sébastien en lui disant « que c'était là son mari ; mais, en le voyant, celle-

[1] D. Joam de Castro : *Adjunta ao Discurso precedente*, etc., chap. IV, page 17.

« ci déclara qu'elle ne reconnaissait pas cet homme « pour tel[1]. »

On n'a qu'à comparer cette version de fantaisie au texte des dépêches officielles du vice-roi de Naples, pour avoir une preuve de plus de la manière originale dont l'historien du prétendu roi s'acquitte de sa mission. Rien au surplus ne l'embarrasse. Le comte de Lemos ayant, ainsi que nous l'avons dit, confronté l'aventurier avec quelques Portugais qui se trouvaient à Naples, ceux-ci n'hésitèrent pas à déclarer qu'il n'y avait aucune ressemblance entre cet homme et le roi D. Sébastien, affirmant formellement que ce n'était pas lui[2].

Ce fait si simple et si concluant ne gêne pas D. Joam de Castro, il le retourne complétement et l'arrange à sa façon.

Après avoir affirmé que plusieurs personnages illustres du Portugal vinrent voir le détenu et le reconnurent pour leur vrai roi, il ajoute :

« Je sais, toutefois, qu'il en fut un, lequel, très-« attaché au roi de Castille, et par lui envoyé pour « cette raison, n'a pas voulu reconnaître le roi et « l'a traité d'imposteur, et cela lorsque, de tous « ceux qui l'ont vu, il était le mieux à même de « le reconnaître. Non-seulement cela lui était

[1] D. Joam de Castro : *Adjunta ao Discurso precedente*, etc., chap. IV, page 16.

[2] *Lettre du comte de Lemos au roi Philippe III*, datée du 10 mai 1601. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 1097.

« facile d'après les traits physiques, mais aussi
« par les secrets et les détails dont il fut ques-
« tion, et que le roi lui rappela comme à quel-
« qu'un avec qui il avait toujours vécu et qu'il
« avait naguère obligé, peu avant de partir pour
« l'Afrique. Mais ce personnage, oubliant ce qu'il
« se devait à lui-même, pour n'avoir en vue que
« des considérations mondaines, cacha la vérité et
« le traita de faussaire et de menteur, au gré des
« Castillans. Le roi D. Sébastien, le cœur outragé,
« le renvoya de sa présence en le châtiant du
« geste et de la parole comme s'il se trouvait dans
« son palais de Lisbonne et non pas en prison [1]. »

Nous connaissons trop la verve inventive de D. Joam de Castro pour ne pas rabattre la majeure partie de ses affirmations; mais, cette fois, il est encore plus extravagant que d'habitude. On comprend qu'il taise, pour ne pas les exposer aux vengeances des Espagnols, les noms de ceux qui avaient reconnu en la personne du prisonnier le vrai roi D. Sébastien de Portugal; mais qui l'empêchait de nommer le mauvais Portugais qui, sourd à la voix de l'honneur, avait non-seulement renié son roi, mais l'avait encore maltraité de paroles? Il fallait révéler son nom, afin qu'il fût flétri par tous ceux qui, comme lui, croyaient à la royauté du prisonnier.

[1] D. Joam de Castro : *Adjunta ao Difcurso precedente*, etc., chap. III, page 12.

D. Joam de Castro devait d'autant moins hésiter à le faire que, précédemment, il n'avait pas balancé à accuser calomnieusement, ainsi que les faits le prouveront, Fray Estevam de Sampayo et Fray Chrysostôme d'avoir livré le *roi* à ses ennemis[1].

Pour en finir avec la distinction que l'on a prétendu établir entre l'homme qui se donnait pour le roi D. Sébastien et Marco Tulio Catizone, ajoutons que le Père Teixeira soutient la même thèse que D. Joam de Castro. Il affirme que Marco Tulio est mort en Portugal, et rapporte une lettre qu'il prétend avoir été écrite de Messine, le 8 octobre 1598, par Raymond Marquetti au prisonnier de Venise. Cette lettre est une réponse soi-disant faite par ledit Marquetti à celle que lui avait adressée le prétendu roi et qui avait été saisie, ainsi que nous l'avons vu, par le duc de Maqueda. Il est très-probable que l'imposteur lui-même avait fabriqué dans sa prison cette réponse, dans laquelle Marquetti dit qu'il approuve le choix que « Sa Sei-
« gneurie a fait du seigneur Marco Tulio pour une
« mission si importante et qu'il n'est pas encore de
« retour à Messine. »

Il explique pourquoi il n'a pas remis à Dona Paula Catizone la lettre qui lui était destinée, « parce

[1] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. xx, pages 100 verso et 101 verso. — « Em o « qual se referem algunas culpas dos dois frades que entregaram El Rey « D. Sebastiam aos seus inimigos. »

« qu'il n'est pas bon de confier de telles affaires « aux femmes[1]. »

Le Père Teixeira cite encore à l'appui de sa thèse une lettre du prétendu roi, en date du 15 avril 1599, époque où ce dernier était déjà écroué dans les prisons de Venise.

Dans cette lettre, adressée à un nommé D. Prospero Baracco, aumônier de la cathédrale de Padoue, le prisonnier le prie d'envoyer quelqu'un à Messine pour s'informer si Marco Tulio Catizone y est de retour, et lui dit que l'on pourra s'adresser à cet effet à D. Raymond Marquetti[2].

La première de ces deux lettres se trouvait, affirme le Père Teixeira, entre les mains d'un certain Constantin Nicolini, habitant de Venise, et la deuxième entre les mains du nommé Georges Bustarelli[3].

Nous manquons de détails sur ces deux individus, qui étaient sans doute des adeptes du faux roi.

La fable était assez bien arrangée pour que beaucoup de monde en fût la dupe. L'idée de détruire l'identité de Marco Tulio Catizone en en faisant un messager chargé par le roi D. Sébastien d'une mission de confiance en Espagne ou en

[1] Le Père Joseph Teixeira : *Suite d'un discours intitulé : Adventure admirable*, etc., etc., 609, pages 15 et 16.

[2] Le Père Joseph Teixeira : *Suite d'un discours intitulé : Adventure admirable*, etc., etc., page 16 verso.

[3] Le Père Joseph Teixeira : *Suite d'un discours intitulé : Adventure admirable*, etc., etc., pages 6 verso et 16 verso.

Portugal, doit être venue à notre aventurier lorsque le gouvernement espagnol crut être en mesure de pouvoir affirmer à la Seigneurie de Venise que son prisonnier était un Calabrais.

La connivence du nommé Raymond Marquetti, au sujet duquel nous n'avons aucun renseignement, avec l'imposteur, ne nous semble pas démontrée. Il aurait fallu pour cela admettre que Marco Tulio était depuis longtemps en rapport avec lui et qu'il avait quitté Messine ayant déjà formé le projet de jouer le rôle de D. Sébastien, au lieu de s'y être décidé, ainsi qu'il le déclara, par suite des obsessions dont il fut plus tard l'objet. Il serait encore plus hasardeux de supposer que Marquetti fût le même individu que la belle-mère de Marco Tulio dit être déjà décédé, et avoir aidé à la tromper, dans l'intérêt de son gendre, en lui assurant que celui-ci possédait cinq cents ducats de rente.

Il est vrai que l'ambassadeur d'Espagne à Venise écrivait, à la date du 9 décembre 1600, au roi Philippe III, « qu'il avait été à même de donner avis « au duc de Maqueda qu'un nommé Raymond « Marquetti, de Messine, était un des affidés du « charlatan calabrais, et que c'était par son entre« mise que parvenaient à leur destination les « lettres que l'on envoyait en Portugal et celles « que l'on en recevait[1]. »

[1] *Lettre de D. Francisco de Vera y Aragon, ambassadeur d'Espagne à Venise, au roi Philippe III*, datée du 9 décembre 1860. — Archives de l'empire, section de Simancas. Carton K. 1677. G. 6, doc. 80.

Mais il est évident pour nous que cet avis avait été motivé par la connaissance que l'ambassadeur avait eue des lettres dont nous avons parlé, lettres que les Portugais montraient comme ayant été adressées par Marquetti au prisonnier de Venise et par celui-ci à D. Prospero Baracco. La première, nous le répétons, pourrait bien être fausse, et, comme nous l'avons déjà dit, inventée dans le but de continuer à donner le change sur l'identité du prévenu. La deuxième, celle adressée par Marco Tulio à l'aumônier Baracco, n'était que la conséquence du plan formé pour y arriver.

Dans tous les cas, la lettre de Marquetti, même en admettant qu'elle fût vraie, ne prouve nullement la complicité de son auteur; en effet, il ne faisait que répondre, d'une manière qui n'a rien de compromettant, à un individu qui se disait être le roi D. Sébastien de Portugal, lequel avouait ne pas connaître la personne à qui il s'adressait, ainsi que nous l'avons vu dans la lettre tombée entre les mains du duc de Maqueda.

Nous croyons donc que l'ambassadeur espagnol avait été induit en erreur, en ce qui touche, du moins, la complicité de Marquetti, par les lettres dont ses espions s'étaient empressés de lui donner connaissance.

L'opinion du vice-roi de Naples était que, plus on ferait voir l'imposteur, mieux cela vaudrait pour les intérêts du roi catholique, parce qu'on ne tarde-

rait pas à être convaincu de l'intrigue dont on l'avait fait le héros.

« Il est d'autant plus nécessaire de ne pas cacher « le prisonnier, disait-il, qu'on répand le bruit « que celui que le grand-duc nous a livré n'est « pas l'homme de Venise, lequel aurait réussi à se « sauver en France[1]. »

Philippe III avait d'ailleurs ordonné qu'il ne fût pas condamné à mort, mais seulement aux galères à perpétuité, « et envoyé là où tout le monde pût le voir, même en Portugal[2]. »

Le but fut cependant dépassé. Soit que des affaires plus graves eussent occupé l'attention du vice-roi de Naples, soit qu'il eût cessé de donner la même importance à cette affaire, le procès traîna en longueur.

Le prisonnier était montré aux curieux avec beaucoup trop de facilité; on le traitait même avec certains égards, ce qui lui donnait une sorte de prestige aux yeux du vulgaire et surtout de ses gardiens. Du reste, il avait su se faire aimer de ceux-ci par un caractère doux et, selon son habitude, par des pratiques religieuses fort assidues.

[1] *Lettre du comte de Lemos au roi Philippe III*, datée du 10 mai 1601. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 1097.

[2] « Ha sido muy acertado lo que V. M. me ha mandado que no muera este, « sino que vaya adonde todos le vean. Yo pienso en fulminando el proceso « sentenciarle a galeras perpetuas y hacer imprimir el proceso y enviarle a « algunas partes, y V. M. podra despues mandar que vaya a Portugal y a « todas partes. » — *Lettre du comte de Lemos au roi Philippe III*, datée du 10 mai 1601. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 1097.

« Il ne sortait de sa chambre, dit D. Joam de « Castro, que les dimanches et les fêtes, pour aller, « conduit et accompagné par son gardien parti- « culier, entendre la messe et communier dans une « chapelle qui dépendait de la prison, et tout le « monde qui se trouvait là restait émerveillé de sa « grande dévotion. Lorsqu'il passait, il rendait le « salut, mais avec des façons de seigneur, à ceux « qui se découvraient. Il avait pour le servir un « domestique qui achetait ce dont il avait besoin « et lui préparait à manger dans sa propre chambre, « où il avait, entre autres provisions, un petit « baril de vin. Il était habillé, — mais non pas « aux frais des Castillans — d'un pourpoint et « d'un haut-de-chausses de soie, et d'une espèce de « caban de gros drap, de la couleur de sa dévo- « tion, qui est semblable à celle du manteau des « hiéronymites [1]. »

Le prisonnier n'était pas assez surveillé ; quelques-uns de ses affidés purent même communiquer avec lui en secret. D'un autre côté, ses partisans s'agitaient de leur mieux. D. Joam de Castro, Fray Estevam de Sampayo, un Portugais que l'on désigne sous le nom de Soeiro, et Fray Boaventura de Santo-Antonio, que nous verrons bientôt jouer un rôle important dans cette intrigue, allaient en Portugal et se mettaient en rapport avec les par-

[1] D. Joam de Castro : *Adjunta ao Discurso precedente*, etc., etc., pages 19 et 19 verso.

tisans du prétendu roi, tels que Bernardino de Sousa, le chanoine Antonio Tavares, Thomé da Cruz, et bien d'autres encore. Ils recueillaient des fonds qui devaient servir à procurer à Marco Tulio les moyens de s'évader de la prison de Naples[1].

Fray Estevam de Sampayo, de retour de Portugal, d'où il avait rapporté une somme d'argent assez importante, se trouvait à Marseille et traitait avec un Français pour se procurer un navire qui devait se trouver à un moment donné à Naples, et à bord duquel le prisonnier se sauverait pour venir en France[2].

Le complot n'était pas absolument difficile à exécuter eu égard à la facilité que l'on avait de communiquer avec le détenu. Marco Tulio déclara lui-même que, pendant le temps qu'il fut emprisonné à Naples, beaucoup de Portugais venaient le voir, lui faisaient nombre de questions et causaient longuement avec lui. « Il s'instruisait avec cela et sa-« tisfaisait les uns avec ce qu'il avait entendu des « autres[3]. »

Au nombre des Portugais qui vinrent s'entrete-

[1] *Lettre du juge apostolique D. Luciano de Negron au roi* datée du 6 avril 1603. — *Sumario de las confesiones de Fray Estevan y de Fray Boaventura.* — *Lettre de D. Luciano de Negron au roi*, datée du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo.* — *Lettre de D. Francisco de Mandojana au roi*, datée du 22 avril 1603. — *Confesion de Marco Tulio en el tormento.* Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

[2] *Confesion de Fray Estevan*, etc., etc. Pièces déjà citées. — *Memorial del Pleito*, etc. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

[3] *Confesion de Marco Tulio en el tormento.* Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

nir avec le prétendu roi, fut le chanoine Lourenço Rodrigues da Costa, que nous avons déjà vu à Venise s'occuper de ses affaires. Il arriva de Rome à Naples déguisé en pèlerin, vit Marco Tulio, le traita en roi et le consola en lui faisant espérer des temps meilleurs. Il lui remit quelque argent et lui donna son adresse à Rome. Son nom, lui dit-il, était Francisco Soares, et il le priait d'avoir recours à lui en cas de besoin. Marco Tulio ne négligea point de profiter de cette ouverture, et, par l'entremise de l'un de ses gardiens, le nommé Martinez, il fit parvenir au chanoine une demande d'argent et aussi une lettre adressée à la noblesse de Portugal[1].

L'autorité espagnole dut enfin s'apercevoir qu'elle avait été négligente et qu'il était temps d'arrêter les menées des partisans du faux roi.

Le comte de Lemos était mort, et, au mois de mai 1602, D. Francisco de Castro, son fils, qui l'avait remplacé, fit juger le procès. Marco Tulio fut condamné aux galères à perpétuité, ainsi que le roi catholique l'avait ordonné.

D. Francisco de Castro, en rendant compte à Philippe III de cette résolution, lui disait que l'imposteur était déjà à bord des galères, qui parti-

[1] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid. Codex C.c., fol. 73, chap. IX. — Documents déjà cités. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

Nous sommes redevable de la communication de cet intéressant manuscrit à l'extrême obligeance de M. D. José Ferrer de Couto. Nous nous empressons de lui renouveler ici tous nos remerciements.

raient bientôt pour l'Espagne, et que de là, on pourrait le mener en Portugal, où on le ferait voir afin de détromper ceux qui de loin le prenaient pour le roi D. Sébastien. Il ajoute qu'il avait donné ordre à D. Pedro de Toledo, général des galères, de faire en sorte qu'on eût soin de lui, pour ce qui était du travail de ramer et pour la nourriture[1].

Le sentiment qui dictait cette recommandation tenait probablement à la crainte qu'il ne vînt à tomber malade et à mourir, par excès de fatigue, avant d'arriver à destination, ce qui, en faisant manquer le but, aurait infailliblement fourni le prétexte aux adversaires du gouvernement espagnol de dire qu'il avait fait périr le roi D. Sébastien.

D. Joam de Castro nous dit, et cette fois nous n'avons aucune raison de révoquer en doute son récit, qu'immédiatement après le prononcé de la sentence, on fit sortir le prétendu roi de sa prison, qu'il fut placé sur un âne et promené par les rues de Naples, précédé d'un héraut qui criait : — « Justice que Sa Majesté le roi D. Philippe III a ordonné de faire de cet homme qui, étant Calabrais, et ayant voulu se faire passer pour le roi D. Sébastien de Portugal, a été condamné aux galères à perpétuité. »

On le jeta ensuite dans un canot à côté de la ga-

[1] *Lettre de D. Francisco de Castro au roi Philippe III*, datée du 10 mai 1602. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 1098.

lère amirale de Naples. Il y resta trois jours exposé aux regards de la foule qui accourait pour le voir. Mis ensuite à bord de la galère, habillé en forçat, la barbe rasée et les fers aux pieds, il fut placé au dix-septième banc du côté gauche; mais il fut dispensé de ramer[1].

Bientôt la flotte de Naples leva l'ancre pour l'Espagne, et, après avoir fait escale dans les ports de la Méditerranée, mouilla dans le Puerto-de-Santa-Maria, près de San-Lucar de Barrameda, à l'embouchure du Guadalquivir. Partout où les galères s'arrêtaient, beaucoup de curieux de toutes les classes venaient voir le faux roi de Portugal, et il est probable que, dans le nombre, il dut se trouver plus d'un partisan de sa royauté.

Les galères allaient et venaient entre Puerto-de-Santa-Maria et les ports les plus voisins.

Vers la fin de l'année 1602 et au commencement de 1603, la galère amirale était revenue à Puerto-de-Santa-Maria. Marco Tulio, qui se trouvait à son bord, était mieux traité que les autres forçats, car on l'avait dispensé de porter leur costume et il n'était pas forcé de ramer.

L'infatigable Fray Estevam de Sampayo l'avait suivi à la piste et nous le verrons bientôt occupé à organiser un complot dans le but de le faire évader.

[1] D. Joam de Castro : *Adjunta ao Discurso precedente*, etc., chap. v, p. 21 verso et suiv.

CHAPITRE II

Fray Estevam continue à s'employer pour le prétendu roi. — Il s'adjoint Fray Boaventura de Santo-Antonio. — Quel était ce nouvel auxiliaire. — Ses démarches et ses déboires. — Fray Estevam se rend à Lisbonne. — Ses menées en Portugal. — Il vient à Séville et va voir Marco Tulio à bord de la galère, qui se trouvait au Puerto-de-Santa-Maria. — Il traite l'imposteur de roi. — Sa correspondance avec lui. — Espèce d'exposé politique formulé par ce prêtre. — Il médite un projet d'évasion. — Lettre curieuse à propos d'un chapeau demandé par Marco Tulio. — Fray Estevam prie le faux roi de donner des indications précises tendant à l'accréditer. — Lettre du chanoine Tavares, qui se plaint de ne pas recevoir les indications demandées. — Fray Estevam se plaint de D. Joam de Castro. — Il engage le prétendu roi à accorder diverses faveurs, devant être réalisées lors de sa restauration.

Fray Estevam de Sampayo, tramant quelques machinations dans le but de faire évader Marco Tulio des galères de Naples, et ayant à cet effet dessein de se rendre en Italie, était de passage à Marseille au mois de mai 1602. Mais apprenant là que les galères avaient quitté Naples pour se rendre dans un des ports du sud de l'Espagne, et que l'imposteur était à bord, il prit des dispositions en conséquence et s'apprêta à revenir sur ses pas.

Pendant son séjour à Marseille, il avait revu Fray Boaventura de Santo-Antonio, prêtre de l'ordre de Saint-Bernard. Ce dernier, se trouvant à Venise au moment où Marco Tulio y était prisonnier, non-seulement s'était intéressé à son sort, mais encore, partageant sur ce point les convictions de Fray Estevam, il s'était mis en rapport avec les autres conspirateurs. De Venise il était allé à Paris, où des affidés l'avaient engagé à se rendre en Portugal, afin de se procurer les fonds nécessaires pour payer l'évasion du prisonnier, qui venait d'être transféré dans la prison du Castel-del-Uovo, à Naples.

Parvenu en Portugal, il s'était empressé de fréquenter ceux des partisans du faux roi qui avaient déjà donné à sa cause des preuves manifestes de leur dévouement, notamment Bernardino de Souza, d'Aveiro, le chanoine Antoine Tavares et le notaire Thomé da Cruz, avec lesquels conspirait aussi un Portugais, nommé Soeiro, qui était venu muni de lettres de recommandation de Diogo Botelho et de Fray Estevam.

Ayant obtenu que l'on déboursât quelque argent, Fray Boaventura, de retour de Portugal, s'en allait en Italie pour aviser aux moyens de rendre la liberté au prisonnier, lorsqu'il rencontra Fray Estevam à Marseille. Il quitta cette ville avec lui et tous deux se portèrent vers Saint-Jean-de-Luz. Là, Fray Estevam avait engagé son compagnon à pénétrer en Espagne et à en explorer les côtes, de manière

à s'assurer vers quel port se dirigeaient les galères parties de Naples, pour lui donner ensuite avis de ce qu'il aurait découvert.

Fray Boaventura partit ; mais, arrivé à Valencia, l'excès de son zèle pour la cause qu'il servait l'ayant emporté jusqu'au point de lui faire parler de Marco Tulio comme étant vraiment le roi D. Sébastien, mal lui en prit. En effet, arrêté immédiatement et conduit dans un couvent, il fut condamné à recevoir cent coups de fouet. L'exécution de la sentence ne se fit pas attendre, et les cent coups de fouet lui furent administrés en présence de toute la communauté [1].

Cette leçon, qui aurait dû lui profiter, ne l'empêcha pas de témoigner de nouveau de sa foi envers son prétendant, ce qui l'exposait à un châtiment plus sévère encore que le premier ; mais il eut l'habileté de s'y soustraire en s'évadant du couvent où il était détenu. Une fois libre, il ne s'agissait plus pour lui de remplir simplement sa mission en épiant l'arrivée des galères ; par son intempérance de langage, il l'avait rendue impossible ; il le comprit et se mit en route pour le Portugal afin d'y conspirer en faveur du prétendu roi [2].

[1] *Lettre de D. Luciano de Negron au roi*, datée du 6 avril 1603. — *Sumario de las confesiones de Fray Estevan, de Fray Boaventura y de Fray Francisco Ansaldo.* — *Memorial del Pleito*, etc. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

[2] *Lettre de D. Luciano de Negron au roi*, datée du 6 avril 1603. — *Sumario de las confesiones de Fray Estevan, de Fray Boaventura y de Fray Francisco Ansaldo.* — *Memorial del Pleito*, etc. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

Cependant Fray Estevam, après être resté quelques mois dans les environs de Saint-Jean-de-Luz, fatigué d'attendre des nouvelles de son complice et fort loin de se douter de ce qui lui était arrivé, prit enfin le parti de se rendre à Lisbonne.

Il y arriva en novembre 1602. Là, à l'aide des personnages dont nous avons déjà donné les noms, il parvint à réunir une somme assez importante qui devait être religieusement employée à procurer la délivrance de Marco Tulio, et à laquelle Bernardino de Souza contribua pour une large part. Ce Bernardino de Souza était un sébastianiste forcené. Nous l'avons déjà vu faire des sacrifices d'argent à la cause du prétendu roi pour faciliter le retour de Fray Estevam à Venise, lequel s'y rendait avec le chanoine Rodrigues da Costa [1].

Fray Estevam, ayant obtenu un premier secours d'environ deux mille crusades, partit pour Séville. Il s'était entendu avec des affidés qu'il devait tenir au courant des démarches que l'on allait tenter pour faire évader Marco Tulio. On le fit

[1] Fray Estevam prétendit avoir vu alors Diogo Nabo Pessanha, qui exerçait des fonctions judiciaires à Aveiro. Celui-ci se serait montré favorable à l'affaire dont il s'occupait et lui aurait dit avoir traité, d'accord avec Bernardino de Souza, avec le patron du navire qui les avait conduits en France, agissant ainsi par suite de recommandations émanées du duc d'Aveiro. — *Derniers aveux de Fray Estevam de Sampayo, rapport transmis au comte de Villalonga par le duc de Medina-Sidonia avec sa lettre* datée du 14 septembre 1603. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

Nous serions tenté de croire que Fray Estevam, dans le but de prolonger le dénouement du procès en provoquant de nouvelles recherches, a compromis Pessanha et le duc d'Aveiro, sans avoir des raisons suffisantes pour cela. Le fait que ni l'un ni l'autre ne fut l'objet de poursuites de la part de l'autorité espagnole vient à l'appui de notre opinion.

accompagner d'un nommé Salvador Moreira, homme de confiance de Bernardino de Souza. Moreira, afin de ne pas éveiller les soupçons, devait toucher à Séville, d'un négociant portugais, Heitor Antunes, de l'argent que l'on prétendrait affecté à l'achat de livres pour le chanoine Tavares[1].

A peine arrivé à Séville, Fray Estevam chercha à se mettre en rapport avec Marco Tulio qui était à bord de la galère capitane de Naples, en rade de Puerto-de-Santa-Maria. Pendant le mois de janvier 1603, il ne put pas le voir aussi souvent ou aussi sûrement qu'il le désirait, mais il entretint avec lui une correspondance suivie et très-intéressante.

Fray Estevam racontait au prétendu roi tout ce qui s'était passé depuis qu'il ne l'avait vu à Venise, dans la nuit du 15 décembre 1600, chez D. Joam de Castro : le chagrin de ses partisans et de ses fidèles lorsqu'ils apprirent que le grand-duc de Toscane l'avait arrêté d'abord et ensuite remis aux Espagnols, les démarches et les efforts tentés pour se procurer les moyens de le tirer de la prison de Naples, et, enfin, le résultat de son dernier voyage en Portugal, d'où il arrivait rapportant de l'argent.

Quelques-unes de ses lettres sont fort curieuses. Il y fait, notamment, un tableau peu flatteur de l'état du Portugal, au point de vue matériel et sous le rapport moral.

[1] *Relacion del estado del Pleito que se ha fulminado contra Marco Tulio y sus cumplices*, etc. (8 juin 1603, article de Heitor Antunes.) — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

« Le vice-roi Christovam de Moura, dit-il, ne « voit et n'emploie que ses parents ; on adopte les « mœurs, us et coutumes des Castillans, et les fem- « mes sont loin d'être vertueuses. Les Anglais s'em- « parent des galions de l'Inde et du Brésil ; les « gentilshommes fidèles et loyaux se retirent dans « leurs terres ; les traîtres sont devenus des voleurs « publics, et le peuple qui gémit pleure son roi. »

Dans une autre lettre, il présente une espèce de programme politique qui ne manque pas d'un certain fond de libéralisme.

« Votre Majesté, y est-il dit, doit reprendre les « droits de la couronne et n'accorder des privilé- « ges et des donations que d'une manière viagère « et jamais à perpétuité. Les noirs doivent être « exportés à l'étranger, et, ainsi qu'en France, il « ne doit plus y avoir d'esclaves. Les ordres reli- « gieux doivent être réformés en limitant le nombre « des couvents et des moines. Que l'on diminue les « sommes envoyées à Rome pour rétribuer les dis- « penses accordées par le Pape, et que Votre Majesté « établisse la loi salique comme en France. »

Fray Estevam conseille à celui qu'il nomme son roi d'écrire à divers personnages, entre autres, à la duchesse de Bragance et au jeune duc d'Aveiro, qui se montrait son fidèle sujet :

« Sa Majesté, dit-il, devrait rehausser la maison

« d'Aveiro et la rendre égale en éclat, honneurs « et pouvoirs à la maison de Bragance. Elle ferait « bien d'écrire aussi au comte de Redondo, frère « de celui qui l'a accompagnée en Afrique. Ce « comte de Redondo est un ennemi acharné des « Castillans et il a été blessé à la bataille qui eut lieu « à Alcantara, en 1580, lorsque D. Antoine, prieur « du Crato, essaya de résister au duc d'Albe. Ber- « nardino de Souza et le chanoine de Lisbonne, « Antoine Tavares, ne doivent pas être oubliés. Le « premier, surtout, a mis sa fortune au service de « Votre Majesté et a fourni, à plusieurs reprises, « des sommes pour lui venir en aide. »

Dans une autre lettre, Fray Estevam aborde la question de l'évasion de Marco Tulio.

« L'un des moyens, dit-il, serait de se procurer « un petit navire monté par des hommes sûrs. « Nous irions le prendre, par terre, à l'entrée de « la barre ; il faudrait, pour cela, se sauver de la « galère à la tombée de la nuit. On saisirait l'occa- « sion où le vent et la mer seraient favorables. Le « second moyen serait d'aller à San-Lucar, où nous « chercherions à nous réfugier tout de suite à bord « d'un bâtiment français ou flamand disposé d'a- « vance. Le troisième moyen, enfin, serait de s'en « aller par terre. Il est cependant très-dangereux, « bien que nous aurions une nuit devant nous pour « gagner du terrain. Que Votre Majesté médite

« bien sur tout cela, me communique ses inten-
« tions et me dise, si, comme à Naples, elle peut
« s'entendre avec ses gardiens. Le défaut d'argent
« ne doit pas être un obstacle, car j'ai ici une assez
« bonne somme en doublons d'or, *pecuniæ obediunt*
« *omnia*, et j'en laisse encore à Séville, parce qu'il
« est dangereux de transporter une forte somme.
« Si Votre Majesté désire que j'en parle à quel-
« qu'un, elle n'a qu'à me le faire savoir chez
« Antonio Mendes, où je loge. Je ne me soucierais
« pas, cependant, qu'il eût connaissance d'un
« arrangement quelconque ; il fraye avec des gens
« de bas étage et pourrait commettre quelque in-
« discrétion. Votre Majesté peut promettre l'argent
« que bon lui semblera pour qu'on lui procure les
« moyens de s'évader; mais elle doit faire semblant
« de ne désirer sortir des galères que pour aller
« mener une sainte vie d'ermite, et dire que c'est un
« étranger, qui, par charité, lui fournit les moyens
« de se racheter de l'esclavage. Votre Majesté doit
« cacher ses aspirations, car *qui nescit dissimulare*
« *nescit regnare*. »

Une des lettres les plus singulières est celle où Fray Estevam informe le prétendu roi qu'il lui a été impossible de trouver un chapeau, probablement d'une forme particulière et qu'il demandait avec instance.

« Votre Majesté, dit-il, me tourmente tellement

« au sujet du chapeau, que je ne vois pas d'autre « moyen que de le faire venir de Séville. Votre « Majesté dit que si le duc de Medina-Sidonia la « voit sans chapeau, en venant visiter la galère, ce « sera un déshonneur pour elle. Je réponds que le « déshonneur sera pour le duc, car Votre Majesté « est toujours roi et son honneur ne tient pas au « costume. »

Ces accès de vanité semblent être assez fréquents chez le faux roi, car, plus d'une fois, Fray Estevam, tout en lui demandant pardon de sa franchise, lui recommande — « de ne se livrer à aucune espèce d'ostentation, de se bien nourrir, d'avoir de bon linge en dessous, mais d'affecter au dehors la pauvreté, afin de ne pas éveiller des soupçons. »

Il fallait que la foi de cet infatigable partisan du faux roi fût bien robuste pour résister aux épreuves par lesquelles elle a dû passer. Une de ses lettres prouve cependant qu'il comprenait pour Marco Tulio la nécessité de s'accréditer par quelques récits précis et détaillés de sa vie.

Cette lettre est trop intéressante pour que nous puissions nous dispenser de la donner ici *in extenso*.

« Votre Majesté doit reconnaître que, depuis « quatre ans que je me suis dévoué à son service, « parcourant tant de pays avec si grandes peines,

« et bravant tant de dangers, je ne lui ai jamais
« demandé de m'accorder, ni à moi ni aux miens,
« aucune grâce. A présent, toutefois, je ne puis
« faire moins que de lui demander quelque chose,
« qu'il lui importe de m'accorder dans son intérêt,
« pour la confirmation de notre crédit, et pour la
« consolation et l'espérance des fidèles Portugais
« qui la sollicitent avec moi. La grâce que j'im-
« plore de Votre Majesté est de répondre aux
« questions consignées dans ce papier. Que Votre
« Majesté réfléchisse à la manière dont elle doit y
« satisfaire, et ne cherche pas à s'excuser de ne
« point le faire, en disant que les souvenirs lui
« font défaut; car Votre Majesté a une si bonne
« mémoire qu'on ne pourrait pas comprendre com-
« ment elle aurait pu oublier les choses du temps
« de sa jeunesse, les lieux où elle s'est trouvée, et
« les personnes de cette époque-là. Que Votre Ma-
« jesté se souvienne que Jésus-Christ, après sa ré-
« surrection, a donné lui-même des marques et
« signes de son identité et opéré des miracles de-
« vant ses disciples, afin qu'ils ne pussent douter
« de lui, ce qui ne les empêcha pas de garder une
« certaine incertitude jusqu'à la venue du Saint-
« Esprit. D'ailleurs, ce qui est arrivé à Votre Ma-
« jesté est tellement extraordinaire qu'on ne le
« croira pas facilement si, à l'appui de ses récits,
« on ne donne pas des indices, signes ou indica-
« tions de nature à persuader que Votre Majesté
« est bien le roi D. Sébastien ; sans cela, les lettres

« de Votre Majesté ne serviront à rien. L'indica-
« tion d'un fait particulier qui se serait passé de-
« vant telle ou telle personne, à qui Votre Majesté
« écrirait, produirait plus d'effet que des rames de
« papier remplies d'autres choses.

« Je demande d'abord à Votre Majesté si elle se
« souvient de la reine son aïeule, de quelques gen-
« tilshommes ou de quelques dames de sa maison
« royale, et de quelque chose de notable qui se soit
« passé ou qui ait été dit à cette époque.

« Si elle se souvient de l'infante dona Maria, sa
« grand'tante, sœur du roi D. Joam, son aïeul, et
« du cardinal D. Henri. Cette princesse avait sa
« maison, est morte sans être mariée, et Votre Ma-
« jesté allait lui rendre visite.

« Si Votre Majesté se souvient des palais de Lis-
« bonne, de leur nombre, des endroits où ils sont
« situés, de celui que Votre Majesté habitait, ainsi
« que du château d'Almeirim, où elle allait sou-
« vent à la chasse aux cerfs.

« Si Votre Majesté se souvient d'avoir fait ouvrir
« quelques tombeaux des rois ses ancêtres, si elle
« se rappelle où ils se trouvaient, et si elle a vu
« quelques corps de ces rois.

« Si Votre Majesté se souvient du château de
« Cintra et des monastères da Pena et de Penha-
« Longa, des lieux où ils sont bâtis et des choses
« remarquables qui s'y trouvent.

« Si au monastère de Penha-Longa Votre Ma-
« jesté avait l'habitude de causer avec quelque re-

« ligieux ; si elle se confessait à lui, et si, en allant « se promener dans quelque grand jardin des « alentours, il lui est arrivé quelque chose de par- « ticulier avec son grand-porte-étendard, qui était « son favori[1].

« Si Votre Majesté se souvient des quatre gentils- « hommes ordinaires de sa chambre, de quelques « gentilshommes de son âge, et enfin si elle avait « quelque bouffon et si elle a connu Joam de Sá.

« Si Votre Majesté a gardé mémoire des gentils- « hommes avec lesquels elle a parcouru le monde ; « si elle sait où l'on retrouverait leurs traces, si « elle pourrait donner des indices positifs des « lieux où ils ont été avec elle. Si Votre Majesté a « souvenir de l'endroit où elle a été soignée des « blessures qu'elle a reçues à la bataille d'Alca- « cer-el-Kebir, et de celui où elle a laissé ses « armes.

« Si Votre Majesté se souvient de Coïmbre, de « son université, des professeurs qu'elle y a vus et « d'autres choses particulières.

« Si Votre Majesté se souvient de Martim Gon- « çalves da Camara, qui vit encore et qui est dans « les bonnes grâces du roi de Castille. Votre Ma- « jesté ne peut manquer de se souvenir de nom- « breuses affaires qu'elle a traitées avec lui pen- « dant plusieurs années.

[1] Grand-porte-étendard (*Alferes-mor*) est une des charges de la cour de Portugal. Le gentilhomme qui l'exerce porte le drapeau royal dans les grandes solennités.

« Votre Majesté a donné tant de signes et de « marques de son identité à Venise, à Florence et « à Naples sans que cela lui fût profitable, qu'elle « ne peut se refuser à m'accorder la grâce que je « lui demande, à présent qu'il s'agit de se faire re- « connaître à ses fidèles Portugais, car il existe en- « core, du temps de Votre Majesté, beaucoup de « gentilshommes, aumôniers et serviteurs du pa- « lais, qui se rappellent tout ce qui s'est passé à « Santarem, à Coïmbre et à Almeirim. Il est donc « nécessaire de les convaincre, car des marques « et des signes fournis par Votre Majesté elle- « même seront plus efficaces, pour la faire rentrer « en possession de ses Etats, que le concours de la « France et de l'Angleterre. Que Votre Majesté se « figure que je joue le rôle de saint Jean-Baptiste; « or, celui-ci ayant demandé à Jésus-Christ s'il « était bien le Messie, non-seulement Notre-Sei- « gneur ne s'en formalisa pas, mais encore il lui « répondit par des miracles et des prophéties qui « prouvaient qu'il l'était[1]. »

Ces questions adressées au prétendant prouvent surabondamment combien D. Joam de Castro et le Père Teixeira étaient loin de la vérité en affirmant

[1] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid. Codex C. c., fol. 73. — *Lettre de Fray Estevan à Marco Tulio*, chap. I et III. — *Relacion de la substancia de los papeles y recaudos enviados por el duque de Medina-Sidonia à S. M.*, avec les lettres adressées au Roi, en date du 22 et du 27 février 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.



dans leurs écrits qu'il donnait des indications complétement satisfaisantes au sujet des hommes et des choses du Portugal.

Au surplus, une lettre adressée à Fray Estevam par l'un des soutiens de Marco Tulio, le chanoine Tavares, lettre signée du faux nom de Thomé Rodriguès Froes et interceptée par les autorités espagnoles, révèle des doutes et soulève des objections sur le compte du prétendu roi D. Sébastien.

« Je n'ai pas reçu, écrit-il, les marques et signes « que vous m'aviez promis de m'envoyer. Lorsque « j'ai expédié le messager, qui est déjà de retour, « je l'ai chargé de vous dire que, puisqu'il n'y « avait plus une grande ressemblance dans le « visage, ni dans l'écriture, ni dans le langage, ni « dans la prononciation, il fallait des signes parti- « culiers. Ce qui nous a bouleversés, c'est que, « lorsque vous nous disiez que Dieu lui avait « donné le don de la mémoire, on nous rapportait « qu'il prétendait avoir vu sa mère lorsqu'il avait « l'âge de dix ans[1]. Aussi, en ce qui concerne le « comte de Redondo il y a une infinité de choses « qui ne peuvent s'accorder[2]. Il faut éclaircir tout « cela et écarter toute espèce de doute. J'ai cru « ne pas devoir faire parvenir à leur destination

[1] Le lecteur sait que la princesse Jeanne, mère de D. Sébastien, retourna en Espagne peu après la naissance de son fils, et qu'elle ne le revit jamais.

[2] Il s'agissait probablement du comte de Redondo, tué à la bataille d'Alcacer-el-Kébir, et que le prétendu roi disait avoir eu pour compagnon dans ses pérégrinations.

« les lettres que vous m'avez envoyées, craignant
« qu'elles ne continssent quelques-unes de ces
« inexactitudes, sans aucuns signes particuliers et
« spéciaux, ce qui ferait bien plus de tort que de
« bien à l'affaire. Je m'aperçois qu'il ne se sou-
« vient même plus de la formule des compliments
« d'usage : écriture, langage et manière de signer,
« tout est différent[1]. »

Cette lettre donne la mesure des assertions des partisans quand même du faux roi. Elle est d'autant plus importante qu'elle est écrite par un de ses fidèles, qui, malgré ces remarques, termine en annonçant l'envoi d'une lettre de crédit de vingt écus d'or tirée de Lisbonne par un certain André Lopez Pinto sur un nommé Leonel de Quadros.

Fray Estevam se plaint, dans une autre de ses lettres à Marco Tulio, des calomnies dont il a été l'objet de la part de D. Joam de Castro, calomnies qui, ainsi qu'on l'a vu, ne tendaient à rien moins qu'à l'accuser, lui et Fray Chrysostôme, de l'avoir livré à ses ennemis.

« Je supplie Votre Majesté, écrivait Fray Este-
« vam à cette occasion, d'examiner un livre que
« D. Joam de Castro a fait contre moi, et d'ordon-
« ner que la lecture en soit défendue à cause des

[1] *Lettre du chanoine Tavares*, datée de Lisbonne, le 15 février 1603, envoyée par le duc de Médina-Sidonia à D. Pedro de Franquesa, en date du 4 mars. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

« calomnies qu'il contient contre ma personne, « contre mon habit de prêtre et enfin contre la vé- « rité [1]. »

Fray Estevam était infatigable dans son zèle pour son roi. Il s'en occupait sans repos ni trève. Si quelquefois il avait l'air de le gronder dans ses lettres, il s'en excusait bien vite et bien respectueusement, et lui envoyait « de la marmelade rap- « portée de Portugal, la Chronique du roi D. Joam II « et quelques volumes de poëtes portugais, pour « l'aider à passer le temps, » en lui recommandant de ne pas garder trop d'objets sur la galère, mais de faire une espèce d'entrepôt de la maison du teinturier Antonio Mendes où il pourrait prendre ce qu'il voudrait. Il lui adressait les brouillons des lettres qu'il devait écrire et lui recommandait de ne pas lui faire attendre les lettres patentes par lesquelles, ainsi qu'il l'en avait prié, le *roi* accorderait à Salvador Moreira la qualité de gentilhomme de sa maison et la croix de l'ordre de Saint-Jacques avec une pension. « Votre Majesté doit accorder cela, « terminait Fray Estevam, car les prophéties « disent que Votre Majesté doit rehausser ou rele- « ver les petits et abaisser les superbes [2]. »

[1] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid. Codex C. c., fol. 73, chap. I. — *Lettres de Fray Estevan a Marco Tulio.*

[2] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid. Codex C. c., fol. 73, chap. I. — *Lettres de Fray Estevan a Marco Tulio.* — *Relacion de la substancia de los pàpeles y recaudos enviados por el duque de Medina-Sidonia à S. M.*, *avec les lettres adressées au Roi*, en date du 22 et du 27 février 1603. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

CHAPITRE III

Fray Boaventura se sauve d'un couvent où il avait été enfermé et vient à Lisbonne. — Il s'y occupe des affaires du prétendu roi. — Il part pour l'Espagne et va voir Marco Tulio à bord de la galère. — Il se charge de porter en Portugal des lettres adressées par l'imposteur à divers personnages. — Un capucin génois, qui était venu voir Marco Tulio, se charge de remettre une lettre de lui à la duchesse de Médina-Sidonia. — Le capucin est arrêté. — On visite la galère et on saisit la correspondance de Marco Tulio. — Il est écroué dans la prison de San-Lucar de Barrameda. — Arrestation de Fray Estevam et d'autres complices. — Fray Boaventura arrive en Portugal. — Il est arrêté à Vianna. — Satisfaction de Philippe III en apprenant l'arrestation des deux prêtres. — Lettres du Roi à D. Christovam de Moura et au duc de Medina-Sidonia. — Fray Boaventura arrive prisonnier à San-Lucar. — On commence le procès. Le juge laïque et le juge apostolique. — Interrogatoires de Marco Tulio. Il soutient qu'il est le roi D. Sébastien et s'inscrit en faux contre les décisions du procès de Naples. — Mémoire présenté par l'imposteur.

Fray Boaventura de Santo-Antonio, après s'être évadé du couvent de Valencia, était enfin parvenu à gagner le Portugal. Il n'y arriva qu'après le départ de Fray Estevam de Sampayo. Là, il avait lié de nouveau des rapports avec les sébastianistes et les adversaires du gouvernement espagnol. Ses relations étaient fort étroites surtout avec le cha-

noine Tavares, Bernardino de Souza et le notaire Thomé da Cruz [1].

Il fut décidé entre les conspirateurs, que Fray Boaventura serait mis en rapport avec Marco Tulio, qu'après lui avoir donné des consolations au nom de ses amis, il le prierait d'écrire des lettres à divers personnages portugais.

En même temps, il recevait, à Lisbonne, de l'un de ses complices, une sorte d'instruction à l'usage des conjurés indiquant sous quels noms de convention ils devaient désigner certains personnages dans leurs correspondances. Ainsi, le roi d'Espagne s'appellerait Fernan Perez; le roi de France, Val Graciosa; les rois d'Angleterre et de Naples étaient, l'un Castel-Fuerte, l'autre Belvedere [2].

A peine arrivé à Séville, il se rendit au Puerto-de-Santa-Maria, et y alla voir l'aventurier sur la galère. Il se fit reconnaître pour un des siens et lui fit reprendre courage en l'assurant que ses amis de Portugal veillaient sur lui. Il lui remit ensuite une espèce de mémoire dans lequel il énumérait tous

[1] C'était ce dernier qui avait authentiqué les marques et signes que Fray Estevam avait dans le temps rapportés à Venise. Parmi les indications du signalement que nous désignons sous le nom de *marques et signes,* comme le faisaient les fauteurs de cette intrigue, se trouvait, ainsi que nous l'avons dit précédemment, l'attestation d'un barbier nommé Sébastien Netto, qui demeurait en face de la tour de Belem et qui prétendait avoir extirpé une dent molaire de la mâchoire inférieure du roi D. Sébastien. — *Relacion de la substancia de los papeles enviados a S. M. por el duque de Medina-Sidonia. Lettres* du 22 et du 27 février 1603. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

[2] *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura*, etc., *envoyé au Roi avec la lettre de D. Luciano de Negron*, en date du 1er juillet 1603. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

les services qu'il lui avait rendus en Italie, où il s'était chargé de faire parvenir l'argent qui était destiné à faciliter son évasion de Naples, et, enfin, toutes les peines qu'il s'était données et les souffrances qu'il avait endurées pour son service. Il indiquait les noms des divers personnages auxquels le prétendu roi devait écrire des lettres qu'il se chargerait de faire parvenir à leur destination. Ces lettres devaient, autant que possible, donner des indications précises de son identité avec le roi D. Sébastien, afin d'éclairer les incertitudes et de faire tomber les doutes des incrédules [1].

Après l'avoir engagé à ne pas oublier d'écrire à Dona Philippa, sa sœur de lait, et à Luiz de Brito, qui l'avait toujours favorisé dans ses affaires, il terminait en renouvelant au prétendu roi la recommandation de donner des signes évidents de son identité, car, disait-il, « *generatio perversa signum quærit* [2]. »

Le 3 février, Fray Boaventura reprenait le chemin du Portugal, emportant un paquet de lettres et une espèce de mémoire écrit par un des compagnons de chaîne de Marco Tulio, le nommé Annibal Balsamo, Calabrais aussi, et qui remplissait auprès de lui les fonctions de secrétaire. Ce

[1] *Lettre de D. Luciano de Negron au Roi*, datée du 6 avril 1603. — *Sumario de las confesiones de Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo.* Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

[2] *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura et Fray Francisco Ansaldo, envoyé par D. Luciano de Negron au Roi, avec la lettre* du 1[er] juillet 1603. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

n'était pas le seul affidé qu'il comptât dans son entourage. Outre les forçats Fabio Craveta, Horace Guida, Manuel Macedo, Antoine Fernandez, il se trouvait encore là un nommé Juan Perez, qui avait été en Afrique, paraît-il, et avait écrit pour l'aventurier une relation de la bataille d'Alcacer-el-Kébir, et un soldat nommé Hercule Broquetin.

Grâce aux libéralités du faux roi, à qui Fabio Craveta servait de caissier, toutes ces recrues du bagne se procuraient des adoucissements qui tenaient leur fidélité en éveil. Le mémoire d'Annibal Balsamo était plein de contes et d'inventions tendant à accréditer la cause de l'imposteur[1].

Fray Boaventura était devenu véritablement le plénipotentiaire des conspirateurs. Outre qu'en cette qualité il était porteur d'une sorte de lettre de créance adressée sous forme collective à divers personnages, on lui avait confié aussi plusieurs missives particulières, qu'il devait faire tenir aux destinataires selon qu'il jugerait, pour ce faire, le temps convenable et opportun.

Ces lettres différaient fort peu les unes des autres. Nous nous bornerons à donner ici celle qui était destinée à D. Affonso de Castello-Branco, évêque de Coïmbre, ainsi que la lettre de créance circu-

[1] *Relacion del Pleito fulminado contra Marco Tulio Carzon y sus cumplices. Articles de Annibal Balsamo, Fabio Craveta*, etc. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197. — *Papiers saisis à Fray Boaventura, transmis au roi par le licencié Molina de Medrano et par D. Christovam de Moura, en lettres datées de Lisbonne*, du 23 février 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

laire qui était adressée à un grand nombre de gentilshommes.

Nous conserverons religieusement à ces lettres les excentricités de leur style, et nous nous abstiendrons de tout commentaire à leur sujet.

« Très-révérend évêque ami, Moi, le roi, salut,
« comme à celui que j'aime beaucoup. Je me
« réjouis d'apprendre que vous existez encore.
« M'étant informé de vous, j'ai su que vous résidiez
« à présent à Coïmbre, ce qui sera dû à votre
« grande vertu et incontestable mérite. J'ai voulu
« vous informer, et par vous, tous les autres pré-
« lats, que je vis encore, bien que réduit à une
« très-misérable situation, ainsi que vous l'aurez
« entendu dire depuis cinq ans. J'en serais déjà
« mort mille fois, sans la grande bonté et la puis-
« sance de Dieu, dans lequel j'ai confiance, espé-
« rant qu'il mettra bientôt un terme à mes peines,
« et, en même temps, à celles de mon triste royau-
« me. Je vous prie de transmettre ces nouvelles,
« avec la plus grande discrétion et le plus grand
« secret, à vos parents et à tous ceux de votre état
« qui sont dignes de cette confiance, afin qu'ils
« s'intéressent à moi et me viennent en aide. Je
« leur accorderai un jour toute faveur. Je ne tiens
« à autre chose qu'à rentrer dans mes Etats en
« père, et alors je traiterai en père tous les Portu-
« gais, mes enfants, que je n'appellerai pas vas-
« saux comme d'autres le font avec si grande har-

« diesse. Je ne viens pas, poussé par l'ambition de « posséder une couronne, des richesses et des tré- « sors, ni autres vanités de ce monde, car rien de « tout cela n'a de valeur pour moi. Je viens envoyé « par Dieu, notre Seigneur, pour son service, ainsi « que le disent les prophéties ; et sa sainte parole « ne peut faillir. Sur ce, en bon père, je vous « salue mille fois tous, et à tous généralement, je « veux pardonner les torts passés. Que Dieu vous « garde de tout mal. Donné à la galère au Puerto- « de-Santa-Maria, le 30 janvier 1603. — Le roi « D. Sébastien. »

« Révérend Père Fray Boaventura de Araujo. « Reconnaissant la grande loyauté dont vous avez « fait preuve en exposant souvent votre existence « pour mon service, j'éprouve le besoin de me « confier à vous. Je vous charge donc, en votre « qualité de fidèle sujet, d'aller saluer de ma part « tous mes gentilshommes et de les informer « comme quoi, par la grande miséricorde de Dieu, « je vis encore, bien qu'au pouvoir de mes enne- « mis. Ils me tiennent en prison dans les galères « de la flotte de Naples où on me laisse mourir de « faim et dans le besoin de tout en espérant cha- « que jour ma mort, afin de n'être pas privés de « la possession de mes Etats. Je me vois donc forcé « de demander aide et protection à tous mes gen- « tilshommes désignés dans cette lettre. Je les prie « tous de vouloir me retirer de cet infâme lieu et « je les récompenserai comme un père récompense

« ses propres enfants et les traiterai avec la plus « grande affabilité, comme un père traite ses en- « fants, en rétablissant, enfin, le royaume dans la « situation où il était avant. Je les salue mille fois « tous et que Dieu les tienne en sa sainte garde. « Donné à la galère au Puerto de Santa-Maria, le « 1er février 1603. — Le roi D. Sébastien [1]. »

Depuis deux mois déjà Fray Estevam entretenait des rapports suivis avec Marco Tulio, sans que l'on se fût encore arrêté à un plan sérieux d'évasion : soit que l'imposteur n'eût qu'une médiocre confiance dans ses moyens pour jouer en Portugal le rôle de D. Sébastien, soit qu'il préférât ne pas courir les chances d'une évasion dont le succès ne lui paraissait pas suffisamment assuré. Peut-être encore, ses aspirations peu élevées lui faisaient-elles trouver tolérable, au moins pour le moment, sa position de forçat entouré de soins et d'attentions ; toujours est-il que lorsque Fray Estevam l'entretenait des moyens à employer pour assurer sa fuite, il concluait toujours à ce que l'argent lui fût remis, prétendant qu'il se chargerait lui-même de s'entendre avec qui l'aiderait à s'échapper et le conduirait ensuite là où il le trouverait bon [2].

[1] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid. Codex C. c., fol 73, chap. IV. — *Papiers saisis à Fray Boaventura et transmis au Roi par le licencié Molina de Medrano et par D. Christovam de Moura en lettres datées de Lisbonne*, du 23 février 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

[2] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Biblio-

Toutefois il était entré, à ce qu'il paraît, en pourparlers avec un nommé Lucio Mazardo, aide-alguazil de la galère, gardien des forçats, chargé de les ferrer et déferrer, lequel devait favoriser son évasion [1]. Mais une inexplicable imprudence de Marco Tulio allait éveiller bientôt l'attention de l'autorité espagnole sur les menées de ses partisans.

Un capucin génois, Fray Francisco Ansaldo, s'était rendu en Espagne pour solliciter l'autorisation de passer dans l'ordre des Chartreux et d'entrer dans un couvent de cet ordre à Séville. Mû par la curiosité et poussé d'ailleurs par quelques prêtres italiens, il alla voir Marco Tulio sur la galère. Celui-ci n'eut rien de plus pressé que de lui raconter la fable qu'il avait inventée, en cherchant par tous les moyens à l'intéresser à son sort. Quelque temps après, au mois de février, il le pria de remettre de sa part une lettre à la duchesse de Medina-Sidonia [2].

Si l'intelligence de l'aventurier avait été à la hauteur du rôle qu'il jouait, il ne lui serait jamais venu à l'idée qu'il pourrait se rendre favorable la

thèque nationale de Madrid. Codex C. c,, fol. 73, chap. IV. — *Relacion de la substancia de los papeles enviados à S. M. por el duque de Medina-Sidonia.* — *Lettres* du 22 et du 27 février 1603. Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

[1] *Estado del Pleito fulminado contra Marco Tulio Carzon y sus cumplices.* Article de Lucio Mazardo. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

[2] *Lettre de D. Luciano de Negron au roi*, datée du 6 avril 1603. — *Sumario de las confesiones de Fray Estevan, de Fray Boaventura y de Fray Francisco Ansaldo.* — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197. — *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid, Codex C. c. fol. 73, chap. I.

duchesse de Medina-Sidonia. Fray Estevam, consulté en pareil cas, l'aurait, sans nul doute, dissuadé de faire une semblable démarche. Mais il ne le fut point, et Marco Tulio écrivit à la duchesse l'étrange lettre qui suit :

« Je ne sais, Madame la Duchesse, comment je
« vis encore, me trouvant au pouvoir de mes enne-
« mis qui ne songent qu'à ma mort, me laissant
« mourir de faim et manquer de tout, et à peu près
« comme je serais traité en enfer au pouvoir des
« démons. Je mets ma confiance en Dieu qui me
« fera sortir des mains de mes ennemis, et mettra
« un terme à mes maux, car les prophéties, qui ne
« peuvent tromper, l'annoncent ainsi. Réduit à
« une si grande extrémité, j'envoie le Révérend
« Père Fray Francisco Ansaldo auprès de Votre
« Excellence, pour lui demander un secours d'ar-
« gent, en sa qualité de ma proche parente. Votre
« Excellence pourra m'envoyer par ledit Père le
« secours qu'elle voudra, et pourra ajouter foi en-
« tière à ce prêtre, qui lui racontera beaucoup de
« choses que je lui ai confiées, et lui dira la triste
« situation à laquelle je suis réduit. J'attends la
« réponse de Votre Excellence, et j'espère qu'elle
« m'arrivera avec de bonnes nouvelles de sa santé,
« de celle de ses enfants et du duc son mari. Donné
« à la galère au Puerto de Santa-Maria, le 19 février
« 1603. — Le roi D. Sébastien [1]. »

[1] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Biblio-

Le 23 février, Fray Francisco Ansaldo vint à San-Lucar-de-Barrameda et tenta de s'acquitter de sa commission ; mais, ne pouvant voir la duchesse, il remit la lettre à un secrétaire de son mari, pour que celui-ci la fît parvenir à destination, et il attendit. Le secrétaire revint bientôt, demandant au capucin de qui il tenait la lettre. Celui-ci répondit qu'elle lui avait été remise sur la galère capitane de la flotte de Naples, au Puerto de Santa-Maria, par un prisonnier dont il ignorait le nom. Les choses en ce moment ne furent pas poussées plus loin ; mais lorsque Fray Francisco revint près de Marco Tulio, sans doute pour lui rendre compte de sa mission, il fut arrêté[1].

En même temps, on tirait l'aventurier de la galère et on le conduisait à San-Lucar. Outre une assez forte somme d'argent, on saisit sur lui les lettres et les papiers qu'il tenait de Fray Estevam, ainsi que les projets de lettres que ce dernier, et probablement aussi Fray Boaventura, lui avaient remis ou envoyés pour qu'il les copiât[2].

On saisit encore des lettres préparées pour divers personnages de Portugal, tels que le duc d'Aveiro,

thèque nationale de Madrid. Codex C. c., fol. 73, chap. I. — *Lettre du duc de Medina-Sidonia à D. Pedro Franquesa*, datée du 22 avril 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

[1] *Lettre du duc de Medina-Sidonia au secrétaire d'Etat D. Pedro Franquesa*, datée du 22 février 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 107. — *Lettre de D. Luciano de Negron au roi*, datée du 6 avril 1603. — *Sumario de las confesiones de Fray Estevan, de Fray Boaventura y de Fray Francisco Ansaldo*. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

[2] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid, Codex C. c. 73, chap. I.

l'évêque de Lisbonne et la duchesse de Bragance, ainsi que diverses requêtes adressées au faux roi par des forçats, qui lui donnaient la qualification de Majesté, et se recommandaient à sa générosité [1].

Le duc de Medina-Sidonia, qui avait le commandement supérieur de toute la province de l'Andalousie, commit à D. Francisco de Mandojana, du Conseil du roi, et alcade à l'Audience royale de Séville, le soin des mesures à prendre pour l'instruction de cette affaire.

A l'aide des renseignements que l'on recueillit tout d'abord, on alla s'emparer de la personne d'un teinturier portugais, Antonio Mendes, qui venait souvent à la galère, chargé des missives de Fray Estevam. On arrêta aussi son fils, jeune homme de seize ans, qui avait été placé auprès de Marco Tulio pour le servir.

Antonio Mendes avoua ses relations avec le prisonnier de la galère et ses rapports avec Fray Estevam, qu'il avait hébergé quelque temps chez lui, ainsi que Fray Boaventura [2].

On chercha dès lors à s'emparer de Fray Estevam, qui se cachait sous l'habit laïque, tantôt sous le nom de Julien de la Puebla, tantôt sous celui de Vicente Mendes.

[1] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid, Codex C. c., fol. 73, chap. I. — *Lettre du duc de Medina-Sidonia au secrétaire d'Etat D. Pedro Franquesa*, datée du 22 février 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

[2] *Relacion del estado del pleito fulminado contra Marco Tulio Carzon y sus cumplices*, etc. Article d'Antonio Mendes. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

On parvint à l'arrêter à Séville, le 25 février. dans le faubourg de Triana, où le fils du teinturier le désigna aux agents de la justice [1].

Les recherches que l'on fit dans son logement amenèrent la découverte d'un cachet en argent aux armes de Portugal, et de lettres et correspondances à la connaissance desquelles nous avons déjà en partie initié le lecteur.

On arrêta aussi un riche négociant portugais de Séville, Gaspar Gonçalves Nogueira, qui remettait à Fray Estevam les lettres du chanoine Tavares, puis Leonel de Quadros, Heitor Antunes et d'autres encore, que l'on avait des raisons de supposer être des complices [2].

Le duc de Medina-Sidonia écrivait au roi, à la date du 27 février, se félicitant de la découverte de ce complot, qui aurait pu avoir de graves conséquences. Il s'étonnait de voir tant d'énergie et de persévérance en un moine de plus de soixante ans, qui, au moment de son arrestation, avait avalé une lettre que l'on supposait être du chanoine Tavares, lequel, disait-il, était « la pierre angulaire de cet « édifice de mensonge. » Il recommandait à la surveillance de l'autorité un frère de Bernardino

[1] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid, Codex C. c., fol 73, chap. II. — *Relacion de la substancia de los papeles enviados por el duque de Medina-Sidonia*, avec *les lettres adressées au Roi*, en dates du 22 et du 23 février 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

[2] *Relacion del estado del Pleito fulminado contra Marco Tulio Carzon y sus cumplices*, etc. Articles de Nogueira, Quadros, Antunès, etc. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

de Souza, Henri de Souza, membre du Conseil de Portugal siégeant à Madrid, et qui avait peut-être connaissance des menées de son frère [1].

Quelques jours avant que ces faits n'eussent lieu, Fray Boaventura de Santo-Antonio, arrivé à Vianna, dans la province de Minho, le 10 février, allait sur-le-champ trouver Christovam Pantoja d'Almeida. Cet individu avait pour femme Dona Philippa, qui passait généralement pour la sœur de lait du roi D. Sébastien.

Fray Boaventura lui dit qu'il était porteur d'une lettre pour elle de la part de ce monarque.

Christovam Pantoja qui, vraisemblablement, avait déjà quelque connaissance des menées des sébastianistes, conçut aussitôt un projet qu'il dissimula au prêtre, en lui répondant tout simplement que sa femme était absente et qu'il allait aller la chercher, le priant de l'attendre pendant ce temps à l'église de San-Francisco. Fray Boaventura, sans défiance, accepta. Mais à peine était-il sorti que Christovam Pantoja faisait contre lui, à l'autorité locale, une dénonciation qui amena son arrestation immédiate. On trouva sur lui toutes les correspondances et tous les papiers qu'il avait rapportés d'Espagne, et, entre autres, une lettre adressée par le prétendu roi à Dona Philippa.

Elle était conçue en ces termes :

[1] *Lettre du duc de Medina-Sidonia au Roi, datée de San-Lucar,* le 27 février 1603. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

« Très-aimée et noble dame Dona Philippa. Je « me suis informé auprès de tous les Portugais « que j'ai pu voir si vous existiez encore, et ayant « appris que vous viviez et que vous étiez en bonne « santé, je m'en suis réjoui. Je m'étais proposé plu- « sieurs fois de vous écrire, mais ma longue ab- « sence, mes tribulations et mes prisons m'en ont « empêché. Je le fais à présent, par l'entremise « d'un fidèle serviteur, auquel je puis me confier. « Il vous dira que je suis encore vivant, grâce à « Dieu, et que j'espère bientôt retourner en Por- « tugal, pour y récompenser les services qu'on m'a « rendus et qu'on pourra me rendre encore. « Lorsque vous verrez quelques gentilshommes, « reconnus pour nos partisans, je vous prie de les « informer de ce qui se passe et de les avertir de « se tenir prêts à me recevoir. Lorsque mes « peines et mes souffrances auront un terme, ce « qui, Dieu aidant, aura lieu, j'espère, prochaine- « ment, je les récompenserai tous et les traiterai « comme mes propres enfants; car mon intention « n'est autre que de revenir dans mes États en bon « père qui méprise les vanités de ce monde. Mon « seul but sera le service de Dieu, ainsi que le « disent les prophéties; et la parole divine ne peut « faillir. Je sens moins mes peines que les mal- « heurs et les mauvais traitements qu'endurent les « Portugais, que j'appellerai mes enfants, et non « pas mes vassaux, comme d'autres rois et princes « ont la hardiesse de le faire. Le fidèle serviteur,

« porteur de celle-ci, causera avec vous et vous
« dira bien d'autres choses. Répondez-moi et, en
« attendant, je prie Dieu, notre Seigneur, et Santa
« Maria d'Oliveira, de favoriser notre cause et
« notre bon droit, afin que je puisse sortir bientôt
« de cet infâme lieu, pour me consacrer à son
« très-saint service. Je vous salue mille fois et prie
« Dieu de vous garder de tout mal. Donné à la ga-
« lère au Puerto de Santa-Maria, le 1er février
« 1603. Le roi D. Sébastien [1] »

Fray Boaventura reconnut qu'il s'employait de toutes ses forces au service de Marco Tulio, qu'il croyait être le roi D. Sébastien de Portugal, et qu'il cherchait à faire rentrer en possession de ses États.

Christovam de Moura, en sa qualité de vice-roi de Portugal, fut immédiatement informé de cette importante capture. Il s'empressa d'en rendre compte au roi, et chargea le licencié Molina de Medrano de l'instruction de l'affaire.

L'arrestation de Fray Boaventura, coïncidant avec celle de Fray Estevam, ne pouvait qu'être apprise avec une extrême satisfaction par Philippe III. Il en témoigna tout son contentement

[1] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid, Codex C. c., fol. 73, chap. IV. — *Lettre du licencié Molina de Medrano à D. Christovam de Moura, vice-roi de Portugal*, datée du 23 février 1603. — *Papiers que le licencié Molina de Medrano et D. Christovam de Moura envoyèrent au Roi au sujet de l'arrestation de Fray Boaventura.* — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

dans des lettres adressées au duc de Medina-Sidonia et à Christovam de Moura.

« Je suis persuadé, disait-il, que personne ne « croit que cet imposteur est le roi D. Sébastien, et « que l'on saisit ce prétexte pour soulever le Portugal. Mais Dieu n'a pas permis qu'il en fût ainsi, « tenant compte de ce que, pour ma justification, « j'avais ordonné, dans le temps, que cet impos- « teur ne fût pas mis à mort, comme il le méritait, « mais que, condamné aux galères, il fût mené en « Espagne et en Portugal, où tout le monde serait « à même de reconnaitre sa fourberie [1].

« Les intentions secrètes de ceux qui protégent « cet imposteur calabrais sont bien différentes de « celles qu'ils affichent; mais Dieu, qui connaît la « fidélité des naturels de mon royaume de Por- « tugal, nous a accordé la faveur insigne de per- « mettre que cette intrigue fût découverte dès son « origine, en vous mettant entre les mains ce « moine et les papiers et lettres dont il était por- « teur. Les coupables pourront être châtiés, et la « fidélité et bonne réputation des bons Portugais « demeurera ainsi encore mieux établie [2]. »

Philippe III recommandait au vice-roi de faire

[1] *Lettre de Philippe III au duc de Medina-Sidonia, datée de Valladolid*, du 7 mars 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

[2] *Lettre de Philippe III à D. Christovam de Moura, datée de Valladolid*, du 7 mars 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

revenir Fray Boaventura en Espagne, et surtout de donner des ordres pour les arrestations du chanoine Tavares et de Bernardino de Souza, déjà reconnus complices, d'après les papiers saisis sur Fray Estevam et sur Marco Tulio.

Christovam de Moura se mit en mesure d'exécuter les ordres du roi. En conséquence, il chargea D. Alfonso d'Aguilar, qu'il fit accompagner de quelques arquebusiers, de conduire Fray Boaventura à San-Lucar, en l'acheminant par Abrantes. A San-Lucar, il devait le remettre aux mains du duc de Medina-Sidonia.

Dans le compte rendu à Philippe III de l'expédition du prisonnier, Christovam de Moura dit à son maître que l'arrestation simultanée des deux prêtres paraît en effet un événement préparé par une détermination divine. L'affaire, selon lui, était de nature à amener de graves complications, mais qu'il avait, du reste, déjà prévues, lorsque, trois ans auparavant, au début de cette intrigue, il avait prié le roi de faire venir l'imposteur en Portugal, et de l'exposer à la curiosité et au jugement du public. « Je suis encore du même avis, ajoutait-il, « et on aurait ainsi coupé le mal par la racine. »

Christovam de Moura terminait en disant qu'il était d'avis que les coupables, du moins ceux qui avaient commis le crime en Portugal, devaient y être traduits devant la juridiction du pays. Il pensait que si on les faisait juger en Espagne, par des juges espagnols, les Portugais ne manque-

raient pas d'alléguer que les choses s'étant passées en cette occasion d'une manière irrégulière, c'étaient là des inventions tendant à compromettre ceux qui n'avaient point d'affection pour l'Espagne [1].

Le 25 mars, Fray Boaventura arrivait à San-Lucar et était, sans délai, écroué dans la prison où se trouvaient déjà Marco Tulio et ses complices. Tandis que D. Francisco de Mandojana instruisait le procès des laïques, D. Luciano de Negron, archidiacre et chanoine de Séville, commissionné par le nonce, prenait connaissance, en qualité de juge apostolique, des charges qui pesaient sur les deux prêtres arrêtés.

On apporta le plus grand soin dans le procès. On commença par établir la mort du roi D. Sébastien sur le champ de bataille d'Alcacer-el-Kébir. Trois témoins oculaires, qui vivaient encore, attestèrent cette mort et en rapportèrent les circonstances telles qu'elles ont été exposées par nous dans cet ouvrage. Plusieurs autres témoins, s'appuyant sur la notoriété de ce fait, déposèrent de leur intime conviction à cet égard. Un nombre de témoins fort considérable rapporta ce qu'il savait de particulier et d'authentique touchant les traits du visage, les marques et signes du roi D. Sébastien, lesquels n'offraient aucune ressemblance avec ceux de

[1] *Lettre de D. Christovam de Moura au Roi, datée de Lisbonne*, du 20 mars 1603. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 193.

l'homme qui usurpait son nom. Ainsi, disaient-ils, le monarque portugais, s'il était encore vivant, aurait près de cinquante ans, tandis que Marco Tulio paraissait moins âgé. Le roi était robuste, blanc de teint, avait la lèvre inférieure un peu charnue et projetée en avant; il était roux et avait les yeux grands et bleus, tandis que Marco Tulio paraissait d'une complexion faible, était brun de figure et avait la barbe, les cheveux et les cils noirs [1].

Tous les efforts tentés auprès de l'imposteur pour lui faire confesser la vérité demeurèrent inutiles.

Il débita les fables et les histoires invraisemblables que nous savons, sans pouvoir toutefois nier ses rapports avec les deux prêtres et avec ses autres complices; mais, contrairement au système des imposteurs ses devanciers, qui, ainsi qu'on l'a vu, se défendaient plus ou moins de s'être donnés pour le roi D. Sébastien, il soutenait avec insistance qu'il était bien, lui, cet auguste personnage. En cette qualité, il lui arriva même quelquefois de refuser de répondre, sous prétexte qu'on l'appelait d'un nom qui n'était pas le sien; attitude ferme et qui nous paraît d'autant plus extraordinaire que Marco Tulio était loin d'être doué d'un caractère énergique.

[1] *Lettre de D. Luciano de Negron au Roi*, datée du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo*. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

Son langage était un composé d'italien, de portugais et d'un peu d'espagnol. Aux questions qu'on lui adressait, il répondait avec assez d'à-propos, tant qu'il s'agissait de choses générales; mais dès qu'on s'enquérait des détails précis ou personnels, il répondait ordinairement de travers, disant qu'il ne se souvenait plus de ces choses, et même il lui arrivait parfois de refuser formellement de répondre. Son interrogatoire du reste présentait tout à fait le même caractère que celui qu'il avait subi à Naples. Il devait cependant avoir acquis quelques connaissances de plus de la langue et des choses du Portugal, par les rapports qu'il avait entretenus depuis lors avec ses partisans et ses complices portugais, et par la lecture des livres et des papiers qu'ils lui avaient fournis.

Il écrivit, au surplus, une longue déclaration ou mémoire qu'il remit au juge. C'était une fastidieuse énumération de ses peines et aventures, toujours au point de vue de sa prétendue royauté. Il y disait avoir été reconnu à Venise par plusieurs Portugais, et, en parlant de son procès à Naples, il prétendait que le vice-roi, comte de Lemos, l'avait reconnu aussi pour le vrai roi D. Sébastien, et lui avait demandé pardon de ne pouvoir le traiter comme tel, à cause de l'obéissance qu'il devait à son maître. Il ajoutait qu'il lui avait conseillé de renoncer à son royaume de Portugal et de se retirer dans quelque lieu ignoré; mais que, sur son refus de suivre ce conseil, le vice-roi avait alors déclaré publique-

ment qu'il était Calabrais et marié à une femme de Messine. On avait forcé de déposer en ce sens une femme ayant pour mari un certain Marco Tulio; cette femme, mise en sa présence, non-seulement n'avait pas osé persister dans sa déposition, mais avait avoué, au contraire, ne l'avoir jamais connu. Cependant, intimidée par le vice-roi, elle avait signé tout ce qu'on avait voulu, publiant ensuite partout qu'elle y avait été contrainte.

C'est ainsi que Marco Tulio interprétait le procès de Naples. C'était aussi la version que ses partisans faisaient courir, version augmentée et amplifiée, selon les besoins de la cause, et qui trouva du crédit même auprès de personnes indépendantes et désintéressées.

Marco Tulio terminait son factum en soutenant l'incompétence du roi catholique à être juge dans une cause où il était partie intéressée. Il concluait à ce que cette affaire fût renvoyée à la décision d'un arbitre, souverain ou prince étranger, et, selon son habitude, il terminait en signant : « Le « roi D. Sébastien [1]. »

[1] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon.* Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid, Codex C. c., fol. 73, chap. v.

CHAPITRE IV

Le procès des deux prêtres. — Aveux de Fray Estevam, qui proteste de sa bonne foi. — Confrontation de Marco Tulio avec un portrait de D. Sébastien. — Hésitations de Fray Estevam. — Détails sur les moyens employés par lui pour favoriser la cause de l'imposteur. — Il écrit un mémoire qu'il appelle sa déclaration testamentaire. — Aveux de Fray Boaventura et des autres complices. — Christovam de Moura ne réussit pas à s'emparer des principaux partisans de l'imposteur en Portugal. — Lettres du vice-roi à Philippe III et au secrétaire d'Etat D. Pedro Franquesa. — Marco Tulio mis à la question. — Il fait des révélations qui confirment les aveux faits précédemment à Naples. — Considérations sur le caractère de Marco Tulio et sur la manière dont il a joué son rôle.

D. Luciano de Negron, de son côté, instruisait le procès des deux prêtres. Fray Estevam ne fit pas difficulté d'avouer toutes ses menées en faveur de son prétendu roi et de révéler les noms des complices avec lesquels il s'était mis en rapport. Il protestait de son honnêteté et de sa bonne foi et croyait sincèrement, disait-il, que Marco Tulio était bien le roi D. Sébastien. Il affirmait avoir agi en tout selon les inspirations de sa conscience, non dans le but de troubler la paix publique, mais bien plutôt de la rendre plus stable et plus solide. Ce

bienfait, ajoutait-il, devait être la conséquence de la rentrée dans son royaume de ce «roi miraculeux,» et cela d'autant plus naturellement, qu'il avait entendu répéter que le roi D. Philippe enchanté d'apprendre que son neveu était vivant s'empresserait de lui rendre ses États. Il soutenait aussi n'avoir donné à Marco Tulio, ni verbalement ni par écrit, aucun conseil tendant à l'engager à tromper qui que ce fût, mais lui avoir recommandé au contraire de bien réfléchir à ses assertions, parce que s'il lui arrivait de dire ou d'écrire quelque chose d'inexact, cela ferait soupçonner tout le reste de fausseté. C'était ainsi qu'il l'avait averti que le comte de Redondo, dont il demandait des nouvelles, et qui se trouvait à Lisbonne, ne pouvait pas être celui qui avait été en Afrique et avec lequel il prétendait s'être échappé du champ de bataille d'Alcacer-el-Kébir, mais bien son frère. Il disait enfin que, voyant qu'il ne répondait pas exactement à quelques questions et qu'il prenait par exemple le bourg d'Almeirim pour une ville et paraissait ne rien savoir touchant le palais de Xabregas, il avait attribué cela à un défaut de mémoire.

Le juge lui ayant demandé s'il avait vu le roi, et s'il se souvenait de sa figure et de ses traits, il répondit qu'il s'en souvenait parfaitement, et en fit même une description sommaire.

Interrogé encore sur ce qu'il pensait de la ressemblance de l'imposteur et d'un portrait du monar-

que portugais qu'on lui présenta, il répondit sans hésitation que, sauf quelques légers détails, ce portrait était ressemblant. Immédiatement après, on le mit en présence de Marco Tulio et on lui fit observer qu'il y avait entre lui et le portrait des différences essentielles. Fray Estevam convint qu'en effet il n'y avait pas de ressemblance pour ce qui était de la couleur du visage, des cheveux et de la barbe; mais qu'à tout prendre, l'ensemble était pareil, et que la différence, si tranchée qu'elle parût, pourrait être le résultat des années. « Du reste, ajouta-t-il, « en face des objections qui me sont faites, « et eu égard à ce que le personnage dont il « s'agit ne répond pas à propos à quelques ques- « tions qui lui sont posées, je déclare éprouver « des scrupules de conscience et avoir l'intention « d'en référer à mon confesseur[1] . »

Quelques jours après, il confessa, tout en protestant toujours de sa bonne foi, qu'en effet il avait été induit en erreur, que la passion l'avait aveuglé et que Marco Tulio ne pouvait pas être le roi D. Sébastien de Portugal [2].

En d'autres interrogatoires, l'accusé dit qu'à

[1] *Lettre de D. Luciano de Negron au Roi*, datée du 6 avril 1603. — *Sumario de las confesiones de Fray Estevan, de Fray Boaventura y de Fray Francisco Ansaldo*. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

[2] *Lettre de D. Luciano de Negron au Roi*, datée du 6 avril 1603. — *Sumario de las confesiones de Fray Estevan, de Fray Boaventura y de Fray Francisco Ansaldo*. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197. — *Memorial del Pleito criminal contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo, envoyé au Roi par D. Luciano de Negron, en lettre* datée du 1er juillet 1603. — *Sumario de las confesiones de Fray Estevan*. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

l'époque où l'aventurier était en prison à Naples, il avait, lui, Fray Estevam, écrit à Diogo Botelho pour l'engager à se procurer de l'argent dans le but de favoriser l'évasion du prisonnier, et qu'un Portugais nommé Sueiro, qui était allé en Portugal et auquel il avait donné des lettres de recommandation, était parvenu à réunir la somme nécessaire pour l'accomplissement de ce projet. Il ajouta qu'en France il avait affirmé à plusieurs personnes que le prisonnier qui était à Naples était le roi D. Sébastien. Il avait notamment donné cette assurance au duc de Guise, gouverneur de Provence, au général des galères, et à un gentilhomme français qui l'accompagnait; ce gentilhomme lui dit qu'il connaissait Sueiro, qui lui avait parlé, croyait-il, de l'affaire du prétendu roi. Il lui offrit même de l'argent, ajoutant qu'il avait six mille ducats dans la banque de Lyon.

A cette occasion, il dit que Marco Tulio avait dessiné ou fait dessiner une espèce de blason ou de devise dont il se proposait de faire usage. C'était, au centre, un phénix; à l'une des extrémités supérieures, un soleil; et, plus bas, un aigle qui tenait dans les serres un aiglon auquel il faisait regarder le soleil; au bas, il y avait une barque de laquelle sortait un homme, revêtu d'une armure et tenant une croix à la main [1].

[1] *Lettre de D. Luciano de Negron au roi*, datée du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray*

Fray Estevam déclara aussi que D. Joam de Castro l'avait assuré qu'il avait remis au roi de France une espèce de lettre de créance de Marco Tulio, signée : « Frère de Votre Majesté, le roi D. Sébastien de « Portugal. » Henri IV, après en avoir pris connaissance, se serait informé avec le plus grand soin de l'affaire. Il serait résulté de cette entrevue, que le monarque français aurait écrit au grand-duc de Toscane en faveur de l'homme que ce prince avait fait emprisonner, et, ne s'arrêtant pas là, il aurait chargé D. Joam de Castro d'aller en Portugal, pour lui rendre ensuite compte de l'état des esprits et pour évaluer le nombre de troupes qu'il serait nécessaire d'y envoyer afin d'y tenter un coup de main, au cas où l'affaire présenterait quelque chance de succès [1].

Quelques jours après, Fray Estevam écrivait une espèce de rétractation de ses aveux précédents, en tant qu'ils portaient sur l'impossibilité de continuer à tenir Marco Tulio pour le roi D. Sébastien.

Retombant dans ses anciennes erreurs, il affirmait de nouveau la royauté de son protégé et expliquait ses désaveux sur ce point capital, en prétendant qu'ils lui avaient été arrachés à force d'insis-

Francisco Ansaldo. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197. — D. Joam de Castro. — *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido rey D. Sebastiam*, etc., chap. XXII.

[1] *Lettre de D. Luciano de Negron au roi*, datée du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo*. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

tances et d'obsessions. Puis, se rétractant bientôt une seconde fois et reconnaissant qu'il s'était trompé, il écrivit ce qu'il appela sa déposition testamentaire.

Cette pièce commence par une citation latine :

« *Qui stat, videat ne cadat, quia nemo potest corrigere quem Deus despexerit, et maledictus est qui confidit in hominem.* »

Après quoi, il dit avoir eu la tête tournée par les prophéties appelées de Santo-Isidro, de Bandarra, de la Sibylle et de Nostradamus, et par les assertions de D. Joam de Castro, qui, cinq mois avant que le bruit de la venue du roi D. Sébastien à Venise se répandît, lui écrivait que l'année 1598 ne finirait pas sans que, aux termes des prophéties, ce prince ne revînt; or, poursuit-il, « comme il est aisé de s'abuser lors- « qu'on désire qu'une chose arrive, moi et tous les « Portugais qui allâmes reconnaître l'homme de « Venise, étions d'avance à moitié convaincus qu'il « était le roi D. Sébastien.

« Sans parler, continue-t-il, d'une foule d'écrits « parus à ce sujet, D. Joam de Castro, notamment, « a publié à Paris un livre tel, que ceux qui le « liront resteront sérieusement convaincus que « l'individu dont il s'agit est véritablement le « monarque portugais. Nous étions complétement « aveuglés, et ce n'est qu'à présent, en réflé- « chissant aux raisons que nous avions de douter « ou de ne pas croire, ce n'est qu'à présent que

« je me dis, que si un âne ou une brute[1] avait « pesé ces raisons avec les yeux ouverts, il ne « pourrait pas s'être trompé.

« Pantaléon Pessoa, poursuit-il, fut un des pre- « miers à parler à Venise à cet homme, qui lui « dit que le duc d'Aveiro et autres siens compa- « gnons viendraient le rejoindre avant huit jours; « mais les huit jours s'écoulèrent et il n'en fut pas « question. Il refusait toujours d'ailleurs, sous « divers prétextes, de faire connaître où ils « étaient, et il ne faisait même plus mention « d'eux dans une lettre qu'il adressa au Saint- « Père, pour le supplier de lui accorder aide et « protection et de le réclamer pour le faire juger « à Rome.

« A Venise, il prétendait avoir été volé par « quelques domestiques, dont il ne manquait pas « de citer les noms et la nationalité : c'étaient Ales- « sandro, Véronais, Diego, Espagnol, Petrucio, « Napolitain, et autres ; mais, après sa mise en li- « berté, il ne nous en parla plus, et cependant il « aurait pu dire bien des choses pendant la soirée « qu'il passa avec les Portugais.

« Dans ses réponses faites aux questions qui lui « étaient posées par les juges vénitiens, il n'était « pas toujours d'accord avec lui-même, tout en « soutenant constamment qu'il avait séjourné en « Éthiopie. Lorsque ces contradictions arrivaient à

[1] *Un asno y un bruto animal.*

« la connaissance des Portugais qui sollicitaient sa « liberté, on les attribuait à de faux rapports.

« Au commencement, c'est-à-dire avant son « arrestation, Pantaléon Pessoa écrivait que c'était « Fray Chrysostôme qui l'avait engagé à s'occuper « de cette affaire, et que cet homme, qui parlait « presque exclusivement sicilien, lui inspirait dès « lors des doutes sérieux.

« Nuno da Costa, qui fut un des premiers à en- « trer en relations avec cet imposteur, m'a avoué « que, causant ensemble, il lui avait dit que le pont « de Coïmbre était un pont de bateaux, lorsque « bien longtemps avant que le roi D. Sébastien ne « partît pour l'expédition d'Afrique, ce pont était « en belles pierres de taille.

« Les gens avec qui il vivait à Venise, sur- « tout dans les premiers temps, et dont il tirait de « l'argent, étaient, à l'exception de l'archevêque « de Spalato et de quatre ou six Italiens, de la plus « triste espèce. Il se plaisait cependant dans ce mi- « lieu, et aimait à se parer des beaux vêtements « qu'il devait à leurs libéralités.

« Tout cela aurait dû, continuait Fray Estevam, « nous ouvrir les yeux; mais lorsque j'arrivai à « Venise, Marco Tulio était déjà en prison et nous « oubliâmes tous ses antécédents, dont le récit « glissait dans notre esprit sans s'y arrêter, séduits « que nous étions par les exercices de dévotion de « cet homme et par la sainte vie qu'il menait en « prison.

« Les Portugais qui s'occupaient de lui son-
« geaient bien quelquefois à tout ce qu'il y avait
« d'invraisemblable dans les contes qu'il faisait, et
« au peu de dignité qu'il montrait pour un roi;
« mais Fray Chrysostôme, qui avait été le premier
« à se laisser séduire, parce qu'il l'avait vu ré-
« pandre des larmes en songeant aux malheurs
« qu'avait causés l'expédition d'Afrique, Fray Chry-
« sostôme leur disait : « Ne vous en étonnez pas!
« Dieu l'a abandonné quelque temps, comme Na-
« buchodonosor, qui mangeait de l'herbe et n'avait
« plus la conscience de ce qu'il avait été. »

« La foi de D. Joam de Castro, qui arriva aussi à
« Venise lorsque le prétendu roi était déjà en pri-
« son, parut aussi vaciller un instant, en enten-
« dant tout ce que l'on rapportait. Il a été même
« jusqu'à admettre que la Seigneurie avait caché
« celui que nous croyions être le vrai roi et lui
« avait substitué l'homme dont il est question. Tou-
« tefois il ne tarda pas à retomber dans les illusions
« communes aux autres Portugais au sujet de cet
« individu, et à nous répéter que les épreuves,
« les tribulations, les malheurs et la pauvreté lui
« avaient enlevé la conscience de sa propre di-
« gnité, et faussé le jugement au point de s'être
« trouvé à son aise et à sa place avec les gens au
« milieu desquels il avait vécu.

« Nous aurions dû remarquer, disait en terminant
« Fray Estevam, qu'il signait : « le roi D. Sébastien, »
« et quelquefois « le roi D. Sébastien de Portugal, »

« ce qui était contraire aux usages et ce qu'un « prince portugais n'aurait pas fait, n'ayant ja- « mais manqué de signer dans les lettres de chan- « cellerie « Roi » ou « le Roi » (Rey ou El Rey), et « en toute autre occasion simplement son nom[1]. »

Telle fut la déclaration testamentaire de Fray Estevam de Sampayo. Il la terminait en déplorant de nouveau les erreurs dans lesquelles il était tombé et en protestant de sa bonne foi.

Quant à Fray Boaventura, il fit des aveux complets, et sa déposition confirma les faits que nous avons reproduits. Il déclara avoir vu et connu le roi D. Sébastien, et lorsqu'on lui montra le portrait de ce roi et qu'on le mit en présence de Marco Tulio, ainsi qu'on l'avait fait pour Fray Estevam, il convint que le prisonnier ne ressemblait pas au monarque portugais dont il voulait usurper les prérogatives, et que lui-même avait été induit en erreur[2].

Il ajouta qu'il avait vu Marco Tulio pour la première fois à bord de la galère, qu'il lui avait bien semblé que ce n'était point là le roi; mais, qu'en présence de ce que Fray Estevam lui avait raconté et

[1] *Lettre de D. Luciano de Negron au Roi*, datée du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo*. — Archives de Simancas *Estado*. Liasse 197.

[2] *Lettre de D. Luciano de Negron au Roi*, datée du 6 avril 1603. — *Sumario de las confesiones de Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo*. — *Lettre de D. Luciano de Negron au Roi*, datée du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo*. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

de l'état avancé où se trouvait l'affaire, il n'y regarda pas de si près, et se décida à porter en Portugal les lettres qu'on lui avait confiées[1].

Il avoua que, lorsqu'à Saint-Jean-de-Luz il se sépara de Fray Estevam, celui-ci lui avait donné une espèce de lettre de créance pour Marco Tulio ; qu'il l'ouvrit en chemin, et que voyant que Fray Estevam disait de lui qu'il était un bon Portugais, dans lequel on pouvait avoir confiance, mais qu'il « n'était pas gentilhomme, » il la déchira[2].

Les autres accusés firent des aveux plus ou moins intéressants, plus ou moins explicites, constatant des faits déjà connus et qui se complètent les uns par les autres.

Pendant que le procès suivait son cours à San-Lucar-de-Barrameda, Christovam de Moura employait en Portugal tous les moyens en son pouvoir pour mettre la main sur les personnes qui se trouvaient compromises par les aveux des deux prêtres.

Cette affaire préoccupait depuis longtemps le vice-roi de Portugal. Dès l'année 1601, lorsque Marco Tulio était encore dans les prisons de

[1] *Lettre de D. Luciano de Negron au Roi*, datée du 6 avril 1603. — *Sumario de las confesiones de Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo.* — *Lettre de D. Luciano de Negron au Roi*, datée du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo.* — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

[2] *Lettre de D. Luciano de Negron au Roi*, datée du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura y Fray Francisco Ansaldo.* — *Sumario de las confesiones de Fray Boaventura.* — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

Naples, il informait le gouvernement espagnol de l'agitation produite en Portugal par l'apparition de ce nouvel intrigant, et des inquiétudes que lui causaient les menées des Portugais émigrés en France[1].

Cependant, et quel que fût le zèle employé, les recherches que l'on fit pour arrêter les principaux coupables, Antonio Tavares, Bernardino de Souza, Salvador Moreira et Thomé da Cruz, n'aboutirent à rien. Ils avaient réussi à se réfugier à l'étranger.

Christovam de Moura, en exprimant tous ses regrets au roi de ce résultat négatif, lui promettait de mettre tout en œuvre pour conduire cette affaire à bon terme[2].

Dans une autre lettre, adressée au secrétaire d'Etat D. Pedro Franquesa, il dit que cette intrigue est si grossière qu'il est honteux qu'il se rencontre dans son pays natal des gens assez dépourvus de bon sens pour y croire. « La situation, ajoute-t-il, « n'est pas grave ; mais il faut bien examiner « l'affaire et punir les coupables. Une fois que « le principal accusé, cause originelle du mal, sera « pendu, les ignorants seront détrompés, et tout « rentrera dans l'ordre[3]. »

[1] *Consulta del Consejo de Portugal sobre los avisos que envia el viso-rey de Portugal.* 7 juillet 1601. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

[2] *Lettres de Christovam de Moura au roi Philippe III, datées de Lisbonne,* du 2 et du 13 avril 1603. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

[3] *Lettre de D. Christovam de Moura à D. Pedro Franquesa, datée de Lisbonne,* du 2 avril 1603. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

Toutefois, à San-Lucar-de-Barrameda, le duc de Medina-Sidonia et D. Francisco de Mandojana, malgré tous leurs efforts, ne pouvaient parvenir à obtenir de Marco Tulio l'aveu de son imposture. Enfin, les menaces et les exhortations n'ayant produit aucun effet, on se décida à lui appliquer la torture.

La tâche du bourreau fut plus facile que celle des instructeurs du procès, car au premier tour de corde la nature peu énergique du patient céda tout à coup aux atteintes de la douleur, et il fit des révélations qui confirmèrent celles qu'il avait faites à Naples deux années auparavant[1].

Son nom, dit-il, était Marco Tulio Catizone, né à Taverna, dans la Calabre. Il était fils de Hippolyte Catizone et de Britonia Cortez. Il s'était marié, à Messine, à la nommée Paula de Trento[2], et n'exerçait aucun métier. Il avait fait ses humanités et savait quelque peu la poésie. Ayant quitté son pays natal très-jeune, depuis environ vingt ans, il était allé de côté et d'autre pour satisfaire sa curiosité. Après avoir été à Rome, il était venu à Vérone vers le commencement de 1598. Il y avait séjourné quatre ou cinq mois, logeant chez un

[1] *Lettre du duc de Medina-Sidonia au Roi*, datée du 22 avril 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

[2] Dans le procès fait à Naples, l'imposteur nomme sa femme Paula *Gallardeta*. Il est naturel que ce fût là son nom, et *Trento* le nom de la ville dont la famille était originaire. De même, à Naples, le prénom de sa mère n'est pas *Britonia*, mais *Petronia*, que nous croyons être le vrai, attribuant la différence à une faute ou erreur de celui qui a dressé l'acte ou l'a copié.

tailleur nommé misser Bautista Zara, et s'était fait appeler D. Diego de Aragon, parce qu'on lui avait dit qu'il ressemblait à un gentilhomme de ce nom. Il était allé ensuite à Ferrare, au moment où le pape s'y trouvait, et de là à Venise, où il vivait comme il pouvait, c'est-à-dire de ce qu'on lui donnait. Se trouvant un jour dans une église, il fut abordé par un capitaine vénitien nommé Phebo, et par trois ou quatre Portugais, qui lui dirent qu'il ressemblait à D. Sébastien, et que peut-être il n'était autre que ce roi. Ces mêmes individus vinrent ensuite le trouver chez un nommé Gerolamo Megliori, où il logeait à San-Benedeto, prétendant toujours avec insistance qu'il était le roi D. Sébastien, et voulant savoir pour quelles raisons il se cachait; qu'alors son hôte apporta un portrait du monarque portugais. On jugea qu'il ressemblait à ce portrait, et, à force d'obsessions, il finit par se décider à jouer le rôle qu'on lui imposait.

Il dit ensuite comment, le 24 novembre 1598, il avait été arrêté par ordre de la Seigneurie, et comment, pendant qu'on instruisait son procès, il avait appris que plusieurs Portugais faisaient des efforts pour le mettre en liberté.

Il raconta que Fray Estevam lui faisait parvenir quelques billets, tantôt dans un pain, tantôt par les mains d'un médecin qui le soignait. C'est ainsi qu'il entretenait une correspondance avec ce prêtre, qui l'engageant à la patience, le tenait au

courant de ce qui se passait et des démarches que l'on tentait en sa faveur.

Il dit qu'un gentilhomme vénitien, qui était avec lui en prison, et avait des livres portugais les lui prêtait. Ce fut ainsi qu'il commença à apprendre la langue portugaise. Il étudia encore cette langue à Naples et dans la galère. Il reconnaissait au surplus n'avoir jamais été en Portugal.

Après avoir parlé de sa mise en liberté à Venise, et de son arrestation à Florence, il ajouta qu'à Naples, ayant été mis en prison au Castel-del-Uovo, le comte de Lemos lui fit faire son procès, et qu'il fut constaté qu'il était Calabrais; que lorsqu'il fut mis en présence de sa femme, celle-ci le reconnut; qu'ayant été condamné aux galères, là, comme en prison, beaucoup de Portugais venaient lui rendre visite et lui adressaient une foule de questions; enfin, qu'en parlant sans cesse du roi D. Sébastien et des choses du Portugal, il en était résulté qu'il avait appris ce qu'il ignorait, et qu'il répondait aux uns au moyen de ce qu'il avait entendu dire aux autres.

Pour tout le reste, il confirma les déclarations qu'il avait faites à Naples, et confessa les rapports qu'il entretenait en dernier lieu avec les deux prêtres, avec Antonio Mendes, Annibal Balsamo et les autres complices [1].

[1] *Lettre de D. Francisco de Mandojana au Roi*, datée du 22 avril 1603. — *Confesion de Marco Tulio en el tormento.* — *Relacion del Pleito que se ha fulminado contra Marco Tulio y sus cumplices.* (8 juin 1603.) — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

Les révélations de Marco Tulio, on le voit, laissent quelques points dans l'obscurité, tels que la manière dont il employa son temps depuis le jour où il quitta Taverna jusqu'à l'année 1598, époque où il se rendit à Rome, de là à Vérone, puis à Venise. Elles ne donnent pas davantage des détails bien précis sur la cause qui le porta à jouer le rôle de D. Sébastien.

Il serait difficile de savoir si cette cause déterminante est bien celle qu'il indique. Avait-il cédé aux sollicitations et aux obsessions de quelques Portugais dont il s'abstient de dire les noms? Ou bien, connaissant l'histoire de D. Sébastien et celle des précédents usurpateurs de sa personnalité, s'était-il mis en tête de renouveler l'entreprise, en se faisant passer à son tour pour le prince portugais? On ne peut que se perdre en conjectures à cet égard.

Il avait du reste des dispositions pour ces sortes de substitutions de personnes, car il avoue s'être déjà approprié le nom de D. Diego de Aragon, sous prétexte que ce personnage lui ressemblait. Mais, soit qu'il ait cédé aux conseils d'autrui, soit qu'il n'ait agi que par sa propre initiative, ou bien qu'il ait été incité par ces deux causes à la fois, il paraît clairement que son intelligence fort médiocre et ses instincts peu élevés étaient loin de correspondre aux nécessités de l'intrigue dont il était devenu le héros.

Sans nul doute, ces vices de nature ont dû le

faire hésiter plus d'une fois dans l'accomplissement d'une entreprise qui demandait une âme bien autrement trempée que la sienne. Aussi en le voyant s'accommoder de tous les régimes, même de celui des galères, pourvu qu'on s'occupât de le pourvoir d'argent, on peut presque affirmer que son ambition, tout en tirant quelque vanité du rôle qu'il jouait, se bornait à peu près à vouloir bien vivre aux dépens des crédules et des dupes que la fortune mettrait sur son chemin. En résumé, il semblait faire un métier, et ce métier *n'était* pas mauvais au point de vue matériel. C'est donc à son insu, et par la force des circonstances qu'il devint pour ainsi dire un personnage important, sans qu'il se doutât même, au début, des proportions que son rôle devait prendre.

Le peu d'insistance que l'on mit à se faire donner par Marco Tulio des détails sur sa vie et sur les diverses phases de son aventure, s'explique facilement. Le juge, peu désireux de connaître ces particularités, tenait principalement à constater l'identité du coupable et à obtenir l'aveu de son imposture.

CHAPITRE V

Lettre de Christovam de Moura au sujet de l'arrestation des individus qui, en Portugal, favorisaient le faux roi. — Le conseil de l'inquisition recommande à la bienveillance de Philippe III le Portugais Nuno da Costa, ancien partisan de Marco Tulio, qui se trouvait encore exilé et implorait le pardon du roi catholique. — Raisons pour lesquelles le conseil de l'inquisition appuie cette requête. — Deux nouvelles arrestations. — Manuel da Silva e Sousa et le cordonnier Pedro Dias Xardo. — Manuel da Silva est reconnu innocent et relâché. — Enthousiasme excentrique de Pedro Dias pour Marco Tulio. — Fray Estevam mis à la question. — Il confirme ses précédentes déclarations. — Cérémonie de la dégradation des deux prêtres. — Le juge apostolique essaie d'obtenir encore de Fray Estevam quelques aveux. — Il fait des déclarations de nature à compromettre Christovam de Moura. — Appréciation de la portée de ces déclarations. — Fray Boaventura. — Caractère de ses révélations.

Le duc de Medina-Sidonia donnait autant d'activité que possible à la marche du procès, sans cesser d'entretenir avec le vice-roi de Portugal une correspondance suivie. dans laquelle il l'engageait à faire arrêter tous les complices dont Fray Estevam et Fray Boaventura avaient révélé les noms dans leurs interrogatoires.

Comme nous l'avons vu, les plus sérieusement compromis en cette affaire étaient parvenus à s'é-

chapper, et l'arrestation des autres n'était pas chose très-facile.

Il semble d'ailleurs que Christovam de Moura commençât à éprouver quelques scrupules au sujet du rôle qui lui était départi.

Il écrivait, en effet, à Philippe III :

« Pour ce qui est de l'arrestation des individus
« qui, d'après les dépositions des prisonniers de
« San-Lucar, seraient complices de cette in-
« trigue, il a semblé à Molina de Medrano qu'il ne
« pouvait y procéder sans avoir reçu les pièces
« que j'ai demandées au duc, qui ne m'avait en-
« voyé qu'une liste de noms. Je n'ai reçu de lui
« aucune réponse; mais, en présence des ordres de
« Votre Majesté, qui viennent suppléer au défaut
« des pièces, j'ai ordonné d'arrêter Louis de Brito
« da Silva, Antonio de Brito Pimentel et D. Fer-
« nando de Menezes, frère aîné de D. Diogo de
« Menezes, gouverneur des Algarves. Tout cela
« n'est pas aisé, car ces individus sont à plus de
« vingt lieues des résidences des magistrats que
« j'ai dû charger de ce soin, d'accord avec Bel-
« chior d'Amaral, qui a eu déjà en main d'autres
« affaires très-importantes[1].

[1] *Lettre de Christovam de Moura au Roi, datée de Lisbonne*, du 5 juin 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 193. — Louis de Brito et Antonio de Brito Pimentel furent en effet arrêtés. Ils se trouvaient encore en prison à Lisbonne en 1604, ce qui se voit d'après une consultation du Conseil de Portugal, datée de Valladolid du 7 août 1604, qui émet l'avis qu'ils doivent être relâchés, attendu qu'il n'y a pas de motifs de procéder

Dans une lettre antérieure, le vice-roi transmettait à Philippe III une espèce de recommandation que le conseil de l'inquisition lui avait envoyée en faveur de Nuno da Costa, le même que nous avons vu s'occuper à Venise des affaires du Calabrais, et l'abandonner ensuite, pour se mettre au service de l'ambassadeur d'Espagne.

Nuno da Costa avouait ses fautes, demandait pardon au roi de l'erreur dans laquelle il était tombé, et suppliait Sa Majesté de lui permettre de rentrer en Portugal.

Les motifs sur lesquels le tribunal de l'inquisition s'appuyait pour conseiller de prendre en considération la demande de ce ci-devant complice de Marco Tulio, sont trop curieux pour que nous nous abstenions de les reproduire.

« Pour trois raisons, opinait le conseil, Sa Ma-
« jesté devrait accorder à Nuno da Costa le par-
« don qu'il implore. La première, parce que cet
« homme, qui réside tour à tour depuis longtemps

contre eux. — *Consulta del Consejo de Portugal.* — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

D. Fernando de Menezes fut aussi arrêté. On le voit d'après une lettre en date du 23 novembre 1603, adressée de Paris par Diogo Botelho à Manuel de Brito d'Almeida, qui se trouvait à Padoue. (Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.) Mais, grâce à sa situation sociale et aux protections de sa famille, il a dû être relâché avant Louis de Brito et Antonio de Brito Pimentel, car il n'est pas question de lui dans la consultation du 7 août 1604. Deux autres Portugais, Louis Gonçalves Coutinho et son domestique Francisco Rodrigues, se trouvaient, vers cette même époque, et depuis 1602, en prison à la Corogne, comme impliqués dans l'affaire du Calabrais. Le conseil de Portugal fut chargé de s'occuper du sort de ces prisonniers, ainsi qu'on le voit par une lettre, en date du 12 juillet 1604, adressée par le duc de Lerma au comte de Miranda. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 193.

« dans les contrées de Venise, de la Valachie et de
« la Turquie, pourra servir d'une manière fort
« utile les intérêts de la foi catholique. Il est à même
« de fournir des renseignements à la sainte inqui-
« sition, car il doit connaître nombre de nouveaux
« convertis[1] et apostats, qui s'en sont allés vers
« ces pays-là, ainsi qu'un grand nombre de ceux
« qui sont ici, avec qui ils entretiennent des rap-
« ports, et qui font semblant d'être chrétiens. Il
« pourra résulter des renseignements qu'il sera en
« mesure de fournir sur ces individus, un grand
« avantage, non-seulement pour les inquisiteurs,
« mais aussi pour le trésor et pour le fisc du
« roi. La deuxième, parce que Nuno da Costa
« pourra révéler tous les détails de l'imposture du
« faux D. Sébastien, en indiquer les auteurs et les
« instigateurs, ainsi que le plan qu'ils avaient
« formé. Les déclarations d'un homme qui a vu et
« suivi pendant quelque temps l'imposteur, servi-
« raient à détromper les naturels de ce pays. La
« troisième, enfin, parce que Nuno da Costa est
« habile, plein de pénétration, connaissant les
« langues étrangères, les hommes et les affaires
« des pays où il a habité. Il donnerait par consé-
« quent des indications d'une grande utilité pour
« le service du roi, sur des matières qu'il est diffi-
« cile de préciser par écrit, mais que tous ceux
« qui ont l'habitude des choses du gouvernement

[1] *Judaïsantes.*

« et de la raison d'Etat comprendront facile-
« ment[1]. »

Le vice-roi de Portugal soumit au roi catholique la requête de Nuno da Costa et l'avis du tribunal de l'inquisition. Il ajouta que, dans le cas où Sa Majesté prendrait ces démarches en considération, le pardon devrait être envoyé par l'entremise de ce même tribunal, et à la condition que celui auquel il serait accordé s'en servirait dans un délai de six ou huit mois au plus.

Pendant qu'en Portugal on cherchait à s'emparer de tous ceux qui se trouvaient impliqués dans l'affaire, on amenait dans les prisons de San-Lucar deux nouveaux accusés, Manuel da Silva e Souza, chevalier de l'ordre du Christ et commandeur d'Alpalham, dans les Açores, et un cordonnier nommé Pedro Dias Xardo.

Le premier avait été arrêté à Simancas, par l'alcade Moniz de Portocarrero. Cette arrestation avait eu lieu par suite des dépositions de Fray Boaventura, qui l'avait signalé comme étant, en Portugal, un des affidés du prétendu roi, et comme entretenant une correspondance avec les émigrés portugais en France, et surtout avec Diogo Botelho. C'était à ce dernier que, d'après lui, il aurait envoyé une lettre, par l'entremise d'un moine de Saint-

[1] *Lettre de Christovam de Moura au Roi*, datée de Lisbonne, du 10 mai 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

François, qui l'aurait fait passer en la cachant dans un petit tableau religieux [1].

Ces inculpations, et d'autres encore mises par les deux prêtres à la charge de divers personnages, ne semblèrent pas suffisamment établies pour provoquer des mesures de rigueur. Le roi catholique, d'accord avec l'opinion du conseil de Portugal, ordonna la mise en liberté de Manuel da Silva, après toutefois lui avoir fait subir un an de prison [2].

L'autre individu arrêté était une espèce d'original ou de maniaque dont la raison ne semblait pas être tout à fait saine. Pedro Dias Xardo était né à Santarem et exerçait le métier de cordonnier à Séville. Il avait écrit à l'alcade une lettre décousue où il se portait garant de l'identité de Marco Tulio avec le roi D. Sébastien. Il prétendait qu'ayant été le voir à la galère et ayant conversé avec lui, il n'était pas resté dans son esprit le moindre doute à cet égard. D'ailleurs, ayant accompagné, disait-il encore, le monarque portugais en Afrique, il l'avait reconnu, bien que fort changé, dans la personne de Marco Tulio. Il citait ensuite des prophéties, dont il se croyait un habile interprète, et recommandait aux autorités d'avoir grand soin de l'auguste prisonnier.

[1] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid, Codex C. c., fol. 73, chap. IX.

[2] *Consulta a S. M. sobre la causa de Manuel da Silva.* Valladolid, le 22 mai 1604. — *Avis de D. Francisco de Mandojana.* — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

Pour le guérir de sa monomanie, on lui présenta Marco Tulio ; mais à peine l'eut-il aperçu qu'il se jeta à ses pieds et lui baisa la main en disant : — « Béni soit Dieu, qui m'a permis de voir le roi après lequel je soupirais ! » L'alcade lui dit : — « Prends garde à ce que tu fais, car cet homme-là est un Calabrais, et lui-même l'a avoué. » L'aventurier, qui avait assisté très-tranquillement à cette scène, lui dit alors avec gravité : — « C'est vrai. »

Néanmoins tout cela n'ébranlait pas la foi de Pedro Dias, et il persistait toujours à répéter qu'il avait devant les yeux son roi, qu'il le reconnaissait bien, et que les prophéties étaient infaillibles.

Il advint pourtant que le régime de la prison exerça une certaine influence sur ses convictions. Ramené quelque temps après à des idées plus raisonnables, effrayé peut-être par le châtiment dont il se voyait menacé, il reconnut que quelquefois, au moment de la pleine lune, sa raison se ressentait d'un coup qu'il avait reçu à la tête, — et il finit par reconnaître son erreur et par implorer la clémence du roi[1].

D. Luciano de Negron voulut tenter d'arracher encore quelques aveux à Fray Estevam, qui lui paraissait, avec raison, être l'âme du complot.

A cet effet, le 30 juin, il lui fut déclaré que s'il

[1] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid, Codex C. c., fol. 73, chap. VIII.

ne se décidait pas à faire des révélations plus complètes, on lui appliquerait la torture. Fray Estevam jura qu'il avait dit tout ce qu'il savait. Le maître bourreau Juan Martin le déshabilla alors, lui attacha les bras et lui donna le premier tour. Le supplice fut renouvelé six fois avec des intervalles de répit. Le patient poussait des cris lamentables, répétait ses aveux précédents, et jurait qu'il ne savait rien de plus, se plaignant du triste état où il se voyait réduit « pour avoir cru de bonne foi à un voleur calabrais qui l'avait trompé. » Voyant qu'il allait perdre connaissance, le juge ordonna d'arrêter le supplice. Il avait duré environ cinq heures[1].

Le procès des prêtres étant terminé, Fray Estevam et Fray Boaventura furent, par arrêt du juge apostolique en date du 20 août, condamnés à être dégradés et livrés ensuite au bras séculier, lequel agirait contre eux comme bon lui semblerait.

Fray Francisco Ansaldo fut absous. On pensa que six mois de prison étaient une punition suffisante de sa légèreté.

La cérémonie de la dégradation eut lieu le 1er septembre, à quatre heures de l'après-midi.

Sur la petite place où se trouve l'église principale de San-Lucar de Barrameda, et en face de

[1] *Lettre de D. Luciano de Negron au Roi*, datée du 1er juillet 1603. — *Memorial del Pleito contra Fray Estevan, Fray Boaventura et Fray Francisco Ansaldo.* — *Sumario de las confesiones de Fray Estevan de Sampayo.* Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

cette même église, on éleva un échafaud sur lequel deux autels furent dressés. Sur l'un d'eux, on plaça des vêtements sacerdotaux, et sur l'autre, une mitre épiscopale, une crédence et divers objets servant au culte. Un grand nombre de spectateurs encombraient la place. Monseigneur Gomez de Figueroa, évêque de Cadix et d'Algaciras, arriva bientôt, accompagné de son clergé. Chacun prit place, selon son rang : des siéges étaient placés pour cela sur l'échafaud. Un maître des cérémonies demanda le silence. L'évêque se revêtit de ses insignes pontificaux, et, en même temps, l'alguazil ecclésiastique amena, en costumes de prêtres, Fray Estevam et Fray Boaventura. Là, on les revêtit d'habits sacerdotaux, puis on les fit asseoir sur un banc en face de l'évêque, qui se tenait devant l'autel. Le notaire apostolique donna lecture des sentences prononcées contre chacun des deux coupables. On leur donna l'ordre d'approcher, et on plaça un calice entre les mains de chacun d'eux. L'évêque, ayant devant lui le Pontifical de la dégradation, commença la cérémonie en leur enlevant d'abord le calice, et ensuite, un à un, les habits et les insignes sacerdotaux, jusqu'à ce qu'ils restassent en costume laïque. Un barbier vint ensuite leur raser le haut de la tête, de manière à faire disparaître les traces de la tonsure.

Le juge apostolique se leva alors, et, ayant embrassé les deux coupables, les remit au juge laïque, D. Francisco de Mandojana y Zarate, en lui deman-

dant, selon l'usage, par trois fois, de procéder envers eux avec bénignité et miséricorde, et sans effusion de sang. On finit en dressant procès-verbal de cette remise, que signèrent les témoins désignés par le règlement[1].

Aussitôt que la cérémonie fut terminée, et lorsque les moines furent rentrés dans leur prison, D. Francisco de Mandojana chercha à obtenir d'eux quelques nouvelles révélations. Fray Estevam, après avoir répété ses précédentes dépositions, ajouta qu'il soupçonnait D. Christovam de Moura de favoriser les prétentions de Marco Tulio. Il se fondait pour cela sur ce que son frère Pedro de Moura, de la compagnie de Jésus, qui était à Rome, s'intéressait aux affaires du prétendu roi et le protégeait, bien que très-secrètement, auprès des cardinaux et d'autres personnages influents. Il ajoutait que ce même Pedro de Moura était aidé en cela par un autre jésuite, très-influent aussi, du nom de Cardozo ; il faisait remarquer que D. Joam de Castro et le chanoine Lourenço Rodrigues da Costa, étant venus à Lisbonne, pendant que Marco Tulio était en prison à Naples, le chanoine avait parlé deux ou trois fois au vice-roi ; or, par suite de sa position sociale et de ses relations avec ce personnage, il n'était pas naturel, disait-il, qu'il ne fût pas entre eux question des affaires du Calabrais,

[1] *Causa y séntencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid, Codex C. c., fol. 73, chap. IX.

d'autant qu'il était notoire que le chanoine Tavares s'en était occupé en Italie. D'ailleurs, ce dernier lui avait demandé, à lui Fray Estevam, pourquoi le prétendu D. Sébastien n'écrivait pas au vice-roi, ayant ainsi l'air de vouloir lui faire comprendre que sa lettre serait bien reçue.

Enfin, comme derniers renseignements, il déclara que le bruit avait couru à Lisbonne qu'un des corrégidors de cette ville avait rapporté qu'ayant demandé à Christovam de Moura comment il se faisait que l'on s'entretînt librement de l'homme de Venise, il aurait répondu : — « Il faut les laisser dire, ils sont excusables de soupirer après un roi qu'ils aiment[1]. »

Nous sommes loin d'ajouter une foi complète à ces dernières révélations. Elles n'eurent, à notre avis, d'autre but que d'exciter les préoccupations du gouvernement espagnol, et de procurer ainsi à l'accusé, qui voulait se rendre nécessaire, le moyen de prolonger une situation qu'il craignait, non sans raison, de voir se dénouer par une condamnation à mort : tactique facilement excusable, dans un cas si désespéré.

Au surplus, de tout ce que Fray Estevam dit dans ses suprêmes aveux, le mot attribué par lui à Christovam de Moura paraît seul probable. En effet, le vice-roi de Portugal, portugais de naissance, devait

[1] *Lettre de D. Francisco de Mandojana au Roi*, datée du 14 septembre 1603. — *Derniers aveux de Fray Estevam.* — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

éprouver une certaine répugnance à sévir contre ses compatriotes, et peut-être dans un moment d'attendrissement chercha-t-il à les excuser.

Quant aux révélations de Fray Boaventura, elles furent sans importance. D'un caractère sans énergie, d'une intelligence fort médiocre, et d'une légèreté voisine de la folie, ce prêtre ne fit que répéter ses précédents aveux. Sans se faire aucun scrupule de compromettre un grand nombre de personnes, il exagérait la sympathie et le concours des unes, en faveur du prétendu roi, et désignait, comme ses complices, les autres avec lesquelles il n'avait parlé peut-être que fortuitement des affaires de ce fourbe, sans en être écouté sérieusement[1].

[1] *Avis de D. Francisco de Mandojana au sujet du procès de Manuel da Silva e Sousa.* Pièce datée du 15 mars 1604. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 197.

CHAPITRE VI

Les sentences prononcées contre Marco Tulio et ses complices sont confirmées par Philippe III avec quelques modifications. — L'imposteur, Fray Estevam, Fray Boaventura, un teinturier portugais et trois forçats sont condamnés à mort. — Les arrêts sont signifiés à Marco Tulio et aux deux prêtres. — Détails de cette signification. — Reproches adressés par Fray Estevam à Marco Tulio. — Exécution de l'imposteur, du teinturier et des deux forçats. — Les autres condamnations. — Circonstances dans lesquelles s'est produite cette intrigue. — Considérations. — Les récits des émigrés portugais. — A quelle époque eut lieu l'exécution des deux prêtres. — Le sort des autres individus qui furent les complices de Marco Tulio : D. Joam de Castro, le Père Teixeira, Fray Chrysostôme, le chanoine Antonio Tavares. — Conclusion.

Le procès de Marco Tulio et de ses complices laïques était instruit depuis longtemps. Dès le 29 avril, D. Francisco de Mandojana en avait informé le roi, en lui proposant les peines qu'il croyait devoir leur être appliquées. Le Calabrais, lui disait-il à cette occasion, « avait été un peu malade des fièvres, mais il avait été guéri par un médecin qu'on lui avait donné pour le soigner; sa mort, ajoutait-il, eût été un fâcheux contre-temps [1]. »

[1] *Lettre de D. Francisco de Mandojana au Roi*, datée du 29 avril 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 193.

Le 1er juillet, il mandait de nouveau au roi, que bientôt les prêtres lui seraient remis après dégradation, et il proposait dès lors à Sa Majesté qu'ils fussent pendus et coupés après en morceaux, « à moins que Sa Majesté, eu égard à leur qualité de religieux, n'ordonnât qu'ils fussent simplement pendus [1]. »

Philippe III confirma les sentences prononcées contre Marco Tulio et ses complices laïques, avec quelques légères modifications, telles, par exemple, que la suppression de l'exposition pour les coupables d'un rang inférieur, car une semblable peine, disait-il, « n'est pas de nature à exercer le moindre effet sur de tels gens. »

Le monarque espagnol modifiait aussi la sentence de Marco Tulio dans la partie qui ordonnait que sa tête serait placée dans une cage de fer pour *être* transportée à Lisbonne et exposée dans un endroit public. Cette partie de la sentence fut supprimée. « Le criminel étant Calabrais, disait le roi, et le crime ayant été commis hors du Portugal, il ne serait pas juste que le châtiment pût offenser ainsi nos fidèles vassaux de Portugal [2]. »

Le duc de Medina-Sidonia et D. Francisco de Mandojana, jugeant que le moment était venu d'exécuter les séntences, on en donna lecture à Marco Tulio, et en même temps, mais seulement

[1] *Lettre de D. Francisco de Mandojana au Roi*, datée du 3 juillet 1603. Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 197.

[2] *Lettre du Roi au duc de Medina-Sidonia*, datée du 23 juin 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 106.

pour la forme, à Fray Estevam et à Fray Boaventura, car le roi avait envoyé l'ordre de suspendre l'exécution de celles qui condamnaient ces deux prêtres.

Marco Tulio, en entendant l'arrêt qui le condamnait, resta stupéfait. Il demanda du papier et écrivit, séance tenante, les mots suivants : « *Ego* « *ad mortem sententiatum ad Deum postquam a cato-* « *lico rege irato ad catolicum regem placatum appello* « *idem. Marco Tulio* [1]. »

Les deux prêtres écoutèrent leur arrêt avec recueillement; Fray Estevam répétait à voix basse : *Sit nomen Domini benedictum*, et protestait de son ignorance et de sa bonne foi, en disant que sa conscience « était pure comme l'eau limpide dans un vase de cristal. »

Et comme on lui demandait si, à l'exemple de Marco Tulio, il appelait aussi de la sentence qui le condamnait, il s'écria, en désignant du doigt à travers la fenêtre de la prison qui était ouverte, un champ et des arbres : « Si sous cet arbre-là se trouvaient « le pape et l'empereur d'Allemagne, j'en appel- « lerais à eux de l'arrêt qui me condamne, en fai- « sant valoir mes raisons et la pureté de ma cons- « cience. » Se tournant ensuite vers Marco Tulio, il lui dit : « Homme, Calabrais, ou qui que vous

[1] « Moi, condamné à mort, après en avoir appelé du roi catholique irrité au roi catholique apaisé, j'en appelle à Dieu. » *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la bibliothèque nationale de Madrid. Codex C. c., fol. 73, chap. x.

« soyez, car je ne vous connais pas, demandez-moi
« pardon, car, Dieu le sait, je n'ai pas de motif pour
« vous le demander. Vous le savez bien aussi, puis-
« que vous m'avez trompé en affirmant que vous
« étiez mon roi D. Sébastien! N'aurait-il pas mieux
« valu, pour vous et pour nous, pauvres malheu-
« reux, m'avoir avoué, lorsque j'ai été vous voir
« à la galère, que vous n'étiez pas le roi D. Sébas-
« tien?

— « Ce que vous dites est vrai, lui répondit
« Marco Tulio; mais à présent il n'y a plus de
« remède. Il ne nous reste plus de temps pour nous
« occuper de ces sortes de choses, et nous n'avons
« qu'à recommander nos âmes à Dieu, car nous
« allons expier tous nos péchés [1]. »

Le drame ou plutôt la sanglante comédie touchait à sa fin.

Le 23 septembre 1603, on fit sortir Marco Tulio et ses complices laïques de la prison, et ils furent conduits sur la place principale de San-Lucar de Barrameda, que l'on appelait la plaza de la Ribera, et qui était encombrée d'une grande foule tant de la ville que des environs. Marco Tulio était traîné dans une espèce de panier [2].

Arrivé au lieu du supplice, il monta sur un échafaud dressé près du gibet. Sur cet échafaud devait

[1] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid. Codex C. c., fol. 73, chap. x,
[2] *Ceyron.*

s'exécuter la première partie de la sentence. Après avoir déclaré à haute voix qu'il n'était pas le roi D. Sébastien, et qu'il n'avait jamais été en Portugal, il reconnut qu'il méritait la peine qui lui était infligée, et en même temps il exprima sa douleur d'avoir entraîné d'autres personnes dans sa ruine.

Il se mit à genoux, et lorsque le bourreau lui eut tranché la main droite, supplice qu'il subit avec assez de courage, il descendit les marches de l'échafaud et monta hardiment à l'échelle du gibet. Il déclara alors une seconde fois qu'il était Calabrais, demanda pardon de son imposture et, obéissant peut-être encore par instinct aux pratiques de dévotion dont il s'était fait une habitude, il pria les assistants de faire dire des messes pour le repos de son âme.

Un instant après, il avait expié son crime.

Le teinturier portugais Antonio Mendes et les forçats Annibal Balsamo et Fabio Craveta furent pendus immédiatement après lui [1].

[1] *Causa y sentencia de Marco Tulio Carzon*, etc. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid. Codex C. c., fol. 73, chap. x. — *Lettre du duc de Medina-Sidonia au Roi, lui annonçant l'exécution des sentences.* — *Lettre* datée du 25 septembre 1603. — Archives de Simancas. *Estado*. Liasse 163. — *Lettre de D. Francisco de Mandojana au Roi sur le même sujet*, datée du 27 septembre 1603. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 193.

Voici, sans parler des deux prêtres, la liste des condamnations :

Marco Tulio, la main droite coupée par le bourreau, pendu et son cadavre coupé en morceaux, lesquels seraient mis par les chemins, la tête et la main placées dans un endroit public.

Annibal Balsamo, Calabrais....................	Pendus et coupés après en morceaux.
Fabio Craveta, Napolitain.....................	
Antonio Mendes Portugais......................	

Telle fut la fin de cette étrange intrigue qui pendant près de cinq ans inquiéta le gouvernement espagnol, attira l'attention des cabinets étrangers, et occupa vivement le public en Europe.

La nouvelle de la sanglante issue qu'elle eut sur la place de la petite ville de San-Lucar de Barrameda dut sans doute parvenir à la connaissance de ceux qui s'étaient intéressés à la cause du prétendu roi ou qui s'étaient compromis en s'employant à la faire triompher. Les uns l'avaient réellement pris pour le roi D. Sébastien; les autres avaient eu des doutes, et d'autres l'avaient favorisé tout en le tenant pour un imposteur; mais tous, enfin, s'étaient servis de lui comme d'un instrument pour combat-

Horacio Guida, Calabrais	Six ans de galères au bancs des rameurs.
Terencio de Maestre Pietro, Napolitain	
Cesario Carpio, Napolitain	
Juan Perez, Castillan	Cent coups de fouet.
Manuel Macedo, Portugais	
Giovanni Bernardino Camarra, Napolitain	
Paolo Pola, Napolitain	
Antonio Fernandes, Portugais	
Pedro Dias Xardo, Portugais	Cent coups de fouet et huit ans de galère.
Francisco-Fernandes, Portugais	Cent coups de fouet et exilés.
Hercule Broquetin, soldat, Crémonais	
Elvira Sanchez, femme d'Antonio Mendes	
Joam Mendes, son fils, âgé de treize ans	Exilé.
Leonel de Quadros, Portugais	Mis en liberté.
Lucio Mazardo, Napolitain	Mis en liberté.
Heitor Antunes, Portugais	Cent mille maravedis d'amende.
Gaspar Gonçalves Nogueira, Portugais	Cent cinquante mille maravedis d'amende.

Rapport contenu dans la lettre adressée par le duc de Medina-Sidonia au Roi, en date du 25 septembre 1603. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 193.

tre la domination espagnole en Portugal. Celui autour duquel tout ce bruit s'était fait une fois disparu, il dut se produire dans l'opinion publique un retour inévitable. Les acteurs de ce drame et cette partie des spectateurs qui s'y étaient intéressés de bonne foi, durent être bien vite détrompés, en apprenant les dernières révélations et la fin misérable de l'aventurier. Quant aux autres, ils n'auront pas manqué de déclarer qu'ils n'avaient jamais cru à l'identité du vulgaire intrigant de la Calabre avec le malheureux roi D. Sébastien.

On pourrait peut-être accuser le gouvernement espagnol d'alors de n'avoir pas donné une assez grande publicité à l'exécution du Calabrais. En effet, parmi les historiens qui ont parlé de cet épisode historique et qui écrivaient à une époque bien postérieure à la condamnation de l'imposteur, les uns s'arrêtent à son emprisonnement au château de San-Lucar, et d'autres vont jusqu'à dire qu'il y est mort [1].

La fin tragique de Marco Tulio fut l'objet d'une lettre adressée par M. de Barrault, ambassadeur de France en Espagne, à son gouvernement [2].

[1] Voir les auteurs déjà cités à la page 336.

L'écrivain portugais Bayam est le seul, à notre connaissance, qui ait parlé de l'exécution de cet imposteur. « Marco Tulio, dit-il, fut mis à la question, il avoua son imposture et fut condamné à être pendu. » *Portugal çuidadoso e lastimado*, etc. Liv. V, chap. XLII, p. 735.

[2] « J'ai aussi appris qu'ils (les Espagnols) ont fait pendre celui qui se disait le roi D. Sébastien, ayant confessé qu'à la vérité il était Calabrais. » — *Lettre du comte de Barrault, ambassadeur de France en Espagne, datée de Valladolid*, du 11 octobre 1603. Manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris. Fonds Harlay. Codex 228-10. Doc. 63.

Ainsi, le cabinet du Louvre, et par conséquent les émigrés portugais qui se trouvaient en France, ne durent pas ignorer le sort de l'homme qui, à Venise, s'était attiré la bienveillance et l'intérêt du représentant de Henri IV.

Mais le cabinet de l'Escurial, qui se flattait d'avoir coupé le mal par la racine, se souciait peu probablement des doutes que l'histoire pourrait faire surgir dans la suite sur l'identité et le sort de l'homme qui lui avait causé tant d'inquiétude. Si le gouvernement espagnol a fait publier quelques récits à ce sujet, ils ne sont point parvenus jusqu'à nous. En revanche les écrits de D. Joam de Castro, du Père Teixeira, et de plusieurs autres adversaires de l'Espagne, répandus à profusion, lus avidement et commentés, comme le sont en général tous les récits étranges et merveilleux, survécurent seuls au souvenir des faits réels et contribuèrent à égarer l'opinion.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à raconter ce que devinrent les autres personnages que nous avons vus jouer un rôle plus ou moins important dans cette intrigue si cruellement punie.

Le roi confirma les sentences que D. Francisco de Mandojana avait prononcées contre les deux prêtres Fray Estevam et Fray Boaventura. Ils furent pendus, à San-Lucar de Barrameda, le 20 octobre 1603[1].

[1] *Lettre de D. Francisco de Mandojana au Roi,* datée du 21 octobre 1603. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 193.

Le principal auteur et agent de cette machination, qui serait restée ridicule n'était son sanglant dénouement, D. Joam de Castro, vivait encore en 1628 et était alors, dit-il, âgé d'environ quatre-vingts ans[1].

Il ne cessa de travailler, et la collection de ses nombreux écrits, qui s'est conservée jusqu'à présent, ne laisse aucun doute sur son esprit chagrin et sa manie des prophéties. Mais on ne peut pas plus lui refuser une certaine instruction qu'on ne peut s'empêcher de voir dans la plupart de ses travaux, souvent très-fastidieux, le produit d'un cerveau malade. Certes, il a dû croire jusqu'à son dernier moment, que son roi tant désiré n'était pas mort et qu'il viendrait, comme le Messie, rendre un jour la liberté et le bonheur à son peuple.

Il dut conséquemment se dire que l'homme qu'il avait rencontré à Venise n'était, au point de vue de son opinion, qu'une espèce d'antechrist[2].

Le Père Teixeira, que l'Estoile appelle par er-

[1] *Obras manuscriptas de D. Joam de Castro.* Collection de vingt-deux volumes appartenant à la Bibliothèque nationale de Lisbonne, vol. XXII.

[2] En faisant l'apologie de son compatriote, le négociant Diogo Manuel, chez lequel il s'était retiré et qui se trouvait dans un état de grande gêne, D. Joam de Castro dit : — « Avec ce qu'il possédait, s'il avait voulu le « dépenser pour lui seul, il aurait pu vivre honorablement et largement, « *jusqu'au moment où le roi D. Sebastien paraîtrait.* Mais ne tenant aucun « compte des calculs mondains, il préféra tout dépenser pour le service de « Dieu et du roi, bien qu'il fût persuadé que si *le roi tardait à paraître*, il « ne pouvait pas manquer de tomber dans la pauvreté. »

Obras manuscriptas de D. Joam de Castro. Collection de vingt-deux volumes appartenant à la Bibliothèque nationale de Lisbonne. Vol. XXII. *Notandos varios*, — écrits à Paris en 1628.

reur François au lieu de Joseph, mourut vers la fin d'avril 1604[1].

Diogo Botelho mourut le 23 mars 1607[2].

Fray Chrysostôme, qui, nous l'avons vu, s'était retiré dans un couvent de Parme, après l'arrestation du prétendu roi D. Sébastien à Florence, fut mis en prison dans cette même ville au mois d'août 1604. Au bout d'une année, il fut transféré à Milan. Il y resta encore un an prisonnier et fut ensuite, en 1606, dirigé sur Madrid. Au mois de mars 1607, il se trouvait dans le monastère de San-Jeronimo de cette ville, et le juge apostolique D. Martin de Cordova était chargé d'instruire son procès[3].

[1] Sur la fin de ce mois (avril 1604) et le dernier ou pénultième d'icelui, mourut, dans le couvent des jacobins de Paris, François Teixeira, Portugais, moine de l'ordre de Saint-Dominique, homme de bien, meilleur Français qu'Espagnol, grand généalogiste et assez docte pour un moine ; au reste, homme pacifique et formel ennemi de toute ligue et faction, ce qui le rendit odieux à beaucoup de son couvent. Il venait fraichement d'Angleterre, où il avait été par le commandement du roy, qui lui avait fait donner cent écus pour ce voyage. Etant là, il avait vu le roy d'Angleterre, auquel il fit présent de sa généalogie qu'il avait faite, et avait été fort bien vu et fort bien reçu de Sa Majesté, étant près d'y retourner lorsque le mal le prit.... Beaucoup ont eu opinion qu'on lui avait aidé et que quelque méchant moine (dont le couvent n'est point dégarni) l'avait chevillé. Pour moi, je tiens la maison des Jacobins pour une mauvaise retraite à tout homme, soit moine ou autre, qui fait des voyages en Angleterre au temps présent, si ce n'est pour y mal faire, et qui est reconnu pour bon Français et affectionné au roi de France. — Pierre de l'Estoile : *Supplément au Registre-Journal de Henri IV.*

[2] Le vendredi 23 mars 1607, D. Diogo de Botelho, un des principaux seigneurs du Portugal, qui, à ce qu'on dit, tire son origine des rois de Bohême, fut enterré aux Cordeliers. Il avait abandonné sa femme, ses enfants, ses amis et ses biens pour suivre la fortune d'Antoine, chevalier de Malte, prieur du Crato et fils naturel de Louis de Béja, troisième fils d'Emmanuel, roy de Portugal, etc., etc. — Pierre de l'Estoile : *Registre-Journal de Henri IV.* Mars 1607.

[3] *Parrafos de la confesion de Fray Chrysostomo de la Visitacion.* — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 438.

Selon toute vraisemblance, il échappa à la condamnation capitale. Il y avait en effet presque quatre ans déjà que les actes pour lesquels il était poursuivi avaient eu lieu, et le gouvernement espagnol n'avait plus de motifs pour sévir avec la même rigueur qu'en 1603. Fray Chrysostôme avait fait au surplus des aveux complets au sujet de sa participation à l'intrigue de l'imposteur calabrais, à laquelle il protestait avoir pris part de bonne foi. Une de ses réponses confirme d'une manière péremptoire l'opinion que nous avons émise sur le peu de retentissement qu'avait eu en Europe l'exécution du Calabrais. Ainsi, le juge ayant demandé à Fray Chrysostôme s'il ignorait que Marco Tulio eût été pendu près de quatre ans auparavant à San-Lucar de Barrameda, avec quelques-uns de ses complices, il répondit qu'il en avait entendu dire quelque chose à plusieurs personnes; mais que d'autres prétendaient que le roi catholique le retenait prisonnier dans un château [1].

Quant au chanoine Antoine Tavares, il fut arrêté à Rome, à la demande de l'ambassadeur d'Espagne, au mois de septembre 1603 [2]. Il resta en prison au château de Saint-Ange, jusqu'au mois de juin 1604, époque à laquelle le pape consentit, non sans quelque difficulté, à le remettre entre les

[1] *Parrafos de la confesion de Fray Chrysostomo de la Visitacion.* — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 438.

[2] *Lettre du duc de Sessa, ambassadeur d'Espagne à Rome, adressée au Roi,* en date du 22 septembre 1603. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 977.

mains de l'ambassadeur d'Espagne, qui le fit embarquer à Civita-Vecchia. De là, il fut dirigé sur l'Espagne pour y être jugé par un juge ecclésiastique nommé par le Nonce[1].

Arrivé en Espagne, il fut conduit à San-Lucar de Barrameda, dans la prison où avaient été détenus Marco Tulio et ses complices. D. Luciano de Negron, qui avait instruit le procès de Fray Estevam et de Fray Boaventura, fut égalcment chargé du sien[2].

La procédure traîna en longueur, et, en avril 1610, le duc de Lerma ordonna qu'on prononçât sur son sort, mais qu'en attendant on améliorât sa situation[3].

Déjà, deux ans auparavant, le conseil de Portugal l'avait recommandé à la clémence de Philippe III eu égard à sa longue détention et au dévouement que son père et toute sa famille avaient témoigné à Sa Majesté Catholique[4].

Enfin, en 1613, il fut mis en liberté et revint en Portugal. Il vécut encore assez longtemps pour être témoin de l'élévation de la maison de Bragance au trône. En 1640, le roi Jean IV le nomma évêque et

[1] *Lettre du marquis-duc d'Escalona, ambassadeur d'Espagne à Rome, adressée au Roi*, en date du 29 juin 1604. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 978.

[2] *Lettre adressée par D. Luciano de Negron au Roi*, en date du 25 octobre 1604. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 198.

[3] *Lettre du duc de Lerma*, datée du 10 avril 1610. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 2994.

[4] *Consultation du Conseil de Portugal*, datée du 16 février 1608. — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 2638.

en fit son grand aumônier. Il mourut en 1642, âgé de plus de quatre-vingts ans[1].

Nous n'avons pu trouver la suite de la vie du chanoine Lourenço Rodrigues da Costa. Nous savons seulement que, lorsqu'il apprit les poursuites dirigées contre ses complices, il disparut de Rome, où il s'était réfugié, et s'enfuit dans la direction de Viterbe[2]. Il sera probablement mort en exil, comme la plupart de ceux qui parvinrent à éviter les rigueurs de l'autorité espagnole.

Ici s'arrête notre récit. Les faits et gestes du dernier des quatre imposteurs qui ont usurpé le nom de D. Sébastien étaient restés jusqu'ici entourés de ténèbres.

Nous nous sommes efforcé de dissiper ces ténèbres et d'en faire sortir les aventures de ce fourbe resté depuis lors dans le domaine de la légende, pour leur donner rang dans l'histoire sérieuse et véridique.

Les annales d'aucun peuple n'offrent l'exemple d'une intrigue plus persistante, plus aveugle et, tranchons le mot, plus absurde que celle qui fait l'objet de cette Étude que nous nous sommes attaché à rendre aussi complète et aussi exacte que possible. Et cependant cette trame, si follement, si gros-

[1] *Revista universal Lisbonense*, 1846-1847. Tome VI, page 549. Article de M. l'abbé de Castro.

[2] *Parrafos de la confesion de Fray Chrysostomo de la Visitacion.* — Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 438.

sièrement tissue, qui se renouvela quatre fois, dans l'espace de treize années, réunit, ce qu'on a grand'peine à comprendre, une foule d'adeptes et de partisans, poussa plus de quarante victimes à l'échafaud, et fit périr bon nombre de malheureux dans les combats que livra l'imposteur connu sous le nom de *roi d'Ericeira*.

Un illustre écrivain portugais de nos jours rend parfaitement compte du sentiment national d'alors, et indique la véritable cause de ces étranges événements.

« Les vœux de ceux qui souffraient plus impa-
« tiemment la domination espagnole, dit-il, appe-
« lèrent de l'oppression étrangère au merveil-
« leux, et, répandant l'ardente croyance de l'in-
« tervention divine, invoquèrent, aux heures
« d'angoisse, comme libérateur du pays celui qui
« avait tant contribué à lui forger des fers. L'idée
« que D. Sébastien avait survécu à la journée du
« 4 août 1578 se convertit presque en fanatisme et
« trouva des martyrs pour sceller de leur sang,
« répandu sur les échafauds et dans les luttes ci-
« viles, le témoignage, chez beaucoup d'entre eux
« sincère, que la couronne tombée à Alcacer-el-
« Kébir du casque du dernier roi-chevalier, n'é-
« tait, en roulant aux pieds de Philippe II, ni sans
« maître, ni couverte de deuil[1]. »

[1] Rebello da Silva : *Invasion et occupation du royaume de Portugal en*

C'est là, en effet, que se trouve l'explication de ces étranges phénomènes de crédulité qui, dans le cours de notre récit, étonnent et confondent la raison du lecteur. On ne saurait mieux les éclairer en quelques lignes et leur créer, même devant le tribunal de l'histoire, non pas une excuse, mais des circonstances atténuantes.

Pendant les trente-sept dernières années qui s'écoulèrent depuis la mort du dernier pseudo-Sébastien jusqu'au renversement de la domination espagnole en Portugal, il n'y a plus trace de folle intrigue pour ressusciter et ramener, sous les traits d'un imposteur quelconque, l'illustre vaincu d'Alcacer-el-Kébir. Les sébastianistes, qui vivaient alors, laissaient leur héros, comme un nouvel Artus, dans une île enchantée, ou dans des régions lointaines et inconnues, tout en continuant sans doute à guetter le moment où il reviendrait victorieux pour le bonheur du pays et pour sa gloire. La patrie accablée gémissait sous le joug de l'étranger. Les gens du peuple aussi bien que les hommes de l'aristocratie semblaient tombés dans une incurable prostration, comme si l'asservissement de la nation devait et pouvait être éternel.

Mais ce n'était là qu'une illusion amère et

1580. — *Introduction à l'Histoire de Portugal au dix-septième et au dix-huitième siècle.* Tome I, page 246.

qu'un désespoir insensé : la grande âme de la patrie vivait toujours; elle usait ses fers en silence. Aussi, quand l'heure providentielle eut sonné, elle se réveilla puissante, irrésistible, victorieuse, et d'un seul coup, pour ainsi dire, la domination étrangère, écroulée de toutes parts, fut balayée du sol national. Le 1er décembre 1640, le Portugal purifié et comme rajeuni vit sortir de son sein généreux une des plus nobles, des plus sympathiques et des plus libérales dynasties.

FIN

NOTES

Note A

A LA PAGE 71

Le corps de D. Sébastien resta quelque temps dans la sépulture provisoire d'Alcacer-el-Kébir; mais, vers le mois de septembre, le cardinal-roi D. Henri, désirant en faire le rachat, écrivit en conséquence au schérif Moulaï-Ahmed-ben-Mohammed. Celui-ci se hâta de répondre qu'il ne faisait aucune difficulté de rendre la royale dépouille, pour laquelle il n'exigeait aucune rançon, ainsi qu'il l'avait déjà proposé au roi Philippe II, quand il lui avait remis aussi le jeune duc de Barcellos et D. Juan de Silva, ambassadeur d'Espagne auprès de D. Sébastien. D. Juan de Silva avait accompagné le roi de Portugal en Afrique, et avait été fait prisonnier en même temps que le jeune duc de Barcellos.

Le Génois André-Gaspar Corso, qui paraît avoir été l'homme de confiance du schérif, fut chargé de remettre les restes du roi à D. Dionisio Pereira, gouverneur de Ceuta.

Cette remise eut lieu le 4 décembre.

En voici la traduction du procès-verbal :

« Moi, André Corso, je remets le corps de S. M. le roi

« D. Sébastien, roi de Portugal, que Dieu tienne en sa gloire, « au Révérend Père Fray Roque do Espirito-Santo, au sei- « gneur D. Dionisio Pereira, gouverneur de cette ville de « Ceuta, et à D. Rodrigo de Menezes, par ordre du roi Moulaï- « Ahmed, lequel m'avait accordé ledit corps pour le présen- « ter au roi catholique, et cela avec tant de bonne grâce qu'il « a affirmé sous serment, d'après sa loi, que s'il le tenait « vivant et prisonnier il le lui rendrait de la même manière. « Le roi Moulaï-Ahmed, ayant reçu une lettre de Sa Majesté « Catholique et une autre du roi de Portugal, m'a ordonné « de ne pas conduire ledit corps en Espagne, ainsi qu'il me « l'avait commandé d'abord, mais bien en cette place forte « de Ceuta, pour en faire la remise solennelle. Je le fais « ainsi, en témoignant que Moulaï-Ahmed, librement et « gracieusement, sans intérêt aucun, a accordé et fait re- « mettre ledit corps de S. M. le roi de Portugal par l'inter- « cession et à la demande de S. M. le roi Philippe II. — Fait « à Ceuta, le 4 décembre 1578. — D. Dionisio Pereira. — « D. Rodrigo de Menezes. — Fray Roque do Espirito « Santo [1]. »

Le cercueil de D. Sébastien resta déposé dans l'église de la Trinité de Ceuta jusqu'à l'année 1582, que Philippe II l'envoya chercher avec grande solennité par D. Alonzo Perez de Guzman, duc de Medina-Sidonia. Placé à bord des galères de la Sicile, il fut débarqué aux Algarves; de là, on le transporta, à travers la province d'Alemtejo, par Evora et Beja, jusqu'à Almeirim. Dans cette dernière ville, on prit les cercueils du cardinal-roi D. Henri et ceux de quelques princes de la famille royale. Le cortége descendit le Tage et vint débarquer à Belem, où les dépouilles royales furent déposées dans l'église des Hiéronymites. Le roi Philippe II, qui se trouvait alors à Lisbonne, et toute la cour assistèrent en

[1] Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, etc., liv. V, chap. XL, p. 720.

grande pompe à la cérémonie funèbre à laquelle cette circonstance donna lieu.

Le corps de D. Sébastien y resta, dans le cercueil qui avait servi à le transporter, jusqu'à l'année 1682, que le roi D. Pedro II lui fit construire un tombeau. Alors le cercueil fut ouvert, et on y trouva les ossements du roi enveloppés dans une toile attachée avec un ruban noir. Après cette constatation, ils furent déposés dans le tombeau. La cérémonie eut lieu sans pompe et seulement en présence du conseil d'État, des officiers de la maison du roi et des religieux du monastère. Le secrétaire d'Etat Francisco Manoel Pereira en dressa le procès-verbal; après quoi on grava sur le tombeau l'inscription suivante, dont une phrase a servi d'argument aux sébastianistes pour soutenir que le roi D. Sébastien n'était pas mort en Afrique :

« Conditur hoc tumulo, *si vera est fama*, Sebastus,
« Quem tulit in Libycis mors properata plagis.
« Nec dicas falli regem qui vivere credit,
« Pro rege extincto mors quasi vita fuit [1].

Les sébastianistes prétendirent que la phrase : *Si vera est fama* impliquait un doute à l'appui de leur opinion, que le roi avait survécu à la bataille d'Alcacer-el-Kébir.

Si, dans la recherche de la vérité historique, les épitaphes peuvent servir à jeter parfois quelque lumière sur des faits douteux, celle qu'on lit sur le tombeau de D. Sébastien n'est d'aucun poids, puisque sa date est postérieure de cent quatre ans à la mort du prince qui en est l'objet.

D'ailleurs la fameuse phrase : *Si vera est fama*, empruntée, selon toute apparence, au IVe livre des *Géorgiques* de Virgile, ne pourrait donner raison aux sébastianistes qu'en forçant singulièrement le sens naturel. Le deuxième

[1] Ant. Caet. de Sousa : *Historia genealogica da Caza de Bragança*, etc., tome III.

vers : *Quem tulit in Libycis mors properata plagis*, — « que la mort rapide enleva dans les plaines de Lybie ; » — et le dernier vers : *Pro rege extincto mors quasi vita fuit*, — « pour le roi décédé la mort fut presque la vie ; » — ce qui veut dire que s'il est mort pour le monde il vit pour l'éternité, prouvent évidemment que l'auteur de l'épitaphe n'a employé la phrase : *Si vera est fama* que comme pure cheville, sans la moindre intention de formuler un doute sur la mort du roi D. Sébastien.

Note B

A LA PAGE 219 ET A LA PAGE 255.

Les sébastianistes, c'est-à-dire ceux qui croyaient que le roi D. Sébastien avait survécu à la défaite d'Alcacer-el-Kébir, prétendaient que son retour était prédit par des prophéties, des révélations, enfin, par divers événements surnaturels, qui avaient trait en même temps aux malheurs dont le Portugal devait être victime par suite de l'expédition entreprise par ce prince.

Les autorités invoquées par les sébastianistes sont fort nombreuses. Leur analyse, ainsi que celle des écrits ingénieux et bizarres qui ont trait à cette matière, fournirait le sujet d'une étude très-étendue, que ne comportent pas les limites dans lesquelles cette note doit se renfermer.

Nous nous bornerons donc à en donner un court exposé. Le lecteur y perdra d'autant moins que notre ami M. Gustave d'Alaux se propose de traiter spécialement ce sujet, qu'il a étudié sur les lieux mêmes. Ce côté pittoresque et légendaire de l'histoire du vaincu d'Alcacer-el-Kébir empruntera ainsi un nouvel intérêt à la plume élégante et au talent d'un écri-

vain dont les qualités remarquables ont été bien souvent appréciées par les lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes*.

Les cordonniers Simon Gomes et Gonçalo Annes Bandarra semblent avoir été les autorités prophétiques que les sébastianistes invoquèrent d'abord [1].

Les productions de ce dernier jouissaient encore, au commencement du présent siècle, d'une grande popularité.

Bandarra avait une certaine veine poétique et composait des pièces de vers (*trovas*) qui, probablement, passèrent à peu près inaperçues jusqu'à l'époque du désastre d'Alcacer-el-Kébir.

Il avait aussi, paraît-il, quelque teinture des textes de l'Ecriture sainte, sur l'interprétation desquels plusieurs personnes, principalement les juifs convertis, venaient souvent le consulter [2].

La plupart de ces compositions poétiques, d'un sens et d'un style ambigus, et se prêtant à diverses interprétations, se rapportaient peut-être dans l'origine à la venue du Messie, Fils de Dieu, et les sébastianistes les auront appliquées plus tard à D. Sébastien, qui était devenu pour eux comme une espèce de Messie national et patriotique.

Le nombre des prophéties et des révélations s'accrut bientôt. Des nonnes et des religieuses s'en mêlèrent, prétendant avoir été favorisées des communications divines.

[1] Simon Gomes est décédé en octobre 1576. Il était très-protégé par les Pères jésuites. Balthasar Telles (*Chronica da Companhia de Jesus*) prétend que le roi D. Sébastien et le cardinal D. Henri s'entretenaient souvent avec lui. Bandarra est mort en 1582.

[2] Les rapports de Bandarra avec les juifs convertis (*Christaos novos* ou *judaïsantes*) éveillèrent la susceptibilité de l'inquisition. Peut-être l'origine de Bandarra lui-même n'était-elle pas très-orthodoxe, ni ses tendances religieuses assez satisfaisantes au point de vue du Saint-Office. Il fut arrêté et mis en procès; mais on le relâcha quelque temps après, à condition qu'il ne toucherait plus aux saintes Ecritures. — M. da Silva Tullio, membre de l'Académie royale des sciences et conservateur à la Bibliothèque nationale de Lisbonne, a commencé la publication d'une intéressante étude sur ce procès dans le tome II du journal littéraire *A Semana*. Juillet 1851. C'est fort regrettable que ce travail soit resté incomplet.

Il n'est pas étonnant que de prime abord ces inventions reçussent un bon accueil et eussent même du retentissement dans un pays qui était dans la désolation, où tout le monde avait un malheur à déplorer, et où il n'était presque personne qui n'eût à pleurer la perte, soit d'un parent, soit d'un ami. La disposition des esprits se prêtait donc au surnaturel, et on y cherchait comme un refuge. Les classes inférieures de la société, vu leurs tendances ordinaires au merveilleux, acceptaient très-facilement toute promesse de l'intervention céleste. Il leur était plus commode de se reposer ainsi sur la Providence et de se laisser aller à l'abattement qui suit d'ordinaire les grandes catastrophes.

Outre les écrits et prédictions des deux cordonniers Simon Gomes et Bandarra, les sébastianistes invoquaient, comme nous l'avons dit, un nombre considérable de prophéties émanant d'autres personnages des deux sexes.

Nous nous bornerons à citer quelques-uns de ces révélateurs. Ce sont : saint Isidro, saint Cyrille, saint Théophile, saint Claude, saint Ange, fray Gilles, Pedro de Frias, commentateur de saint Isidro, l'ermite de Monserrate, le père Antonio de la Conception, dit le Beato Antonio, enfin, sainte Thérèse de Jésus, la sœur Léocadie, la carmélite Leonor Rodrigues, la sœur Marthe, etc., etc. [1].

On invoqua aussi une autorité qui nous semble bien païenne pour figurer à côté de ces saints personnages : c'est celle de la sibylle Érythrée.

Toutes ces prophéties ou révélations annonçaient, au dire des sébastianistes, les désastres survenus au Portugal et le re-

[1] Padre Antonio Vieira : *Obras ineditas*. Lisbonne, 1856, tome II. — *Discurso em que se prova a vinda do senhor Rey D. Sebastiam.*

La Bibliothèque nationale de Lisbonne possède, sous la désignation de : *Papeis sebastianicos*, B. 1. 38, une riche collection de manuscrits touchant cette matière. Dans le nombre se trouvent les œuvres manuscrites de D. Joam de Castro. Elles forment vingt-deux volumes, dont quelques-uns sont consacrés au prophéties et aux révélations.

tour d'un prince qui se serait tenu caché dans des régions inconnues. Il devait apparaître un jour; puis, après de glorieux exploits contre les ennemis de la foi et de son pays, rendre au monde la paix universelle et fonder un empire dont sa patrie, brillant du plus grand éclat, serait la clef de voûte.

Le travail des sébastianistes consistait à interpréter ces prétendues prophéties en faveur de D. Sébastien, qu'ils appelaient le Prince caché (*o Princepe encuberto*).

Ces pièces, dont la plus grande partie fut évidemment fabriquée pour les besoins de la cause, eurent des commentateurs ou interprètes, parmi lesquels se distingue D. Joam de Castro, qui s'appliqua à prouver que de nombreux passages concernaient le prisonnier de Venise, dont nous avons raconté l'histoire [1].

Il n'ôubliait pas un prétendu serment du roi Alphonse Henriques, serment par lequel ce roi aurait déclaré que, dans une révélation qu'il avait eue au moment de livrer aux Maures, en 1140, la bataille d'Ourique, le Seigneur l'avait prévenu qu'à la seizième génération de sa dynastie la grâce et la faveur d'en haut se retireraient de lui pour un moment, mais qu'il ne tarderait pas à lui accorder de nouveau toute sa protection. Cette seizième génération, selon D. Joam de Castro, était celle que représentait D. Sébastien [2].

Tant que la réalisation ou l'interprétation des prophéties resta dans des limites raisonnables de temps, et put s'appliquer à un individu qui, selon l'ordre physique, pouvait vivre encore, les sébastianistes constituèrent un parti ou une opinion ayant une certaine solidité; mais, à mesure qu'il devint

[1] *Obras manuscriptas de D. Joam de Castro.* Manuscrits de la Bibliothèque nationale de Lisbonne, tome VII. — *Novas flores sobre a paraphrase do Bandarra.* — Tome X : *Paraphrase e concordancia das Prophecias do Bandarra*, etc. — D. Joam de Castro : *Adjunta ao Discurso precedente*, etc. (Cité dans le cours de cet ouvrage.) *Capitulo ultimo.* — *Idem. Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XXIV.

[2] D. Joam de Castro : *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc., chap. XXIV.

impossible d'accorder à D. Sébastien une longévité en dehors de tout calcul humain, le nombre des croyants en l'existence de ce roi dut diminuer. Ils finirent par constituer une secte absurde et fanatique qui, pour continuer à exister, ne pouvait manquer de recourir à la volonté de l'Être Suprême auquel rien n'est impossible.

Lors de la restauration nationale de 1640, qui plaça la famille de Bragance sur le trône de Portugal, les partisans de ce grand mouvement patriotique cherchèrent à tirer parti de ce côté populaire et national des prophéties et prétendirent qu'elles se rapportaient au roi Jean IV [1].

Au commencement de ce siècle, la secte des sébastianistes comptait encore de nombreux adeptes, qui prétendaient que le roi D. Sébastien, que la miséricorde de Dieu tenait gardé dans une île inconnue, viendrait débarrasser la péninsule de l'invasion française.

Un écrivain portugais, le père José Agostinho de Macedo, s'est attaché à combattre ces folies avec un sérieux que l'on a d'abord peine à comprendre, mais qui prouve qu'elles étaient loin de passer inaperçues et d'encourir le mépris qu'elles méritaient [2].

On pensait alors que les principes de cette secte, qui laissaient tout à l'intervention divine et s'appuyaient surtout sur ce vers d'un prétendu prophète : *Qu'un temps viendrait où l'Espagne perdrait toute sa vaillance* [3], diminueraient l'élan patriotique et l'énergie que l'on devait opposer à l'invasion étrangère. Le père José Agostinho de Macedo fut donc chargé

[1] Gregorio d'Almeida : *Restauraçam de Portugal prodigiosa.* — Fernam Homem : *Resorreiçam de Portugal e morte fatal de Castella.* — Padre Antonio Vieira : *Obras ineditas.* Lisbonne, 1856, tome I. : *Esperanças de Portugal, quinto imperio do mundo. Primeira e segunda vida de El-Rey D. Joam o quarto, escripta por Gonçalo Annes Bandarra, commentadas pelo Padre Antonio Vieira.*

[2] José Agostinho de Macedo : *Os Sebastianistas*, 1re et 2e parties. Lisbonne, 1810. — *Justa defesa do livro intitulado : Os Sebastianistas.* Lisbonne 1810.

[3] « *A Hespanha perderá a valentia.* » Versos do Preto do Japam.

de combattre ces tendances à l'abattement en couvrant de ridicule cette secte et ces penchants fanatiques, bien faits pour prouver jusqu'à quel point les classes populaires étaient accessibles aux idées vers lesquelles les poussait follement un clergé parfois peu scrupuleux sur l'emploi des moyens, et qui n'avait cru pouvoir mieux faire, pour arriver à ses fins, que d'entraîner le peuple avec lui dans les voies de l'obscurantisme [1].

Longtemps après cette époque, la secte des sébastianistes comptait encore quelques adeptes, des vieillards au costume plus ou moins excentrique, qui attendaient toujours le Prince caché (*o Princepe encuberto*) qui se tenait dans une île inconnue. D'après la légende, il devait reparaître un jour de brouillard; et, de notre temps encore, on voyait quelques-uns de ces fous patriotiques stationner sur un point du rivage, pour tâcher d'apercevoir à travers la brume les voiles du navire mystérieux, qui devait leur ramener le prince après lequel la secte, dont ils étaient les derniers représentants, soupirait ardemment depuis plusieurs générations, et qui devait, à l'imitation du Messie, ramener le bonheur partout.

Les rêveries de cette secte franchirent les mers, et, en 1838, dans l'Amérique du Sud et dans l'intérieur de la province de Pernambuco, deux de ses adeptes, les frères Joam Antonio et Pedro Antonio, réussirent à mettre de nouveau en lumière les mêmes idées.

Ils se proclamèrent les envoyés du roi D. Sébastien, dont ils annonçaient la prochaine arrivée, et réunirent autour d'eux un grand nombre de prosélytes, qui se mirent en hostilité avec l'autorité locale. Des idées d'indépendance se cachaient peut-être, en cette circonstance, sous une apparence de folie fanatique. L'autorité ne réussit à se débarrasser de

[1] Lopes de Mendonça : *Etude littéraire sur le Père Jose Agostinho de Macedo.* — *Annaes das sciencias e das letras*, publication de l'Académie royale des sciences de Lisbonne. Octobre 1858.

ces deux frères illuminés qu'après une échauffourée sanglante, au sujet de laquelle un rapport fut présenté au parlement brésilien [1].

[1] Ferdinand Denis : *Le Portugal*, collection l'*Univers*, pages 306 et 307.

Note C

A LA PAGE 312

Clarissimo signor amatissimo,

D'empia sorte e di me dolermi deggio
Poiché d'essa, Querin, preda mi fei,
Sol per Africa haver, né à l'hor potei
Per sangue haverla e perditor vaneggio.

Sin da fanciul d'animo invitto il preggio
Côlsi; in rea pugna per morir cadei,
Ma vivo, Dio serbommi, hor torno a' miei,
Deposto albergo, scettro e regal seggio.

E qui com' al ciel piacque a tal son giunto,
Qual odi, né poss' io conoscer farmi,
Finchè sarò nel regale soglio assunto.

Celarmi è duopo, che'l scoprir niovarmi
Potrebbe; el tuo si gentil cor compunto
Ver mi faccia pietà con pietos' armi.

Note C

A LA PAGE 312

Très-illustre et très-aimé seigneur,

Combien je dois me plaindre de mon sort cruel et de moi-même, car c'est bien moi, ô Querin, qui me fis sa victime, uniquement pour conquérir l'Afrique, dont je ne pus m'emparer, même au prix de mon sang; vaincu aujourd'hui, je ne vis plus que de vains rêves.

Dès l'enfance salué, comme cœur indomptable, je voulus mourir en combattant à outrance; mais Dieu m'a préservé, et je reviens, parmi les miens, sans trône, sans sceptre, sans un toit pour m'abriter.

Et comme il plut au ciel, me voici réduit en l'état que vous venez d'entendre, et je ne puis me faire connaître à personne jusqu'à ce que je remonte sur le trône.

Il faut que je me cache, car me montrer pourrait m'être funeste; que votre cœur ému et si doux m'accorde pitié et bon secours.

Per molte buone relazioni, che il mio amatissimo cavaliere Nucio me ha fatto de l'infinite virtù che V. S. possiede, mi son di maniera acceso di viderla, che lasciando ogni rispetto da parte, come amator de virtuosi, sarei più da lontan venuto a ritrovarla : ma essendo accidentalmente qui sorgiunto, e in modo svaligiato, che non oserei mai farmi vedere, ma nelle tenebre celarmi, né anco acconsentirei che lei uscisse a trovarmi in luogo tale, e tanto estranevole da vedere, onde vorrei con altro cambiarlo, dove star potrei più secreto, fin che verrà quel soccorso, ch'io sto di giorno in giorno spettando, acciòche veramente potessi chiarir quelli che non credono esser io vivo e trovarmi in queste parti; ma s'ingannano in vero, che nessuna cosa è impossibile al nostro Redentore, a cui ho fatto voto di espor la vita e il regno in prò di sua santa fede; e il buon animo che sempre ho tenuto verso de Lui, mi habbia da così gran periglio tolto, e sin' adesso in vita riservato, e per molti segni, che ho veduto, spero in breve cose far cader di maraviglia; e mi sia buon' amico, e di me si prometta quel che si deve. Lo priego de ogni felicità ed lunga vita. Il 11 di luglio 1598. — Di V. S. chiarissima affettuosissimo servitor : — Il mal-creduto rei de Portugal [1].

[1] Archives de l'Empire. Section de Simancas. Carton K. 1677. G. 6, doc. 84. — Cette lettre et ce sonnet étaient probablement adressés au sénateur Marco Quirini, qui avait témoigné de quelque sympathie pour le prétendu roi.

Mon très-cher chevalier Nucio m'a dit tant de bonnes choses sur les qualités exquises et infinies que Votre Seigneurie possède, que, désirant vivement la voir et la connaître, j'aurais mis de côté toute considération et serais venu, de bien plus loin encore, comme admirateur de la vertu, pour trouver Votre Seigneurie. Mais le hasard a voulu que j'arrivasse ici, dépouillé de telle sorte que je n'oserais jamais me faire voir, mais voudrais bien plutôt me cacher dans les ténèbres, et je ne consentirai pas que Votre Seigneurie vienne me trouver dans un endroit si horrible, que je voudrais abandonner pour un autre où je pourrais être plus caché encore, jusqu'à l'arrivée des secours que j'attends chaque jour, afin que je puisse convaincre ceux qui ne croient pas que je suis vivant et que je me trouve en ces lieux; mais ils se trompent, car, en vérité, rien n'est impossible à notre Rédempteur, auquel j'ai fait le vœu de sacrifier la vie et le royaume pour sa sainte foi; j'ai confiance en la dévotion que j'ai toujours eue envers lui, qui m'a sauvé de si grands périls et m'a jusqu'à présent préservé de la mort; et, par nombre de signes que j'ai vus, j'espère pouvoir sous peu produire un effet merveilleux. Soyez-moi bon ami et comptez sur ce qu'il est de mon devoir de faire. Je vous souhaite bonheur et longue vie.— Le 11 juillet 1598. De Votre Seigneurie très-illustre le très-affectueux serviteur : — Le méconnu roi de Portugal.

Note D

A LA PAGE 332

Lettre du grand-duc de Toscane au roi Philippe III.

Sacra Cattolica Real Maestà, rendo humilissime gratie alla Maestà Vostra dello agradimento, che se è degnata di farmi con la lettera delli 8 del passato perchè conforme al desiderio et obbligo mio habbia accertato nel suo real servitio per l'imprigionamento di quel fals' huomo che si jacta esser rè di Portugallo, e conforme al comandamento di Vostra Maestà do dato aviso al conte di Lemos per farglielo consegnar subito a suo piacere; en tanto pregherò Dio, che spero mi conceda, occasione di poter rimostrar sempre con effetti alla Maestà Vostra la devotissima servitù mia. Da Pisa, el di 4 di marzo 1601. Di Vostra Maestà humilissimo servitor : — IL GRAN-DUCA [1].

Autre lettre du grand-duc de Toscane au roi Philippe III.

Sacra Cattolica Real Maestà, il signor vice-rè di Napoli m'ha

[1] Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 1453, fol. 11.

Note D

A LA PAGE 332

Lettre du grand-duc de Toscane au roi Philippe III.

Sacrée et Royale Majesté Catholique, je rends très-humblement grâce à Votre Majesté de ce que, par sa lettre du 8 du mois dernier, elle a daigné me témoigner son approbation de ce que, conformément à mon désir et à mon devoir, j'ai agi à son gré dans son royal service, en faisant arrêter cet imposteur qui se vante d'être le roi de Portugal, et, suivant l'ordre que j'en avais reçu de Votre Majesté, j'ai donné avis au comte de Lemos qu'il sera remis entre ses mains aussitôt qu'il le voudra; en attendant, je prierai Dieu de m'accorder, comme je l'espère, l'occasion de pouvoir constater toujours, par des preuves, mon obéissance très-dévouée à Votre Majesté. — De Pise, le 4 mars 1601. De Votre Majesté le très-humble serviteur : — LE GRAND-DUC.

Autre lettre du grand-duc de Toscane au roi Philippe III.

Sacrée et Royale Majesté Catholique, le seigneur vice-roi de Naples m'a envoyé la seconde lettre de Votre Majesté du 8 février dernier, par laquelle j'ai vu ce que Votre Majesté a bien

inviata la seconda lettera di Vostra Maestà degli 8 de febbraio passato, per laquale ho visto ciò che la Maestà Vostra è restata servita di commandare circa la consegna della prigione del falso rè di Portugallo; il che havendo io eseguito con la prestsezza ch'io devo et farò sempre al servitio de Vostra Maestà, l'ho fatto consegnare conforme al suo ordine, del qual successo do conto alla Maestà Vostra, pigliando questa occasione per farle col cuore humilissima reverenza. — Da Pisa, il di 6 di maggio 1601. Di Vostra Maestà humilissimo servitor : — IL GRAN-DUCA [1].

[1] Archives de Simancas. *Estado.* Liasse 1453, fol. 11.

voulu ordonner relativement à la remise du prisonnier le faux roi de Portugal; ce que, ayant exécuté avec l'empressement que je dois et aurai toujours pour le service de Votre Majesté, je l'ai fait livrer, conformément à son ordre; duquel procédé je rends compte à Votre Majesté, saisissant cette occasion pour lui présenter de tout cœur mes très-humbles hommages. De Pise, le 6 mai 1601. De Votre Majesté le très-humble serviteur : — LE GRAND-DUC.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

RÈGNE DE D. SÉBASTIEN. — EXPÉDITION D'AFRIQUE. — MORT DU ROI.

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

LIVRE DEUXIÈME

DOMINATION ESPAGNOLE EN PORTUGAL.

LES PREMIERS IMPOSTEURS.

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

LIVRE TROISIÈME

GABRIEL DE ESPINOSA, LE PATISSIER DE MADRIGAL

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

LIVRE QUATRIÈME

MARCO TULIO. — VENISE ET FLORENCE.

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

LIVRE CINQUIÈME

MARCO TULIO. — NAPLES ET SAN-LUCAR DE BARRAMEDA

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

PARIS. — TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE RENOU ET MAULDE, RUE DE RIVOLI, 144. 14365

ERRATA

Pages	Lignes	Au lieu de	Lisez
1	16	D. Juan	D. Joam.
13	4	Moulaï-ben-Abdallah	Moulaï-Ahmed-ben-Adallah.
20	39	D. Juan IV	le roi Jean IV.
47	12	Locucos	Louccos.
62	9	Constantin	Constantino.
102	5	D. Juan	D. Joam.
116	5	romesse	promesse.
147	24	trom per	tromper.
190	29	exclurait	exclucrait.
194	30	querer le	quererle.
»	»	qui tandole	quitandole.
208	28	du août	du 2 août.
235	14	Jean	Juan.
259	12	da	de la
269	32	Suite d'un discours intitulé :	*Suite d'un discours intitulé* :
272	9	croyanee	croyance.
278	28	Suite d'un discours intitulé :	*Suite d'un discours intitulé* :
284	20	Charles V	Charles-Quint.
»	21	*Id.*	*Id.*
320	15	a ne pas pas	à ne pas.
323	18	n'est même	n'est pas même.
328	25	sem prebem	sempre bem.
332	22	2	1
362	28	Dijcurso	Discurso.
353	29	algunas	algumas.
375	26	Lettre	Lettres.
382	3	Manuel	Manoel.
»	»	Antoine	Antonio.
402	18	confessa	avoua.
417	8	Manuel	Manoel.
»	»	*Id.*	*Id.*
418	16	Louis	Luiz.
»	26	*Id.*	*Id.*
419	24	Manuel	Manoel.
»	27	Louis	Luiz.
»	29	*Id.*	*Id.*
421	14	Manuel	Manoel.
422	8	*Id.*	*Id.*
428	16	*Id.*	*Id.*

Ch.

12